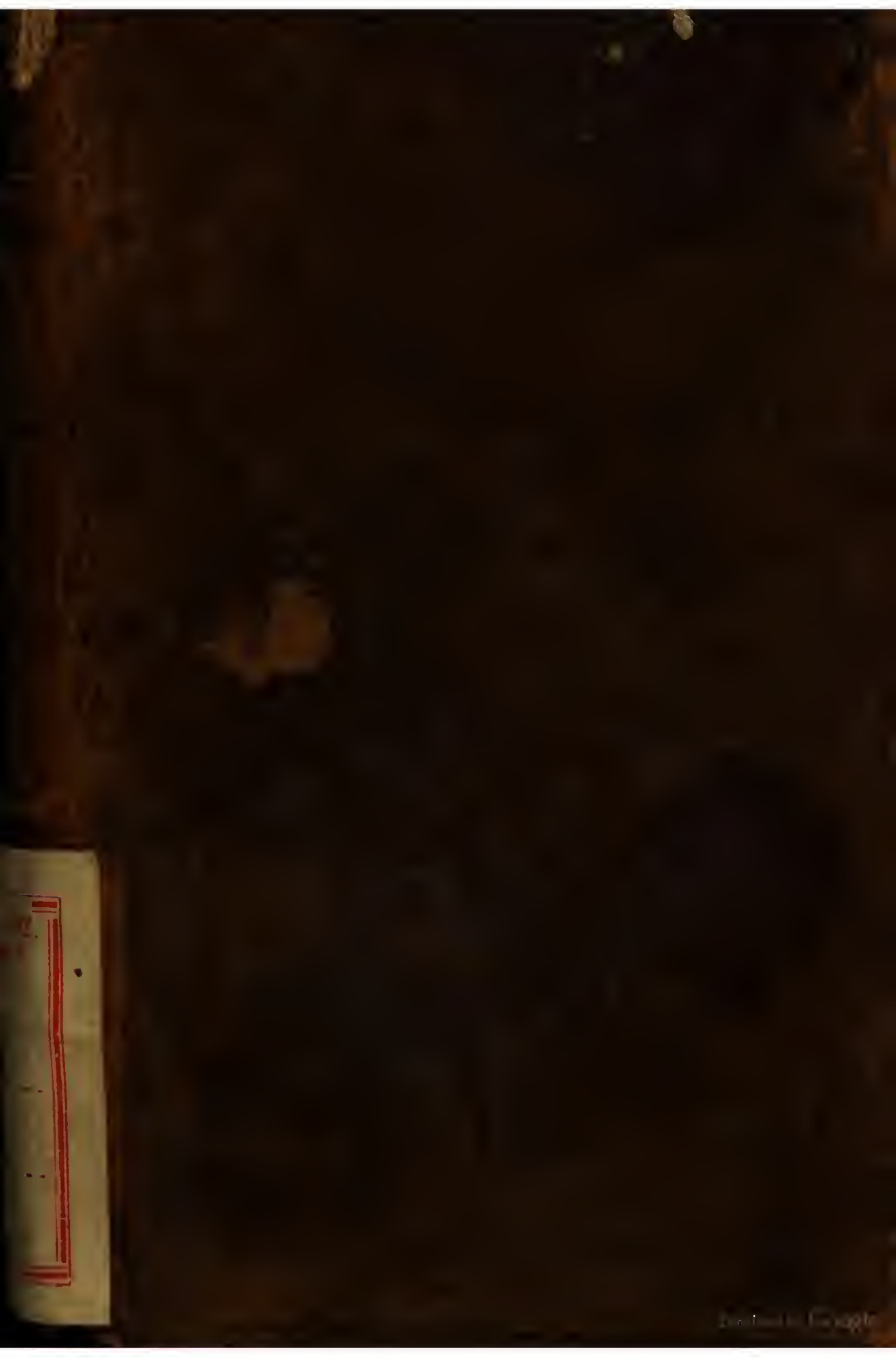

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LI
A
2
NAPOLI

LI
A
2

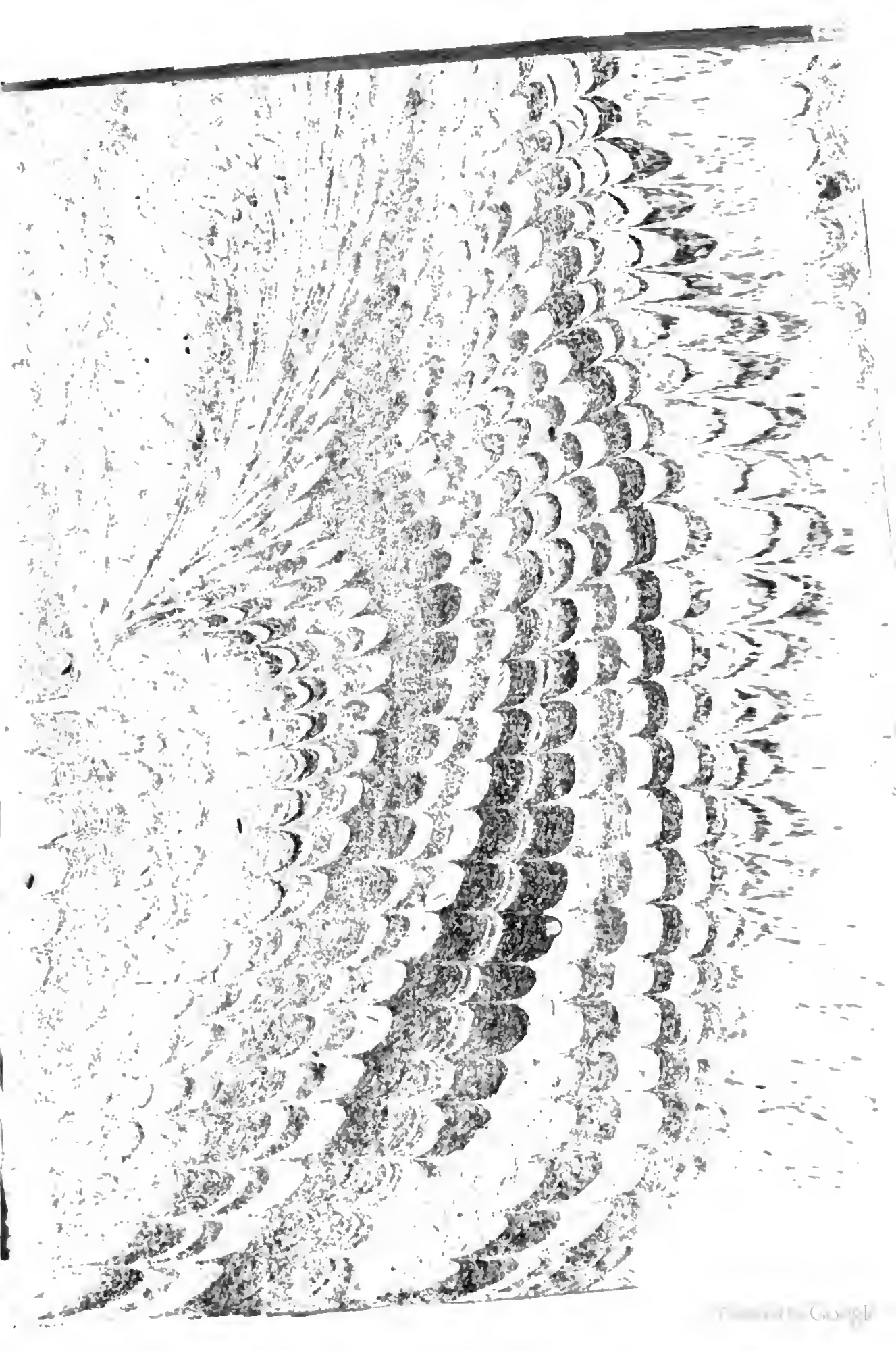

LI
A
2

LI
A
2

I. I

A

2

HISTOIRE

DE CÉSAR

GERMANICUS,

PAR MONSIEUR L. D. B.

Louis de Beaufort

A LETDE,

Chez JEAN & HERM. VERBEEK.

M. DCC. XLI.

A SON

ALTESSE SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE PRINCE

FREDERIC CHARLES LOUIS GUILLAUME,

LANDGRAVE DE HESSE-HOMBURG, &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

Le ſtile ordinaire des Epîtres Dédicatoires eſt ſi peu du goût de Votre ALTESSE SERENISSIME, *que je ſuis perſuadé que les Eloges que je pourrois Lui prodiguer ici, ne contribueroient qu'à Lui faire rebuter le Livre que j'ai l'honneur de Lui offrir; ayant eu l'honneur d'être aſſez long-tems auprès de ſa perſonne, pour connoître l'éloignement qu'Elle a pour la flatterie, le goût qu'Elle a pour le vrai, & enfin que ſon amour propre ſe ſent ſi peu offenſé d'entendre la vérité, qu'entre tous ceux qui l'approchent Elle préfere ceux qui lui donnent des avis ſinceres, & déteſte les flatteurs. Perſiſtez dans de ſi beaux ſentimens, mon* PRINCE: *c'eſt le vrai moyen de mériter de vrais éloges, & de n'être point la dupe de ceux qu'on voit prodiguer tous les jours.*

Il

Il me ſeroit cependant facile, ſans ſortir des bornes de la vérité, de rélever des qualités qu'on reſpecte toûjours plus dans un Prince que dans un ſimple particulier. Je pourrois louer cette bonté de cœur, cet air ouvert & affable, par lequel VOUS *tachez à rapprocher de* VOUS *vos inférieurs, autant que Votre Naiſſance* VOUS *réleve au deſſus d'eux: mais je ſens déja que ce ſtile eſt peu de votre goût, & je me contenterai de faire mille vœux pour que Votre A. S. marchant ſur les traces de tant de Héros dont l'illuſtre* MAISON DE HESSE *ſe glorifie, Elle mérite un jour les plus grands & les plus juſtes éloges.*

Je ne crois pas pouvoir faire de meilleur ſouhait pour Votre ALTESSE SERENISSIME, *que celui de La voir reſſembler en tout à celui dont j'ai taché de Lui tracer ici l'Hiſtoire. Ce Prince réuniſſoit en ſa perſonne toutes les qualités qui forment le grand Homme, mais le grand Hom-*

me vertueux & aimable ; caractères qui ſe trouvent rarement réunis. Après avoir été chargé de l'éducation de Votre ALTESSE SERENISSIME, *je ne crois pas pouvoir Lui propoſer de plus beau modèle à ſuivre dans la carriere où Elle entre, que celui d'un jeune Héros, qui, à la Valeur & à une Capacité égale dans le métier de la Guerre, & dans les affaires du Gouvernement, joignoit toutes les Vertus qui forment l'honnête Homme. Je me flatte que Votre* ALTESSE SERENISSIME *fera moins d'attention aux fautes qui régnent dans cette Hiſtoire, qu'au zèle, au reſpect, & au dévouement inviolables avec leſquels j'ai l'honneur d'être,*

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

L. DE BEAUFORT.

PRE-

PREFACE.

APRES avoir cherché dans les Siécles paſſés, le Caractère qui méritât le plus d'être propoſé en exemple à un Jeune Prince, je n'en ai point trouvé de plus beau, de plus aimable, de plus parfait, que celui de *Germanicus*. Il eſt vrai que la courte durée de ſa vie, & le peu que nous ſçavons de ſes premières années, font que cette Hiſtoire eſt de très-peu d'étendue: mais quoique le fil de ſes jours ait été tranché trop tôt pour le bonheur des Romains, quoique l'eſprit ſoupçonneux de Tibere l'ait traverſé dans la plupart de ſes entrepriſes; il n'a pas laiſſé de ſignaler ſa Valeur, & ſa Capacité dans

le métier de la Guerre, & de ſe faire adorer par ſa bonté dans ce vaſte Empire, où les vœux de tout le monde ne tendoient qu'à l'avoir pour Maître.

POUR donner une plus juſte étendue à cette Hiſtoire, je l'ai fait préceder de tout ce qu'on peut ſçavoir de l'Ayeul & du Pere de *Germanicus*. Ce dernier eût ſur-tout mérité que la mémoire de ſes grandes actions eût été tranſmiſe à la poſterité la plus reculée; mais en ramaſſant tout ce qui s'en trouve répandu dans différens Auteurs, je n'ai pû encore en dire que très-peu de choſe. Quel dommage que l'injure des tems nous ait envié l'Hiſtoire que Pline l'Ancien en avoit écrite *! Cet infatigable Ecrivain avoit cru voir en ſonge *Druſus*, qui le prioit lui-même d'é-

* Plin. Lib. 3. Epiſt. 5.

d'écrire ſon Hiſtoire; mais il ne nous reſte rien des vingt Livres qui la contenoient.

Ce que nous en pouvons ſçavoir, ſuffit pour nous convaincre, que *Druſus* a été un des plus grands Guerriers, & en même tems un des plus honnêtes Hommes que les Siécles les plus heureux ayent produit. Mais rien n'eſt plus ſurprenant que cette parfaite conformité des Caractères du Pere & du Fils, & peut-être la nature n'a-t-elle jamais produit rien de plus reſſemblant. En effet, ils joignoient l'un & l'autre à tous les avantages du corps, une Valeur extraordinaire: l'un & l'autre ils entendoient parfaitement la Guerre: l'un & l'autre ils avoient une parfaite connoiſſance du Gouvernement: l'un & l'autre ils avoient une Eloquence vive & mâle, que, ſelon la coûtume de ces tems-là, ils de-

ployerent ſouvent dans le barreau à Rome. Ils avoient l'un & l'autre cultivé leur eſprit avec ſoin. On remarque dans l'un & dans l'autre une égale Modeſtie, un Art de gagner les cœurs, une Familiarité avec leurs Amis, qui les faiſoit adorer de ceux qui les approchoient, & une Affabilité qui les rendit les délices du Peuple Romain. Mais ce qui les rend encore plus admirables, eſt que, vivant dans le Siécle le plus corrompu de Rome, au milieu d'une Cour très-debordée, & où l'on étoit familiariſé avec les plus grands crimes, ils ne mêlerent jamais rien d'illicite à leurs plaiſirs, & ſe continrent, de même que leurs Epouſes, dans les bornes de la Vertu la plus ſcrupuleuſe.

PLUS on conſidere des Caractères ſi parfaits, plus on a lieu d'être ſurpris qu'on n'ait pas encore tra-

travaillé à les faire connoître: mais, comme je l'ai déja dit, on trouve ſi peu de choſe ſur *Druſus*, qu'on n'en peut faire qu'un abregé, encore fort imparfait. Pour *Germanicus*, il n'a pas vécu dans ces heureux Siécles de Rome qui s'attirent toute notre attention, par les grands Exémples qu'ils nous fourniſſent. Le Régne de Tibere eſt rempli de tant de morts funeſtes, de trahiſons & de crimes, qu'on n'aime point y arrêter la vûë. Rien n'étoit plus dangereux auprès de ce Prince diſſimulé & cruel, que des talens ſupérieurs, & qu'un génie élevé, & capable d'entreprendre quelque choſe de grand. Tout lui faiſoit ombrage, & il regardoit comme ſes plus redoutables ennemis, tous ceux que leur naiſſance & leurs belles qualités diſtinguoient. La vertu étoit obligée de ſe cacher, & cel-

celle de *Germanicus*, ſur qui tout le monde avoit les yeux, comme ſur l'Héritier préſomptif de l'Empire, étoit trop expoſée pour ne pas déplaire à cet Eſprit jaloux & ſoupçonneux. Une Hiſtoire dont les principaux évenemens ne ſont que les artifices qu'un Vieillard ruſé & méchant met en œuvre, pour ſe défaire de tous ceux qui lui font ombrage, ou qui lui ſont odieux, n'eſt pas ſuſceptible de ces agrémens, qui contribuent le plus à reveiller l'attention des Lecteurs. Cette conſideration ne m'a pas empêché d'ajouter à cette Hiſtoire, la mort tragique d'*Agripine*, & la funeſte fin qu'a fait toute la famille de *Germanicus*.

Il eſt vrai que l'Hiſtoire de quelque grande Revolution attache davantage. On aime le récit de ces grands Evenemens, qui bouleverſent les émpires & changent

gent la face de l'Univers. On admire un *Alexandre*, un *Céſar*, & tous ces Conquérans, qui ne ſe ſont rendus fameux que par l'horrible deſtruction qu'ils ont fait de leurs ſemblables. Au contraire, l'Hiſtoire d'un véritablement bon Roi, dont tous les ſoins auront tendu à maintenir ſon Royaume en paix, & à y faire fleurir les Arts & les Sciences, n'intéreſſe que peu, ou plutôt elle ennuye parce qu'elle eſt trop uniforme.

QUI eſt-ce qui ne connoît pas mieux *Charles-Quint* Empereur, que *Charles V.* Roi de France? Cependant combien la gloire du dernier n'eſt-elle pas plus ſolide, puiſqu'il mérita d'être ſurnommé *le Sage.* L'Empereur *Charles-Quint* paſſa toute ſa vie dans l'agitation, & dans de pénibles travaux, non pour rendre ſes ſujets heureux, ou pour faire fleurir un

des

des plus vaſtes Empires qui ſe ſoit formé depuis la deſtruction de celui des Romains; mais toûjours occupé de projets, qui, en faiſant un nombre infini de malheureux, ne pouvoient le rendre heureux lui-même; il ne penſoit qu'à envahir les Etats de ſes voiſins. *Charles le Sage*, au contraire, attentif à l'intérieur de ſon Royaume, dont, à ſon avenement au Trône, une partie étoit à la merci de l'ennemi, & l'autre déſolée par la guerre & la famine, trouva moyen, en vingt ans de régne, de recouvrer preſque tout ce que les ennemis avoient enlevé à ſes Prédeceſſeurs, & de procurer l'abondance & le repos à ſes ſujets. Si le Régne de *Louis douze*, Roi de France, n'avoit été agité par de cruelles guerres, peut-être que nous ſçaurions à peine qu'il eût ré-

régné ; & nous donnons bien plus notre attention aux funeſtes revers que les François eſſuyerent en Italie, qu'à ce beau titre de *Pere du Peuple*, le ſeul cependant que les Rois devroient ambitionner. L'Empereur *Trajan* preféroit à tous les titres faſtueux que ſes victoires & ſes conquêtes lui permettoient de prendre, celui *de très-bon Prince*, qui lui avoit été donné par le Sénat & par le Peuple Romain, & qu'on voit ſouvent paroître ſur ſes Médailles.

GERMANICUS eût auſſi mérité ces beaux titres, s'il fût parvenu à l'Empire ; du moins la ſage moderation qu'il marqua dans toutes les occaſions le fait préſumer. Toutes les vertus réunies en ſa perſonne, en formoient un Prince accompli, & il mérite ſans doute qu'un Pinceau plus ha-

habile que le mien travaille à un ſi beau tableau. J'avoue auſſi que j'ai écrit cette Vie avec trop de précipitation, & que le ſtile en eſt trop negligé. Le ſtile ampoulé & de Panégiriſte, que je vois prendre à quelques Hiſtoriens modernes, m'a paru peu convenable à la vérité de l'Hiſtoire; peut-être qu'en voulant éviter cet écueil, j'ai donné dans un autre, & que mon ſtile n'eſt pas aſſez rélevé, aſſez noble pour l'Hiſtoire. Il en faut laiſſer le jugement aux Lecteurs, & j'entreprendrois ici inutilement mon apologie. Mon but n'a été que de propoſer un beau modèle à un jeune Prince qui commence à ſe produire dans le monde.

HIS-

HISTOIRE
DE CÉSAR
GERMANICUS.

LIVRE I.

L'Empire Romain, parvenu à ſon plus haut degré de puiſſance & de grandeur, s'étoit vû déchiré par des guerres civiles très-ſanglantes, & qui avoient coûté la vie à une infinité de Romains. Ceux qui avoient échapé à tant de calamités, après avoir longtems diſputé, les armes à la main, qui reſteroit leur Maître, s'étoient enfin ſoûmis à Auguſte, plutôt par le

dégoût qu'ils ſentoient de ſe rembarquer dans de nouveaux troubles, que par une preférence qu'ils lui accordaſſent ſur ſes Compétiteurs. La manière cruelle dont il avoit uſé de la victoire en différentes occaſions, faiſoit craindre une domination tyrannique; mais dès qu'il ſe vit ſans Concurrens, il changea de conduite, & devint un très-bon Prince. Rome, incapable de ſe conſerver libre, n'eût jamais pû ſouhaiter un meilleur Maître.

CE ſage Politique ſentit, que les Romains étoient diſpoſés à porter le joug, pourvû qu'on ſçût ſauver les apparences. Il menagea les Eſprits avec tant d'adreſſe, que, juſqu'à la fin de ſes jours, il les gouverna avec une pleine & entiere autorité. Tous les dehors de la République ſubſiſtoient encore. Le Peuple éliſoit ſes Magiſtrats. Auguſte lui-même ne s'arrogeoit aucun Titre extraordinaire, & ſans tous les dehors faſtueux de la Royauté, il ſçut en exercer tout le pouvoir.

IL ſeroit ſuperflu de s'étendre ici à décrire, quel étoit l'état de l'Empire Ro-

Romain ſous Auguſte. On ſçait que preſque toutes les Terres connues de l'Europe en dépendoient. Le Rhin & le Danube lui ſervoient de barrieres dans cette partie du monde, & les Peuples qui habitoient au-delà de ces fleuves, n'étoient gueres connus que de nom. Dans l'Aſie, les Romains avoient terminé leurs conquêtes à l'Euphrate & à l'Arménie. Quoique ce Royaume fût en quelque ſorte dans leur dépendance, il donna occaſion à de fréquentes brouilleries entr'eux & les Parthes, la ſeule Nation qui fût encore en état de réſiſter aux Romains, & qui ait remporté des avantages conſiderables ſur eux dans le tems de leur plus grande proſperité. Ce que les Romains poſſedoient en Afrique, n'étoit borné que par des ſables arides, au-delà deſquels on ne croyoit pas que la Terre fût habitée. Pour garder cette vaſte étendue de Païs, Auguſte entretenoit des forces médiocres, mais il avoit grand ſoin que ſes troupes fûſſent payées régulierement, & qu'on leur fît obſerver une exacte diſcipline.

TEL étoit l'état de l'Empire Romain, lorſque *Germanicus Druſus* vint au monde. Mais il faut remonter juſqu'à ſon origine & à celle de ſa famille.

LA Famille *Claudia*, Patricienne, étoit une des plus illuſtres de Rome, & a fourni à la République pluſieurs grands Hommes. Elle étoit originaire de Régille, ville des Sabins. *Atta Clauſus*, tige de cette illuſtre famille, un des plus puiſſans Seigneurs de ſon Païs, s'étant oppoſé avec vigueur au deſſein qu'avoient les Sabins de declarer la guerre aux Romains (1), ſe mit mal parlà dans l'eſprit de ſes Concitoyens. Les perſecutions qu'ils lui ſuſciterent, l'obligerent de quitter ſon Païs pour venir chercher un azile à Rome: ce fut l'an 250. de Rome, la 6. année après que Tarquin en avoit été chaſſé.

ATTA *Clauſus* étoit accompagné de cinq-mille familles de ſes Cliens, ſelon

(1) Sueton *in Tib.* C. 1. T. Livius *L.* 2. C. 16. Dion. Hal. *L.* 5. *p.* 308. Plut. *in Popl. p.* 108. *A.*

ſelon Plutarque. Denis d'Halicarnaſſe dit, qu'il y avoit cinq-mille hommes en état de porter les armes, qui le ſuivirent à Rome. Les Romains le reçurent avec toute la diſtinction poſſible. Il fut d'abord mis au nombre des Patriciens, qui alors avoient ſeuls accès aux dignités. On lui donna des Terres, qu'il diſtribua à ceux qui l'avoient ſuivi, & on en forma la Tribu *Claudienne*. On lui aſſigna un quartier de la Ville pour y bâtir, & un endroit au deſſous du Capitole, pour ſervir de ſépulcre à ſa famille : marque de diſtinction à Rome, où il n'étoit pas permis d'enterrer les morts dans l'enceinte de la Ville. *Atta Clauſus* changea ce nom en celui d'*Appius Claudius*, & fut la tige d'une famille qui dura autant que la République, & qui ne finit qu'après avoir donné pluſieurs Empereurs à Rome. Les dignités étoient comme héréditaires dans cette maiſon ; & on compte que, juſqu'à l'élevation de Tibere à l'Empire, elle avoit été honorée de ving-huit Conſulats, cinq Dictatures, ſept Cenſures, ſept grands Triom-

phes, & deux petits (1) Triomphes. Enfin c'eſt peut-être de toutes les familles illuſtres de Rome, celle qui s'eſt ſoutenue avec le plus d'éclat dans tous les tems de la République.

(2) LE caractère propre de ceux de cette famille fut toûjours, un entêtement exceſſif ſur les prérogatives de leur naiſſance, un orgueil & une hauteur inſupportables, & un mépris trop marqué pour tout ce qui étoit Plébéïen. Ils ſe ſont ſurtout ſignalés par le zèle & la fermeté avec leſquels ils ont maintenu les droits des Patriciens contre les prétentions des Plébéïens. Ils ne ſe faiſoient point une peine de s'expoſer à toute la haine du Peuple, en bravant ſa colere, & en s'oppoſant avec courage aux entrepriſes des Tribuns ſéditieux. C'étoit une coûtume à Rome, qui ne dérogeoit en rien à la dignité d'un homme,

(1) Le petit Triomphe étoit celui qu'on nommoit *Ovatio.*

(2) Sueton. *in Tib.* C. 2. Tacit. *Ann.* L. 1. C. 4.

me, lorſqu'il ſe voyoit accuſé devant le Peuple, de prendre un habit de deuil, de laiſſer croître ſes cheveux & ſa barbe, & de prendre la poſture de ſuppliant. Jamais perſonne de cette famille ne s'abaiſſa juſques-là. Ils affectoient au contraire dans ces circonſtances une fierté exceſſive, & irritoient le Peuple par le mépris qu'ils lui témoignoient dans toutes les occaſions. Il y en eut même qui pouſſerent l'animoſité juſqu'à frapper des Tribuns du Peuple ; crime capital à Rome. S'il y en eut qui rendirent de grands ſervices à la République, il y en eut qui lui cauſerent des pertes conſiderables, &, à tout prendre, leurs vertus ne compenſerent pas leurs vices.

(1) DRUSUS étoit iſſû de la famille *Claudienne* du côté de Pere & de Mere. Son Pere *Tibere Claude Neron* deſcendoit en droite ligne d'un des Fils d'*Appius Claudius*, ſurnommé *l'Aveugle*, fameux par ſa Cenſure, pendant laquelle il avoit fait conſtruire ce fameux chemin de Rome

(1) Suet. *ibid.*

me à Capoue, qui fut depuis continué juſqu'à Brindes, & qui eſt connu ſous le nom de Voye Appienne. Du côté de ſa Mere *Livie*, (1) *Druſus* en deſcendoit auſſi par le ſecond Fils d'*Appius Claudius*, qui ſe nommoit *P. Claudius Pulcher*, comme on le peut voir par la Table Généalogique de la famille des *Claudes*, que j'ai ajoutée à cette Hiſtoire. *Livie* étoit Fille de *M. Livius Druſus Claudianus*, qui, étant né dans la famille des *Claudes*, avoit été adopté dans celle des *Liviens*, famille Plébéïenne, mais conſiderable, & qui ſe glorifioit de huit Conſulats, d'une Dictature, de deux Cenſures, & de trois Triomphes. Le Pere de *Livie* ſe tua lui-même après la perte de la bataille de Philippes, ne voulant pas ſurvivre à la défaite de *Caſſius* & de *Brutus*, & à la ruine de leur parti.

TIBERE *Claude Neron*, Pere de *Druſus*, commença à ſe diſtinguer en ſe portant accuſateur de *Gabinius*, qui avoit gouverné la Syrie en qualité

(1) Suet. *ibid.* Vell. Paterc. *L.* 2. C. 71.

D G I Q U E

C N N E.

Rome 258.

pp. F. Conſul 292.

le quo nihil.

P. F. App. N. Dictat. 391. *Conſ.* 404.

rtator, Magiſter Equit. 416.

C. F. App. N. Caudex, Conſ. 489. *Cenſor* 495.

NAPOLI

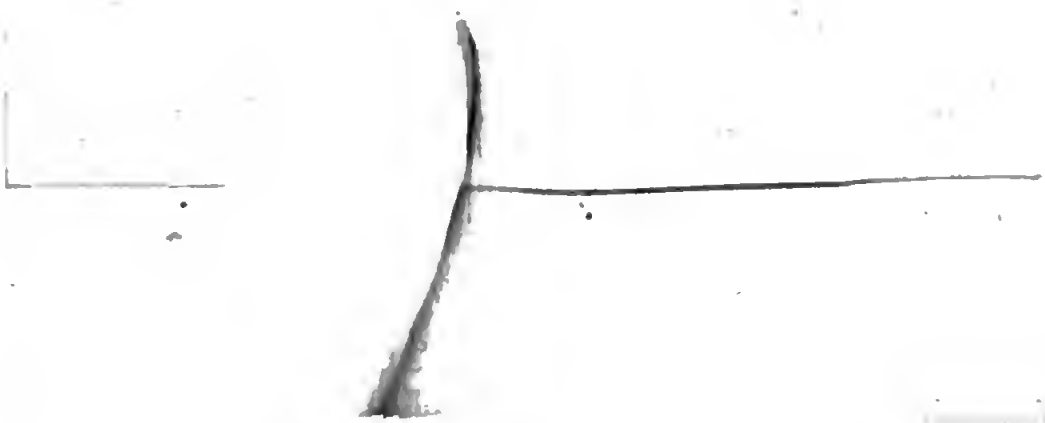

lité de Proconſul, & avoit pillé cette Province d'une manière criante (1). Rien ne faiſoit plus d'honneur à Rome dans ce tems-là, que de prendre ainſi la cauſe des opprimés, & c'étoit par ce moyen ſur-tout que la jeune Nobleſſe cherchoit à ſe diſtinguer. Il faloit beaucoup de hardieſſe & de courage ; car quoique ce fût un moyen ſûr de gagner la bienveillance du Peuple, on ſe faiſoit de puiſſans & de cruels ennemis de tous les parens & amis de l'accuſé.

(2) LENTULUS avoit déja accuſé *Gabinius* du crime de lèze-Majeſté. Celui-ci s'étoit tiré d'intrigue, en répandant les tréſors qu'il avoit pillés dans ſon Gouvernement de Syrie. Dès qu'il eût été abſous, *Tibere*, *Memmius*, & les deux *Antoines* l'attaquerent ſur ſes concuſſions, & ſe porterent ſes accuſateurs. Il n'y en avoit jamais qu'un qui fût reçu à in-

(1) *Dial. de Orat. C.* 34. Quinct. *de Art. Orat. L.* 12. *C.* 6. Suet. *in Julio. C.* 4.

(2) Cic. *ad Quint. L.* 3. *Ep.* 1. *N.* 5. & *Ep.* 2.

à intenter accuſation, & quand il s'en préſentoit pluſieurs, une eſpece de procès s'élevoit ent les Concurrens, à qui auroit la preférence. On appelloit ce Plaidoyé, *Divination*; (1) & il nous en reſte encore un de cette nature entre les Ouvrages de *Ciceron*, où ce grand Orateur diſputa avec un *Cæcilius*, qui des deux ſeroit reçu accuſateur contre *Verres*.

(2) CICERON ſouhaitoit fort que *Tibere Neron* l'emportât ſur ſes Concurrens. (3) Cependant *Memmius* lui fut preféré. Il paroît que *Tibere* avoit eu envie de s'allier à *Ciceron*, & avoit recherché ſa Fille *Tullie* en mariage. *Ciceron*, qui aimoit & conſideroit *Tibere* (4), croyoit ce parti avantageux à ſa Fille, & comme il étoit alors dans ſon Gouvernement de Cilicie, il avoit envoyé un exprès à Rome, pour en faire la propoſition à ſa Femme & à ſa

(1) *Divinatio in Q. Cæcilium.*
(2) Cic. *ad Att. L. 6. Ep. 6.*
(3) Val. Max. *L.* 8. *C.* 1. *N.* 3. Cic. *ibid.*
(4) *V. L.* 13. *Ep.* 63. *ad Famil.*

à ſa Fille. Mais celui qu'il avoit chargé de cette commiſſion arriva trop tard, & trouva les fiançailles faites entre *Tullie* & *Dolabella*, jeune Patricien de la famille *Cornélienne*, qui avoit trouvé moyen de lui plaire par ſon eſprit & ſes manières inſinuantes.

LA guerre civile étant ſurvenue peu de tems après, *Tibere* embraſſa le parti de *Céſar*, & le ſervit dans la guerre contre *Pompée*. (1) Il fut Queſteur dans la guerre d'Alexandrie, & contribua beaucoup aux victoires de *Céſar*, ſelon Suetone. Dion Caſſius nous apprend, qu'il commandoit la Flote de *Céſar*, & qu'il battit celle des ennemis dans le Nil. Cette victoire facilita les convois à *Céſar*, qui commençoit à manquer de vivres, & ouvrit les chemins aux ſecours qu'il attendoit. *Céſar*, après la guerre d'Afrique, pour reconnoître les ſervices qu'il lui avoit rendus dans cette occaſion, lui donna une place dans le College des Pon-

(1) Suet. *in Tib. C.* 4. Dio Caſſ. *Lib.* 42. *p.* 230. *B.*

Pontifes, qui venoit d'y vaquer par la mort de *Metellus Scipion*, qui s'étoit tué lui-même après ſa défaite en Afrique.

(1) CÉSAR donna encore à *Neron* la commiſſion de conduire des Colonies, qu'il envoyoit dans les Gaules, à Arles & à Narbonne : emploi très-honorable, & qui ſouvent ſe donnoit à des Conſulaires. Les Médailles nous ont conſervé la mémoire de cet évenement. On en trouve une parmi celles (2) de Goltzius, où eſt d'un côté la Tête de Jupiter couronnée de laurier, & ces Lettres EX S. C. c'eſt-à-dire, *Par ordre du Sénat*; & au revers, un Aigle entre deux Enſeignes des Légions, marque ordinaire des Colonies de Vétérans, avec cette Inſcription : TI. CLAUDIUS, TI. F. NERO.

(3) CÉSAR ayant été aſſaſſiné, la

(1) Suet. *Ibid.*

(2) Goltz. *in Faſt. ad An.* 740. Vaill. *in Gente Claud. N.* 4. *Pighius* & *Streinnius* donnent à *Neron* un *Appius* pour Pere; mais comme je ne vois pas ſur quels monumens ils s'appuyent pour le faire, j'ai cru pouvoir rapporter cette Médaille à un évenement dont *Suetone* eſt le garant.

(3) Suet. *Ibid.*

la crainte des troubles qu'une révolution ſi ſubite pouvoit exciter dans l'Etat, fit opiner le Sénat à accorder une ſimple amniſtie à ſes aſſaſſins : car quoique les Sénateurs pour la plupart fûſſent ravis de ce qui venoit d'arriver, perſonne n'oſoit encore montrer ſes ſentimens à découvert, ne ſçachant quel tour prendroient les affaires. *Tibere Neron*, quoiqu'il eût été attaché à *Céſar* pendant ſa vie, fut le premier & le plus ardent à inſiſter, qu'on décernât des recompenſes à ceux qui venoient de délivrer la Patrie d'un Tyran. Il eſt difficile de démêler le motif qui le fit agir ainſi, mais il eſt ſûr qu'il ne ſoutint pas une démarche ſi hardie, & qu'il ne ſuivit pas le parti de *Caſſius* & de *Brutus*. Il s'attacha apparemment aux Triumvirs, & principalement à *Marc Antoine*; & ce fut par ſa faveur qu'il parvint à la Préture l'an de Rome 712. la même année que *Lucius Antoine*, Frere du Triumvir, fut Conſul. Dans les brouilleries qui ſurvinrent entre *Octavien* & ce Conſul, *Tibere* prit hautement le parti du dernier, & de *Fulvie*, Femme

me de *Marc Antoine*, dont l'ambition fut la principale cauſe de cette guerre.

(1) OCTAVIEN ayant entierement abattu ce parti par la priſe de Perouſe, permit à *L. Antoine*, à *Fulvie*, & à tous ceux qui ſuivoient leur fortune, de ſe retirer auprès de *M. Antoine*. Mais quoique tout le monde eût mis bas les armes, *Tibere* ne put encore ſe réſoudre à les quitter. L'année de ſa Préture étoit expirée; cependant il en gardoit les marques, & ſe faiſoit accompagner de Licteurs. Il ſe retira d'abord à Prénefte; mais voyant que la Place n'étoit pas en état de ſoutenir un long ſiége, il la quitta, & ſe rendit à Naples. Son deſſein étoit d'y recommencer la guerre, en ſoulevant ceux qui étoient mécontens d'avoir été dépoſſedés de leurs Terres, & en attroupant des Eſclaves, ſous l'eſpérance de leur donner la liberté. *Octavien* le talonna de ſi près, qu'il rendit ſes entrepriſes inutiles, & que *Ti-*

(1) Suet. *ibid.* Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 75. Dio. Caſſ. *Lib.* 48. *p.* 417.

Tibere eut bien de la peine à ſe ſauver avec *Livie Druſille* ſa Femme, & ſon Fils *Tibere*, depuis Empereur, qui alors n'avoit pas encore deux ans, & qui, par ſes cris, les mit pluſieurs fois en danger d'être découverts, comme ils fuyoient pour gagner un vaiſſeau qui les attendoit ſur la côte.

IL ſe retira en Sicile auprès de *Sextus Pompée*, qui, ayant raſſemblé les débris de la défaite de *Caſſius* & de *Brutus*, s'étoit rendu maître de cette Iſle, où il ſe ſoutenoit contre *Octavien* & *Marc Antoine*. *Tibere* n'y fut pas reçu d'une manière conforme à ſon attente & au rang qu'il tenoit dans la République. *Sextus* remit à diverſes fois à lui donner audience, & lui défendit de ſe faire accompagner de ſes Lictеurs. *Sextus* avoit ſes raiſons d'en uſer ainſi. Il ne pouvoit que ſe défier de *Tibere*, qui dans les guerres civiles avoit ſuivi le parti de *Céſar* contre *Pompée* ſon Pere, & qui enſuite avoit embraſſé le parti des Triumvirs, ennemis mortels de *Sextus*; outre que, connoiſſant l'eſprit inquiet & remuant de *Tibere*, il devoit craindre qu'il n'aſpirât

pirât à partager le commandement avec lui, ou peut-être à l'en dépouiller entierement. *Tibere*, mécontent d'un accueil ſi froid, & de ſe voir ſi peu conſideré, prit la réſolution d'aller trouver *Marc Antoine*, & paſſa en Achaïe. Il courut encore divers périls dans ce voyage, & conduiſit *Livie* ſa Femme avec ſon Fils à Lacedémone, & les remit à la garde des Magiſtrats de cette Ville, qui s'étoit miſe, il y avoit longtems, ſous la protection de la famille *Claudienne*. Peu de tems après, *Marc Antoine* ayant fait ſon accommodement avec *Octavien*, *Tibere Neron* y fut compris, & revint à Rome avec ſa Femme & ſon Fils. (1) Si l'on en croit Vellejus Paterculus, *Tibere* ne quitta point *Pompée*, & ce fut par ſon entremiſe qu'il fut raccommodé avec *Octavien*. Mais j'ai mieux aimé ſuivre Suetone, qui ajoute différentes circonſtances à ſa narration, qui la rendent plus vraiſemblable, outre qu'elle eſt conforme à celle de Dion,

(1) Vell. Pat. *Lib.* 2. C. 77.

Dion, qui dit auſſi que *Tibere* ſe retira auprès de *Marc Antoine.*

(1) TIBERE, peu de tems après ſon retour à Rome, trouva une occaſion de ſignaler ſa complaiſance. *Octavien* avoit conçu une ſi forte paſſion pour *Livie Druſille* ſa Femme, qu'il ſollicita *Tibere* de la lui ceder. Soit que celui-ci ſe ſouciât peu de ſa Femme, ſoit que ſes adverſités lui eûſſent appris à plier ſous la bonne fortune d'*Octavien*, il ne voulut pas le refuſer. Elle étoit groſſe alors; & comme le cas étoit extraordinaire, & que les Loix Romaines ne permettoient à une Veuve de ſe remarier que dix mois après la mort de ſon Mari, *Octavien* craignit de choquer les Romains; & quelque empreſſement qu'il eût, il n'oſa paſſer outre & l'épouſer, ſans avoir conſulté le College des Pontifes ſur le cas, s'*il eſt permis d'épouſer une Femme groſſe*? Les Pontifes ſçurent parfaitement accommoder leur réponſe à ſon intention, & dirent, que la Loi, qui

(1) Suet. *ibid. & in Aug.* C. 62. Dio Caſſ. *L.* 48. *p.* 438. Tacit. *Ann. L.* 1. *C.* 10.

qui défendoit aux Veuves de ſe remarier avant les dix mois de veuvage, n'ayant été faite que pour prévenir les embaras où l'on pourroit ſe trouver quelquefois pour diſcerner le véritable Pere d'un enfant, elle ne pouvoit regarder *Livie*, qui, étant déja groſſe de ſix mois, ne laiſſoit nul doute ſur le véritable Pere de l'enfant dont elle étoit enceinte; & que par conſequent rien ne l'empêchoit de l'épouſer. *Tibere* lui-même ſervit de Pere à *Livie* dans cette occaſion, & la maria à *Octavien*.

An de ROME 716 av. J. C. 38.

UN mariage contracté d'une manière ſi bizarre, ne pouvoit manquer de donner priſe à la médiſance. Quoiqu'*Octavien* eût renvoyé à *Tibere* le Fils dont *Livie* accoucha trois mois après chez lui, il ne laiſſa pas de paſſer pour le véritable Pere, (1) & on vit courir peu après un vers Grec, qui diſoit, qu'*aux gens heureux il vient des enfans même en trois mois*. C'eſt ce Fils dont *Livie* accoucha alors, qui mérita depuis par ſes grandes actions le ſurnom

(1) Dio *ibid.* Suet. *in Claud.* C. 1.

nom de *Germanicus*. Il fut d'abord nommé *Decimus*; mais depuis on le nomma *Nero Claudius Druſus*, pour qu'il conſervât le ſurnom de *Druſus*, qui diſtinguoit une branche de la famille *Livienne*, dans laquelle ſon ayeul maternel avoit été adopté. Le Pere ne ſurvécut que fort peu à la naiſſance de ce ſecond Fils, & le laiſſa, avec ſon aîné *Tibere*, ſous la tutelle d'*Octavien*, qui les fit élever avec beaucoup de ſoin. An de ROME 716. av. J. C. 38.

LA même éducation produiſit des effets fort différens. *Druſus* fut toûjours exempt des vices de ſon Frere, & ſe rendit recommandable par mille belles qualités. *Auguſte* leur témoigna toûjours une affection de Pere, (1) & obtint du Sénat diſpenſe d'âge pour eux, afin qu'ils fûſſent admis aux Charges cinq ans avant l'âge préſcrit par les Loix. (2) L'an 737 de Rome, *Auguſte* voulut que *Tibere*, qui étoit Préteur cette année, & ſon Frere *Dru-* An de ROME 737. av. J. C. 17.

(1) Dio Caſſ. *L.* 54. *p.* 604. *A.* Tac. *Ann. Lib.* 3. *C.* 29.

(2) Dio Caſſ. *ibid. p.* 611.

An de ROME 737. av. J.C. 17.

Druſus, qui avoit alors vingt-un ans, préſidaſſent à un combat de Gladiateurs, qu'il donnoit en ſpectacle au Peuple Romain. Ayant emmené la même année *Tibere* avec lui dans les Gaules, il voulut que ſon Frere *Druſus* achevât pour lui à Rome l'année de ſa Préture.

An de ROME 738. av. J.C. 16.

(1) L'ANNÉE ſuivante *Druſus*, qui alors étoit revêtu de la Queſture, & étoit dans ſa vingt-troiſième année, fut envoyé dans la Rhétie par *Auguſte*. Les peuples, auxquels il fut chargé de faire la guerre, occupoient les Païs qui s'étendent depuis les Gaules juſqu'à l'Evêché de Trente, & depuis les Alpes juſqu'au Danube. Ils incommodoient extrêmement par leurs courſes les Gaules & l'Italie, qu'ils avoient ſouvent pillées, & d'où ils avoient emporté un butin conſiderable. Outre cela, ces peuples maltraitoient les Romains qui paſſoient par leurs Terres, & ils avoient commis divers actes d'hoſtilité à leur égard. Ces raiſons dé-

(1) Vellej. Pat. *L.* 2. *C.* 95. *Dio, ibid. p.* 613. Suet, *in Claud. C.* 1.

déterminerent *Auguſte* à leur declarer la guerre, & il chargea *Druſus* de cette expedition. Ce Général entra dans leur Païs, qu'il ravagea; & comme ils eurent la hardieſſe de venir à ſa rencontre, il les attaqua, les mit en fuite, & remporta des avantages conſiderables ſur eux. *Auguſte*, pour le recompenſer de ſes beaux exploits, lui fit décerner les honneurs de la Préture. An de ROME 738. av. J. C. 16.

COMME ces peuples, preſſés par *Druſus*, ſe jettoient du côté des Gaules, & y continuoient leurs courſes, *Auguſte* y envoya *Tibere*, avec ordre de les attaquer de ce côté-là, pendant que *Druſus* les pourſuivoit de l'autre. Ces deux Capitaines, ayant partagé leurs troupes en différens corps, attaquerent les Barbares par tant d'endroits, qu'ils ne ſçavoient de quel côté faire face, & après les avoir vaincus en pluſieurs combats, ils les réduiſirent à ſe rendre à diſcrétion. Comme cette Nation étoit aguerrie, nombreuſe & accoûtumée au pillage, ils craignirent qu'elle ne recommençât bientôt à remuer; ainſi, pour prévenir An de ROME 739. av. J. C. 15.

An de ROME 739. av. J. C. 15.

les révoltes, ils emmenerent tous ceux qui leur parurent les plus propres à la guerre, & ceux dont ils crurent avoir lieu de ſe défier, & leur donnerent des demeures ailleurs. Ils ne laiſſerent dans le Païs qu'autant d'habitans qu'il en faloit pour cultiver les terres, & en trop petit nombre pour oſer rien entreprendre.

CES victoires, quoiqu'achetées par beaucoup de dangers, à cauſe de la ſituation du Païs, entrecoupé de lacs, de rivieres & de montagnes, ce qui contribuoit beaucoup à rendre ces peuples ſi féroces, ne coûterent que peu de ſang aux Romains, par la prudence avec laquelle *Druſus* & *Tibere* ſe conduiſirent dans cette guerre. Ils dompterent ſi bien ces peuples, que (1) Strabon aſſure, que pendant trente-trois ans, qui s'étoient écoulés depuis ce tems-là juſqu'au tems auquel il écrivoit, ils n'avoient pas remué, & payoient exactement le tribut qui leur

(1) Strabo *Lib.* 4. *p.* 316. Florus, *Lib.* 4. C. 12.

leur avoit été imposé. Ils établirent des Colonies dans le Païs, dont une porta le nom d'*Auguſte*, & en conſerve encore quelques veſtiges dans le nom d'*Augsbourg*, qu'elle porte aujourd'hui. L'autre fut nommée *Druſomagum*, en mémoire des exploits de *Druſus*. Il avoit eu la principale part à cette guerre, & étoit déja fort avancé dans le Païs des ennemis, ſur leſquels il avoit remporté de grands avantages, avant qu'*Auguſte* y envoyât *Tibere*, ainſi que les Hiſtoriens le rapportent d'un commun accord. (1) Horace, qui a célébré dans une de ſes Odes les victoires que *Druſus* remporta dans cette occaſion, ne fait aucune mention de *Tibere*: il ſe contente de faire participer *Auguſte* à cette gloire, comme une ſuite de l'excellente éducation qu'il avoit donnée à *Druſus*.

An de ROME 739. av. J. C. 15.

(2) APRÈS ces expeditions, *Tibere* & *Druſus* vinrent trouver *Auguſte* dans les Gaules, pour lui rendre

(1) Horat. *Lib.* 4. *Od.* 4.
(2) Dio Caſſ. *Lib.* 54. *p.* 616.

An de ROME 739. av. J. C. 15.

dre compte de leurs exploits. *Auguſte* y paſſa deux ans entiers, occupé à régler le Cens qu'il vouloit y établir. C'étoit une eſtimation des biens des Gaulois, ſelon la valeur deſquels chacun devoit être taxé. Cette nouveauté cauſoit de grands mouvemens dans les eſprits inquiets des Gaulois; & la crainte d'un ſoulevement général l'y retenoit. Il ne retourna à Rome qu'en 741. ſous le Conſulat de *Tibere* & de *Quintilius Varus*. Il laiſſa *Druſus* dans les Gaules pour y achever le Cens, ne croyant pouvoir remettre une affaire ſi épineuſe en de meilleures mains, & eſpérant que, par ſes manières prévenantes & pleines de franchiſe, il gagneroit les cœurs des Gaulois, ou les retiendroit dans le devoir par ſa fermeté & ſon activité. (1) On ne fut pas long-tems ſans être convaincu que ces craintes étoient bien fondées. Les Sicambres, inſtruits de la diſpoſition d'eſprit des Gaulois, & n'attendant qu'une occaſion favorable pour ſe ſoulever, pri-

An de ROME 741. av. J. C. 13.

An de ROME 742. av. J. C. 12.

(1) Dio *ibid. p.* 622. Strab. *ibid. p.* 292.

prirent les armes, & firent une irruption dans les Gaules. An de ROME 742. av. J. C. 12.

LA plupart des Gaulois penchoient à ſe joindre à eux, mais comme les principaux des Gaules étoient alors aſſemblés à Lyon, à l'occaſion de la ſolemnité de la Dédicace d'un autel que les Peuples des Gaules élevoient à *Auguſte*, & où ſoixante d'entr'eux mirent leurs noms & leurs ſtatues; *Druſus* tira avantage de cette circonſtance. Il ſçut ſi bien menager les eſprits, que par ſon affabilité, ſes manières franches & ouvertes, & le talent qu'il avoit de gagner les cœurs, il les contint dans le devoir, & prévint une révolte générale, qui auroit pû entraîner des ſuites très-dangereuſes.

DÈS qu'il ſe fût aſſuré que les Gaulois ne remueroient point, il tourna ſes armes contre les Sicambres, & les ayant battus, il les obligea de repaſſer le Rhin. Non content de ce premier avantage, il paſſa le Rhin pour les pourſuivre, entra dans le Païs des Uſipètes, qui avoient ſecouru les Sicambres; pénétra juſques dans le Païs de ces

An de ROME 742. av. J. C. 12.

derniers, & après l'avoir fourragé, (1) il s'embarqua ſur le Rhin, entra dans l'Ocean, ſoûmit les Friſons; & comme cette Nation étoit fort pauvre, il ſe contenta de leur impoſer un tribut de peaux de bœufs, pour être employées aux boucliers des ſoldats Romains. De-là il alla attaquer les Cauques, qui habitoient les bords du Weſer, vers ſon embouchure dans la Mer du Nord. Chemin faiſant (2) il battit les Bructères dans un combat naval ſur la riviere d'Ems. Il courut un grand danger dans cette expedition: ne connoiſſant pas bien ces eaux-là, ſa flote penſa échouer ſur les côtes; mais il ſe tira de cet embaras à l'aide des Friſons qui l'accompagnoient, & qui connoiſſoient les côtes.

LA ſaiſon étoit déja ſi avancée, que *Druſus*, ne penſant qu'à mettre ſes troupes en quartier d'hyver, revint dans les Gaules, & de-là alla

(1) Dio Caſſ. *ibid.* Tacit. *Ann. Lib.* 4. C. 72.
(2) Strabo, *Lib.* 7. *p.* 444.

la à Rome, (1) pour y exercer la Préture qu'*Auguſte* lui avoit deſtinée pour l'année ſuivante, dès le tems qu'il eût achevé la guerre de Rhétie. Car quoiqu'il lui en eût dès lors accordé tous les honneurs, il voulut encore qu'il en fût revêtu cette année. Il n'en fit cependant que fort peu de tems les fonctions. *Auguſte* étoit ſi content de ſes ſervices, qu'il lui continua le commandement. An de ROME 743. av. J. C. 11.

DRUSUS ayant ſejourné fort peu à Rome, en partit pour ſe rendre ſur le Rhin. Dès qu'il eût raſſemblé ſon Armée, & que la ſaiſon lui permit de tenir la Campagne, il paſſa cette riviere pour attaquer les Uſipètes & les Tencteriens, & les obligea de ſe ſoûmettre aux conditions qu'il voulut leur préſcrire. Ayant enſuite fait un pont ſur la Lippe, il entra dans le Païs des Sicambres, qu'il ravagea impunément. Ils étoient occupés alors avec toutes leurs forces à faire la guerre aux Cattes, qui, de tous les peuples des environs, étoient les ſeuls

(1) Dio, *ibid. p.* 623.

An de ROME 743. av. J. C. 11.

ſeuls qui eûſſent refuſé de ſe joindre à eux contre les Romains. *Druſus* ayant ſurpris leur Païs entierement dégarni, le courut & le ravagea d'un bout à l'autre. Il penétra juſqu'au Weſer, & au Païs de Queruſques; mais la diſette des vivres, & la proximité de l'hyver l'empêcherent de paſſer cette riviere. A ces raiſons, qui ſuffiſoient pour l'arrêter, les Hiſtoriens en ajoutent une autre, qui eſt, que dans ſon camp on avoit vû un eſſain d'abeilles; choſe qui ne paroît à la vérité renfermer rien de ſurnaturel, ni de fort effrayant, mais qui, chez les Romains, Peuple ſuperſtitieux à l'excès, paſſoit pour être le préſage de quelque évenement ſiniſtre. (1) Pline, qui fait mention de l'eſſain d'abeilles que l'on vit dans le Camp de *Druſus*, ajoute, que cela ne l'empêcha pas de remporter une victoire ſignalée ſur les ennemis près d'Arbalon.

ON peut bien juger par-là, que la ſuperſtition eut peu de part à la retraite

(1) Plin. *Hiſt. Nat. Lib.* 11. *C.* 17.

traite de *Druſus*, & la ſuite de l'Hiſtoire montre aſſez, que, s'il ſe fût engagé plus avant, il étoit perdu ſans reſſource, puiſqu'il courut les plus grands périls dans ſa retraite. Les Sicambres ayant appris les déſaſtres arrivés dans leur Païs, avoient raſſemblé toutes leurs forces, & celles de leurs Alliés, pour traverſer la marche des Romains dans un Païs ſtérile & inculte, où la connoiſſance des lieux leur donnoit tout l'avantage ſur eux. Ils leur dreſſerent diverſes embûches, & les enfermerent enfin dans des défilés, qui euſſent pû renouveller la mémoire des *Fourches Caudines*. Il étoit comme impoſſible aux Romains de ſe tirer de ce mauvais pas, & les Germains euſſent eu bon marché de toute cette Armée, ſi ces Peuples féroces, qui regardoient la victoire comme certaine, ne l'euſſent attaquée avec tant de confuſion, que les Romains les défirent eux-mêmes entierement, & remporterent une victoire ſignalée. Cet avantage ouvrit le chemin à *Druſus*, qui acheva ſa retraite en bon ordre, ſans que les ennemis oſaſſent revenir

An de ROME 743. av. J. C. 11.

An de ROME 743. av. J. C. 11.

nir à la charge. Après avoir mis ſon Armée en quartiers d'hyver, il ſe rendit, ſelon ſa coûtume, à Rome, pour faire à *Auguſte* le rapport de ſon expédition. Mais avant que de partir, il donna ſes ordres pour la conſtruction de divers châteaux, pour arrêter les courſes des ennemis, & faciliter aux Romains le paſſage des rivieres. Il en bâtit un ſur la Lippe contre les Sicambres, & un autre ſur le Rhin contre les Cattes.

PENDANT ſon abſence, *Auguſte* avoir fait célébrer en ſon nom, & avec beaucoup de magnificence, les Jeux qu'il devoit donner en ſpectacle au Peuple en qualité de Préteur. Il lui avoit encore fait décerner le petit Triomphe, avec les ornemens que portoient ceux qui avoient été honorés du grand. Il y ajouta encore, qu'au ſortir de ſa Préture il commanderoit en qualité de *Proconſul*; mais il lui refuſa le titre d'*Imperator*, qui lui avoit été donné par les ſoldats, & qu'il avoit accordé à *Tibere*.

(1) DRUSUS entra donc en triomphe

(1) Dio. Caſſ. *ibid. p.* 625.

phe à Rome. Ce fut peu de tems après, qu'il perdit *Octavie*, Mere de ſa Femme *Antonie*, & Sœur d' *Auguſte*, qui voulut prononcer lui-même ſon Oraiſon funèbre. *Druſus*, étant ſur la tribune aux harangues, quitta ſon habit de Sénateur, pour en prendre un noir, comme dans un deuil public. Il mena le deuil avec *Lucius Domitius*, qui avoit épouſé une autre Fille d'*Octavie* & de *Marc Antoine*. Ce fut cette même année que *Druſus* vit ſon Frere *Tibere* élevé à la qualité de gendre d'*Auguſte*, par ſon mariage avec *Julie*, veuve d'*Agrippa*. An de ROME 743. av. J. C. 11.

PENDANT que *Druſus* portoit la terreur des armes Romaines dans la Germanie, *Tibere* avoit remporté des victoires conſiderables dans la Pannonie, & *Lucius Piſon*, après avoir vaincu les Thraces, avoit entierement ſoûmis leur Païs : de ſorte que le Sénat, eſpérant de voir régner une paix durable dans l'Empire, & croyant ces guerres terminées, ordonna que le Temple de Janus fût fermé. Mais les Daces, qui recommencerent bientôt après leurs courſes,

An de ROME 743. av. J. C. 11.

ſes, & les Dalmates qui ſe ſoulevérent, furent cauſe que cela ne put s'exécuter. Outre ces raiſons, les mouvemens que faiſoient les Germains, donnoient à craindre que leurs deſſeins ne tendîſſent auſſi à la guerre. *Auguſte*, pour les tenir en reſpect, & pour être plus à portée de pourvoir à tout, ſe rendit à Lyon, accompagné de *Tibere* & de *Druſus*, ce dernier n'ayant pas même achevé à Rome le tems de ſa Préture.

An de ROME 744. av. J. C. 10.

CE fut à Lyon qu'*Auguſte* reçut la nouvelle des incurſions des Daces, & du ſoulevement, des Dalmates. Il fit promptement partir *Tibere* pour aller arrêter leurs progrès. D'un autre côté, les Cattes, qui avoient tenu le parti des Romains l'année précedente, & avoient été chaſſés de leurs terres ſous ce prétexte par les Sicambres, mécontens du Païs que *Druſus* leur avoit aſſigné pour demeure, s'étoient joints aux Sicambres, & renouvelloient la guerre contre les Romains. *Druſus* partit pour les aller mettre à la raiſon, & entra de fort bonne-heure en campagne

gne. (1) Dion ne nous dit autre chose de cette guerre, ſi-non que *Druſus*, après avoir battu pluſieurs fois les Cattes, obligea une partie de cette Nation de ſe ſoûmettre. Tite Live (2) avoit écrit au long tout ce qui concernoit cette guerre; mais cette partie de ſon Ouvrage eſt perdue, & l'Abregé très-concis qui nous en reſte, ne contient preſque rien. On y voit cependant qu'*Anectius* & *Senectius*, qui étoient l'un & l'autre Tribuns des troupes auxiliaires des Gaulois jointes à l'Armée Romaine, s'y diſtinguerent par des actions de valeur qui avoient mérité l'éloge de l'Hiſtorien. Cette campagne ayant été terminée d'aſſez bonne-heure, *Druſus* vint rejoindre *Auguſte* à Lyon. An de ROME 744. av. J. C. 10.

QUIQU'ON voye que *Druſus* n'étoit gueres auprès de ſon Armée que lorſque la ſaiſon lui permettoit de la faire agir contre l'ennemi, cela n'empêcha pas ce jeune Héros d'entreprendre

(1) Dio *ibid.*
(2) *Epit.* 139.

An de ROME 744. av. J.C. 10.

dre des Ouvrages très-conſiderables. Il eſt bien difficile de juger quel tems il y employa, puiſque dès que la campagne étoit finie, il ſe rendoit auprès d'*Auguſte*; & que, lorſque la ſaiſon lui permettoit de tenir la campagne, il étoit toûjours en action contre l'ennemi. Les Ouvrages qu'il entreprit & acheva, paroiſſent ſeuls avoir exigé pluſieurs années; & cependant il n'en employa que quatre, & à cela, & à ſoûmettre diverſes Nations Germaniques, & encore en paſſa-t-il une grande partie auprès de la perſonne d'*Auguſte*, ſoit à Rome, ſoit à Lyon. Mais apparemment que le loiſir du ſoldat pendant le quartier d'hyver fut employé à ces grands travaux, qui ſont des preuves de la capacité de *Druſus*, & ne le rendent gueres moins célèbre que ſes victoires. (1) Ce fut lui qui fit creuſer le Canal qui joint le Rhin à l'Iſſel, & qui, en groſſiſſant les eaux de cette derniere riviere, ouvre la commu-

(1) Suet. *in Claudio*. C. 1. Tacit. *Annal. L.* 2. C. 8.

munication de la première avec le Zuider-zee. (1) Il s'en ſervit pour embarquer ſes troupes, & porter la guerre par mer dans le Païs ennemi. Ce fut lui encore qui fit commencer les digues pour arrêter les inondations du Rhin, & elles ne furent achevées que ſoixante-trois ans après. Il bâtit (2) auſſi grand nombre de Forts ſur les bords du Weſer, de l'Elbe & de la Meuſe, pour aſſurer ſes nouvelles conquêtes. Il conſtruiſit cinquante Forts le long du Rhin, pour arrêter les courſes des Germains, dont pluſieurs ont donné l'origine à des Villes très-conſiderables, & dont il y en a qui conſervent encore des veſtiges de ſon nom. Il conſtruiſit auſſi deux Ponts ſur cette riviere, & y établit des Flotes, afin de pouvoir tranſporter ſes troupes avec facilité, toutes les fois que le cas l'exigeroit. Il fut encore le premier des Romains qui entreprit de naviger ſur l'Océan Septen-

An de ROME 744. av. J. C. 10.

(1) Tacit. *Annal. Lib.* 13. C. 53. & *Hiſt. Lib.* 5. C. 19.

(2) Florus *Lib.* 4. C. *ult.*

An de ROME 744. av. J. C. 10.

tentrional; & tous ces grands exploits lui acquirent à juſte titre le ſurnom de *Germanicus*.

AUGUSTE avoit paſſé toute l'été à Lyon, & il y reçut *Tibere*, qui vint l'y trouver après avoir terminé heureuſement la guerre de Pannonie. *Auguſte* l'emmena avec lui à Rome, de même que ſon Frere *Druſus*; & ce fut apparemment alors que fut fermé le Temple de Janus, comme le Sénat l'avoit réſolu dès l'année précedente, les ſuccès par leſquels *Druſus* & *Tibere* venoient de ſignaler cette derniere année le permettant. Mais cette paix ne fut pas de durée. La guerre recommença ſur le Rhin avec plus de fureur qu'auparavant, & *Druſus* fut obligé de partir avant la fin de l'année, pour aller faire tête aux ennemis. (1) Il ne put pas même commencer à Rome le Conſulat qu'*Auguſte* lui avoit deſtiné pour l'année 745. de Rome. Ce fut la derniere de la vie de *Druſus*. (2) On prétend, que de furieux orages, qui cau-

(1) Pedo Abbinovan. *in Epicedio Druſi* vſ. 139.
(2) Dio *Lib.* 55. *in princ.*

cauſerent bien des dommages à Rome, & la foudre qui tomba ſur le Temple de Jupiter Capitolin, furent des préſages de ſa mort. An de ROME 744. av. J. C. 10

DRUSUS n'attendit pas la fin de l'hyver pour entrer en campagne. Il s'ouvrit par le fer le chemin au travers du Païs des Cattes, qu'il défit toutes les fois qu'ils oſerent ſe préſenter devant lui. De-là il penétra dans le Païs des Sueves, & attaqua en même tems trois des plus puiſſantes & des plus belliqueuſes Nations de la Germanie, les Queruſques, les Sueves & les Sicambres. Il les battit en différentes rencontres, & les pourſuivit juſqu'au cœur de leur Païs, & juſques dans les lieux les moins acceſſibles. Ayant enſuite paſſé le Weſer, il pouſſa ſes conquêtes juſqu'à l'Elbe. (1) Il avoit même réſolu de paſſer cette riviere; mais une apparition, à ce qu'on dit, lui fit changer de deſſein. Une femme d'une grandeur extraordinaire ſe préſenta à lui ſur les bords de l'Elbe, &, lui addreſſant quelques paroles An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Dio *ibid.* Suet. *in Claud.* C. 1.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

roles Latines, lui défendit de paſſer outre, & lui annonça que ſa fin étoit proche.

IL y a de l'apparence que les Germains, quelque féroces & groſſiers qu'on nous dépeigne ceux de ce tems-là, furent aſſez fins pour mettre en œuvre ce ſtratagême, afin d'arrêter dans ſa courſe ce jeune Conquérant, auquel ils ſe voyoient hors d'état de réſiſter par les armes. Il ne leur devoit pas être difficile de trouver parmi eux quelqu'un qui ſçût parler Latin. Il y en avoit ſans doute pluſieurs qui avoient ſervi dans les troupes auxiliaires des Romains, & qui pouvoient s'acquitter d'une pareille commiſſion: Les Romains, qui pouſſoient la ſuperſtition à l'excès, étoient gens à donner dans le panneau. Il eſt vrai que l'on feroit tort à *Druſus*, ſi on croyoit qu'une ruſe de cette nature eût été capable de le détourner de ſon entrepriſe. Il y a bien de l'apparence que, de même que les gens éclairés de ſon tems, il étoit revenu de ces anciens préjugés, & n'étoit pas aſſez ſuperſtitieux pour ſe laiſſer effrayer par cette appari-

parition ; mais elle fit peut-être une ſi forte impreſſion ſur ſes ſoldats, que tout ce qu'il leur put dire, ne put les engager à aller plus avant. Quoi qu'il en ſoit, ce ne ſeroit pas la première fois qu'on eût mis en œuvre de pareils ſtratagêmes. An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) CE qu'il y a de ſûr, c'eſt que *Druſus* étoit en marche pour regagner le Rhin, lorſque la mort l'enleva à la fleur de ſon âge: Suetone & Dion rapportent, qu'il mourut de maladie; mais Tite (2) Live, qui étoit contemporain, & qui termine ſon Hiſtoire à la mort de *Druſus*, doit naturellement avoir été mieux inſtruit de la cauſe de ſa mort. Il dit, que ſon cheval s'étant abattu ſous lui, lui fracaſſa la jambe, & qu'il en mourut trente jours après. Dès qu'*Auguſte* eut reçu la nouvelle de cet accident, il dépêcha en diligence *Tibere* en Germanie. (3) *Tibere* fit ce voyage avec tant de promptitu-

(1) Dio & Suet. *ibid.* Vellej. Paterc. *L.* 2. C. 97.

(2) Liv. *Epit.* 140.

(3) Plin. *Hiſt. Nat. Lib.* 7. C. 20. Val. Max. *Lib.* 5. C. 5. *N.* 3.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

titude, que Pline & Valere Maxime le mettent au rang de ceux qui ſe ſont jamais faits avec le plus de diligence, & en parlent comme d'un fait digne de remarque à cet égard. (1) Il trouva ſon Frere encore en vie, & qui même avoit donné ordre aux Légions, d'aller en armes au devant de lui, & de le ſaluer comme leur Général: Il lui avoit auſſi fait dreſſer une tente à la droite de la ſienne, comme une marque qu'il lui déféroit le commandement, comme à ſon aîné. Il mourut peu après le 11. Juillet, dans l'année même de ſon Conſulat, qui étoit le 745. de Rome.

(2) IL courut différens bruits ſur ſa mort; & comme le Peuple ne peut jamais ſe perſuader que les Grands meurent de mort naturelle, le bruit ſe répandit qu'il avoit été empoiſonné. (3) On ſe fondoit ſur les ſentimens Républicains qu'il conſervoit

(1) Val. Max. *ibid. Epiced. Druſi. vſ.* 90. Seneca *Conſ. ad Polyb. C.* 34.

(2) Suet, *in Tib. C,* 50. *& in Claud. C,* 1.

(3) Tacit, *Ann, Lib,* 1. C. 33. *& Lib,* 2. C. 82.

ſervoit toûjours, & qu'il ſe mettoit peu en peine de cacher, donnant aſſez à connoître dans ſes diſcours ordinaires, que ſi jamais il en avoit le pouvoir en main, il rétabliroit le Peuple Romain dans ſon ancienne liberté. On ajoute même, qu'il avoit écrit à *Tibere* pour le faire entrer dans ſes vûës, & l'engager à ſeconder les meſures qu'il avoit deſſein de prendre, pour forcer *Auguſte* de rendre au Peuple Romain ſes anciens droits; que *Tibere* eut la lâcheté de montrer ces lettres à *Auguſte*, qui rappella *Druſus* ſur le champ; mais que celui-ci ayant différé d'obéir ſous divers prétextes, *Auguſte* le fit empoiſonner. Le mauvais naturel de *Tibere*, qui ne montra jamais d'affection pour aucun de ſes proches, non pas même pour ſon Fils *Druſus*, rend la choſe en partie croyable pour ce qui le regarde: car pour ce qui eſt de la concorde entre les deux Freres, qu'on trouve vantée par les Hiſtoriens & par les Poëtes de ces tems, on peut regarder ces louanges comme de pures flateries. Mais

An de ROME 745. av. J. C. 9.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) *Auguſte* eſt au deſſus de pareils ſoupçons. Il témoigna toûjours beaucoup de tendreſſe envers ſes proches, & jamais il ne pouſſa la rigueur juſqu'à leur ôter la vie. Rien ne refute mieux tous ces diſcours, que l'amitié ſincere qu'*Auguſte* parut toûjours avoir pour *Druſus*, le regret qu'il témoigna à ſa mort, les honneurs qu'il rendit à ſa mémoire, & le ſoin qu'il prit des enfans qu'il laiſſa.

LA mort de *Druſus* cauſa un deuil univerſel, tant dans ſon Armée que dans tout le reſte de l'Empire, & chacun à l'envi s'efforça de donner des marques de ſon affection, & du regret qu'il avoit à ſa mort. (2) Son Armée donna l'épithète de *Scelérat*, au Camp où il avoit fini ſes jours. Elle lui dreſſa un tombeau vuide, où les ſoldats tous les ans, à un jour marqué, faiſoient des Courſes à ſon honneur, & y célébroient des Fêtes & des Sacrifices, auxquels les prin-

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 6.

(2) Suet. *in Claud.* C. 1. Tacit. *Ann. Lib.* 2. C. 7, & 8.

principaux des Gaules assistoient, & y venoient pour lui addresser leurs prieres. Ce tombeau fut détruit par les Germains après la défaite de *Varus*. L'Armée y avoit aussi élevé un autel, qui fut renversé en même tems que le tombeau. *Germanicus*, son Fils, après avoir vaincu les Germains, rétablit l'autel, mais il ne trouva pas à propos de rétablir le tombeau. Il fit à cet autel un service solemnel aux Manes de son Pere, qu'il invoqua en plusieurs occasions comme une Divinité. *Tibere* eut (1) cependant beaucoup de peine d'arracher le corps à son Armée, qui trouvoit une espece de consolation à le garder, & à faire elle-même les funerailles de son Général. Mais il l'obligea de se contenter des apparences, & (2) le corps fut transporté à Rome, pour y être enterré dans le tombeau de *Jules César* dans le Champ de Mars. (3) *Tibere*

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Seneca *Conf. ad Polyb. C.* 34. *Druſi Epiced. vſ.* 167. *& ſeqq.*

(2) Dio *Lib.* 55. *p.* 628.

(3) Suet. *in Claud. C.* 1.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

bere accompagna le corps à pied juſqu'à Rome. Les principaux Officiers de l'Armée le porterent juſqu'au quartier d'hyver. Ce fut enſuite les Premiers de chaque Ville, ou Colonie, par où le corps paſſoit, qui leur ſuccederent. (1) On dreſſoit ſur le chemin des autels & des buchers, où l'on obſervoit toutes les cérémonies funèbres; deſorte que ſes funerailles ſe renouvelloient, toutes les fois que le corps paſſoit par, ou dans le voiſinage de quelque Ville, (2) comme cela ſe pratiqua depuis en l'honneur de ſon Fils *Germanicus Céſar*; & chacun à l'envi donnoit des marques d'affliction & de douleur à la mort de ce grand Homme.

(3) AVANT qu'on eût reçu la nouvelle de ſa mort à Rome, *Auguſte* lui avoit fait décerner les honneurs du grand Triomphe, & des Sacrifices publics, en conſideration de ſes victoires. A la joye que ſes con-

(1) Seneca *Conſ. ad Marc.* C. 3.
(2) Tacit. *Ann. Lib.* 3. C. 2.
(3) Dio *Lib.* 55. *p.* 628. *Druſi Epiced. vſ.* 21. *& ſeqq.*

conquêtes en Germanie avoient cauſé, ſucceda (1) une affliction générale à Rome & dans les Provinces. *Auguſte* témoigna par ſes larmes le regret qu'il avoit de ſa mort; & *Livie* en fut ſi ſenſiblement touchée, qu'elle avoit (2) réſolu de ſe laiſſer mourir faute de nourriture, ſi *Auguſte* & *Tibere* ne l'avoient en quelque ſorte forcée d'en prendre. (3) *Auguſte* lui-même s'avança au devant du corps juſqu'à Pavie, & accompagna de-là le convoi juſqu'à Rome. Il voulut qu'on lui rendît tous les honneurs poſſibles, & que dans cette occaſion on fît pour lui, ce qu'on pourroit jamais avoir fait pour ceux qui avoient rendu les plus grands ſervices à la République. (4) Tout le Peuple de Rome ſortit en habit de deuil pour honorer ſes funerailles. Les larmes & la triſteſſe peintes ſur tous les viſages, donnoient à connoître, qu'on étoit perſuadé que l'Empire ne pouvoit faire de plus grande perte.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Seneca *Conſ. ad Marc.* C. 3.
(2) *Epiced. Dr. vſ.* 417. & *ſeqq.*
(3) Dio *ibid.* Tacit. *Ann. Lib.* 3. C. 5.
(4) *Druſi Epiced. vſ.* 190.

An de ROME 745. av. J.C. 9.

perte. (1) Son corps rentra à Rome avec tous les honneurs du grand Triomphe. Les Licteurs qui l'accompagnoient, comme étant actuellement Conſul, portoient leurs faiſceaux briſés & renverſés, en ſigne de deuil. (2) On portoit autour du Corps les Images des Familles *Claudienne* & *Livienne*, dont il tiroit ſon origine. *Tibere* prononça ſon Oraiſon funèbre dans la grande Place de Rome; & *Auguſte* lui-même fit ſon Panégyrique dans le Cirque Flaminien. Les larmes qu'il repandit, témoignerent à quel point il le regrettoit. Après cela le corps fut porté dans le Champ de Mars par les plus diſtingués d'entre les Chevaliers, & après avoir été brûlé, il fut mis dans le tombeau des *Jules*.

(3) LE Sénat, entre autres honneurs qu'il lui décreta à la requiſition d'*Auguſte*, ordonna que lui & ſes deſcendans porteroient le ſurnom de *Germanicus*; qu'on lui dreſſeroit dans le grand chemin d'Appius, un Arc de

(1) *Ibid.*
(2) Livius *Epit.* 140.
(3) Dio & Suet. *ibid.*

de Triomphe de marbre, orné de Trophées. (1) Les Médailles en ont conſervé la mémoire, & il y en a qui ont été renouvellées par les Empereurs *Tite* & *Domitien*. On en voit qui ont au Revers un Arc de Triomphe, ſurmonté de deux trophées, & au milieu un Homme à cheval, qui en foule un autre aux pieds. Dans le Periſtile on trouve ces mots: DE GERM. c'eſt-à-dire, *De Germanis*; ce qui repréſente ſans doute ce même Arc de Triomphe que le Sénat fit élever à ſon honneur. An de ROME 745. av. J. C. 9.

Le Sénat lui fit encore ériger des ſtatues en divers endroits, & *Auguſte*

(1) Vaillant *Num. Præſtant. Imp. p.* 11.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

guſte lui en fit dreſſer une dans (1) la Tribune aux Harangues ; honneur qui ne s'accordoit gueres qu'à ceux qui avoient rendu les ſervices les plus importans à la République.

(2) AUGUSTE, après avoir rendu à ſa mémoire tous les honneurs imaginables, compoſa en vers l'Epitaphe qui fut gravée ſur ſon tombeau, & ne crut pas qu'il fût au deſſous de lui, d'écrire l'Hiſtoire de ſes conquêtes. Dans l'Oraiſon funèbre qu'il prononça à la louange de *Druſus*, il pria les Dieux, que ſes petits-Fils pûſſent lui reſſembler, & qu'ils lui accordaſſent à lui une fin auſſi belle & auſſi honorable que celle de *Druſus*. Enfin la tendreſſe qu'il avoit pour lui ſe montroit juſques dans ſon Teſtament, où il l'inſtituoit héritier, conjointement avec ſes petits-Fils.

JAMAIS Homme ne mérita mieux tant d'honneurs accumulés que *Druſus*. (3) Il réuniſſoit toutes les qualités

(1) *Epiced. Druſi vſ.* . . . .
(2) Suet. *ib.*
(3) Suet. *ib.*

lités qui forment les véritables grands Hommes. Il pouſſoit la valeur juſqu'à chercher les Généraux des Armées ennemies dans la mêlée, & à parcourir tous les rangs pour les joindre & les combattre en perſonne. Ses conquêtes, qu'il fit dans des Païs ſtériles & de difficile accès, & où les Romains n'avoient point penétré avant lui, ſont des preuves de ſa capacité dans la guerre. Les grands ouvrages qu'il a faits, & dont nous avons fait mention auparavant, ne le rendent gueres moins célèbre que ſes victoires, & montrent qu'il étoit excellent Ingénieur. An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) IL avoit la taille haute & bien priſe, le viſage beau, l'air noble & prévenant, une conſtitution forte & vigoureuſe. Ses talens pour la guerre ne l'empêcherent pas de poſſeder dans un degré éminent toutes les vertus civiles. (2) Tous les Hiſto-

(1) *Epiced. Druſi vſ.* 259.

(2) Suet. *ibid.* Paterc. *Lib.* 2. C. 97. *Druſus Claudius, adoleſcens tot tantarumque virtutum, quot & quantas natura mortalis recipit, vel induſtria perficit; cujus ingenium, utrum bellicis magis operibus, an civilibus ſuffecerit artibus, in*

An de ROME 745. av. J. C. 9.

Hiſtoriens lui attribuent d'un commun accord toutes les qualités qu'un naturel heureux & bien cultivé puiſſe réunir. Il régnoit dans ſon air & dans ſes manières une bonté & une douceur, qui lui gagnoit tous les cœurs. Vivant dans une parfaite égalité avec ſes Amis, jamais il n'affectoit aucune ſupériorité ſur eux. On peut juger du talent qu'il avoit de ſe concilier l'amour des Peuples, par l'adreſſe avec laquelle il ſçut manier les eſprits aigris des Gaulois, lorſqu'*Auguſte* l'eut laiſſé dans les Gaules, & prévenir par-là une révolte des plus dangereuſes. (1) Enfin ſa capacité dans les affaires du Gouvernement ne le cedoit en rien à

incerto eſt. Morum certè dulcedo ac ſuavitas, & adverſus amicos æqua, ac par ſui æſtimatio, inimitabilis fuiſſe dicitur. Nam pulchritudo corporis proxima fraternæ fuit.

(1) Suet. *in Claud.* C. 1. *fuiſſe autem creditur non minùs glorioſi, quàm civilis animi.*

Druſi Epic. vſ. 13.

Occidit exemplum Juvenis venerabile morum
Maximus ille armis, maximus ille togâ.

& vſ. 79.

Multi in te amiſſi; nec cui tot turba bonorum,
Omnis cui virtus contigit, unus eras.

à celle qu'il avoit pour les armes, & il n'étoit pas moins grand dans la paix que dans la guerre. Tant de belles qualités le rendirent cher à tout le monde; (1) & le Peuple Romain fut d'autant plus ſenſible à ſa mort, qu'il fondoit toutes ſes eſpérances ſur lui, & qu'il attendoit de lui ſeul le rétabliſſement de la République. Ce fut en fourniſſant une ſi belle carriere, que la mort enleva ce jeune Héros à la fleur de ſon âge, n'étant encore que dans ſa trentième année. (2) Mais les grands ſervices qu'il rendit en ce peu d'années, l'égalent à ceux qui ont vécu le plus long-tems.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(3) DRUSUS avoit épouſé *Antonie*, Fille d'*Octavie*, ſœur d'*Auguſte* & de *Marc Antoine* le Triumvir. Sa beauté & ſa vertu la rendirent une épouſe digne de *Druſus*, & ce couple parfait fut l'objet de l'admiration de ſon Siécle. Elle fut un modèle de

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 33. & *Lib.* 2. C. 82.
(2) Druſi Epiced. vſ. 285.
Quam parvo numeros implevit Principis ævo.
In patriam meritis occubuitque ſenex.
(3) Suet. *ibid.* Plutarch. *in Antonio, in fin.*

An de ROME 745. av. J.C. 9.

de chaſteté, (1) & *Druſus* fut un exemple de continence dans une Cour où cette vertu étoit des plus rares, & il paya ſa femme d'une fidélité réciproque. (2) Elle ne put même ſe réſoudre d'entrer dans un ſecond engagement après ſa mort, quoiqu'il ſe préſentât des partis très-avantageux, & qu'*Auguſte* lui-même la preſſât de ſe remarier. De pluſieurs enfans nés de ce mariage, il en reſtoit trois en vie à la mort de *Druſus* : *Germanicus*, ſeul digne fruit de l'union de deux perſonnes d'un mérite ſi rare; *Claude*, qui parvint depuis à être Empereur; & *Liville*, qui fut mariée à ſon couſin germain *Druſus*, Fils de *Tibere*. Elle vécut aſſez long-tems dans ſon veuvage, pour voir la triſte mort de ſon fils *Germanicus*, la funeſte fin que firent ſes deux petits-Fils *Neron* & *Druſus*, Fils de *Germanicus*, & les déportemens du troiſième *Caligula*, n'é-

(1) Druſi Epic. vſ. 305.
Tu conceſſus amor, tu ſolus & ultimus illi.
Vid. Val. Max. *L.* 4. *C.* 3. *N.* 3.
(2) Joſeph. *Ant. Jud. Lib.* 18. *C.* 8.

n'étant morte que ſous le régne de ce dernier. (1) Les avis qu'elle voulut lui donner déplurent à ce monſtre, qui la traita ſi mal, qu'elle en mourut de chagrin : on dit même, qu'il avança ſa mort par le poiſon. Il ne rendit aucun honneur à ſa mémoire, & regarda même de ſa fenêtre les flames du bucher qui conſumoient ſon corps.

An de ROME 745. av. J. C. 9.

(1) Dio *Lib.* 59. *p.* 736. C. Suet. *in Calig.* C. 23.

LIVRE II.

GERMANICUS, digne fils de *Druſus*, hérita de toutes ſes belles qualités, ainſi que de ſon nom, & les poſſeda dans un degré encore plus éminent que lui. Il a même été plus heureux que lui, en ce qu'il a trouvé des Hiſtoriens qui l'ont fait connoître à la poſterité, & qui, dans le récit de ſes belles actions, enchantés d'un ſi vertueux caractère, paroiſſent s'être fait un plaiſir de rendre à ſes vertus le tribut de louanges que l'admiration leur dictoit : louanges d'autant moins ſuſpectes, qu'ils vivoient près d'un ſiécle après lui, & que, par conſequent, ni les raiſons de parti, ni la crainte, ni l'eſpérance, ne pouvoient les engager à déguiſer la vérité.

GERMANICUS fut élevé par ſa Mere *Antonia*, Femme d'un mérite diſtin-

distingué, & très-capable de lui donner une éducation convenable à sa naissance. La tendresse qu'*Auguste* avoit euë pour le Pere, passa au Fils. Il le fit élever avec tout le soin imaginable, & le plaisir qu'il prit de le voir répondre à ses soins, & de le voir disposé à suivre les traces de *Drusus* son Pere, le lui rendirent extrêmement cher, & il pensa de bonne-heure à l'approcher du trône.

AUGUSTE, après la mort d'*Agrippa*, avoit besoin de quelqu'un qui l'aidât à soutenir le poids du Gouvernement. Après avoir longtems balancé son choix, les sollicitations de *Livie* le déterminerent en faveur de *Tibere*, dont il avoit eu occasion de reconnoître la capacité dans le commandement des Armées qu'il lui avoit confiées diverses fois. *Tibere* avoit le génie élevé, & étoit grand Capitaine. Il n'étoit encore connu que de ce côté, cachant avec beaucoup d'adresse tous ses vices. *Auguste* l'approcha donc de sa personne, (1) en lui faisant épouser sa Fille *Julie*, An de ROME 744. av. J. C. 10.

(1) Suet. *in Tib. C.* 7.

An de ROME 744. av. J. C. 10.

Julie, veuve d'*Agrippa*. L'ambition fit vaincre à *Tibere* la répugnance qu'il ſe ſentoit pour ce mariage. Il ſe voyoit obligé de répudier une Femme qu'il aimoit, & avec laquelle il avoit vécu longtems dans une union parfaite. C'étoit *Vipſania*, fille d'*Agrippa*. D'ailleurs, il ne pouvoit ni aimer, ni eſtimer *Julie*, ayant eu, à ce qu'on prétend, part à ſes faveurs du vivant d'*Agrippa*.

An de ROME 748. av. J. C. 6.

Quatre ans après ce mariage, *Auguſte* aſſocia *Tibere* à la puiſſance du Tribunat ; ce qui étoit une eſpece d'aſſociation à l'autorité ſouveraine.

MALGRÉ tous ces honneurs il ſe voyoit encore aſſez éloigné du trône. Les deux *Céſars*, petits-Fils d'*Auguſte*, & Fils d'*Agrippa* & de *Julie*, qu'*Auguſte* avoit adoptés, & qu'il deſtinoit ſes ſucceſſeurs, lui en fermoient l'accès. (1) *Caïus* l'aîné, ſoit qu'il n'aimât pas ſon Beau-pere, ſoit qu'il le craignît, prit ombrage de ſon élevation. Cette raiſon, & le chagrin que *Tibere* avoit conçu de la mauvaiſe conduite de *Julie*, l'engagerent

(1) Sueton. *ibid.* C. 10. & *ſeqq.*

gerent à demander à *Auguſte* la permiſſion de ſe retirer pour quelque tems à Rhodes. Il en ſollicita depuis inutilement ſon retour à Rome. An de ROME 748. av. J. C. 6.

Ce ne fut qu'après un ſejour de ſept ou huit ans dans cette Iſle, où il avoit vécu en ſimple particulier, qu'*Auguſte* lui accorda ſon retour, encore fut-ce du conſentement de *Caïus Céſar*, qu'il avoit fait l'arbitre de ſa fortune. *Tibere* vécut à Rome preſque auſſi retiré qu'il avoit fait à Rhodes, & ne ſe mêloit en aucune façon des affaires du Gouvernement. Mais peu de tems après, *Lucius Céſar* mourut à Marſeille, où il étudioit, & ſon Frere *Caïus* mourut dix-huit mois après en Orient, ayant déja eu l'eſprit fort affoibli d'une bleſſure qu'il avoit reçue en Armenie. (1) Ces deux morts arriverent ſi à propos pour lever tous les obſtacles à l'élevation de *Tibere*, que *Livie* fut fort ſoupçonnée d'y avoir eu part, pour frayer à ſon Fils le chemin du trône. An de ROME 755. de J. C. 2. An de ROME 757. de J. C. 4.

(1) IL

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1, C. 3. *C. & L. Cæſares mors fato propera, vel novercæ Liviæ dolus abſtulit.*

An de ROME 757. de J.C. 4.

(1) IL ne reſtoit plus à *Auguſte* qu'un petit-Fils, nommé *Agrippa*, comme ſon Pere, après la mort duquel il étoit né. Il n'avoit encore que quatorze ou quinze ans, & il ne paroiſſoit en lui qu'un naturel féroce & brutal. *Germanicus*, qu'*Auguſte* cheriſſoit particulierement, & ſur qui tout le Peuple Romain avoit les yeux, à cauſe de ſon Pere *Druſus*, n'étoit gueres plus avancé en âge qu'*Agrippa*. (2) Cependant *Auguſte* penſa tout de bon à le deſtiner ſon ſucceſſeur à l'Empire; mais enfin, vaincu par les ſollicitations de *Livie*, qui n'avoit que trop de pouvoir ſur ſon eſprit, il ſe détermina en faveur de *Tibere*, qu'auſſi-bien il ne pouvoit paſſer ſans exciter ſon mécontentement, & peut-être occaſionner des troubles dans l'Etat. Il l'adopta donc, & en l'adoptant il declara publiquement, que ce n'étoit que l'intérêt de l'Etat qui l'y avoit déterminé. Il adopta en même tems ſon

(1) Dio *Lib.* 55. *p.* 637. Suet. *ibid.* Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 3. *& Lib.* 6. *C. ult.*

(2) Sueton. *in Calig. C.* 4.

ſon petit-Fils *Agrippa*, & obligea *Tibere* d'adopter *Germanicus*, quoiqu'il eût un Fils de ſa première Femme, nommé *Druſus*. Depuis ce tems-là tous les honneurs furent accumulés ſur *Tibere*, & il n'y eut plus perſonne qui doutât qu'*Auguſte* ne le deſtinât ſon ſucceſſeur à l'Empire. Le jeune *Agrippa*, qui ſeul pouvoit encore lui être en obſtacle, montra ſi peu de diſpoſition à la vertu, que ſa groſſiereté & ſa brutalité déterminerent enfin *Auguſte* à caſſer l'adoption faite en ſa faveur. Il le relégua d'abord à Sorrento, & enſuite dans l'Iſle de Planaſie. An de ROME 757. de J. C. 4.

(1) CEPENDANT *Auguſte* fit épouſer à *Germanicus* ſa petite-Fille *Agrippine*, Fille de *Julie* & d'*Agrippa*, Femme qui avoit un courage & une fermeté fort au deſſus de ſon ſexe, & en qui *Germanicus* trouva le même amour & la même chaſteté, que ſon Pere *Druſus* avoit trouvé dans *Antonie*, & que de ſon côté il paya d'une fidélité conjugale pareille à celle de ſon Pere. *Auguſte* prit un

(1) Suet. *in Aug.* C. 4.

An de ROME 757. de J. C. 4.

un plaiſir ſingulier à voir l'union & la concorde de ces jeunes Epoux, & leur nombreuſe famille qu'il faiſoit élever ſous ſes yeux. Il avoit fait des Loix, pour obliger les Romains à contracter des mariages dans leſquels les debauches réciproques des Hommes & des Femmes faiſoient craindre de s'engager. La diſſolution dans laquelle les Romains étoient accoûtumés de vivre, leur fit regarder ces Loix comme un fardeau inſupportable; & *Auguſte*, après avoir eu une peine extrême à les faire paſſer, en voyoit ſolliciter l'abolition tous les jours. Un jour entre autres que, dans un ſpectacle public, les Chevaliers, ou la jeune Nobleſſe, le ſollicitoient avec de grands cris de caſſer ces Loix, il fit venir les enfans de *Germanicus*. En prenant quelques-uns entre ſes bras, & mettant les autres dans les bras du Pere, il les leur montra, & les exhorta à ſuivre l'exemple de ce jeune Seigneur, & à mettre fin à leurs debauches par un mariage légitime. *Germanicus* eut neuf (1) enfans de ce mariage, dont

(1) Sueton. *in Calig.* C. 7.

dont deux moururent peu après leur naiſſance. Il y en eut un troiſième qui mourut à l'âge de quatre ou cinq ans, qui étoit ſi beau & ſi aimable, que *Livie* conſacra ſon image ſous la figure d'un Cupidon dans le Temple de Venus, & qu'*Auguſte* en avoit mis une dans ſa chambre, qu'il baiſoit toutes les fois qu'il entroit ou ſortoit. Il y en eut ſix qui lui ſurvécurent, dont je parlerai ailleurs. An de ROME 757. de J. C. 4.

(1) GERMANICUS eut lieu de connoître en quelle venération la mémoire de ſon Pere étoit chez le Peuple Romain. Préſidant un jour avec ſon Frere *Claude* à un combat de Gladiateurs, qu'ils donnoient en ſpectacle aux Romains en l'honneur de *Druſus*, le Peuple témoigna par ſes acclamations, la joye qu'il avoit de le voir revivre en eux, & pouſſa au ciel mille vœux pour leur bonheur. La joye de voir *Germanicus* bientôt en âge de marcher ſur les traces de ſon Pere, conſola en quelque ſorte les Romains de la famine qu'ils ſouffroient depuis quelque tems. An de ROME 759. de J. C. 6.

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 55. *p.* 649. *B.*

An de ROME 759. de J. C. 6.

tems. (1) Ils témoignerent encore, combien la mémoire de *Druſus* leur étoit chere, par la joye qu'ils firent éclater, lorſque *Tibere*, dans la dédicace du Temple de Caſtor & de Pollux, qu'il fit bâtir du butin qu'il avoit fait ſur les ennemis, joignit à ſon nom celui de ſon Frere *Druſus*, en mémoire de la concorde dans laquelle ils avoient vécu enſemble.

(2) DEPUIS que *Tibere* avoit été adopté par *Auguſte*, il avoit toûjours été continué dans le commandement des Armées. Il y avoit alors une rude guerre en Dalmatie & en Pannonie, que les deux *Batons* y avoient excitée par leur révolte. (3) *Tibere* venoit pendant le quartier d'hyver faire un tour à Rome, craignant que, pendant ſon abſence, quelqu'un ne s'inſinuât dans l'eſprit d'*Auguſte*, & ne lui fît perdre

(1) Dio *ibid.* Ovid. *Faſt. Lib.* 3. *vſ.* 705. *& ſeqq.* Suet. *in Tib.* C. 20. *Druſi Epic. vſ.* 283. *& ſeqq.*

(2) Dio *ibid. p.* 651.

(3) Dio *p.* 649. C.

dre ſon crédit. (1) Cependant *Auguſte* le ſoupçonnoit de tirer la guerre en longueur, afin de ſe rendre néceſſaire & redoutable, étant toûjours à la tête des Armées. Il prit donc la réſolution d'y envoyer *Germanicus*, qui venoit d'être élevé à la Queſture, & qui étoit alors dans ſa vingtième année. Ayant à cœur de terminer cette guerre, pour hâter les levées des recrues, il avoit acheté beaucoup d'Eſclaves, & après les avoir affranchis, les avoit mêlés parmi d'autres troupes, dont il forma une Armée, à la tête de laquelle il mit *Germanicus*, & lui-même s'avança juſqu'à Rimini, pour être plus à portée de pourvoir à tout.

An de ROME 759. de J. C. 6.

An de ROME 760. de J. C. 7.

(2) CE fut-là où *Germanicus* fit ſon apprentiſſage dans le métier de la guerre, & il donna dès lors des marques de valeur & de capacité, qui firent juger de ce qu'il deviendroit un jour. Il fut chargé de pluſieurs expeditions fort périlleuſes. (3) Il s'en acquitta glorieuſement, &

(1) *Idem. p.* 652.
(2) Vell. Pat. *Lib.* 2. *C.* 116.
(3) Dio *ibid. p.* 653. *B.*

An de ROME 760. de J. C. 7.

& vainquit en bataille rangée les Mazéens, peuple de la Dalmatie; & après avoir ravagé entierement leur Païs, les obligea de ſe ſoûmettre.

An de ROME 761. de J. C. 8.

Cette guerre ſe termina par l'entiere ſoûmiſſion de la Dalmatie; (1) & *Baton*, le principal Chef de la révolte, vint trouver *Tibere* ſur ſa parole. *Tibere* lui demanda, en préſence de ceux qui l'accompagnoient, pourquoi ces peuples avoient voulu ſe ſouſtraire à la domination des Romains, & pourquoi ils avoient perſiſté avec tant d'opiniâtreté dans leur rebellion ? „ C'eſt vous autres „ Romains, répondit *Baton* avec „ fermeté, qui en êtes cauſe, car „ vous envoyez pour garder vos „ troupeaux, non des chiens & des „ Bergers, mais des loups.

An de ROME 762. de J. C. 9.

TIBERE & *Germanicus* revinrent à Rome, croyant avoir entierement rétabli la paix dans cette Province; mais dès l'année ſuivante la guerre recommença avec autant de fureur que l'année précedente. (2) *Auguſte*

(1) Dio *ibid. E.*
(2) Dio *Lib. 56. p. 663. & ſeqq.*

ſte y envoya *Germanicus*, qui y remporta quelques avantages. Il prit Rhetine, & quelque tems après Seretium, Place forte dont *Tibere* avoit été obligé une fois de lever le ſiége. Cependant comme cette guerre ne ſe terminoit pas encore aſſez tôt au gré d'*Auguſte*, il y envoya *Tibere*, qui, ayant partagé ſes troupes en différens Corps ſous les ordres de ſes Lieutenans, attaqua les ennemis par pluſieurs endroits à la fois. *Germanicus* prit encore une Place forte de ce Païs; & les ennemis ſe voyant hors d'état de tenir tête plus long-tems, prirent le parti de la ſoûmiſſion. *Baton* vint lui-même ſe remettre à la diſcrétion de *Tibere*, pour obtenir la grace de ſes compatriotes. Ainſi ſe termina cette guerre, (1) après avoir coûté bien du ſang, & des ſommmes conſiderables, à cauſe des grandes Armées qu'on fut obligé d'entretenir; *Auguſte* y ayant employé quinze Légions. Les Romains par ces victoires s'aſſurerent la poſſeſſion de la

An de ROME 762. de J. C. 9.

(1) Dio *ibid. p. 666. E.*

An de ROME 762. de J. C. 9.

la Pannonie, & fixerent les bornes de leur Empire au Danube.

(1) GERMANICUS vint en diligence à Rome apporter à *Auguſte* ces bonnes nouvelles. En conſequence *Auguſte* & *Tibere* prirent le titre d'*Imperator*; le Sénat décreta le Triomphe à *Tibere*; & les ornemens du Triomphe, avec les honneurs de la Préture, à *Germanicus*, & que dans le Sénat il ouvriroit ſon avis immédiatement après les Conſulaires.

(2) CES victoires, & le rétabliſſement de la paix dans l'Empire, cauſerent beaucoup de joye à *Auguſte*; mais elle fut de courte durée. Cinq jours après la venue de *Germanicus*, il reçut la nouvelle de l'entiere défaite de l'Armée que *Varus* commandoit en Germanie. Elle étoit de trois Légions, des meilleures troupes de l'Empire; & il y avoit un aſſez grand Corps de troupes auxiliaires, dont il n'étoit échapé qu'un fort petit nombre à l'épée de l'ennemi. DE-

(1) Dio *ibid. p.* 667.
(2) Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 2. Dio Caſſ. *ibid.*

DEPUIS la mort de *Druſus*, les Germains avoient porté patiemment le joug qu'il leur avoit impoſé, & les Romains avoient joui tranquillement de ſes conquêtes. Les Gouverneurs Romains menageoient les eſprits de ces peuples, ſans ſe fier entierement à eux, & les nombreuſes troupes qui les accompagnoient, contribuoient bien plus à les aſſurer de la fidélité de cette Nation, que ſon penchant à la ſervitude. Les pertes que *Druſus* leur avoit fait ſouffrir, étoient encore récentes, & les fortes Armées qu'ils voyoient au cœur de leur Païs, étoient ſeules capables de les contenir dans le devoir. An de ROME 762. de J. C. 9.

TEL étoit l'état de cette Province, lorſqu'*Auguſte* lui donna *Varus* pour la gouverner. (1) *Publius Quinctilius Varus*, d'une ancienne famille Patricienne, étoit fort avant dans la faveur d'*Auguſte*, qui l'avoit élevé au Conſulat en 741. de Rome, & lui avoit depuis

(1) Vell. Pat. *ibid.*

An de ROME 762. de J. C. 9.

puis donné le Gouvernement de Syrie, où il avoit ſçu s'enrichir aux dépens de la Province. Etant enſuite envoyé en Germanie pour la gouverner en qualité de Lieutenant d'*Auguſte*, il s'imagina pouvoir en agir comme il avoit fait en Syrie. Il ſe mit peu en peine d'étudier le genie de la Nation, de menager les eſprits d'un peuple, qui regardoit la liberté comme le ſouverain bien, & qui n'attendoit qu'une occaſion pour ſecouer un joug qui lui étoit inſupportable. Il s'étoit avancé juſques dans le cœur du Païs, & vivant dans une parfaite ſécurité, il exigeoit les tributs, jugeoit les procès qui ſurvenoient entre eux, & penſoit accoûtumer ainſi cette Nation aux Loix Romaines. Ces peuples, pour l'endormir encore mieux, feignirent de prendre goût aux coûtumes des Romains, & à leur manière de terminer les procès. Ils venoient ſouvent dans ſon Camp le conſulter ſur les différens qui naiſſoient entre eux, & s'en rapportoient à ſon jugement. Les principaux de la Nation s'inſinuerent dans ſon

ſon eſprit, & s'attacherent à gagner ſa confiance. *Arminius*, qui avoit ſervi avec diſtinction dans les Troupes Romaines, & qui avoit obtenu le droit de Bourgeoiſie & la dignité de Chevalier, voyant ce Général plongé dans une entiere ſécurité, ſaiſit cette occaſion de délivrer ſa patrie de la domination des Romains. Il avoit eu tout le tems de ſe bien inſtruire de leurs forces, de la ſituation de leur Camp, & de la mauvaiſe garde qui s'y faiſoit. Il repréſenta aux principaux de ſa Nation, que le tems étoit venu de renvoyer les Romains chez eux; & leur fit concevoir, que ce deſſein n'étoit pas difficile à exécuter. Ils entrerent pour la plupart dans ſes ſentimens. Il y en eut cependant, & entr'autres (1) *Segeſte*, Beaupere d'*Arminius*, qui donnerent avis à *Varus* de tout ce qui ſe tramoit contre lui. Mais quelques avis qu'on lui donnât, il les negligea tous; tant il ſe tenoit aſſuré de la ſoûmiſſion des Germains, que d'ailleurs il croyoit

An de ROME 762. de J. C. 9.

(1) Tacit. *Ann. L.* 1. *C.* 55.

An de ROME 762. de J. C. 9.

croyoit trop groſſiers pour les devoir ſoupçonner de ſupercherie. Enfin il donna tete baiſſée dans les piéges qu'ils lui tendoient, & fit même, à leur inſtigation, divers détachemens de ſon Armée, qui l'affoiblirent beaucoup. Les Germains l'attaquerent dans un lieu environné de marais & de bois, d'où il n'y avoit que des gens qui connûſſent parfaitement le païs qui pûſſent ſe tirer. Son Armée, accablée par le nombre, fut entierement défaite, & *Varus* ne pouvant ſe réſoudre à ſurvivre à cet affront, ſe tua de ſa propre main, à l'exemple de ſon Pere & de ſon Ayeul, qui avoient eu la même fin. Preſque toute l'Armée fut taillée en piéces, & il ne s'en ſauva qu'un très-petit nombre.

(1) C'ÉTOIT la plus grande perte & l'affront le plus ſenſible que les Romains euſſent ſenti depuis la défaite de *Craſſus*. *Auguſte* en fut d'autant plus conſterné, que les principales forces de l'Empire étant occupées en Dalmatie, il craignoit que

(1) Dio *ibid. p.* 670. Vellej. Pat. *ibid.*

que les Germains, encouragés par ce premier ſuccès, ne vînſſent fondre ſur l'Italie. Il (1) rappella en diligence *Tibere*, qui étoit encore en Dalmatie, & lui fit différer le Triomphe qu'il lui faiſoit préparer à Rome, pour l'envoyer au plutôt en Germanie. Cependant *Auguſte* ſe remit un peu de la grande frayeur que lui avoit cauſé cette défaite, lorſqu'il apprit que les ennemis n'avoient oſé paſſer le Rhin. An de ROME 762. de J. C. 9.

(2) TIBERE penſa d'abord à rétablir la tranquillité dans les Gaules, que cette défaite avoit fort ébranlée. Il raſſura enſuite les Armées, rétablit l'ordre dans la Province; &, pour rendre aux ſoldats leur ancienne vigueur, il leur fit paſſer le Rhin, & ravager le païs ennemi, mais ſans s'y engager fort avant, & ſans en venir à une action déciſive. An de ROME 763. de J. C. 10.

(3) L'ANNÉE ſuivante *Auguſte* voulut que *Germanicus* accompagnât *Ti-*

(1) Dio, *ibid.* Vellej. Pat. *ibid.* C. 120.
(2) Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 120.
(3) Dio *Lib.* 56. *p.* 671.

An de ROME 764. de J. C. 11.

Tibere dans la ſeconde campagne qu'il alloit faire ſur le Rhin, & il lui donna le titre de Proconſul. (1) *Tibere* fit équiper une flote, afin d'attaquer les ennemis par mer & par terre, enſuite de quoi il entra avec *Germanicus* dans la Germanie, & ils y fouragerent le païs. (2) Ils ſe contenterent de cela; la prudence de *Tibere* ne lui permettant pas d'entreprendre de faire des conquêtes, ni de s'éloigner trop du Rhin, de peur de s'engager dans quelque mauvais pas. Après ces expéditions ils repaſſerent le Rhin, & (3) après avoir célébré dans l'Armée l'anniverſaire de la naiſſance d'*Auguſte*, par des jeux & par des combats équeſtres, ils retournerent à Rome. (4) *Tibere*, en paſſant par les Gaules, y appaiſa quelques troubles qui s'étoient élevés à Vienne.

(5) AUGUSTE éleva *Germanicus* au Conſulat l'année ſuivante; & vou-

(1) Vell. Pat. *Lib.* 2. *C.* 121.
(2) Dio *ibid.*
(3) Dio *ibid. p.* 672.
(4) Vellej. Pat. *ibid.*
(5) Dio *ibid.*

voulut qu'il la paſſât toute entiere à Rome, afin d'en faire les fonctions lui-même. Il n'avoit pas encore paſſé par la Préture; mais *Auguſte*, qui le chériſſoit, l'avançoit le plus qu'il pouvoit, & cherchoit apparemment à le mettre en état de ſe maintenir par lui-même. (1) *Tibere*, à ſon retour à Rome, y rentra en triomphe, parce que les honneurs du Triomphe lui ayant été decernés à cauſe des victoires qu'il avoit remportées en Dalmatie & en Pannonie, on avoit été obligé de le différer juſqu'à cette année, à cauſe de la guerre de Germanie. (2) Cette même année *Auguſte*, pour recompenſer *Tibere* de ſes ſervices, ſe l'aſſocia en quelque ſorte à l'Empire, ayant fait publier une loi par les deux Conſuls, par laquelle il étoit ordonné, qu'il gouverneroit conjointement avec *Auguſte*, & qu'il exerceroit la même autorité dans les Armées & dans les Provinces. (3) Ce fut alors qu'*Auguſte*, après

An de ROME 765. de J. C. 12.

(1) Vellej. Pat. *ibid.* Suet. *in Tib.* C. 20.
(2) Suet. *ibid.* C. 21.
(3) Dio *ibid.*

An de ROME 765. de J. C. 12.

après avoir fait ratifier cette association par le Sénat, recommanda *Germanicus* au Sénat, & le Sénat à *Tibere*. On ne peut plus douter après cette démarche, qu'*Auguſte* ne deſtinât *Tibere* ſon ſucceſſeur à l'Empire.

(1) GERMANICUS fit célébrer pendant ſon Conſulat des Jeux magnifiques, auxquels il y eut deux-cens Lions de tués. (2) Pline rapporte, que comme le Peuple étoit attentif à ces ſpectacles, un Phénomène ſurprit tous les aſſiſtans. Ils virent en plein midi une grande lumiere qui parcouroit le ciel. Dès

An de ROME 766. de J. C. 13.

que *Germanicus* eut achevé l'année de ſon Conſulat, (3) *Auguſte* l'envoya dans les Gaules, & lui donna le commandement des huit Légions, & d'un grand nombre de troupes auxiliaires, qui campoient le long du Rhin. On ne ſçait abſolument rien de ce que *Germanicus* fit cette année-là, & s'il fit quelques exploits en Germanie. Mais ce qu'il y a de ſûr, c'eſt

(1) Dio *ibid. p.* 673.
(2) Hiſt. Nat. *L.* 2. *C.* 26.
(3) Sueton. *in Calig. C.* 1. & 8.

c'eſt (1) qu'il ſe concilia tellement l'affection des ſoldats, que lorſqu'ils apprirent la mort d'*Auguſte*, ils le preſſerent extrêmement d'accepter l'Empire, & qu'il eut bien de la peine à les engager à reconnoître *Tibere*. (2) Suetone nous a conſervé une Lettre qu'*Auguſte* écrivit, quelque tems avant ſa mort, à ſa petite-Fille *Agrippine*, Femme de *Germanicus*, qu'elle alloit joindre dans ſon gouvernement. Comme le ſtile en eſt extrêmement ſimple, & qu'elle donne une idée de la manière familiere dont *Auguſte* écrivoit à ſes enfans, j'en joins ici la traduction: „ *J'ai réſolu hier avec* Talarius *&* „ Aſellius, *qu'ils vous ameneroient le* „ (3) *petit* Caïus. *Je vous envoye un* „ *de mes Eſclaves Médecin*, & *j'ai* „ *écrit à* Germanicus, *qu'il pouvoit* „ *le garder, s'il vouloit. Adieu, ma* „ *chere* Agrippine, *prenez bien ſoin* „ *de votre ſanté, & tâchez d'arriver au-* „ *près de votre Epoux, vous portant bien.*

An de ROME 766. de J. C. 13.

An de ROME 767. de J. C. 14.

GERMANICUS perdit bientôt après

(1) Suet. *Ibid.* C. 1.

(2) *Ibid.* C. 8.

(3) Il fut depuis Empereur, connu ſous le nom de *Caligula*.

An de ROME 767. de J. C. 14.

après un ſi bon maître & un ſi puiſſant Protecteur. (1) *Auguſte* mourut à Nole le 19. Août de cette année, & *Tibere* lui ſucceda, comme il l'ordonnoit par ſon teſtament. (2) Il y diſoit, que le malheur de la fortune lui ayant enlevé ſes petits-Fils *Caïus Céſar* & *Lucius Céſar*, il inſtituoit *Tibere* ſon principal héritier. (3) Les Hiſtoriens ont beaucoup raiſonné ſur cette diſpoſition d'*Auguſte*; & quelques-uns croyent, que ce fut bien moins l'eſtime ou l'amitié qu'il eut pour *Tibere*, que les ſollicitations de *Livie*, qui l'y porterent, & qu'il ne put reſiſter à ſes inſtances. Il eſt cependant vrai, qu'ayant perdu ſes deux petits-Fils, il ne reſtoit perſonne qu'il pût preférer à *Tibere*, ſur-tout *Druſus* étant mort. *Auguſte* étoit avancé en âge, & il avoit beſoin de quelqu'un qui l'aidât à ſoutenir le fardeau du Gouvernement. Il n'avoit qu'un petit-Fils, dans un âge fort tendre. *Germanicus* étoit encore fort jeune, & il n'en pouvoit attenten-

(1) Suet. *in Aug.* C. 100. Dio *ibid. p.* 676.
(2) Suet. *in Tib.* C. 25.
(3) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 3. Sueton. *in Tib.* C. 22. Dio *ibid. p.* 687.

tendre de ſecours que dans quelques années ; de ſorte qu'il ne pouvoit guéres jetter les yeux que ſur *Tibere*. Si l'on conſidere d'ailleurs, que *Tibere* avoit du genie, qu'il avoit été employé dès ſa jeuneſſe dans les affaires, & formé par *Auguſte* ; que c'étoit un Général expérimenté ; qu'il étoit dans un âge mûr ; que s'il avoit des vices, il ſçavoit les cacher, & que la diſſimulation étoit ſon caractère dominant : ſi, dis-je, on fait refléxion ſur ces choſes, on ſera convaincu qu'*Auguſte* ne pouvoit connoître *Tibere* que par ſon beau côté ; & quelque penétrant qu'on ſuppoſe ce grand Prince, ſans doute que *Tibere* lui ſçut derober la connoiſſance de ſon cœur & de ſes principaux defauts, qui n'éclaterent même qu'à la fin de ſon régne. Indépendamment des ſollicitations de *Livie*, & de l'aſcendant qu'elle avoit ſur l'eſprit d'*Auguſte*, il devoit naturellement ſe déterminer en faveur de *Tibere*. On a accuſé cette Femme ambitieuſe, d'avoir frayé le chemin du trône à ſon Fils, en faiſant empoiſonner les Héritiers légitimes. La part qu'elle eut

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

eut dans la ſuite à la mort de *Germanicus*, la fait juger capable des crimes les plus noirs. Quand on voit une Ayeule ſe dépouiller des ſentimens de la nature juſqu'à ce point, & même pouſſer l'impudence juſqu'à proteger publiquement l'Empoiſonneuſe de ſon petit-fils, il n'y a point de crime qu'on ne ſe perſuade aiſément qu'elle n'ait pû commettre. Cependant les ſoupçons qu'on a eu, qu'elle eut part à la mort de *Marcellus*, & à celles de *Caïus Céſar* & de *Lucius* ſon Frere, pour élever ſon Fils *Tibere* ſur le trône, n'ont jamais été averés; ils n'étoient fondés que ſur des raiſons de convenance. On cherche toûjours du miſtère dans la mort des Grands, & on a de la peine à ſe perſuader, que ceux qui en tirent beaucoup d'avantage, n'y ayent aucune part.

(4) D'AUTRES ont ſoupçonné, qu'*Auguſte* n'avoit choiſi un tel ſucceſſeur, qu'afin de ſe faire regretter, par la comparaiſon qu'on feroit de ſon

(1) Suet. *in Tib.* C. 21. Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 4. Dio *Lib.* 56. *p.* 687.

ſon régne avec celui de *Tibere*. Mais c'eſt vouloir penétrer trop avant dans les penſées les plus cachées des hommes; &, comme Dion le remarque, ces bruits ne ſe répandirent que long-tems après, & lorſque *Tibere* eut pouſſé ſa cruauté juſqu'à l'excès. C'eſt d'ailleurs faire tort à la mémoire d'*Auguſte*, que de croire qu'il ait pû, dans une occaſion ſi importante, agir par une maligne envie de ſe faire eſtimer après ſa mort. J'aime donc mieux dire, après (1) Suetone, comme je l'ai déja inſinué, qu'*Auguſte* à la vérité ne croyoit pas *Tibere* exempt de defauts; mais qu'il lui trouvoit des qualités qui les compenſoient bien; enfin qu'il trouvoit mille inconveniens à laiſſer ſa ſucceſſion à tout autre qu'à lui. An de ROME 767. de J. C. 14.

QUOI qu'il en ſoit des motifs qui porterent *Auguſte* à adopter *Tibere*, il donna aſſez à connoître l'affection qu'il avoit pour *Germanicus*, en obligeant *Tibere* de l'adopter, quoiqu'il eût déja un Fils, nommé *Druſus*, & en l'avançant dans le commandement des Armées, pendant qu'il ne four-

(1) Suet. *ibid.*

An de ROME 767. de J.C. 14.

fourniſſoit à *Druſus* aucune occaſion de ſe faire connoître. Après avoir ſi fort approché *Tibere* de ſa perſonne, il ne pouvoit plus l'exclure du trône, ſans donner lieu à des troubles qui euſſent pû avoir des ſuites funeſtes pour ſa maiſon. S'il eſt vrai (1) qu'*Auguſte*, ſur la fin de ſes jours, ayant penétré le mauvais caractère de *Tibere*, ait penſé à l'exclure du trône, & à lui preférer *Germanicus*, il faut avouer qu'il s'eſt déterminé pour le parti le plus ſage, en laiſſant l'Empire à celui qu'il avoit élevé lui-même ſi haut, qu'il auroit été également difficile & dangereux d'entreprendre de le faire deſcendre. Ce fut peut-être la crainte qu'*Auguſte* eut, que *Tibere* n'attentât à la vie de *Germanicus*, qui l'engagea à lui donner le commandement des meilleures troupes de l'Empire, & à le mettre en état de ſe maintenir par lui-même, s'il l'eût voulu.

(2) DÈS qu'*Auguſte* fut mort, *Tibere* fit ôter la vie au jeune *Agrippa*, craignant qu'il ne trouvât moyen de

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 4. C. 57.
(2) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 6. Suet. *in Tib.* C. 22.

de former un parti dans l'Empire. Pour couvrir ce qu'une action ſi cruelle pouvoit avoir d'odieux au commencement d'un régne, il fit courir le bruit, qu'*Auguſte* lui-même en avoit ainſi ordonné avant que de mourir, pour prévenir les troubles qu'il auroit pû exciter dans l'Etat. Mais il y a peu d'apparence, qu'*Auguſte* ait voulu aſſurer la tranquillité de ſon Fils adoptif, au dépens de la vie de ſon petit-Fils. D'ailleurs, quoique *Auguſte* fût fort touché des fautes de ſes proches, il n'avoit jamais pouſſé le reſſentiment juſqu'à répandre leur ſang; & cette action de *Tibere* fit juger, qu'il n'épargneroit pas la vie de ceux qui lui feroient ombrage. An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) LES Conſuls de cette année furent les premiers qui prêterent le ſerment de fidélité à *Tibere*, & ils le reçurent enſuite de *Sejus Strabon*, qui commandoit les Gardes Prétoriennes, de *Turanius*, Commiſſaire général des vivres, & enfin du Sénat, des ſoldats & du Peu-

(1) Tacit. *ibid.* C. 7.

An de ROME 767. de J. C. 14.

Peuple. *Tibere* faiſoit tout par les Conſuls, comme cela ſe pratiquoit du tems de l'ancienne République, & comme s'il eût encore été en doute s'il accepteroit l'Empire. L'Edit par lequel il convoquoit le Sénat, étoit conçu en termes très modeſtes, & il y diſoit, „ que ce n'étoit qu'en „ vertu du pouvoir de Tribun du Peu„ ple, dont il avoit été revêtu ſous „ *Auguſte*, qu'il uſoit de ce droit; „ qu'il n'avoit pas deſſein de propo„ ſer d'autre objet aux déliberations „ du Sénat, que les honneurs funè„ bres qu'on devoit rendre à *Auguſte*, „ dont il ne quittoit point le corps; „ & que cet Edit ſeroit le dernier „ acte d'autorité qu'il exerceroit ". Cependant dès (1) qu'*Auguſte* avoit eu les yeux fermés, il avoit donné le mot aux Cohortes Prétoriennes, comme Empereur. La garde ſe faiſoit chez lui, & tout le reſte, comme chez l'Empereur. Une garde l'accompagnoit toutes les fois qu'il ſortoit, ſoit pour aller au Sénat, ſoit pour aller ailleurs. Enfin, excepté lorſ-

(1) Tacit. *ibid.* Suet. *ibid.* C. 24.

lorſqu'il parloit dans le Sénat, partout ailleurs il agiſſoit en Empereur. Il ſe conduiſoit ainſi, par la crainte qu'il avoit que *Germanicus*, adoré du Peuple Romain, ſe voyant à la tête de huit Légions & d'un bon nombre de troupes auxiliaires, qui formoient une Armée de plus de cent-mille hommes, les plus aguerris & les mieux diſciplinés de l'Empire, n'aimât mieux envahir l'Empire que d'attendre ſa mort. Un autre motif encore lui faiſoit tenir cette conduite : il craignoit qu'on ne lui reprochât, qu'il ne devoit l'Empire qu'aux ruſes d'une Femme artificieuſe, qui étoit venue à bout de le faire adopter par un Vieillard imbécile ; & il vouloit qu'il parût, qu'il n'avoit été élevé ſur le trône que par le libre choix de la République. La troiſième raiſon, enfin, qui le fit balancer ſi long-tems, fut, qu'il cherchoit à découvrir les diſpoſitions où chacun étoit à ſon égard, en diſſimulant les ſiennes. Il étudioit l'air & les paroles de chaque Sénateur, & il faiſoit attention juſqu'à ſes geſtes, pour lui en faire des cri-

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

mes dans la ſuite. Il feignoit de ne pouvoir ſe réſoudre à ſe charger du Gouvernement de tout l'Empire, diſant, qu'*Auguſte* ſeul avoit été capable de ſoutenir un fardeau ſi peſant ; que pour lui, il ne ſe ſentoit pas aſſez de force, & qu'il ne ſe chargeroit que de telle partie du Gouvernement qu'il plairoit au Sénat de lui aſſigner ; que ſa propre expérience lui avoit aſſez appris, que le fardeau étoit trop difficile à porter pour un ſeul homme. Cette feinte modération n'en impoſoit pas aux Sénateurs; mais la crainte de ſe découvrir, & de faire connoître qu'ils remarquoient que ce n'étoit qu'un jeu, leur fit redoubler leurs inſtances. Ils le preſſerent donc tant d'accepter l'Empire, & de ſe charger ſeul du ſoin du Gouvernement, qu'à la fin il y conſentit; mais ce ne fut qu'en leur faiſant eſpérer qu'il s'en démettroit un jour : ajoutant, qu'il ſeroit bien juſte que le Sénat accordât quelque relâche à ſa vieilleſſe.

(1) IL fit décerner par le Sénat le

(1) Tacit. *ibid.* C. 16.

le pouvoir de Proconſul à *Germanicus*, & qu'on lui envoyeroit une députation de quelques Sénateurs, pour le complimenter ſur la mort d'*Auguſte*. Il ne demanda pas le pouvoir Proconſulaire pour ſon propre Fils *Druſus*, parce qu'il étoit déſigné Conſul pour l'année ſuivante. An de ROME 767. de J. C. 14.

LA crainte que *Tibere* avoit de *Germanicus*, lui avoit fait jouer cette comédie. A juger des autres par lui-même, ſon inquiétude étoit très-bien fondée, puiſqu'il ne dépendit que de *Germanicus* de le détrôner. Mais ce jeune Prince, dont le caractère étoit bien différent de celui de *Tibere*, ne penſa qu'à l'affermir ſur le trône, quelque ſujet qu'il eût de ſe défier de lui. Quelques offres que lui fîſſent les Armées, il perſiſta conſtamment dans ſes refus, & preféra ſon devoir à ſa ſureté perſonnelle.

(1) LES Armées de Germanie & de Pannonie, à la nouvelle de la mort d'*Auguſte*, ſe ſouleverent en même

(1) Tacit *ibid.* Suet. *in Tib.* C. 25.

An de ROME 767. de J. C. 14.

même tems. Elles eſpéroient dans ce changement de régne obtenir quelques avantages, ou, en excitant des guerres civiles, ſe faire accorder des recompenſes conſiderables. La principale prétention de ces ſoldats étoit, qu'on les égalât pour la paye & le tems du ſervice avec les Gardes Prétoriennes. Ceux-ci, en recevant double paye, recevoient leur congé & leur recompenſe au bout de ſeize ans, au lieu que les autres étoient obligés d'en ſervir vingt, & ſouvent au-delà. *Tibere* envoya ſon Fils *Druſus* en Pannonie pour y appaiſer la ſédition, mais les eſprits étoient ſi échauffés, que ſon autorité y fut peu reſpectée. La révolte auroit pû entraîner les plus funeſtes ſuites, ſi la ſuperſtition des ſoldats Romains ne leur eût fait tirer mauvais augure d'une éclipſe de Lune, qui les mit dans la plus grande conſternation. *Druſus*, les Sénateurs, & les autres Officiers qui l'accompagnoient, tirerent avantage de cette diſpoſition des ſoldats pour les faire rentrer dans le devoir; & après qu'on eût puni les plus mutins,

tins, la ſédition fut entierement étouffée, ſans qu'on leur eût accordé aucune de leurs demandes. An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) LA révolte de l'Armée de Germanie ne menaçoit pas de moindres dangers, ſi elle n'avoit eu à ſa tête un Chef auſſi ſage que vaillant. En effet, il ne tint qu'à *Germanicus* de s'en ſervir pour s'emparer de l'Empire, que ſes ſoldats lui offroient, & vouloient même le forcer d'accepter, & que le Peuple de Rome auroit vû avec joye entre ſes mains. Mais il aima mieux employer tout ſon argent à appaiſer les ſéditieux; & il refuſa leurs offres avec autant de fermeté que de modération.

(2) IL étoit occupé à recevoir les tributs des Gaules, lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort d'*Auguſte*, qui lui cauſa beaucoup d'inquiétude. Il ſçavoit qu'il n'étoit aimé, ni de *Tibere*, ni de *Livie*, & leur averſion étoit d'autant plus à craindre, qu'elle étoit injuſte, & qu'il n'y avoit point donné

(1) Tacit. *ibid.* C. 31. *& ſeqq.*
(2) Tacit. *ibid.* C. 33.

An de ROME 767. de J. C. 14.

né ſujet. La mémoire de *Druſus*, ſon Pere, étoit cherie de tous les Romains, parce qu'on ſe perſuadoit, que ſi jamais il eût eu le pouvoir en main, il eût rétabli l'ancien gouvernement. On eſpéroit la même choſe du Fils; & de-là venoit l'affection qu'on lui portoit, qu'il méritoit d'ailleurs perſonnellement, par la douceur de ſon eſprit, ſon affabilité, ſon caractère plein de franchiſe, entierement oppoſé à celui de *Tibere*, toûjours également couvert & arrogant. Il y avoit outre cela des jalouſies de Femmes. *Livie* haïſſoit *Agrippine*, & lui diſoit ſouvent des choſes piquantes, & celle-ci répondoit avec aigreur; mais du reſte, ſa chaſteté, & l'amour qu'elle portoit à ſon mari, faiſoient que ſon eſprit, quoique fier & hautain, ſe portoit toûjours au bien.

(1) PEU de jours après avoir reçu la nouvelle de la mort d'*Auguſte*, *Germanicus* reçut celle du ſoulevement des Légions de la Germanie. Elles avoient maſſacré tous leurs

(1) *Ibid.* C. 34.

leurs Officiers, & ne reconnoiſſoient plus l'autorité de *Cecinna*, qui les commandoit ſous *Germanicus*. Les Légions de la Haute Germanie ne s'étoient pas encore révoltées ſi ouvertement. Elles avoient l'œil ſur celles de la Baſſe, pour ſe déterminer, ſelon le ſuccès qu'elles auroient. Plus *Germanicus* ſe voyoit près du trône, plus il crut qu'il étoit de ſon devoir d'y affermir *Tibere*. Après avoir fait prêter ſerment de fidélité en ſon nom aux Etats des Gaules, il ſe rendit en diligence à ſon Armée. Les Légions ſortirent du Camp pour aller au devant de lui. Leurs regards, qu'ils n'oſoient lever ſur lui, faiſoient croire qu'ils avoient honte de leur faute. Dès qu'il fut entré dans le Camp, ce ne fut qu'une confuſion de murmures & de plaintes. Les uns lui prenoient la main, feignant de la vouloir baiſer par reſpect, & mettant ſes doigts dans leur bouche, lui faiſoient ſentir qu'ils n'avoient plus de dents. D'autres lui montroient leurs corps courbés ſous le poids des travaux & des années. Les voyant

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

tous pêle mêle, il leur ordonna de ſe ranger par Compagnies, & autour de leurs Enſeignes, afin de pouvoir entendre ſa réponſe, & qu'il pût diſcerner les Cohortes. Ils obéirent, mais d'une manière qui faiſoit juger qu'ils n'étoient pas diſpoſés à la ſoûmiſſion.

GERMANICUS, étant monté ſur la tribune qu'on lui avoit élevée, commença ſa harangue par les louanges d'*Auguſte*, & le reſpect qu'on devoit à ſa mémoire. Il exagéra beaucoup les victoires & les triomphes de *Tibere*, inſiſtant ſur-tout ſur les grandes actions qu'il avoit faites en Germanie, à la tête de ces mêmes Légions. Il fit enſuite beaucoup valoir le conſentement unanime de Rome & de l'Italie à reconnoître *Tibere*, la fidélité des Gaules, & la tranquillité qui régnoit dans tout l'Empire. Tout cela fut écouté avec aſſez de ſilence, ou du moins les murmures ne furent que médiocres. Mais lorſqu'il voulut parler de la ſédition, & leur demanda ce qu'étoient devenues la diſcipline militaire & l'obéiſſance dûë à leurs

leurs Officiers, où étoient leurs Tribuns & leurs Capitaines ? ils découvrirent tous leurs poitrines, lui montrerent les cicatrices, & les marques des coups qui leur reſtoient. Enſuite ils ſe plaignirent avec des cris confus du prix des exemptions, de la médiocrité de leur paye, & du rude travail qu'on leur impoſoit. Les Vétérans ſur-tout, qui avoient trente ans ou plus de ſervice, demandoient, s'ils finiroient leur vie dans les mêmes travaux, & ſi l'on n'accorderoit pas un honnête repos à leur vieilleſſe ? Il y en eut qui demanderent hautement le payement des ſommes qu'*Auguſte* leur avoit leguées par ſon teſtament, & firent mille vœux pour *Germanicus* ; (1) lui donnant clairement à connoître, qu'ils étoient à ſon ſervice s'il vouloit s'emparer de l'Empire. Mais ce Prince généreux, ayant horreur d'une pareille propoſition, & la ſeule penſée d'un pareil crime le faiſant frémir, ſe jetta en bas de ſa tribune, pour

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) Tacit. *ibid.* Sueton. *in Cal.* C. 1. Dio Caſſ. *Lib.* 57. *p.* 693.

An de ROME 767. de J. C. 14.

pour fuir la contagion de ces ſcélérats. Mais le ſoldat avoit perdu tout reſpect, & il y en eut qui lui préſenterent la pointe de leurs épées, le menaçant de le tuer s'il ne remontoit ſur la tribune. Mais indigné qu'on le crût capable de prêter l'oreille à des pareilles propoſitions, il s'écrie, qu'il aime cent fois mieux perdre la vie que de manquer à la fidélité qu'il devoit à *Tibere*; & tirant ſon épée, il étoit prêt à s'en percer lui-même, ſi ceux qui ſe trouvoient le plus près de lui, ne lui eûſſent arrêté la main, & ne l'eûſſent retenu par force. Cependant quelques-uns de ceux qui étoient les plus éloignés, s'approchant, l'exhortoient de frapper; & même un ſoldat, nommé *Caluſidius*, lui préſenta ſon épée nue, diſant, que la pointe en étoit meilleure. Quelque échauffés que fûſſent ces furieux, la plupart déſapprouverent cette action, & elle ralentit un peu leur rage. Cela donna le tems aux amis de *Germanicus* de l'entraîner dans ſa tente.

(1) LÀ on délibera ſur les moyens d'ap-

(1) Tacit. *ibid.* C. 36.

d'appaiſer les ſéditieux. On étoit averti qu'ils ſe préparoient à envoyer une députation à l'Armée de la Haute Germanie, pour tacher de l'entraîner dans leur révolte; qu'ils avoient deſſein de piller & de ſaccager la (1) Ville des Ubiens, & de ravager enſuite les Gaules. Ce qui redoubloit encore les inquiétudes, c'étoit que les ennemis, inſtruits de la ſédition qui s'étoit élevée dans l'Armée Romaine, ſe tenoient prêts à paſſer le Rhin, dès qu'elle en quitteroit les bords, & à faire une irruption dans l'Empire. D'armer les troupes auxiliaires & alliées contre les Légions, c'étoit exciter une guerre civile. La ſévérité étoit hors de ſaiſon & même dangereuſe; & au contraire, il paroiſſoit honteux d'entreprendre de les regagner par la douceur & par des libéralités. Soit qu'on leur accordât tout, ſoit qu'on ne leur accordât rien, l'Etat étoit toûjours également en péril. Après avoir bien peſé le pour & An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) C'eſt aujourd'hui Cologne. Elle a depuis été nommée *Colonia Agrippina*, en l'honneur d'*Agrippine*, femme de l'Empereur *Claude*, & Fille de *Germanicus*, qui y avoit fait conduire une Colonie.

An de ROME 767. de J. C. 14.

& le contre, (1) on prit le parti de ſuppoſer des Lettres de l'Empereur, par leſquelles il accordoit le congé à ceux qui avoient ſervi vingt ans : que ceux qui en auroient ſervi ſeize, ſeroient à la vérité retenus ſous le drapeau, & attachés aux Compagnies, mais exempts de toute corvée, excepté de repouſſer l'ennemi. Il ajoutoit des ordres de leur payer le double de ce qu'*Auguſte* leur avoit légué.

(2) LES ſoldats s'apperçurent aiſement, que tout cela n'avoit été concerté que pour s'accommoder au tems, & demanderent qu'on les ſatisfît ſur le champ. On ſe hâta de donner les congés, mais on vouloit différer le payement des legs juſqu'au quartier d'hyver. Les ſoldats de la cinquième Légion, & ceux de la vingt-unième, ne voulurent point quitter le Camp qu'on ne les eût payés, & il falut que *Germanicus* (3) les ſatisfît de ſa bourſe, & de celle de ſes

(1) Tacit. & Dio Caſſ. *ibid. p.* 693.
(2) *Ibid. C.* 37.
(3) Suet. *in Calig.*

ſes Officiers. *Cecinna*, Lieutenant de *Germanicus*, ramena la première & la ſeconde Légion, après qu'elles eurent été ſatisfaites, dans la Ville des Ubiens. C'étoit une choſe bien honteuſe à ces Légions, qu'on portât avec leurs Aigles & leurs Enſeignes, comme quelque choſe de ſacré, l'argent qu'elles venoient d'extorquer à leur Général. D'abord, après le départ de ces troupes, *Germanicus* ſe rendit à l'Armée de la Haute Germanie, pour lui faire prêter ſerment. La ſeconde, la treizième & la ſeizième Légion le prêtèrent ſans difficulté; mais les ſoldats de la quatorzième ne furent pas ſi faciles. Ils ſe laiſſerent cependant vaincre aux offres qu'on leur fit, & moyennant les congés & le payement des legs, qu'on leur offrit ſans qu'ils le demandaſſent, ils ſuiverent l'exemple des autres. An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) IL s'éleva encore une ſédition dans le païs des Cauques, où les Vétérans qui étoient encore retenus ſous les Enſeignes, avoient été envoyés

(1) Tacit. *ibid.* C. 38.

An de ROME 767. de J. C. 14.

voyés ſous la conduite de *Mennius*. Quoique le droit de vie & de mort n'appartint qu'au Général, *Mennius* crut que, dans une pareille circonſtance, il falloit faire un exemple de ſévérité, & appaiſer l'émeute par le ſupplice de deux des Chefs des mutins. Mais ce calme apparent ne fut pas de durée, & la ſédition recommença avec plus de violence. *Mennius* fut obligé de ſe cacher, pour ſe mettre à couvert de la fureur des mutins. Il fut découvert, & voyant qu'il n'avoit rien à menager, il leur parla avec une fermeté & une hauteur qui les étonnerent. Il leur repréſenta, que c'étoit *Tibere* leur Empereur, & *Germanicus* leur Général, qu'ils violeroient en ſa perſonne: & les voyant touchés, il prit l'Enſeigne, les menaçant de traiter comme déſerteurs, tous ceux qui s'en écarteroient. Il les ramena ainſi juſqu'au quartier d'hyver, ſans qu'ils oſaſſent rien entreprendre contre ſa perſonne.

(1) CEPENDANT *Germanicus* étoit revenu au quartier d'hyver de la

(1) *Ibid.* C. 39. Dio Caſſ. *ibid.*

la première & de la vingtième Légion, & des Vétérans qui avoient obtenu leur congé. Les députés du Sénat y arriverent peu après lui, & leur venue remplit de trouble & de conſternation les ſoldats qui ſe ſentoient coupables. Ils s'imaginerent qu'ils n'étoient venus que pour caſſer, par ordre du Sénat, tout ce que *Germanicus* leur avoit accordé, & qu'ils lui avoient extorqué par leur mutinerie. Quoique leur conjecture fût ſans fondement, ils ne laiſſerent pas de regarder *Plancus*, Conſulaire & Chef de la députation, comme l'auteur du prétendu Senatusconſulte fait contre eux, & voulurent décharger leur colere ſur lui. Vers la minuit, ils s'aviſent de demander leur Enſeigne, qui ſe gardoit dans le quartier de *Germanicus*. S'étant attroupés, ils enfoncent la porte, & forcent *Germanicus* à la leur livrer, en le menaçant de le tuer : courant enſuite ſans ordre dans les rues du Camp, ils rencontrent les députés du Sénat, qui, ayant entendu le tumulte, couroient chez *Germanicus*. Ils les chargent d'injures, & ſe préparent à les

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

maſſacrer. Ils en vouloient ſur-tout à *Plancus*, qui ne trouva d'autre reſſource pour éviter ce péril, que de ſe jetter dans l'endroit où ſe gardoit l'Aigle de la première Légion. Là, tenant l'Aigle embraſſée, il eſpéroit qu'on ne violeroit pas l'azile de ce lieu ſacré. Cependant ſi *Calpurnius*, qui étoit le Porte-Aigle de la Légion, ne l'eût garanti, un député du Sénat de Rome eût ſouillé de ſon ſang l'autel dans le Camp même des Romains ; violation d'azile dont les exemples ſont très-rares, même entre ennemis. Dès que le jour permit de diſtinguer l'Officier du ſoldat, & de diſcerner ce que chacun faiſoit, *Germanicus* vint dans le Camp, & ayant fait venir *Plancus*, il le fit monter auprès de lui ſur ſon Tribunal. Alors, après leur avoir reproché leur rage, qu'il aimoit mieux attribuer à la colere des Dieux qu'à leur faute, il leur declara la cauſe de la venue des députés. Il déplora ſon malheur, de s'être trouvé ſi près de voir violer les droits ſacrés d'une députation; le danger où *Plancus* s'étoit vû expoſé, ſans y avoir donné le moin-

moindre ſujet ; & enfin l'infamie que la Légion venoit d'encourir. Après quoi ayant quitté l'aſſemblée, plutôt étonnée qu'appaiſée, il renvoya les députés avec une forte eſcorte de Cavalerie auxiliaire. An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) CEPENDANT on blâmoit *Germanicus* de ce qu'il ne ſe rendoit pas à l'Armée de la Haute Germanie, pour s'en ſervir à dompter des rebelles ſi obſtinés. On trouvoit qu'il avoit déja fait aſſez de fautes, en traitant les mutins avec douceur, en leur accordant des congés, & en leur diſtribuant de l'argent. Enfin on lui fit entendre, que s'il ſe mettoit peu en peine de ſa propre vie, il eût du moins égard à celle de ſon (2) Fils, encore tout jeune, & à celle de ſa Femme, qui étoit enceinte, & qu'il ne les expoſât pas à la rage de ces furieux, pour qui rien n'étoit ſacré. Il balança quelque tems, parce qu'*Agrippine*,

(1) *Ibid.* C. 40.

(2) *Caïus*, que les ſoldats nommerent *Caligula*, à cauſe d'une certaine Chauſſure nommée *Caligæ*, qui leur étoit particuliere, & que *Germanicus* lui faiſoit porter, pour gagner leur affection.

An de ROME 767. de J. C. 14.

grippine, qui avoit le courage élevé, & qui mépriſoit le danger, diſoit, qu'étant petite-Fille d'*Auguſte*, il ſeroit indigne d'elle de marquer la moindre frayeur, & qu'elle ne démentiroit pas un ſang ſi illuſtre. Enfin *Germanicus* l'embraſſant avec larmes, lui fit goûter ſes raiſons, & obtint qu'elle partiroit.

(1) ELLE partit donc, accompagnée de pluſieurs Dames, toutes fondant en larmes, en penſant aux dangers auxquels leurs Epoux reſtoient expoſés, dans une Armée où il n'y avoit plus, ni ordre, ni obéiſſance. La triſteſſe de ceux qu'elles quittoient redoubloit la leur. C'étoit en effet un triſte ſpectacle, de voir la Femme du Général, tenant ſon Fils entre ſes bras, fuir l'Armée même que commandoit ſon Mari, & où elle eût dû trouver l'azile le plus aſſuré. Cependant les ſoldats, ſurpris de voir un cortege ſi lugubre, ſortent en foule de leurs tentes, & demandent ce que ſignifient ces pleurs, ces gémiſſemens, & cette triſ-

(1) *Ibid.* & Dio Caſſ. *Lib.* 57. *p.* 694.

triſteſſe peinte ſur tous les viſages ? Ils voyent des Dames d'un rang diſtingué, ſans eſcorte : la Femme de leur Général ſans ſuite, & ſans aucune marque de ſa dignité. On leur dit, qu'elle fuit leur fureur, & va chercher à Tréves, chez des étrangers, un azile qu'elle ne trouvoit pas au milieu d'une Armée Romaine. Touchés de compaſſion, & en même tems couverts de honte, ils ſe rappellent *Agrippa* ſon Pere, *Auguſte* ſon Ayeul, *Druſus* ſon beau-Pere, ſa vertu, ſa nombreuſe famille, & ce qui les touche encore plus, l'enfant qu'elle tient entre ſes bras, qui étoit élevé parmi eux. Mais rien ne contribua plus à les faire rentrer en eux-mêmes, que la jalouſie qu'ils conçurent contre ceux de Tréves. Ils prient *Agrippine*, ils la conjurent de demeurer. Les uns l'empêchent de continuer ſa route ; d'autres courent chez *Germanicus*, qui, quoiqu'il fût encore irrité de leur inſolence, crut devoir profiter de la diſpoſition d'eſprit où il les voyoit, & il les harangua de la manière ſuivante.

An de ROME 767. de J.C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ (1) SI je cherche à mettre en „ ſureté ma Femme & mon Fils, „ ce n'eſt pas qu'ils me ſoient plus „ chers que mon Pere, & que l'E- „ tat. Mais l'Empereur eſt aſſûré „ par ſa dignité ſacrée, & l'Etat a „ aſſez d'autres Armées prêtes à le „ défendre. Je ſacrifierois volontiers „ ma Femme & mon Fils pour la „ gloire de cette Armée: mais main- „ nant je les éloigne de gens furieux „ comme vous, afin que les crimes „ que vous êtes diſpoſés à commet- „ tre, ſe bornent à répandre mon „ ſang, & que vous ne trempiez „ pas vos mains ſcelérates dans celui „ de la Bru de votre Empereur, & „ de ſon petit-Fils. Quels crimes „ en effet n'avez-vous pas été ca- „ pables de commettre ces jours-ci? „ Quel nom puis-je donner à cette „ aſſemblée? Puis-je appeller ſol- „ dats, des gens qui ont aſſiégé le „ Fils de leur Empereur, & qui „ l'ont menacé de la mort? Puis- „ je appeller Citoyens Romains, des „ gens

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 42.

„ gens qui mépriſent l'autorité du Sénat? Qui ne reſpectent, ni le droit des gens, ni celui des Ambaſſadeurs, qu'entre ennemis même on regarde comme ſacré? Le divin *Jules* appaiſa une ſédition dans ſon Armée par une ſeule parole, en appellant Romains, au lieu de ſoldats, ceux qui refuſoient de le ſuivre dans d'autres guerres. Les Légions Actiaques tremblerent à vûë ſeule du divin *Auguſte*. Quoique je n'aye garde de m'égaler à eux, cependant, puiſque je ſuis (1) deſcendu d'eux, ne ſeroit-il pas étrange, ſi les Légions d'Eſpagne & de Syrie refuſoient de m'obéir? Mais c'eſt la première & la vingtième Légion qui refuſent de recevoir mes ordres! La première, qui a reçu ſes Enſeignes de la main de

An de ROME 767. de J.C. 14

(1) *Germanicus* ſe dit deſcendu de *Jules Céſar* & d'*Auguſte*; mais ce n'étoit que par adoption, qui, chez les Romains, conféroit les mêmes droits que la nature. *Tibere* avoit adopté *Germanicus*, & avoit lui-même été adopté par *Auguſte*, & *Auguſte* par *Jules Céſar*. On voit auſſi que *Germanicus* appelle toûjours *Tibere* ſon Pere.

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ de *Tibere* ; l'autre, qui a eu part
„ à tant de ſes expéditions, & qui
„ en a obtenu de ſi belles recom-
„ penſes. Eſt-ce-là la reconnoiſſan-
„ ce que vous témoignez à votre
„ Empereur ? Pendant qu'il n'ap-
„ prend que de bonnes nouvelles
„ des autres Provinces de l'Empire,
„ ſerai-je le ſeul qui lui en annonce-
„ rai de fâcheuſes ? Lui écrirai-je,
„ que des ſoldats qu'il a levés lui-mê-
„ me, qui ont longtems ſervi ſous lui,
„ n'ont pû être appaiſés, ni par des
„ congés, ni par de l'argent ? Qu'ils
„ maſſacrent leurs Centurions, qu'ils
„ chaſſent leurs Tribuns, & que le
„ caractère ſacré des députés du Sé-
„ nat n'eſt pas même reſpecté chez
„ eux ? Que le Camp & les rivieres
„ ſont teints du ſang de leurs Offi-
„ ciers, & que moi-même, je me
„ trouve à la merci d'autant d'en-
„ nemis que j'ai de ſoldats" ? En-
ſuite ſe tournant vers ſes Offi-
ciers : „ Ne commites-vous pas une
„ imprudence, mes chers amis, dit-
„ il, lorſque vous m'arrachates l'é-
„ pée dont j'étois prêt à me percer ?
„ Celui qui m'en offrit une, me ren-

„ dit

„ dit un plus grand ſervice, puiſque, An de ROME 767. de J. C. 14.
„ ſi j'étois mort ce jour-là, je n'au-
„ rois pas été témoin de tant de
„ crimes, dont ces ſcelérats ſe ſont
„ ſouillés depuis. Ils ſe fuſſent choiſi
„ un Chef, qui, à la vérité n'auroit
„ pas vengé ma mort, mais il eût
„ vengé celle de *Varus*, & la défaite
„ de ſes trois Légions. Car les Dieux
„ ne permettront pas que cette gloi-
„ re ſoit reſervée aux Belges, ni que
„ ce ſoit eux qui vengent le nom
„ Romain, & qui repouſſent les Ger-
„ mains, quoiqu'ils s'y offrent de bon
„ cœur. Que ton ame reçue dans
„ les Cieux, ô divin *Auguſte* ! que
„ ton image, ô *Druſus* mon Pere,
„ que je vois encore ſur ces Enſei-
„ gnes, & que le ſouvenir de tes
„ grandes actions, faſſent laver cette
„ tache par le miniſtère de ces mê-
„ mes ſoldats ! Tournez contre l'en-
„ nemi la fureur de ces cœurs, qui
„ commencent à donner accès au re-
„ pentir & à l'honneur ! Vous donc,
„ ſur les viſages deſquels il me ſem-
„ ble que j'entrevois des marques du
„ changement qui ſe fait dans vos
„ cœurs, ſi vous êtes diſpoſés à ren-

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ dre aux députés du Sénat les égards
„ qui leur ſont dûs, à l'Empereur
„ l'obéiſſance que vous lui devez ; ſi
„ vous voulez me rendre ma Fem-
„ me & mon Fils ; enfin, ſi vous
„ voulez me donner des témoigna-
„ ges ſûrs de votre repentir, &
„ un gage aſſuré de votre fidélité,
„ ſeparez-vous des auteurs de la ſé-
„ dition, & retranchez-les comme
„ des membres gangrenés, qui pour-
„ roient infecter les autres.

(1) ILS s'écrierent tous, „ que
„ ſes reproches étoient bien fondés ;
„ & prenant la poſture de ſup-
„ plians, ils le prierent de punir les
„ coupables, de pardonner à ceux
„ qui s'étoient laiſſé entraîner au
„ torrent, & de les mener enſuite
„ contre l'ennemi. Ils le ſupplioient
„ de faire revenir ſa Femme & ſon
„ Fils, & de ne point douter de
„ leur fidélité, au point de les croi-
„ re plus en ſureté chez les Gaulois,
„ que parmi eux". Il leur répondit,
„ que pour le retour d'*Agrippine*, il
„ ne pouvoit le leur accorder, par-
„ ce

(1) Tacit. *ibid.* C. 44.

„ ce qu'elle étoit près d'accoucher, An de
„ & que l'hyver approchoit ; que pour 767. de
„ ce qui étoit de ſon Fils, il le fe- J. C. 14.
„ roit revenir, & qu'il s'en remet-
„ toit à eux pour l'exécution du reſte.

ILS avoient paſſé ſi ſubitement d'une extrêmité à l'autre, qu'on avoit de la peine à croire qu'ils fûſſent les mêmes. Ceux qui, quelques heures auparavant, avoient inſulté leur Général, ne penſent plus qu'à lui donner des preuves de leur zèle, & qu'à fléchir ſa juſte colere. Ils courent de tous côtés dans le Camp, ſe ſaiſiſſent des auteurs de la révolte, & les traînent garottés devant *C. Cetronius*, Lieutenant Général qui commandoit la première Légion, & il en faiſoit juſtice dans la forme ſuivante. Les Légions, tenant l'épée nuë à la main, environnoient ſon tribunal. Un Tribun leur montroit l'accuſé du haut du tribunal, & lorſqu'ils le declaroient coupable par leurs cris, il le précipitoit du haut en bas, & d'abord il étoit maſſacré. Le ſoldat s'animoit au carnage, croyant laver ſa faute par-là. *Germanicus* les laiſſoit faire, parce que rien ne ſe faiſoit

An de ROME 767. de J. C. 14.

ſoit par ſon ordre, & que tout ce qu'il y avoit d'odieux & de cruel en cela, retomboit ſur eux-mêmes. Les Vétérans ſuivirent l'exemple des Légions, & vengerent eux-mêmes *Germanicus*. Il les envoya cependant peu après en Rhétie, ſous prétexte de défendre cette Province contre les incurſions des Sueves; mais en effet pour les éloigner d'un Camp dont la vûë faiſoit horreur, tant par le ſouvenir de la ſédition, que par la cruauté du châtiment. Il fit enſuite une recherche exacte de la conduite des Centurions. Il les faiſoit citer l'un après l'autre, & leur demandoit leur nom, leur patrie, le tems qu'ils avoient ſervi, quelle étoit leur Compagnie, par quelles actions ils s'étoient diſtingués, & les marques d'honneur qu'ils avoient reçues. Si les Tribuns & la Légion louoient leur activité & leur modération, il les laiſſoit dans leur poſte; mais ſi tous s'accordoient à les accuſer d'avarice & de brutalité, il les caſſoit.

(1) GERMANICUS, après être venu

(1) Tacit. *ibid.* C. 45.

venu à bout d'appaiſer la révolte de ces deux Légions, penſa à faire rentrer les autres dans leur devoir. La cinquième & la vingt-unième avoient leur quartier d'hyver (1) à ſoixante milles de-là. Les ſoldats de ces deux Légions étoient les plus obſtinés dans la révolte. C'étoit eux qui l'avoient commencée, & qui y perſiſtoient encore, ſans ſe laiſſer effrayer par le ſupplice de leurs camarades, & ſans être touchés du repentir de leurs crimes. *Germanicus* réſolut donc de les dompter par les armes, & ſe prépara à embarquer ſes troupes ſur le Rhin, pour les faire obéïr de force. (2) Cependant, croyant qu'il faloit leur laiſſer le tems de rentrer en eux-mêmes, & de faire refléxion ſur la vengeance qu'il venoit de tirer des ſéditieux des deux autres Légions, il écrivit à *Cecinna*, qui commandoit ces obſtinés, qu'il étoit prêt à ſe mettre en

An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) Dans un lieu nommé *Vetera*, ou *Vetera Caſtra*, qu'on croit être aujourd'hui *Santen*, dans le païs de Cléves.

(2) *Ibid.* C. 48.

An de ROME 767. de J. C. 14.

en marche avec un gros Corps de troupes, & que ſi l'on ne prévenoit ſon arrivée par le ſupplice des auteurs de la révolte, on devoit s'attendre qu'il feroit main baſſe ſur tous, ſans diſtinguer l'innocent d'avec le coupable. *Cecinna* communiqua ces lettres aux Officiers des Légions, & à ceux qui n'avoient pas trempé dans la ſédition, & les exhorta à ſe garantir eux-mêmes, & les Légions, d'une mort honteuſe : Qu'en tems de paix, après avoir écouté les raiſons de part & d'autre, on traitoit chacun ſelon ſes mérites ; mais que quand on en venoit aux armes, l'innocent étoit enveloppé dans le même ſort que le coupable. Ces Officiers, après avoir ſondé ceux qu'ils croyoient les mieux intentionnés, & après avoir reconnu que la meilleure partie étoit diſpoſée à l'obéiſſance, prirent jour avec *Cecinna* pour faire main baſſe ſur les plus criminels & les plus ſéditieux. Comme perſonne, excepté les complices, ne ſçavoit par où commenceroit le maſſacre, ni par où il finiroit, lorſque le ſignal fut donné, ils entre-

entrerent tout d'un coup dans les tentes, & égorgerent les mutins lorſqu'ils s'en doutoient le moins. On vit alors des gens de même chambrée, qui peu auparavant avoient mangé enſemble, & qui avoient couché la nuit dans le même lit, ſe partager ſubitement & s'entr'égorger. Comme ni *Cecinna*, ni aucun des hauts Officiers ne ſe mettoient en peine de les arrêter, & qu'ils laiſſoient un champ libre à la fureur & à la vengeance du ſoldat, il y eut beaucoup d'innocens qui perdirent la vie. Car les plus coupables s'étant apperçu que c'étoit à eux qu'on en vouloit, prirent les armes, & ſe défendirent en déſeſpérés, & d'une manière à vendre cher leur vie. An de ROME 767. de J. C. 14.

CETTE cruelle exécution étoit à peine achevée, que *Germanicus* arriva. Il ne put retenir ſes larmes à la vûë du ſang qui couloit encore dans le Camp. La cruauté du remede qu'il s'étoit vû obligé d'employer, le touchoit ſenſiblement; & il ordonna qu'on brûlât & qu'on enſevélît enſuite les corps des morts. Comme les eſprits étoient animés

au

An de ROME 767. de J. C. 14.

au carnage, il leur prit envie d'aller aſſouvir leur fureur ſur les Germains, croyant ne pouvoir mieux appaiſer les mânes de leurs camarades, qu'en verſant leur propre ſang & celui de l'ennemi. *Germanicus*, qui étoit bien-aiſe de les tirer d'un lieu qui ne rappelloit que des idées funeſtes, ſe laiſſa aiſément entraîner à leur ardeur. Ayant fait conſtruire un pont ſur le Rhin, il y fit filer douze mille Hommes des Légions, vingt-ſix Cohortes, & huit régimens de Cavalerie des troupes alliées, dont la fidélité avoit été inébranlable dans ces ſéditions.

(1) LES Germains ne ſe tenoient pas loin de-là. Inſtruits de la mort d'*Auguſte*, & des ſéditions qui s'étoient élevées dans l'Armée Romaine, ils étoient dans une parfaite tranquillité, & ne s'attendoient point à être attaqués. Les Romains traverſerent en diligence la forêt Cæſia, & paſſerent un retranchement que *Tibere* avoit commencé à y faire élever, pour aſſurer la frontiere. Ils

(1) Tacit. *ibid.* C. 50.

Ils fortifierent leur Camp par devant & par derriere d'un rempart, & ſur les flancs par des abattis de bois. Après avoir percé cette ſombre forêt, on delibéra ſur le chemin qu'on devoit prendre. Il y en avoit deux: l'un étoit le plus battu, & le plus court. Mais en prenant le plus long & le plus difficile, on eſpéroit de ſurprendre l'ennemi. On ſe détermina donc pour ce dernier parti, & on prépara tout pour cette marche. On étoit averti par des eſpions, que les ennemis devoient paſſer cette nuit en fête & en réjouiſſance. An de ROME 767. de J. C. 14.

CECINNA eut ordre de prendre les devants avec douze Cohortes ſans bagage, & d'ouvrir un paſſage dans la forêt; les Légions le ſuivirent à peu de diſtance. La nuit, qui étoit belle & claire, les favoriſa. Ils arriverent aux villages des Marſes, contre qui les Romains étoient ſurtout irrités, à cauſe qu'ils avoient eu la principale part à la défaite de *Varus*. On les environna de toutes parts, pendant qu'ils étoient plongés dans une parfaite ſécurité. Regorgeant de viandes & de vin, ils ronfloient

An de ROME 767. de J. C. 14.

floient dans leurs lits, ou auprès des tables mêmes où ils s'étoient enyvrés, ſans penſer que l'ennemi pût les venir ſurprendre, & ſans faire de garde. Les Romains en eurent bon marché, & les taillerent preſque tous en piéces ſans reſiſtance.

GERMANICUS, voyant ſes troupes animées par ce premier ſuccès, les partagea en quatre, pour faire le dégât dans tout le païs. On mit tout à feu & à ſang dans l'eſpace de cinquante miles, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe. On brûla & on ruina indifféremment les lieux ſacrés ou profanes, & entr'autres on raſa juſqu'aux fondemens le Temple de Tantane, le plus fameux & le plus venéré parmi ces Nations. Les Romains exécuterent tout cela ſans perdre un ſeul homme, ayant trouvé tout le monde endormi, ou errant çà & là ſans armes.

CEPENDANT ces ravages réveillerent les Bructères, les Tubantes & les Uſipètes, qui ſe mirent en campagne, & ſe diſpoſerent à dreſſer une embuſcade aux Romains à leur retour, dans un bois par où ils devoient néceſſai-

néceſſairement faire leur retraite. Mais *Germanicus* ſe tint ſur ſes gardes, & marcha toûjours en bataille. Une partie de ſa Cavalerie, & les Cohortes auxiliaires formoient l'avant-garde, enſuite venoit la premiére Légion. Le bagage étoit au milieu, & couvert à la droite par la vingt-unième Légion, & à la gauche par la cinquième. La vingtième Légion & le reſte des troupes auxiliaires formoient l'arriere-garde. Les ennemis ne branlerent pas, juſqu'à ce qu'ils euſſent vû le gros de l'armée entré dans le bois: alors faiſant de légeres eſcarmouches à l'avant-garde & ſur les aîles, ils fondirent avec toutes leurs forces ſur l'arriere-garde. Les Cohortes auxiliaires, qui étoient armées à la légere, ſoutenoient avec peine l'effort de l'ennemi, ſe trouvant accablées par le nombre, lorſque *Germanicus* accourut à la vingtième Légion; & lui cria, qu'il étoit tems maintenant d'effacer entierement le ſouvenir de ſa révolte, & d'acquérir de la gloire en réparant ſa faute. Cette exhortation la remplit d'ardeur, de ſorte que fon-

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

dant ſur l'ennemi, elle l'enfonça du premier choc, & le pouſſa juſques dans la plaine, où il fut taillé en piéces. Cependant l'avant-garde avoit gagné la tête du bois, & s'y étoit retranchée; de ſorte que depuis, la marche fut tranquille, & *Germanicus* ramena ſes troupes dans leurs quartiers d'hyver, fort encouragées par les ſuccès qu'elles avoient eus dans cette courte expédition, & contentes d'avoir par-là reparé leurs fautes paſſées, & regagné la confiance de leur Général.

LE bruit de ces révoltes avoit cauſé beaucoup de frayeur à Rome. On n'y ſçavoit pas encore que la ſédition des Légions d'Illyrie eût été appaiſée, lorſqu'on y reçut nouvelle du ſoulevement des Armées de Germanie. Rome conſternée blâmoit *Tibere*, de ce qu'il s'amuſoit à duper par ſes feintes & ſes irréſolutions le Sénât & le Peuple, dont il n'avoit rien à craindre, pendant qu'il laiſſoit aux révoltés le tems de prendre des forces. „ Au lieu de n'y envoyer „ que de jeunes gens, diſoit-on, „ qui n'ont pas aſſez d'autorité pour „ venir

„ venir à bout de les appaiſer, que
„ n'y va-t-il lui-même? Le reſpect
„ qu'imprimeroit ſa préſence, les
„ rameneroit bientôt à leur devoir.
„ Ils n'oſeroient reſiſter à un Prince
„ expérimenté, qui eſt le diſtribu-
„ teur des peines & des recompen-
„ ſes. Combien de fois *Auguſte*
„ n'eſt-il pas allé en Germanie, &
„ cela dans un âge avancé? Et *Ti-*
„ *bere*, qui eſt dans ſa vigueur &
„ dans ſa force, reſte à Rome pour
„ pointiller avec le Sénat. La Ville
„ eſt aſſez ſoûmiſe. Ce ſont les
„ troupes qu'il faut accoûtumer à
„ obéïr, de peur qu'elles ne trou-
„ blent la tranquillité de l'Etat ".
Tibere les laiſſoit diſcourir, ſans en
être ébranlé. Il demeura ferme dans
ſa réſolution de ne point quitter la
Capitale, & de ne point hazarder
ſa perſonne & l'Etat. Diverſes re-
fléxions l'agitoient: „ L'Armée de
„ Germanie étoit plus forte; celle
„ de Pannonie étoit plus voiſine.
„ L'une étoit appuyée de toutes les
„ forces des Gaules; l'autre étoit
„ aux portes de l'Italie. De quel
„ côté ſe tourner? S'il alloit plutôt

An de ROME 767. de J. C. 14.

An de ROME 767. de J. C. 14.

„ vers les uns, il étoit à craindre „ que les autres ne ſe crûſſent mé- „ priſés, & que cela ne redoublât „ leur mécontentement? Au lieu „ que, par le moyen de ſes deux „ Fils, il les contentoit également, „ ſans mettre au hazard le reſpect dû „ à ſa dignité, qu'on reſpecteroit toû- „ jours davantage de loin. Il comp- „ toit qu'on ne pourroit blâmer ces „ jeunes Princes, s'ils renvoyoient „ pluſieurs demandes des ſéditieux „ à leur Pere, & qu'enfin il ſeroit „ toûjours à tems, en cas qu'ils n'y „ réuſſiſſent pas, d'eſſayer de les „ appaiſer lui-même, ou de les „ dompter par la force. Au lieu „ que, ſi une fois ils le mépriſoient, „ il n'y auroit plus de remede ". Il fit cependant ſemblant d'être réſolu d'y aller. Il fit faire tous les préparatifs du voyage, & nomma ceux qui devoient l'accompagner; il prépara ſes équipages, ordonna des vaiſſeaux pour le tranſporter, & tantôt ſous prétexte du mauvais tems, tantôt ſous prétexte d'autres affaires qui lui étoient ſurvenues, il différa toûjours le voyage, & trompa d'abord les

les plus fins, enſuite le Peuple, & pendant fort long-tems les Provinces, qui s'attendoient toûjours à ſa venue. An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) LES nouvelles que *Tibere* reçut depuis, que *Germanicus* avoit appaiſé la ſédition, & avoit fait avec ſuccès une irruption dans la Germanie, ne lui cauſerent gueres moins d'inquiétude que de joye. Il ne pouvoit qu'apprendre avec plaiſir, que la révolte avoit été étouffée; mais il étoit fâché que *Germanicus* ſe fût attiré la faveur des ſoldats par des liberalités & en leur accordant les congés avant le tems. La gloire qu'il venoit d'acquerir à la guerre, le chagrinoit auſſi. D'ailleurs *Germanicus* étoit coupable d'un crime qu'un Prince du caractère de *Tibere* ne pardonne jamais. Il étoit digne de l'Empire, & il n'avoit tenu qu'à lui d'en dépoſſeder *Tibere*, ou de le partager avec lui. Sa moderation ne pouvoit l'excuſer dans l'eſprit de *Tibere*, qui, (2) jugeant des autres par lui-même,

(1) Tacit. *ibid.* C. 52.
(2) Dio Caſſ. *Lib.* 57. *p.* 694.

An de ROME 767. de J. C. 14.

meme, craignoit que la conduite de *Germanicus* ne fût pas plus ſincere que la ſienne. Il redoutoit auſſi l'eſprit fier & hautain d'*Agrippine*, & il craignoit qu'elle n'engageât ſon Mari à faire quelque entrepriſe contre lui. Il en fit cependant le rapport au Sénat, & parla avec éloge de ſa valeur; mais en des termes ſi étudiés, qu'on remarquoit bien qu'ils n'étoient pas ſinceres. Il ne s'étendit pas tant ſur les louanges de *Druſus*, & ſur la manière dont il avoit appaiſé la ſédition d'Illyrie; mais on y remarquoit plus d'affection & de ſincerité. Néanmoins il tint tout ce que *Germanicus* avoit promis aux Légions, & accorda les mêmes graces à celles d'Illyrie. Mais l'année ſuivante, le Peuple de Rome ayant ſollicité l'abolition du centième denier, qui avoit été établi par *Auguſte* ſur toutes les marchandiſes qui s'expoſoient en vente, pour fournir à l'entretien des troupes; *Tibere* répondit, que le Tréſor militaire ne ſubſiſtoit que par ce ſubſide. Il ajouta, que l'Etat même avec cela ne pouvoit ſuffire à cette charge, ſi les Vé-

Vétérans étoient congediés au bout de seize ans de service. Ainsi il les remit à vingt ans, & revoqua tout ce que leur mutinerie lui avoit extorqué. An de ROME 767. de J. C. 14.

(1) QUAND on lit les éloges que les Historiens donnent à *Germanicus*, sur la constance avec laquelle il résista au désir que les soldats avoient de l'élever sur le trône, le zèle avec lequel il s'employa pour les faire persister dans la fidélité qu'ils devoient à *Tibere*, & la dextérité avec laquelle il sçut ramener à leur devoir des forcenés, qui ne respectoient plus rien ; on est surpris d'en trouver un qui en parle d'une manière toute opposée. C'est Velleïus Paterculus, (2) qui ose dire, qu'il se porta lâchement à appaiser la sédition. Mais, malgré la basse adulation dans laquelle cet Historien donne très-souvent, il connoissoit sans doute trop bien *Tibere*, pour croire lui faire sa cour par-

(1) Tacite, Dion, Suetone, *&c.*

(2) Lib. 2. C. 125. *Quo quidem tempore, ut pleraque ignavè Germanicus, ita Drusus*, &c.

An de ROME 767. de J.C. 14.

par-là. Si *Tibere* haïſſoit *Germanicus*, il avoit ſoin de garder avec lui tous les dehors d'une ſincere amitié. Il cachoit ſa haine, & c'eût été mal faire ſa cour, que de s'ingérer à penétrer dans des ſentimens qu'il s'étudioit de cacher. La bienſéance même auroit exigé, que *Tibere* punît un homme qui calomnioit la ſeconde perſonne de l'Empire, & celui qui en étoit l'héritier préſomptif. D'ailleurs, c'eût été mentir trop groſſierement, & les belles qualités de *Germanicus* étoient trop connues, pour que je puiſſe croire que cet Hiſtorien ait oſé pouſſer l'impudence juſqu'à ce point. Ajoutons, qu'il ſe contrediroit lui-même ; (1) car, quelques pages plus bas, il lui donne de très-grands éloges. Concluons-en avec un habile (2) Critique, que le texte eſt fautif, & le (3) retranchement d'une ſeule lettre mettra l'Hiſtorien d'accord avec lui-même & avec les autres.

LIVRE

(1) *Ibid.* C. 129.

(2) Boecler.

(3) En liſant *gnavè*, au lieu d'*ignavè*, il ne reſte plus la moindre difficulté.

LIVRE III.

L'Année ſuivante (1) *Tibere* fit décerner le Triomphe à *Germanicus*, quoique la guerre de Germanie ne fût pas prête à finir. *Germanicus* faiſoit de grands préparatifs pour la pouſſer avec vigueur l'été ſuivant. Pour tenir ſes troupes en haleine, il fit une courſe dans le Païs des Cattes, dès que la ſaiſon le permit tant ſoit peu. Il eſpéroit tirer avantage de la diviſion qui s'étoit gliſſée entre les ennemis. *Arminius* & *Ségeſte* s'étoient également diſtingués, l'un par ſa haine pour les Romains, & l'autre par le zèle & l'attachement avec leſquels il les avoit toûjours ſervi. C'étoit *Arminius* qui avoit ſoulevé les Germains contre *Varus*. *Ségeſte*, au contraire, avoit ſou-

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 1. C. 55.

An de ROME 768. de J. C. 15.

ſouvent donné des avis à *Varus*, qu'il ſe tramoit quelque rebellion, & principalement au dernier feſtin, immédiatement après lequel les Germains avoient pris les armes. Il avoit même conſeillé à *Varus*, de s'aſſurer de ſa perſonne, de celle d'*Arminius*, & des principaux de la Nation, qui n'oſeroit rien entreprendre ſi elle ſe voyoit ſans Chefs: qu'alors il auroit tout le tems de s'aſſurer quels étoient les innocens, & quels étoient les coupables. Mais la deſtinée de *Varus* l'entraînoit à ſa perte, & il negligea tous les avis qu'on lui donna. *Ségeſte*, quoiqu'engagé dans la guerre par le conſentement unanime de la Nation, étoit toûjours oppoſé à *Arminius*. Ils avoient long-tems été ennemis; & l'affront qu'*Arminius* lui avoit fait, en enlevant ſa Fille, déja fiancée à un autre, avoit redoublé ſa haine. Il cherchoit avec ardeur l'occaſion de ſe venger, & bien loin que les liens de cette alliance l'euſſent raccommodé avec ſon gendre, ils ſe traverſoient mutuellement en tout.

GERMANICUS avoit partagé ſon

ſon Armée avec *Cécinna*. Il lui avoit donné quatre Légions, cinq-mille hommes de troupes auxiliaires, & quelques compagnies de Germains, qui habitoient en deçà du Rhin, levées à la hâte. Il ſe mit lui-même à la tête des quatre autres Légions, & de dix-mille hommes de troupes auxiliaires. Après avoir fait conſtruire un château ſur le mont Taunus, ſur les fondemens de celui que ſon Pere y avoit bâti autrefois, il entra dans le Païs des Cattes, laiſſant *Apronius* derriere lui, pour avoir ſoin des chemins, & remedier aux inondations. Car voyant les chemins ſecs & les rivieres baſſes, ce qui étoit fort rare dans ce climat pour la ſaiſon, il avoit hâté ſa marche; mais il craignoit que les pluyes & les inondations ne lui fiſſent rencontrer bien des difficultés au retour. Il prit les Cattes au dépourvû, & tout ce qui n'eut pas le tems de ſe ſauver, fut tué ou fait priſonnier. Tout ce qui étoit en âge de porter les armes, avoit paſſé l'Eder à la nage, & s'efforçoit d'empêcher les Romains de conſtruire un

An de ROME 768. de J. C. 15.

An de ROME 768. de J. C. 15.

un pont ſur la riviere. Mais ayant été repouſſés à coups de traits, & voyant que rien n'arrêtoit les Romains, ils firent des propoſitions de paix, qui furent écoutées. Quelques-uns d'entre eux vinrent ſe rendre à *Germanicus*, mais les autres aimerent mieux abandonner leur Païs, & ſe ſauverent dans les bois. *Germanicus* mit le feu à Mattium, ville capitale de la Nation, & après avoir ravagé le plat païs, il ſe retira du côté du Rhin. Il fit ſa retraite en bon ordre, ſans que l'ennemi oſât le harceler dans ſa marche, quoique ce fût aſſez la coûtume de cette Nation, qui ſouvent ſe retiroit devant l'ennemi; moins par crainte que par ruſe, afin de l'attirer ſi avant dans leur Païs, qu'il ne ſe pût dégager. Les Queruſques avoient intention de ſecourir les Cattes; mais *Cecinna* les avoit toûjours tenus en haleine par ſes marches & ſes contre-marches. Il avoit même remporté une victoire ſur les Marſes, qui avoient oſé en venir à un combat avec lui.

(1) PEU

(1) PEU de tems après il vint des députés de la part de *Ségeſte*. Il ſollicitoit du ſecours contre la violence de ſes compatriotes, qui le tenoient aſſiégé. . *Arminius* avoit beaucoup plus de crédit que lui ſur la Nation, parce qu'il conſeilloit la guerre, & que, chez ces Barbares, le plus audacieux & le plus entreprenant, ſur-tout les affaires étant une fois brouillées, étoit ordinairement le plus eſtimé. Entre les députés que *Ségeſte* avoit envoyés, étoit ſon Fils, nommé *Ségimond*, qui avoit eu beaucoup de peine à ſe réſoudre de ſe charger de cette commiſſion. Il avoit été établi Prêtre de l'Autel des Ubiens par les Romains, l'année même de la révolte des Germains & de la défaite de *Varus*. Cependant il avoit quitté cette dignité, & s'étoit joint aux rebelles. Comme il témoignoit être bien-aiſe de faire ſa paix avec Rome, ſon Pere l'engagea à ſe charger de cette commiſſion, & lui perſuada, que ce ſeroit

An de ROME 768. de J.C. 15.

(1) *Ibid.* C. 57.

An de ROME 768. de J. C. 15.

ſeroit le meilleur moyen de fléchir la colere des Romains. Il fut en effet fort bien reçu, & on lui donna une eſcorte pour le conduire de l'autre côté du Rhin.

GERMANICUS ſe vit donc obligé de tourner du côté de *Ségeſte*, & ayant attaqué ceux qui le tenoient aſſiégé, il le délivra, lui & un grand nombre de ſes parens & de ſes vaſſaux. Il y avoit dans ce nombre pluſieurs Femmes de qualité, entr'autres la Femme d'*Arminius*, Fille de *Ségeſte*. Cette Femme courageuſe, & qui étoit plutôt dans les ſentimens de ſon Mari que dans ceux de ſon Pere, ne donna aucune marque de foibleſſe, & ne répandit pas une ſeule larme, en ſe voyant entre les mains de ſes ennemis. Elle ne proféra pas une ſeule parole qui ſentît la ſuppliante, & tenoit les yeux baiſſés ſur le fruit dont elle étoit groſſe. *Segeſte* rapportoit auſſi une partie du butin que les Germains avoient pris ſur *Varus*, & qui étoit tombé en partage à ceux qui venoient alors ſe rendre aux Romains. Il ſe faiſoit remarquer par ſa haute

haute taille, & par un air de confiance que lui inſpiroit la fidélité qu'il avoit toûjours gardée aux Romains. Tout le monde gardant le ſilence, il addreſſa à *Germanicus* le diſcours ſuivant. An de ROME 768. de J. C. 15.

„ CE n'eſt pas d'aujourd'hui que les „ Romains doivent avoir été con- „ vaincus de ma fidélité, & de mon „ attachement inviolable pour leur „ gouvernement. Depuis qu'*Auguſte* „ m'a honoré du droit de bourgeoiſie, „ je n'ai choiſi mes amis & mes en- „ nemis que ſelon leurs intérêts. Je „ ne ſuis point entré dans ces ſenti- „ mens par haine pour ma patrie. „ les traîtres ſe font haïr de ceux „ même qui tirent avantage de leur „ trahiſon. Je n'ai pris ce parti que „ parce que je preférois la paix à la „ guerre, & parce que je la croyois „ également avantageuſe aux deux „ Nations. J'ai été le premier à me „ porter accuſateur contre *Arminius*, „ dès que je me ſuis apperçu qu'il „ vouloit y donner atteinte. Voyant „ les lenteurs du Général Romain, „ je lui conſeillai de me faire arrê- „ ter avec *Arminius* & ſes compli-

An de ROME 768. de J. C. 15.

„ ces: mais quelques avis que je
„ lui donnaſſe, il n'y eut pas moyen
„ de le reveiller de ſa léthargie.
„ Enfin arriva cette nuit fatale
„ qui peut témoigner de ma fidéli-
„ té; plût aux Dieux qu'elle eût été
„ la derniere de ma vie! Tout ce qui
„ eſt arrivé depuis, eſt trop déplo-
„ rable pour que j'inſiſte là-deſſus.
„ Du reſte, j'ai enchaîné *Arminius*,
„ mais ſa faction ayant prévalu, il
„ m'a chargé de chaînes à ſon tour.
„ Enfin je me ſuis tiré de ſes fers, &
„ me ſuis joint à vous dès que j'ai
„ pû. Si je prefère les anciens in-
„ térêts aux nouveaux, & la paix à
„ la guerre, ce n'eſt pas que j'y en-
„ viſage aucun avantage particulier.
„ Je ne veux que me laver du re-
„ proche de perfidie, & procurer
„ la paix à mes Compatriotes, s'ils
„ aiment mieux témoigner du re-
„ pentir de leurs fautes, que de cou-
„ rir à leur perte. Cependant je
„ vous demande la grace de mon
„ Fils, & vous prie de rejetter ſa
„ faute ſur ſa jeuneſſe. Pour ce qui
„ eſt de ma Fille, elle a été ame-
„ née ici malgré elle, je l'avoue:
„ c'eſt

„ c'eſt à vous de voir ſi vous voulez
„ la traiter en Femme d'*Arminius*,
„ ou en Fille de *Ségeſte*.

An de ROME 768. de J. C. 15.

GERMANICUS répondit avec douceur, qu'il pouvoit être tranquille ſur le ſort de ſes Enfans & de ſes proches, auxquels il ne ſeroit fait aucun mal ; & lui promit un établiſſement dans les terres des Romains. Il ramena enſuite ſon Armée, & prit le titre d'*Imperator*, du conſentement de *Tibere*.

(1) LA nouvelle du bon traitement qu'il avoit fait à *Ségeſte* s'étant répandue, cauſa de la joye ou du chagrin, ſelon que chacun étoit porté à la paix ou à la guerre. *Arminius*, naturellement emporté, étoit outré de voir ſa Femme enlevée, & l'enfant qu'elle portoit reduit en eſclavage. Il ſe donnoit beaucoup de mouvemens pour animer les Queruſques, & les engager à prendre les armes contre *Ségeſte*, & contre *Germanicus*. Il exageroit la baſſeſſe & l'indignité de l'action de ſon Beaupere, de s'être allé ſoûmettre aux Romains,

(1) Tacit. *ibid.* C. 59.

An de ROME 768. de J. C. 15.

mains, & de leur avoir livré ſa Fille & ſon Fils. Il ajoutoit, que jamais on ne pourroit le juſtifier d'avoir introduit les Romains entre le Rhin & l'Elbe, & d'y avoir fait voir aux Germains leurs habillemens, leurs haches & leurs faiſceaux. Que puiſqu'ils avoient une fois ſecoué ce joug, ils devoient ſe maintenir en liberté, & ſuivre plutôt *Arminius* leur liberateur, que *Ségeſte*, qui ne penſoit qu'à les rendre de vils eſclaves des Romains.

(1) ARMINIUS par ces diſcours engagea les Queruſques & quelques Nations voiſines à prendre les armes. Il attira même dans ſon parti *Inguiomer*, ſon Oncle, qui juſqu'alors avoit été fort conſideré des Romains. Ces nouvelles redoublerent l'inquiétude de *Germanicus*, en voyant le grand nombre d'ennemis qu'il alloit avoir en tête. Pour empêcher les Germains de réunir toutes leurs forces, il détacha *Cecinna* avec quarante Cohortes Romaines, avec ordre de ſe rendre par le païs des Bructères

(1) *Ibid.* C. 60.

tères vers l'embouchure de la riviere d'Ems. Il fit prendre un autre chemin à la Cavalerie, pendant qu'ayant embarqué quatre Légions, il les conduiſoit lui-même par mer. Le rendez-vous général pour la Cavalerie, l'Infanterie & la Flote, fut à l'embouchure de la riviere d'Ems. Les Cauques joignirent des troupes à celles des Romains, comme ils s'y étoient engagés, & toute cette Armée ſe raſſembla heureuſement au lieu marqué. An de ROME 768. de J. C. 15.

GERMANICUS ayant appris que les Bructères faiſoient le dégât dans leur païs, pour empêcher les Romains d'y ſubſiſter, détacha *Stertinius* avec un Camp volant. Ce Général eut non ſeulement le bonheur de les vaincre, mais il recouvra encore l'Aigle de la dix-neuvième Légion, qui avoit été perdue lors de la défaite de *Varus*. Toute l'Armée s'avança enſuite juſqu'à l'extrêmité du païs des Bructères, & ravagea toutes les contrées entre la Lippe & l'Ems. Elle ne ſe trouvoit pas fort éloignée du bois de

An de ROME 768. de J.C. 15.

Teutberg, où les corps de ceux qui avoient péri dans la défaite des Légions de *Varus*, étoient reſtés ſans ſépulture. Il prit envie à *Germanicus* de rendre les derniers devoirs aux manes du Général & des ſoldats. Comme un grand nombre de ceux qui ſervoient dans ſon Armée y avoient eu des Parens ou des Amis, & qu'ils ſe voyoient tous les jours expoſés aux mêmes hazards, ils y étoient tous portés d'affection. Il fit donc prendre les devants à *Cecinna*, qui alla reconnoître les détours du bois, & fit des ponts & des chauſſées dans les marais & ſur les fondrieres. L'Armée ne traverſa qu'avec une ſecrete horreur un lieu ſi funeſte, & que le ſouvenir d'un ſi cruel carnage rendoit affreux. On rencontra d'abord le Camp de *Varus*, qu'on reconnut, parce qu'il avoit toutes les dimenſions d'un Camp de trois Légions. Un peu plus avant on voyoit un retranchement à demi ruiné, & un foſſé preſque comblé, où l'on jugeoit que s'étoient retirés les débris de l'Armée. Au milieu du champ on voyoit

voyoit des os ſecs & blanchis répandus de côté & d'autre, ou amoncelés, ſelon que les Romains avoient été tués en fuyant, ou qu'ils s'étoient ralliés pour ſe défendre. On y voyoit des armes briſées, des oſſemens de chevaux, des têtes d'hommes attachées à des arbres : mais ce qui cauſoit le plus d'horreur, étoient les autels qu'on voyoit dreſſés dans les bois d'alentour, où les barbares vainqueurs avoient inhumainement ſacrifié à leurs fauſſes divinités les principaux Officiers Romains. Ceux qui avoient échapé au carnage, ou qui depuis s'étoient ſauvés de priſon, montroient les endroits où avoient été tués les Lieutenans Généraux, où *Varus* avoit d'abord été bleſſé, & où enfin il s'étoit tué de ſa propre main. Ils montroient où *Arminius* avoit fait élever la tribune d'où il avoit harangué ſes gens, où il avoit fait dreſſer des gibets & creuſer des foſſes, pour faire ſouffrir divers ſupplices à ſes priſonniers. Enfin ils racontoient les inſultes que ce Vainqueur féroce avoit fait aux Aigles Romaines.

An de ROME 768. de J. C. 15.

An de ROME 768. de J.C. 15.

(1) CE fût ſix ans après la défaite de *Varus*, que l'Armée de *Germanicus* rendit ces derniers devoirs aux corps des Romains qui y avoient péri. Ses ſoldats s'y porterent avec des ſentimens de tendreſſe & de compaſſion, qui les animoient encore à tirer vengeance des ennemis. *Germanicus*, prenant part aux ſentimens de ſon Armée, mit le premier gazon au Tombeau qu'on dreſſoit. Cette action, qui ne paroiſſoit partir que d'un principe de bonté & de compaſſion, déplut à *Tibere*, qui étoit toûjours porté à donner un mauvais tour à tout ce que faiſoit *Germanicus*. Il feignit de craindre, que la vûë de tant de morts ſans ſépulture ne fût capable d'intimider l'Armée & de ralentir ſon ardeur à pourſuivre l'ennemi. Il trouvoit qu'un Général comme *Germanicus*, qui avoit des charges de Prêtriſe, & qui étoit deſtiné aux myſtères & cérémonies de la Religion, n'auroit pas dû ſe mêler de cérémonies funèbres. Car *Germanicus*, outre

(1) *Ibid. C. 62.*

tre qu'il étoit Augure, (1) étoit auſſi d'un College de Prêtres qui avoit été inſtitué l'année précedente en l'honneur d'*Auguſte*, dont le Sénat avoit fait une divinité. On avoit tiré au ſort vingt-un des principaux de Rome, aûxquels avoient été ajoûtés *Tibere*, *Druſus* ſon Fils, *Germanicus* & *Claude*. Les Romains étoient en effet fort ſuperſtitieux ſur cet article, & leurs Prêtres évitoient avec ſoin la vûë des morts. *Auguſte*, qui étoit grand Pontife, & *Tibere*, qui le fut après lui, lorſqu'ils prononcerent des Oraiſons funèbres de quelques-uns de leurs parens, pour s'éviter la vûë du corps, qui, ſelon la coûtume, étoit expoſé ſur la grande Place, faiſoient tendre un voile entre eux & le corps. (2) *Sylla*, qui fut auſſi grand Pontife, fit plus: car ſa Femme *Metella* étant à l'extrêmité, & les Prêtres l'aſſurant qu'il ne lui étoit pas permis de la voir, & que, ſi elle mouroit chez lui, ſa maiſon en ſeroit

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) Tacit. *ibid.* C. 54.
(2) Plutarch. *in Sylla p.* 474. *A.*

An de ROME 768. de J. C. 15.

ſeroit ſouillée, il la répudia, & la fit tranſporter hors de chez lui, peu avant qu'elle mourut. Mais *Tibere* n'étoit pas inquiété de pareils ſcrupules. La véritable raiſon qui lui faiſoit blâmer cette action d'humanité dans *Germanicus*, étoit, qu'il la trouvoit trop populaire, & qu'il n'aimoit pas à voir que les Armées lui fûſſent ſi attachées.

(1) CEPENDANT *Arminius* fuyoit toûjours devant l'Armée Romaine, & ne penſoit à ſe défendre qu'en ſe poſtant dans des lieux preſque inacceſſibles. Enfin *Germanicus* l'atteignit dans une plaine, où *Arminius* avoit une forêt à dos. Il avoit placé des embuſcades dans la forêt, & avoit donné ordre à ceux qui ſe trouvoient dans la plaine, de ſe battre en retraite dès qu'ils ſe verroient preſſés par les Romains. *Germanicus* donna ordre à ſa Cavalerie de commencer l'attaque : les Germains ayant d'abord plié, elle les mena battant juſqu'à la forêt. Alors *Arminius* ayant donné le ſignal, ils firent

(1) Tacit. *ibid.* C. 63.

firent face tout d'un coup, & les autres étant en même tems ſortis de leur embuſcade, tomberent avec tant de furie ſur la Cavalerie Romaine, qu'étonnée de cette attaque imprévûë, elle prit la fuite, & tombant ſur l'Infanterie, qui marchoit pour la ſoutenir, elle y mit tout en confuſion. Les Germains, qui connoiſſoient le païs, les pouſſoient dans un marais, & ils alloient ſe perdre ſans reſſource, ſi *Germanicus* n'eût fait avancer les Légions en ordre de bataille. Il arrêta par-là l'ennemi, & donna à ſes gens le tems de ſe remettre. Ainſi on ſe retira de part & d'autre ſans grand avantage. An de ROME 768. de J. C. 15.

COMME la ſaiſon étoit avancée, *Germanicus* penſa à la retraite : il ramena toute ſon Armée du côté de l'Ems, où il ſe rembarqua avec une partie de ſes troupes. Une partie de la Cavalerie eut ordre de regagner le Rhin, en ſuivant les côtes de l'Ocean. *Cecinna* ramena ſes troupes par terre, & quoiqu'il connût parfaitement le païs, & que *Germanicus* eût beaucoup de confiance en

ſa

An de ROME 768. de J. C. 15.

ſa capacité, il l'avoit exhorté de hâter ſa marche, & d'empêcher que l'ennemi ne le prévînt, & ne lui coupât le paſſage des *longs Ponts*. C'étoit une chauſſée ainſi nommée, que *Lucius Domitius* avoit fait conſtruire autrefois dans de vaſtes marais. Tous les environs n'étoient qu'une terre marécageuſe, forte, & gluante, entrecoupée de ruiſſeaux, qui rendoient ce paſſage encore plus dangereux. *Arminius* s'étoit déja poſté dans des bois qu'il y avoit dans le voiſinage. Il ne lui avoit pas été difficile de gagner quelques marches ſur l'Armée Romaine, qui étoit en païs ennemi, & qui traînoit beaucoup de bagage. *Cecinna* entreprit de le déloger; mais les Germains, qui avoient l'avantage du terrein, lui bleſſerent ou tuerent un grand nombre de ſoldats. Ce Capitaine experimenté, qui avoit quarante années de ſervice, trouva enfin quelque expédient pour ſe tirer d'un ſi mauvais pas; & voyant les Germains animés par ce premier avantage, il les attira dans la plaine, où il remporta

ta ſur eux une victoire complete. Il continua enſuite ſa marche paiſiblement, & ramena ſes Légions dans leurs quartiers d'hyver. An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) CEPENDANT la conſternation s'étoit repandue dans les Gaules, où on avoit ſemé le bruit, que les Légions avoient été environnées & taillées en piéces, & que les ennemis alloient paſſer le Rhin, & ravager les Gaules. La frayeur s'étoit tellement emparée des eſprits, qu'on delibéroit de rompre le pont qui étoit ſur le Rhin. La choſe ſe ſeroit exécutée, ſi *Agrippine*, qui étoit alors dans le voiſinage, ne l'eût empêché. Cette Princeſſe raſſûra les eſprits, en témoignant un courage au-deſſus de ſon ſexe, & remplit pendant quelques jours les devoirs d'un Général; Pline l'Ancien rapportoit dans l'Hiſtoire qu'il avoit écrite des guerres de Germanie, que lorſque *Cecinná* ramena les Légions, elle ſe trouva à la tête du pont, donnant de grands éloges aux ſoldats ſur leur valeur, & les remerciant des ſervices

(1) *Ibid. C. 69.*

An de ROME 708. de J. C. 15.

ces qu'ils venoient de rendre à l'Etat. Elle prit encore ſoin des bleſſés, leur fournit les remedes néceſſaires, & fit diſtribuer des habits à ceux qui en avoient beſoin.

TIBERE ne put apprendre ces nouvelles ſans en concevoir de vives inquiétudes. Il crut entrevoir des vûës peu légitimes dans toutes ces démarches, & que ce n'étoit pas contre les étrangers ſeuls qu'*Agrippine* cherchoit à s'aſſurer de la faveur du ſoldat. Il trouvoit qu'elle s'ingéroit dans les fonctions du Général, puiſqu'elle ſe meloit de paſſer les compagnies en revûë, de ſe trouver auprès des Enſeignes, & de faire des liberalités aux ſoldats. Ces ſoupçons ſe fortifioient encore, & il croyoit appercevoir des deſſeins ambitieux, en ce qu'elle faiſoit porter à ſon Fils l'habit de ſimple ſoldat, & le faiſoit nommer *Céſar Caligula*, que déja elle avoit plus d'autorité que les Généraux, & qu'elle étoit venue à bout d'étouffer une ſédition, où le nom de l'Empereur même n'avoit point été reſpecté. *Séjan*, qui connoiſſoit le caractère de *Tibere*, nourriſſoit

riſſoit ces ſoupçons, & l'irritoit le plus qu'il pouvoit. Il fomentoit une haine, qui, s'augmentant tous les jours, ne devoit éclater que pour produire les effets les plus funeſtes. An de ROME 768. de J. C. 15.

D'UN autre côté, *Germanicus* n'acheva pas ſon voyage ſans courir de grands dangers. Comme il navigeoit le long des côtes, il craignit que ſes vaiſſeaux n'échouâſſent, la mer étant fort baſſe, ſur-tout durant le reflux: de ſorte que, pour alleger ſa Flote, il débarqua deux Légions, dont il donna le commandement à *Publius Vitellius*, avec ordre de les conduire le long du rivage. D'abord *Vitellius* trouva d'aſſez bons chemins, mais les pluyes de l'Automne étant ſurvenues, & le vent de Nord ayant enflé l'Ocean, il y eut des inondations qui mirent les deux Légions en grand danger d'être ſubmergées. Tout étoit couvert d'eau, & il n'étoit plus poſſible de diſcerner les chemins: de ſorte qu'il y en eut un aſſez grand nombre de noyés. Enfin ayant trouvé une éminence, *Vitellius* y ſauva les débris de ſes deux Légions, & elles y paſſerent la nuit ſans tentes, ſans feu,

An de ROME 768. de J. C. 15.

feu, ſans proviſions. Le jour leur rendit l'eſpérance, en leur découvrant la terre, & étant parvenus juſqu'à l'embouchure d'une petite riviere, ils y rejoignirent *Germanicus*, qui s'y étoit rendu avec ſa Flote, & qui fit rembarquer les deux Légions. Cependant la renommée avoit déja divulgué, que ces deux Légions avoient été englouties par les eaux; & on le croyoit ſi bien, qu'il n'y eut que le retour de *Germanicus* & de ſon Armée qui fut capable de détruire ce faux bruit.

(1) SUR ces entrefaites *Stertinius* avoit été détaché pour recevoir *Ségimere*, Frere de *Ségeſte*, qui venoit avec ſon Fils ſe rendre aux Romains, & il les avoit déja amenés dans la Ville des Ubiens. On leur accorda leur grace à l'un & à l'autre, quoiqu'on eût quelque peine à pardonner au Fils, parce qu'il étoit accuſé d'avoir exercé pluſieurs indignités ſur le corps de *Varus*.

GERMANICUS trouva quelque conſolation des déſaſtres qu'avoit eſſuyé

(1) Tacit. *ibid.* C. 71.

ſuyé ſon armée, dans l'affection que les Provinces lui témoignerent à cette occaſion. Les Gaules, l'Eſpagne & l'Italie s'empreſſerent à l'envi à réparer les pertes qu'il avoit faites, & s'offrirent à lui fournir des armes, des chevaux ou de l'argent, ſelon ce qu'elles étoient le plus en état de livrer. Ce Prince les remercia, & ayant fort loué leur zèle, il ſe contenta des armes & des chevaux, & pourvut de ſes propres deniers aux beſoins de ſon armée. Pour gagner encore mieux l'affection de ſes troupes, & effacer la mémoire de leurs déſaſtres, il viſitoit lui-même les bleſſés, donnoit des louanges à ceux qui s'étoient diſtingués par quelque action de valeur, rélevoit leurs eſpérances, ou les piquoit d'honneur, & enfin, par ſes ſoins & par ſon affabilité, il les diſpoſoit à s'expoſer avec courage aux mêmes dangers. An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) TIBERE ayant appris ce que *Germanicus* avoit exécuté en Germanie, fit décerner les ornemens du Triomphe à *Aulus Cecinna*, à *L. Apro-*

(1) *Ibid.* C. 72.

An de ROME 768. de J. C. 19.

Apronius, & à *C. Silius*, Lieutenans de *Germanicus*, qui avoient eu part à toutes ſes expéditions.

(1) DRUSUS, Fils de *Tibere*, donna auſſi cette année au peuple de Rome un ſpectacle de Gladiateurs, en ſon nom & en celui de *Germanicus*. Il y découvrit un peu trop ſon naturel ſanguinaire, & le Peuple remarquant le plaiſir qu'il prenoit à voir répandre le ſang, en tira mauvais augure, & craignit d'éprouver un jour ſa cruauté. *Tibere* n'avoit pas voulu y aſſiſter lui-même, & on raiſonnoit diverſement là-deſſus. Il y en avoit qui croyoient, que ſon caractère fier & ſévère ne s'accommodoit pas de la liberté qui régnoit dans ces aſſemblées. D'autres jugeoient, que la connoiſſance qu'il avoit lui-même de ſon genie, lui faiſoit craindre qu'on ne fît une comparaiſon odieuſe de lui à *Auguſte*, qui, cherchant à gagner l'affection du Peuple, (2) & ſçachant que ce même Peuple avoit ſouvent été choqué de la

(1) *Ibid.* C. 76.
(2) Sueton. *in Aug.* C. 45.

la negligence avec laquelle *Jules César* avoit assisté à ces spectacles, qui y faisoit si peu d'attention, qu'il passoit tout ce tems-là à lire ou à écrire, y assistoit lui-même avec beaucoup de familiarité. On soupçonna même *Tibere* de n'avoir pas été fâché de procurer à son Fils l'occasion de découvrir son naturel féroce, & de l'exposer à la haine du Peuple. (1) Le peu d'affection qu'il témoigna à *Drusus*, & son mauvais naturel en général, rendroient la chose assez vraisemblable. (2) Mais Tacite ne peut se persuader qu'il se soit dépouillé jusqu'à ce point des sentimens de Pere. Il ajoute, qu'il blâma fort son Fils de son humeur sanguinaire; (3) & Dion dit, qu'il l'en réprit en public & en particulier, & que même il lui dit un jour en présence de plusieurs personnes, qu'il ne lui permettroit jamais d'exercer des violences, & de lâcher la bride à ses passions pendant sa vie, & que s'il

An de ROME 768. de J. C. 15.

(1) Suet. *in Tib.* C. 52.
(2) Tacit. *ibid.*
(3) Dio *Lib.* 58. *p.* 699. *E.*

An de ROME 768. de J. C. 15.

s'il l'entreprenoit, il prendroit des meſures qui ne le lui permettroient pas même après ſa mort.

GERMANICUS paſſa tout l'hyver à faire de grands préparatifs pour pouſſer avec vigueur la guerre en Germanie. (1) Refléchiſſant ſur les ſuccès qu'il avoit eus, & ſur les pertes qu'il avoit faites depuis trois ans qu'il commandoit les Armées, il cherchoit les moyens les plus courts de dompter les Germains, & mettre fin à une guerre qui duroit trop longtems à ſon gré. Il voyoit que toutes les fois qu'il en venoit aux mains avec eux en raſe campagne, il les mettoit aiſement en fuite; & qu'au contraire les Germains ne tenoient contre les Romains qu'à l'abri de leurs forêts & de leurs marais. D'ailleurs, la courte durée de l'été & la longueur de l'hyver leur étoient encore avantageuſes. Il remarquoit, que le ſoldat Romain étoit moins accablé par les bleſſures, que par la longueur du chemin & la peſanteur des armes. Les Gaules étoient épui-

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 2. C. 5.

épuiſées, & ne pouvoient plus fournir de chevaux. La longue ſuite de bagages, que les Armées Romaines traînoient après elles, embaraſſoit la marche, facilitoit les embûches & donnoit beaucoup de peine à défendre. Ces conſiderations le firent penſer à porter la guerre dans le païs ennemi par mer, eſpérant de les prendre au dépourvû, & de les en chaſſer ſans peine. Outre qu'il pourroit commencer la guerre de meilleure heure, & par l'embouchure des fleuves il pourroit porter en même tems ſa Cavalerie, ſon Infanterie, & ſes munitions de guerre & de bouche juſques dans le cœur de la Germanie. Il s'étoit déterminé pour ce dernier parti, & pendant qu'il avoit envoyé *Vitellius* & *Antius* pour exiger les tributs des Gaules, il avoit donné charge à *Silius*, à *Antejus* & à *Cecinna*, de faire équiper une flote. Il preſſa ſi bien l'ouvrage, qu'il y eut mille vaiſſeaux de différentes façons conſtruits avant la fin de l'hyver. Les uns étoient courts, la poupe & la proüe étroites, & le ventre large, afin de pouvoir reſiſter à la violen-

An de ROME 768. de J. C. 15.

An de ROME 768. de J. C. 15.

ce des vagues. D'autres avoient le fond plat, afin de pouvoir aborder où la mer étoit baſſe. Il y en avoit pluſieurs qui avoient double gouvernail, l'un à la prouë & un autre à la poupe, pour pouvoir tourner plus aiſément. D'autres furent couverts de ponts, pour ſervir à porter les machines de guerre, les chevaux & les vivres. Tous ces vaiſſeaux étoient légers, & propres à aller à la voile & à la rame. L'allegreſſe avec laquelle les ſoldats ſe porterent à ce travail, fit bien augurer du ſuccès de l'entrepriſe. Le rendez-vous général fut à l'Iſle des Bataves.

An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) GERMANICUS, pour tenir ſes troupes en haleine pendant qu'on mettoit les vaiſſeaux en mer, donna ordre à *Silius*, Lieutenant-Général; de faire une irruption dans le païs des Cattes; & ayant eu nouvelle que les ennemis avoient mis le ſiége devant un fort bâti ſur la Lippe, il y marcha lui-même avec ſix Légions. Les pluyes qui ſurvinrent, ne permirent à *Silius* que d'enlever quel-

(1) Tacit. *ibid.* C. 7,

quelque butin, avec la Femme & la Fille d'*Arpus*, Prince des Cattes. D'un autre côté, les ennemis s'étoient retirés sur le bruit de la marche de *Germanicus*, de sorte qu'il n'eut pas occasion de les combattre. Ils avoient ruiné le Tombeau que l'armée de *Germanicus* avoit élevé l'année précedente aux Légions de *Varus*, & un ancien Autel, dressé autrefois à *Drusus* par son Armée. *Germanicus* ne trouva pas à propos de rétablir le tombeau des Légions: apparemment parce qu'il sçavoit que *Tibere* en avoit désapprouvé la construction, il voulut éviter de lui donner un nouveau sujet de mécontentement. Il rebâtit cependant l'Autel de *Drusus*, & pour honorer la mémoire de son Pere, il fit des courses à l'entour avec les Légions. Après cela il rétablit les fortifications qu'il y avoit eu entre le Château d'Alison & le Rhin, & il y en ajouta encore de nouvelles.

An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) A son retour *Germanicus* trouva sa Flote assemblée au rendez-

(1) *Ibid.* C. 8.

An de ROME 769. de J. C. 16.

dez-vous général, & pourvûë de tout ce qui étoit néceſſaire, de ſorte qu'il embarqua d'abord ſes troupes. Il entra dans le Canal qui portoit le nom de ſon Pere, & invoquant ſes Manes, il le pria de favoriſer des entrepriſes qu'il ne formoit qu'à ſon exemple, & pour marcher ſur ſes traces. De-là il entra dans le Zuider-zée, & enſuite dans l'Ocean, & arriva heureuſement à l'embouchure de l'Ems. Il laiſſa ſa flote à Amiſie, ſur la rive gauche du fleuve. *Germanicus* commit en cette occaſion deux fautes: la premiè-re, en ce qu'il ne fit pas remonter la riviere à ſa flote, ce qui lui auroit épargné de fort mauvais chemins, preſque toutes les terres étant inondées. La Cavalerie & les Légions paſſerent à la vérité les premières lagunes ſans danger, parce que la marée ne montoit pas encore, mais il perdit bien du monde à l'arriere-garde, où étoient les troupes auxiliaires. Il y périt auſſi beaucoup de Bataves, qui vouloient braver les eaux, & faire montre de leur adreſſe à nager. La

ſecon-

seconde faute fut, de n'avoir pas debarqué ſes troupes ſur la rive droite, ce qui lui fit perdre pluſieurs jours à conſtruire des ponts. An de ROME 769. de J. C. 16.

SUR ces entrefaites on vint annoncer à *Germanicus* la révolte des Angrivariens, qu'il avoit laiſſés derriere lui. Il détacha auſſi-tôt *Stertinius* avec la Cavalerie & les troupes armées à la légere, qui vengea cette perfidie, en mettant tout à feu & à ſang dans leur païs. Il vint enſuite rejoindre *Germanicus*, qui avoit continué ſa marche, & qui ſe trouvoit alors ſur le bord du Weſer. Les Queruſques étoient poſtés ſur la rive oppoſée, pour en diſputer le paſſage aux Romains. *Arminius*, qui les commandoit, s'approcha du bord de la riviere, accompagné des principaux de la Nation, & fit demander à *Germanicus* la permiſſion de s'entretenir avec ſon Frere. Celui-ci étoit alors dans l'armée Romaine, & portoit le nom de *Flavius*. Il s'étoit diſtingué par ſa fidélité, & avoit perdu un œil lorſqu'il ſervoit ſous *Tibere*. Ayant obtenu la permiſſion de parler à ſon Frere, il ſe

An de ROME 769. de J. C. 16.

rendit au lieu où il l'attendoit. *Arminius*, après avoir fait retirer ſes gardes, demanda que ſon Frere en fît autant de ſon côté; ce qui lui fut accordé. Il demanda enſuite à ſon Frere, pourquoi ſon viſage étoit ainſi défiguré? l'autre lui nomma le lieu & le combat où il avoit perdu un œil. *Arminius* demanda, comment il en avoit été recompenſé? *Flavius* lui répondit, que ſa paye avoit été doublée, & que le Général lui avoit donné un collier, une couronne, & d'autres marques d'honneur. Là-deſſus *Arminius* ſe moqua de lui, d'avoir vendu ſa liberté à ſi vil prix. *Flavius* commençant à s'échauffer, réleva la grandeur & la puiſſance des Romains & de l'Empereur, & le ſupplice auquel *Arminius* devoit s'attendre s'il tomboit entre leurs mains; au lieu que s'il vouloit ſe rendre, on étoit diſpoſé à lui accorder ſa grace, comme on l'avoit accordée à ſa Femme & à ſon Fils, qui étoient fort bien traités. *Arminius* de ſon côté le conjura par les droits de la patrie, par l'ancienne liberté, par les Dieux tutelaires des Germains, & par leur

leur Mere, qui joignoit, disoit-il, ses prieres aux siennes, de ne point mieux aimer passer pour traître à sa patrie, à ses parens & à ses amis, que d'être leur Général. Piqués de part & d'autre, ils en venoient aux injures, & le fleuve même ne les auroit pas empêché d'en venir aux mains, si *Stertinius* ne fût arrivé fort à propos pour retenir *Flavius*, qui, outré de colère, demandoit son cheval & ses armes. De l'autre côté, *Arminius* défioit les Romains au combat, avec menaces; car il parloit avec facilité la langue Latine, ayant commandé autrefois un Corps de troupes de sa Nation dans les Armées Romaines. An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) LE lendemain les Germains se présenterent en bataille de l'autre côté du fleuve. Quelque impatience que *Germanicus* eût d'en venir aux mains, il ne crut pas qu'il fût de la prudence d'un Général, de hazarder le passage de la riviere, sans avoir fait construire un pont, dont la tête fut fortifiée d'une bonne garde. Il fit cependant passer différens Corps de Ca-

(1) *Ibid.* C. 11.

An de ROME 769. de J. C. 16.

Cavalerie à gué, en différens endroits, pour obliger l'ennemi de diviſer ſes forces. *Stertinius* & *Emilius* avoient partagé entre eux la Cavalerie Romaine. *Cariovalde*, qui commandoit les Bataves, paſſa la riviere à l'endroit où elle étoit le plus rapide. Les Queruſques firent ſemblant de fuir, pour l'attirer dans une plaine environnée de bois, dès qu'ils virent qu'il s'y étoit engagé, ils firent face tout d'un coup, & l'attaquant de tous côtés, ils le pouſſerent avec tant de vigueur, qu'ils lui firent lâcher le pied. Les Bataves ſe rallierent en un peloton, mais les Queruſques les ſerrerent de ſi près, qu'ils y mirent de nouveau le déſordre. *Cariovalde*, après avoir ſoutenu l'effort des ennemis avec toute la valeur poſſible, exhorta ſes gens à faire un nouvel effort, & à s'ouvrir un paſſage l'épée à la main. Lui-même ſe jettant au fort de la mêlée, y fut accablé de traits, & ſon cheval tué ſous lui. Une grande partie de la Nobleſſe Batave y périt avec lui: le reſte ſe fraya un chemin par ſa valeur, ou fut ſauvé par

par la Cavalerie Romaine, qui accourut à leur ſecours. An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) PENDANT que la Cavalerie Romaine étoit aux priſes avec les Germains, *Germanicus* eut le tems de dreſſer un pont, & d'y faire filer une partie de ſon Infanterie. Les ennemis voyant les Légions prêtes à venir ſeconder la Cavalerie, ſe retirerent, & leur retraite donna à *Germanicus* le moyen de faire paſſer ſans empêchement le reſte de ſon Armée avec le bagage, & de retrancher ſon Camp. Quelques jours après, un transfuge vint lui rapporter, qu'*Arminius* avoit raſſemblé pluſieurs Nations autour de lui, & qu'il ſe tenoit caché dans une forêt voiſine, conſacrée à Hercule; que dans un conſeil de guerre il avoit été réſolu d'attaquer de nuit le Camp des Romains. Comme l'on appercevoit les feux de l'Armée ennemie, & que ceux qui avoient été envoyés à la découverte rapportoient, qu'ils avoient entendu le henniſſement des chevaux & le bruit confus d'une Armée compoſée

(1) *Ibid.* C. 12.

An de ROME 769. de J. C. 16.

ſée de différentes Nations, *Germanicus* ne put douter de la fidélité du rapport de ce transfuge. Se voyant donc à la veille d'en venir à une action décisive, il ſouhaitoit fort de s'inſtruire de la diſpoſition de ſes ſoldats; mais il ne ſçavoit par quel moyen s'en aſſûrer. Ses Officiers penſoient pluôt à lui rapporter ce qui devoit lui etre agréable, qu'à l'informer de la vérité. Le rapport de ſes Affranchis, eſprits ſerviles, ne pouvoit que lui être ſuſpect. Ses Amis pouvoient le flatter. Il ne pouvoit gueres mieux découvrir la vérité en haranguant l'Armée, parce que les applaudiſſemens d'un petit nombre entraînoient ſouvent ceux de la multitude. Convaincu que, pour connoître à fond les eſprits, il faloit pouvoir en juger par lui-même, il voulut entendre ſes ſoldats, lorſqu'en leur particulier, & ſans ſe croire obſervés, ils découvroient leurs ſentimens avec une entiere liberté.

LA nuit étant venue, il ſe couvrit d'une peau de bête fauve, habillement ordinaire de ſa garde Germa-

manique, & ſortit ſecretement de ſa tente, accompagné d'un ſeul domeſtique, parcourant enſuite le Camp dans les endroits où il ſçavoit qu'il n'y avoit point de ſentinelles, il s'arrêtoit auprès des tentes, & goûtoit le plaiſir pur de s'entendre donner des louanges qui n'étoient pas ſuſpectes de flatterie. L'un rélevoit ſa haute naiſſance; l'autre ſa bonne mine; la plupart admiroient ſa douceur, ſon affabilité, & cet eſprit toûjours égal dans les affaires & dans les plaiſirs. „ Le tems eſt venu, „ ajoutoient-ils, de lui témoigner „ notre reconnoiſſance; nous en a„ vons l'occaſion dans les mains. „ Immolons à ſa vengeance ces per„ fides Germains qui ont violé la „ paix. An de ROME 769. de J. C. 16.

VERS la troiſième veille de la nuit, l'ennemi approcha du Camp, mais voyant qu'on y faiſoit bonne garde, il ſe retira ſans rien entreprendre. Il y en eut un qui pouſſa ſon cheval juſqu'au pied du rempart, & cria à haute voix en langue Latine; que ſi quelqu'un vouloit paſſer du côté d'*Arminius*, il lui promettoit cent

An de ROME 769. de J. C. 16.

cent ſeſterces par jour, tant que dureroit la guerre, & qu'il lui donneroit des femmes & des terres. Le ſoldat offenſé s'écria, qu'il attendoit avec impatience le jour & l'heure du combat, & qu'il prenoit ces paroles comme un préſage, qu'alors il emmeneroit priſonnieres les femmes des Germains, pilleroit leurs biens, & ſe mettroit en poſſeſſion de leurs terres.

(1) CETTE même nuit *Germanicus* eut un ſonge agréable. Il lui ſembloit que, faiſant un ſacrifice, le ſang de la victime avoit taché ſa robe, & qu'il en avoit reçu une beaucoup plus belle des mains de ſon Ayeule *Livie*. Animé par de ſi heureux préſages, & ayant trouvé les auſpices favorables, il aſſembla l'Armée, pour l'inſtruire des meſures que la prudence lui avoit fait prendre pour la bataille qu'on étoit ſur le point de livrer. Il dit à ſes ſoldats, que s'ils ſçavoient ſe ſervir de leurs avantages, ils n'étoient pas moins propres à combattre dans les bois

(1) *Ibid.* C. 14.

bois & dans les défilés qu'en raſe campagne; qu'au contraire les ennemis devoient être beaucoup plus embaraſſés de leurs vaſtes boucliers & de leurs longues piques, qu'ils ne le ſeroient de javelots, d'épées & d'armes ajuſtées au corps, telles qu'étoient celles des Romains; qu'ils redoublaſſent donc leurs coups, & les portaſſent droit au viſage; que les Germains n'avoient ni cuiraſſe ni caſque, & que leur bouclier même n'étoit que d'oſier, ou d'une planche mince, ornée de quelque peinture; que leur première ligne étoit à la vérité armée de piques, mais que le reſte ne l'étoit que de bâtons, dont le bout étoit endurci au feu, ou de dards fort courts; que comme ils étoient terribles & redoutables dans une première attaque, de même auſſi la moindre bleſſure les mettoit hors de combat; & que, lorſqu'une fois ils avoient pris la fuite, ni la honte, ni la conſideration de leurs Généraux ne pouvoit les retenir; que lâches dans l'adverſité, il n'y avoit rien de ſacré pour eux dans la bonne fortune: qu'enfin ſi, las de ſi longues

An de ROME 769. de J. C. 16.

An de ROME 769. de J. C. 16.

marches, & fatigués de la mer, ils ſouhaitoient de voir la fin de leurs travaux, ils pouvoient la trouver dans cette bataille; qu'ils ſe voyoient déja plus près de l'Elbe que du Rhin; que ſon deſſein n'étoit pas de pouſſer ſes conquêtes plus loin, pourvû qu'ils le rendîſſent vainqueur dans un païs où il marchoit ſur les traces de ſon Pere & de ſon Oncle. L'ardeur du ſoldat répondit au diſcours du Général; & les voyant ſi bien diſpoſés, il les rangea en bataille, & les mena à l'ennemi dans l'ordre ſuivant.

LES troupes auxiliaires Gauloiſes & Germaniques, avec les Archers à pied, formoient l'avant-garde. *Germanicus* commandoit en perſonne le corps de bataille, qui étoit compoſé de quatre Légions, de deux Cohortes Prétoriennes, & de l'élite de la Cavalerie; quatre autres Légions, les troupes armées à la légere, les Archers à cheval, & le reſte des troupes auxiliaires, étoient à l'arriere-garde. Les Germains s'étoient rangés en bataille dans une plaine, bornée d'un côté par le Weſer, & de l'au-

l'autre par des collines, & avoient à dos une forêt. Les Queruſques s'étoient poſtés ſur les hauteurs, pour venir fondre de-là ſur les Romains lorſqu'ils en ſeroient aux priſes. An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) EN effet, à peine eurent-ils vû entrer les Romains dans la plaine, qu'il ne fut plus poſſible à *Arminius* de les retenir, & ils vinrent fondre avec furie ſur les Légions. *Germanicus* les fit d'abord charger en flanc par l'élite de ſa Cavalerie, & *Stertinius* les vint prendre en queuë avec le reſte de la Cavalerie. *Germanicus* ſe tenoit prêt à les ſoutenir, lorſqu'il apperçut huit Aigles, qui voloient du côté de la forêt. Il s'écria à un ſi heureux augure, qu'ils ſuivîſſent ces Oiſeaux Romains, qui étoient les Divinités tutelaires des Légions. En même tems l'Infanterie donna ſur les ennemis, pendant que l'élite de la Cavalerie les prenoit en flanc. *Stertinius* ayant fait un grand détour, vint donner ſur la queuë, de ſorte que la confuſion devint générale. Ce qu'il y eut de ſingulier

(1) *Ibid.* C. 17.

An de ROME 769. de J. C. 16.

lier fut, que ceux qui étoient dans la plaine fuyoient du côté du bois, où ils étoient taillés en piéces par la Cavalerie de *Stertinius*; & ceux qui étoient dans le bois fuyoient du côté de la plaine, où ils tomboient ſous l'épée des Légions. Les Queruſques furent délogés des collines, nonobſtant les efforts d'*Arminius*, qui les animoit par ſes geſtes & par ſa voix. Malgré le ſang qui couloit de ſes bleſſures, il ſoutenoit le combat, & étant venu fondre ſur les Archers, il les eût rompus, s'ils n'euſſent été ſoutenus à propos par l'Infanterie auxiliaire. Enfin, voyant tout déſeſpéré, il ſe barbouilla le viſage de ſon ſang, pour n'être pas reconnu, & par un dernier effort, il s'ouvrit un paſſage, & ſe ſauva par la fuite. On croit qu'il fut reconnu par les Cauques qui ſervoient dans les troupes auxiliaires des Romains, & qu'ils le laiſſerent paſſer volontairement. *Inguiomer* ſe ſauva par quelque ſtratagême pareil; le reſte ſe trouvant enfermé de tous côtés entre l'Armée Romaine & le Weſer, fut taillé en piéces. Ceux qui

qui voulurent ſe ſauver à la nage, périrent preſque tous dans la riviere, ou s'y étant précipités les uns ſur les autres, ou étant accablés de traits. Cette victoire fut complete, & coûta fort peu aux Romains. On pourſuivit les fuyards par l'eſpace de dix miles, & toute cette étendue fut couverte d'armes & de cadavres. On trouva parmi le butin, les chaînes que les Germains deſtinoient aux Romains, ne doutant point du ſuccès de la bataille. An de ROME 769. de J. C. 16.

L'ARMÉE proclama *Tibere* (1) Empereur ſur le champ de bataille, ſelon la coûtume de ces tems-là, & éleva une hauteur, ſur laquelle elle dreſſa un Trophée des armes des vaincus, y mettant les noms de toutes les Nations qu'elle venoit de vaincre. On ne ſçauroit croire combien ce monument de leur défaite irrita

(1) Le titre d'*Imperator* n'étoit qu'un titre militaire, que les Armées conféroient elles-mêmes à leurs Généraux, après quelque victoire éclatante. Les Empereurs Romains, qui ſe l'approprierent depuis, le renouvelloient à chaque victoire. D'où vient que dans leurs titres on trouve ſouvent *Empereur pour la troiſième*, ou *pour la quatrième fois*, &c. *Imperator III.* ou *IV.*

An de ROME 769. de J. C. 16.

irrita les Germains. Eux qui, peu auparavant, ne penſoient qu'à abandonner leur païs, pour aller chercher des demeures au-delà de l'Elbe, oublient maintenant toutes leurs pertes, ou du moins ne s'en ſouviennent que pour en tirer vengeance. Ils reprennent tout d'un coup les armes, & n'aſpirent qu'à combattre. Le Peuple, la Nobleſſe, les Jeunes & les Vieux, tout ſe raſſemble, & paroît de nouveau à la vûë de l'Armée Romaine. Ils l'attaquent même, & y cauſent quelque déſordre. Après l'avoir haraſſée pendant quelque tems, ils allerent aſſeoir leur Camp dans une plaine ſerrée, couverte d'un côté par des bois & de l'autre par la riviere, & dont le terrein étoit mou, & par-là de difficile accès. De profonds marais empêchoient l'entrée du bois, excepté d'un côté, où les Angrivariens avoient élevé un fort retranchement. Ce fut-là qu'ils placerent leur Infanterie. La Cavalerie étoit cachée dans les bois voiſins, pour prendre les Légions de revers dès qu'elles auroient commencé l'attaque.

(1) GER-

(1) GERMANICUS étoit parfaitement inſtruit de la diſpoſition des ennemis, & des meſures qu'ils prenoient pour le vaincre; mais il ſçut tourner toutes leurs ruſes contre eux-mêmes. *Sejus Tuberon*, ſon Lieutenant, fut commandé pour attaquer l'ennemi dans la plaine avec la Cavalerie. Il ſe chargea lui-même, avec une partie de l'Infanterie, de l'attaque du retranchement, & donna ordre au reſte de l'Infanterie, ſous ſes Lieutenans, de déloger les ennemis du bois. Ils en vinrent aſſez aiſement à bout; mais *Germanicus* trouva plus de réſiſtance au retranchement, & y perdit du monde. Voyant l'avantage que les ennemis avoient en lançant leurs traits d'en-haut ſur ſes gens, dont il y en avoit beaucoup de bleſſés, il fit reculer les Légions, & avancer les Frondeurs & les machines, pour écarter les ennemis. Quand elles eurent produit l'effet qu'il en attendoit, il revint à la charge avec ſes Cohortes Prétoriennes, força le retranchement, & y monta le

An de ROME 769. de J. C. 16.

(1) *Ibid. C.* 20.

An de ROME 769. de J. C. 16.

le premier. Il tourna enſuite du côté du bois, où l'on combattit quelque tems de pied ferme, parce que les ennemis ayant à dos un marais, & les Romains la riviere, ils étoient de part & d'autre dans la néceſſité de vaincre ou de mourir. Les Germains ſe battoient avec autant de courage que les Romains; mais ces derniers avoient ſur eux l'avantage de la diſcipline & de l'expérience. Ce grand nombre de Germains, reſſerrés dans un petit eſpace, & forcés à ſe battre de pied ferme, ne pouvoient ni manier leurs longues piques, ni faire uſage de l'agilité de leurs corps. Les Romains au contraire étoient formés à cette ſorte de combats. Leurs boucliers & leurs épées y étoient propres, & preſque tous leurs coups portoient au viſage ou ſur le corps des ennemis. L'ardeur d'*Arminius* étoit beaucoup ralentie, ſoit par la fatigue continuelle, ou par la bleſſure qu'il avoit reçu à la bataille précedente. Pour *Inguiomer*, il couroit par-tout, & c'étoit plutôt la fortune que ſon courage qui l'abandonnoit. *Germanicus* avoit ôté ſon caſque pour

être

être mieux reconnu, & exhortoit ſes gens à faire main baſſe ſur les ennemis, à ne point faire de quartier, & que ce n'étoit qu'en exterminant cette Nation qu'on ſeroit aſſuré de la paix. Comme le jour étoit déja fort avancé, il retira une Légion, pour travailler à former le Camp : les autres continuerent le carnage juſqu'à la nuit. La Cavalerie combattit avec un égal avantage de part & d'autre. Le lendemain *Germanicus* ayant aſſemblé ſon Armée, monta ſur ſon tribunal, donna des éloges aux vainqueurs, & diſtribua des recompenſes à ceux qui s'étoient diſtingués. Après quoi il fit dreſſer un nouveau Trophée des armes des Nations vaincues avec cette magnifique Inſcription: *Après avoir vaincu les Nations qui habitent entre l'Elbe & le Rhin, l'Armée de l'Empereur* Tibere *a conſacré ces dépouilles à Mars, à Jupiter & à Auguſte. Germanicus* n'y fit aucune mention de lui-même, ſoit de crainte d'exciter la jalouſie de *Tibere*, ſoit qu'il jugeât qu'on lui rendroit aſſez juſtice ſur la part qu'il y avoit eu. Il chargea *Stertinius* de

An de ROME 769. de J. C. 16.

An de ROME 769. de J. C. 16.

mettre à la raiſon les Angrivariens, qui prévinrent leur ruine en ſe ſoûmettant à toutes les conditions qu'il voulut leur préſcrire, & obtinrent par une prompte ſoûmiſſion une amniſtie générale.

(1) COMME la ſaiſon étoit déja avancée, *Germanicus* ne voulut pas s'engager plus avant dans le païs ennemi; il ſe rapprocha de l'Ems, où il avoit ſa flote. Il partagea ſes Légions, en renvoya une partie par terre, & s'embarqua ſur ſes vaiſſeaux avec la plus grande partie. La navigation fut aſſez heureuſe au commencement, mais une tempête affreuſe étant ſurvenue, diſſipa entierement ces mille vaiſſeaux. Il y en eut pluſieurs briſés contre des rochers, d'autres échouerent ſur des bancs de ſable, de ſorte qu'il falut jetter toute la charge dans la mer, pour les remettre à flot. Les Romains connoiſſoient peu cette mer, & la frayeur les troubloit d'autant plus, que d'un côté ils la croyoient ſi vaſte qu'elle n'avoit point de fin, & de l'autre ils ſçavoient que ſes côtes étoient habitées

(1) *Ibid.* C. 23.

tées par leurs plus mortels ennemis. Il y eut quantité de vaiſſeaux qui périrent; mais la plupart furent jettés dans des Iſles éloignées & déſertes, où le ſoldat ne ſe garantit de la faim qu'en mangeant de la chair des chevaux. Il n'y eut que la ſeule galere de *Germanicus* qui aborda dans le Païs des Cauques. Il paſſoit les jours & les nuits dans une agitation continuelle, ſe tenant toûjours ſur les éminences, ou ſur les promontoires, pour voir s'il ne découvriroit pas quelques vaiſſeaux de ſa flote. Il s'accuſoit lui ſeul de ce déſaſtre, & en reſſentoit une douleur ſi vive, qu'il ſe ſeroit précipité dans la mer, ſi ſes amis ne l'avoient retenu. Enfin le vent ayant changé, la marée ramena quelques vaiſſeaux fort endommagés. Il les fit auſſi-tôt radouber, & les envoya à la découverte: par ce moyen il raſſembla la plupart de ceux qui avoient été jettés dans les Iſles inhabitées. Les Angrivariens, qui venoient d'éprouver la clémence de *Germanicus*, traiterent fort bien ceux qui furent jettés ſur leurs côtes, & en rachete-

An de ROME 769. de J. C. 16.

rent

An de ROME 769. de J. C. 16.

rent un grand nombre des Nations voiſines, qu'ils lui renvoyerent. Quelques Roitelets de la Bretagne lui en renvoyerent auſſi, qui avoient été jettés ſur les côtes de cette Iſle: de ſorte que, quand tout fut raſſemblé, il trouva la perte beaucoup moindre qu'il ne l'avoit craint d'abord.

(1) LA nouvelle du naufrage de la flote Romaine réleva le courage des Germains. *Germanicus*, pour ranimer ſes troupes, & pour faire ſentir aux ennemis que la perte n'étoit pas ſi grande qu'ils ſe le figuroient, réſolut de les aller attaquer chez eux, pendant que la ſaiſon le permettoit encore tant ſoit peu. Il envoya *C. Silius* contre les Cattes avec un Corps de trente-mille hommes de pied, & de trois-mille chevaux; & lui-même, à la tête d'une Armée encore plus forte, fit une irruption dans le Païs des Marſes. *Malovendus*, l'un des principaux de cette Nation, s'étant venu rendre à *Germanicus*, lui indiqua qu'on gardoit

(1) *Ibid.* C. 25.

doit dans un bois voiſin une des Aigles de *Varus*, enfouïe dans la terre. Les Romains en ayant chaſſé la garde, la recouvrerent ſans peine. On pénétra fort avant dans le Païs, où l'on mit tout à feu & à ſang, ſans que l'ennemi oſât ſe préſenter, ou s'il ſe montra, il fut bientôt mis en fuite, & on apprit par les priſonniers, que la conſternation n'avoit jamais été plus grande. An de ROME 769. de J. C. 16.

CETTE expedition fit beaucoup d'honneur à *Germanicus*, & rendit les Romains plus redoutables qu'auparavant. „ Il faut que les Romains „ ſoient invincibles, diſoient les Ger- „ mains. Quoi! après avoir perdu „ leur flote, leurs armes, & un „ grand nombre d'hommes, dont „ les corps ont été portés ſur notre „ rivage, ils reparoiſſent, & nous „ attaquent avec le même courage, „ & la même impétuoſité, que ſi leur „ nombre étoit augmenté"! *Germanicus* & ſon Armée, contens d'avoir reparé par ces avantages les pertes que la mer leur avoit fait ſouffrir, reprirent le chemin des quartiers d'hyver. Ce Général, pour faire encore mieux

An de ROME 769. de J. C. 16.

mieux oublier au ſoldat les pertes qu'il avoit faites, eut la généroſité de payer à chacun la valeur de ce qu'il avoit perdu.

(1) ON avoit des avis certains, que les Germains avoient abſolument perdu courage, & étoient diſpoſés à demander la paix, & qu'une ſeule campagne ſuffiroit pour les mettre entierement à la raiſon. Mais *Germanicus* recevoit ſouvent des lettres de *Tibere*, qui l'exhortoit à venir jouïr du Triomphe que le Sénat lui avoit décerné; qu'il avoit déja couru aſſez de dangers; qu'il avoit eu aſſez d'heureux ſuccès, & remporté des victoires ſignalées; qu'il faloit auſſi qu'il ſe ſouvînt, qu'il y a des accidens qu'un Général ne peut pas prévoir: que telles étoient les pertes conſiderables que les vents & la mer lui avoient fait ſouffrir: qu'*Auguſte* l'ayant envoyé neuf fois en Germanie, il avoit exécuté plus de choſes par la prudence que par la force; que c'étoit par ce moyen qu'il avoit engagé les Sicambres à ſe ren-

(1) *Ibid.* C. 26.

rendre, & s'étoit attaché par un Traité de paix *Marobode*, Roi des Suéves : que puiſqu'on avoit tiré une vengeance éclatante des Quéruſques & des autres Nations rebelles, on pouvoit déſormais les abandonner à leurs diviſions inteſtines. An de ROME 769. de J. C. 16.

GERMANICUS ne pouvoit ſe réſoudre à s'arrêter en ſi beau chemin, & prioit inſtamment *Tibere*, de lui accorder encore une année, pour achever entierement ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. Mais *Tibere*, qui avoit réſolu de lui ôter le commandement de cette Armée, & qui vouloit l'attirer à Rome, lui offrit un ſecond Conſulat, & voulut qu'il en vînt faire les fonctions à Rome. Pour vaincre encore mieux ſa modeſtie, il ajoutoit, que ſi la guerre n'étoit pas encore terminée en Germanie, il laiſſât à ſon Frere *Druſus* cette ſeule occaſion d'acquérir de la gloire, & de mériter le Triomphe, puiſque le reſte de l'Empire étoit en paix. *Germanicus* ſentoit bien le foible de ces raiſons, & que *Tibere* lui envioit la gloire qu'il pourroit acquérir en achevant de re-

An de ROME 769. de J. C. 16.

reduire les Germains. Quelque peine qu'il eût à ſe réſoudre à quitter une Armée qui l'adoroit, & qui étoit prête à le ſuivre par-tout, il ne s'obſtina pas davantage, & ſe diſpoſa à partir pour Rome. (1) On y avoit fait dreſſer à la fin de cette année un Arc de Triomphe, en mémoire des Aigles que les Germains avoient priſes ſur l'Armée de *Varus*, & que *Germanicus* venoit de recouvrer ſous les auſpices de *Tibere*.

An de ROME 770. de J. C. 17.

En ſe rendant de la Germanie à Rome, (2) *Germanicus* eut la ſatisfaction de recevoir par-tout des marques de l'ardente affection que les peuples avoient pour lui. L'empreſſement de le voir étoit ſi grand, qu'on dit qu'il courut pluſieurs fois riſque d'être étouffé par la foule. *Tibere* avoit défendu à Rome, qu'il en ſortît plus de deux Cohortes Prétoriennes au devant de lui; mais ſes ordres ne purent les retenir, & elles ſortirent toutes. Le Peuple Romain marqua auſſi à quel point il l'ai-

(1) *Ibid.* C. 41.
(2) Sueton. *in Calig.* C. 4.

l'aimoit; car ni l'âge, ni le ſexe, ni le rang, ne purent arrêter perſonne dans la Ville, & toute cette multitude alla au devant de lui juſqu'à vingt miles de Rome. An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) IL y entra en triomphe le 26. Mai. On portoit devant ſon Char des Tableaux où étoient repréſentés les Montagnes & les Fleuves des Païs où il avoit fait la guerre, & les Batailles qu'il avoit gagnées. Pluſieurs chariots du butin fait ſur les ennemis ſuivoient, avec un grand nombre de Captifs, qui ſervoient d'ornement à ſon Triomphe. (2) Les principaux étoient *Ségimond*, Fils de *Ségeſte*, l'un des premiers d'entre les Queruſques, avec la Femme & le Fils d'*Arminius*, qui n'avoit encore que deux ans: *Séſithaque*, Fils de *Ségimere*, l'un des principaux d'entre les Queruſques, & ſa Femme *Rhanæïs*, Fille d'*Ueromer* Prince des Cattes: *Deudorix*, Neveu de *Milon* Chef des Si-

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 2. *C.* 41.
(2) Strab. *Geogr. Lib.* 7. *p.* 447.

An de ROME 770. de J. C. 17.

Sicambres, qui avoit donné occaſion aux premières guerres entre les Romains & les Germains : *Libys*, Grand-Prêtre des Cattes, & une infinité d'autres, des Nations qui habitoient entre l'Elbe & le Rhin, dont (1) Tacite nomme les principales, ſçavoir les Queruſques, les Cattes & les Angrivariens. (2) Strabon y ajoute les noms de pluſieurs autres. *Ségeſte* aſſiſtoit auſſi à ce Triomphe, mais d'une manière bien différente du reſte de ſa Nation. Cependant, quoique honoré & careſſé par les Romains, il avoit le déplaiſir de voir traîner parmi les Captifs, chargés de chaînes, pluſieurs de ſes proches, entre autres ſon Fils & ſa Fille.

(3) LES regards du Peuple ne s'arrêtoient que peu ſur tout ce cortege: ils étoient tous fixés ſur *Germanicus*. Ils admiroient ſa haute taille & ſa bonne mine, & étoient ravis

(1) Tacit. *ibid.*
(2) Strab. *ibid.*
(3) Tacit. *ibid.*

vis de voir ſa nombreuſe famille, ſes cinq enfans avec lui dans ſon Char. Mais une crainte ſecrete troubloit leur joye, lorſqu'ils faiſoient reflexion que *Druſus* ſon Pere, qu'ils avoient ſi ardemment chéri, avoit fait une triſte fin à peu-près au même âge; que *Marcellus* ſon Oncle, que le Peuple adoroit, avoit été enlevé dans une grande jeuneſſe; que tous ceux que le Peuple Romain avoit le plus chéris, n'avoient eu qu'une vie courte & malheureuſe. (1) On frappa à l'occaſion de ce Triomphe des Médailles, dont il s'en eſt conſervé en cuivre juſqu'à nos jours. D'un côté on voit *Germanicus* aſſis ſur un Char de Triomphe, tiré par quatre chevaux, tenant de ſa main droite un bâton ſurmonté d'un Aigle, avec ces mots: GERMANICUS CAESAR; & ſur le revers, il eſt encore repréſenté debout & couronné de laurier, tenant de la main un bâton ſemblable à celui de la première face, avec cette

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) Triſtan, *Hiſt. des Empér. Tom. I. Planche* 4. Patini *Num. Imperat. p.* 64.

An de ROME 770. de J. C. 17.

cette Inſcription: SIGNIS RECEPTIS, DEVICTIS GERMANIS; c'eſt-à-dire, *après avoir recouvré les Enſeignes, & vaincu les Germains.*

Tibere fit une libéralité au Peuple au nom de *Germanicus*, & fit diſtribuer trois-cens ſeſterces par tête. Il le déſigna encore ſon Collegue au Conſulat pour l'année ſuivante: cependant il ne put perſuader à perſonne qu'il l'aimât ſincerement. Sous l'apparence de faire beaucoup de cas de ſon habileté dans les affaires, & de ſa capacité pour la guerre, il cherchoit à l'éloigner, & en faiſoit naître les occaſions, ou ſaiſiſſoit celles qui ſe préſentoient par hazard.

(1) DÈS

(1) DÈS l'année précedente il s'étoit élevé quelques troubles en Orient. *Vonones*, Roi des Parthes, avoit été détrôné, & étoit venu chercher un azile en Syrie. Ce Prince avoit été élevé à Rome. *Phraate* ſon Pere, Roi des Parthes, ſçachant combien il s'étoit rendu odieux à ſes ſujets par ſes cruautés, avoit recherché l'alliance d'*Auguſte*, & lui avoit envoyé ſes enfans en ôtage, pour ſe raſſurer contre les entrepriſes de ſes ſujets. Après la mort de *Phraate*, & des deux Rois qui lui avoient ſuccedé, les Parthes, las des diviſions qui les avoient agité pendant ſi longtems, avoient envoyé à Rome demander *Vonones*, l'aîné des Fils de *Phraate*, pour l'élever ſur le trône. L'Empereur crut qu'il lui étoit glorieux de donner un Roi aux Parthes. Il combla donc *Vonones* de préſens, & le leur envoya. Les Parthes le reçurent d'abord avec joye, mais ils s'en laſſerent bientôt, & le conſidererent comme un étranger. Ils eurent même honte d'avoir reçu un Roi de

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 2. C. 1. *& ſeqq.*

An de ROME 770. de J.C. 17.

de la main d'une Nation ſur laquelle ils avoient remporté de glorieuſes victoires. Ce qui les choquoit le plus, c'étoient ſes mœurs, qui ne tenoient rien de celles des Parthes. Il ne ſe ſoucioit, ni de chaſſe, ni de chevaux; il n'alloit preſque jamais à cheval, mais il ſe faiſoit porter en litiere, & n'aimoit pas les longs repas. Les Grecs qu'il avoit toûjours à ſa ſuite, leur déplaiſoient auſſi: ils trouvoient encore à redire à ſon économie. Enfin la facilité de ſon accès & ſon affabilité le leur rendoient mépriſable, & leur paroiſſoient des defauts, parce que c'étoient des vertus inconnues aux Parthes.

IL ſe forma un parti, qui appella au trône *Artaban*, qui étoit du ſang Royal. *Vonones* le vainquit; mais il fut défait lui-même dans une ſeconde bataille, & obligé d'abandonner le trône & de ſe refugier en Arménie. Ce Royaume étoit alors ſans Roi, & *Vonones* s'étant préſenté fort à propos, les Arméniens l'éleverent ſur leur trône. Mais les menaces d'*Artaban* ayant intimidé les

les Arméniens, *Vonones* ſentit qu'il ne pouvoit faire fond ſur cette Nation inconſtante. Il eut recours aux Romains. *Creticus Silanus*, qui étoit Gouverneur de Syrie, l'attira dans ſon gouvernement, & le retint priſonnier, quoiqu'en apparence il lui laiſsât tout le train & toute la magnificence d'un Roi. Il en agit ainſi en attendant les ordres de *Tibere*, parce qu'une protection ouverte eût infailliblement engagé les Romains dans une guerre avec les Parthes. An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) LA crainte des troubles que ces révolutions pouvoient cauſer en Orient, jointe à ce que l'Arménie étant ſans Roi depuis que *Vonones* avoit quitté ce trône, il étoit de la derniere importance qu'ils en choiſiſſent un qui fût dans les intérêts des Romains, détermina *Tibere* à y envoyer *Germanicus*; ou plutôt il ſaiſit ce prétexte pour l'arracher aux Légions de Germanie, dont il étoit trop aimé à ſon gré. Il eſpéroit que, dans le gouvernement de ces Provinces éloignées, il lui ſeroit plus facile de

(1) Tacit. *ibid.* C. 42.

An de ROME 770. de J. C. 17.

de le perdre, en lui ſuſcitant de nouveaux dangers.

OUTRE les raiſons que je viens de dire, il y en avoit encore d'autres qui faiſoient craindre des troubles en Orient. *Archelaüs*, Roi de Cappadoce, venoit de mourir, & ſon Royaume avoit été reduit en Province Romaine. *Antiochus*, Roi de Comagene, & *Philopator*, Roi de Cilicie, étoient morts à-peu-près dans le même tems, & leurs ſujets étoient diviſés; les uns voulant un Roi, & les autres aimant mieux ſe ſoûmettre aux Romains. La Judée & la Syrie, chargées d'impôts, demandoient d'en être ſoulagées.

TIBERE expoſa donc au Sénat l'agitation de l'Orient, & dit, qu'il n'y avoit que la prudence de *Germanicus* capable d'en prévenir les ſuites; qu'il étoit trop âgé pour y aller lui-méme, & que ſon Fils *Druſus* étoit trop jeune. Le Sénat, à ſa requiſition, dreſſa donc un décret par lequel il donnoit à *Germanicus* le gouvernement de toutes les Provinces d'au-delà de la mer, avec une autorité ſupérieure à celle de tous

tous les Gouverneurs particuliers, soit qu'ils fûssent envoyés par l'Empereur ou par le Sénat. Il n'étoit pas difficile de penétrer, que malgré l'autorité que *Tibere* donnoit à *Germanicus*, il n'en étoit pas mieux intentionné pour lui. Il venoit d'ôter le gouvernement de la Syrie à *Silanus*, dont la Fille étoit promise à *Neron*, Fils aîné de *Germanicus*. Il avoit établi en sa place *Cneus Pison*, homme emporté & violent, & qui ne sçavoit ce que c'étoit que ceder. Il avoit hérité cet esprit indocile & remuant de son Pere, qui dans les guerres civiles avoit fait tous ses efforts pour rélever le parti de *Pompée* en Afrique. Il suivit ensuite celui de *Brutus* & de *Cassius*; & après leur défaite il obtint son retour à Rome. Il y demeura sans se mêler des affaires, & sans briguer de Charges, jusqu'à ce qu'*Auguste* lui-même le rechercha, & lui offrit le Consulat. Outre l'orgueil naturel de *Pison*, les richesses & le crédit de *Plancine* sa Femme augmentoient encore sa vanité. A peine cedoit-il à *Tibere*, ne se croyant en rien inférieur à ses

An de ROME 770. de J. C. 17.

An de ROME 770. de J. C. 17.

Fils. Il s'appercevoit bien dans quelle vûë *Tibere* lui avoit donné le gouvernement de Syrie, & qu'il le croyoit propre à traverſer *Germanicus* en tout. On a cru même qu'il lui en avoit donné les ordres ſecrets, & il y a beaucoup d'apparence qu'on ne ſe trompe point dans cette conjecture. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que *Livie*, qui n'aimoit pas *Agrippine*, avoit ſecretement exhorté *Plancine* à la contrecarrer en tout ce qu'elle pourroit.

(1) LA Cour étoit diviſée entre *Germanicus* & *Druſus*, mais ſans que cela éclatât au dehors. *Tibere* favoriſoit *Druſus*, comme il étoit naturel, puiſqu'il étoit ſon propre Fils. Mais l'averſion qu'on remarquoit en lui pour *Germanicus*, augmentoit encore l'affection qu'on lui portoit. On rélevoit ſa naiſſance fort au deſſus de celle de *Druſus*, à cauſe que ſa Mere étoit Fille de *Marc Antoine*, & Niéce d'*Auguſte*; au lieu que le Bis-ayeul maternel de *Druſus*, *Pomponius Atticus*, ſimple Chevalier Romain,

(2) Tacit. *ibid*, C. 43.

main, ſembloit déshonorer les images de la maiſon des *Claudes*. D'ailleurs *Agrippine* avoit un eſprit & un courage qui la rélevoient de beaucoup au deſſus de *Liville*, Femme de *Druſus*. Ce qu'il y avoit de plus admirable, étoit l'union des deux Freres, qui ne prenoient aucune part aux paſſions de leurs amis. An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) LES Hiſtoriens ne vantent aucune vertu en *Druſus*, & au contraire lui attribuent toutes ſortes de vices. Outre le plaiſir qu'il prenoit à voir répandre le ſang, comme il a été remarqué ci-deſſus, il étoit adonné à l'yvrognerie, & à toute ſorte de debauches: il étoit d'un naturel violent & emporté; & il ſe plaiſoit beaucoup avec des Comédiens. Suetone dit, que ſes vices le rendirent odieux à *Tibere* même. Mais quelque vicieux qu'on nous peigne *Druſus*, la parfaite harmonie dans laquelle il vécut avec *Germanicus*, me fait juger qu'il ſe ſera corrigé de ſes vices avec l'âge, & qu'ils n'étoient que l'effet

(1) Dio Caſſ. *p.* 699. *E.* 701. *E.* Sueton. *in Tib. C.* 52. Tacit. *Annal. Lib.* 1. C. 76.

An de ROME 770. de J. C. 17.

fet d'une éducation negligée, & d'un tempérament bouillant. S'il eût eu l'ame baſſe, les vertus de *Germanicus*, la gloire qu'il avoit acquiſe, enfin tout devoit lui faire ombrage, pour peu qu'il eût eu un caractère envieux; il ne pouvoit manquer de flatteurs, prêts à fomenter ce penchant, & à l'irriter de plus en plus contre ſon Frere; d'autant plus, qu'on voyoit aſſez de quel côté penchoit *Tibere*, & qu'il ne cherchoit qu'une occaſion pour ſe défaire de *Germanicus*. Je regarde donc, comme une marque ſûre que le fond du caractère de *Druſus* n'étoit pas auſſi mauvais qu'on nous le peint, l'union dans laquelle il vécut toûjours avec *Germanicus*, & l'amitié qu'il conſerva même à ſes enfans après ſa mort.

(1) GERMANICUS donna au Barreau une partie du tems qu'il paſſa à Rome, & plaida ſouvent des cauſes lui-même, comme il avoit fait pendant ſon premier Conſulat. Ce fut à-peu-près dans ce tems-ci qu'Ovide,

(1) *Oravit causas, etiam triumphalis.* Suet. *in Calig.*

vide, (1) qui étoit alors en exil à Tomes, où il mourut vraiſemblablement peu après, lui dédia ſes Livres des Faſtes, où il fait mention de ſon Triomphe de Germanie. (2) Le Poëte le loue moins ſur ſes victoires, que ſur ſon ſçavoir, ſur ſon éloquence, & ſur les talens qu'il avoit pour la Poëſie. On voit par-là, avec combien de ſoin ce Prince avoit cultivé ſon eſprit, & qu'il excelloit également en tout. Quoiqu'envoyé à la guerre dès ſa jeuneſſe, & élevé, pour ainſi dire, dans le commandement des Armées, deſtiné à régner un jour ſur le plus vaſte Empire, ce Prince trouva des momens à donner à l'étude, pour orner ſon eſprit des plus belles connoiſſances.

An de ROME 770. de J. C. 17.

(3) VIPSANIUS *Gallus*, Préteur de cette année, vint à mourir, & il s'agiſſoit de le remplacer. *Germanicus* & *Druſus* favoriſoient *Staterius Agrippa*, Parent de *Germanicus*. La

(1) Faſtor. *Lib.* 1. *vſ.* 285.

Pax erat, & veſtri, Germanice, cauſa triumphi.
Tradiderat famulas jam tibi Rhenus aquas.

(2) *Ibid. vſ.* 19. *& ſeqq.*

(3) Tacit. *Ann. Lib.* 2. *C.* 51.

An de ROME 770. de J. C. 17.

La plupart des Sénateurs leur oppoſoient la Loi Julia & Papia, qui ordonnoient qu'entre les compétiteurs d'une Charge, ceux qui auroient le plus d'enfans ſeroient preferés. *Tibere* prit plaiſir à voir que le Sénat oppoſât les Loix à ſes Fils. En effet, ſi la Loi ne prévalut pas, ils ne l'emporterent du moins qu'avec peine, & ſeulement de peu de ſuffrages. (1) *Germanicus* fit auſſi dans ce tems la Dédicace du Temple de l'Eſpérance, qui avoit été fondé dans le tems de la premiére guerre Punique par *Atilius Calatinus*.

(2) CEPENDANT les Germains, ſe voyant en paix du côté des Romains, ſe livroient à leurs diſcordes inteſtines. La guerre s'étoit élevée entre les Queruſques, à la tête deſquels étoit *Arminius*, & *Marobode*, Roi des Suéves, des Marcomans & des Lombards. *Marobode* ayant eu le deſſous, ſollicitoit *Tibere* de lui accorder du ſecours. Mais *Tibere* le refuſa, ſous prétexte qu'il n'en avoit

(1) *Ibid.* C. 49.
(2) *Ibid.* C. 44. & *ſeqq.*

avoit point donné aux Romains dans le tems qu'ils étoient en guerre avec les Queruſques. Son deſſein étoit uniquement, d'entretenir la diviſion entre ces peuples, & de les laiſſer s'entre-détruire ſans s'en mêler. *Marobode*, qui n'étoit pas à beaucoup près autant conſideré chez les Germains qu'*Arminius*, qu'ils regardoient comme leur libérateur, fut vaincu & obligé de lui ceder. Comme il étoit à craindre que le feu de la guerre ne gagnât juſqu'à l'Illyrie, *Tibere* réſolut d'y envoyer *Druſus*, pour lui donner occaſion de gagner l'affection des ſoldats, & de s'inſtruire dans l'art militaire. *Tibere* vouloit encore par-là lui ôter les occaſions de debauches, en le tenant à l'Armée. Il croyoit auſſi ſe faire reſpecter & ſe rendre rédoutable, en tenant ſes deux Fils à la tête des Armées. Il colora ce voyage du prétexte de rétablir la paix entre les Germains, quoique dans le fond il eût pour but de fomenter la diviſion entre ces peuples, qui ne laiſſoient les Romains en repos, que lorſqu'ils avoient affaire chez eux.

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) DRU-

An de ROME 770. de J. C. 17.

(1) DRUSUS alla donc en Illyrie, & *Germanicus* partit quelque tems après pour l'Orient, avec ſa Femme *Agrippine*, qui l'accompagnoit dans tous ſes voyages. Il paſſa par la Dalmatie, pour voir *Druſus*, qui y étoit alors. De-là il ſe rendit à Nicopolis, où il s'arrêta quelque tems, pour faire radouber ſa flote, qui avoit beaucoup ſouffert de deux tempêtes qu'elle avoit eſſuyées ſur la mer Adriatique, & ſur la mer Ionienne. Il commença alors ſon ſecond Conſulat, dans lequel il avoit *Tibere* pour Collegue. Il employa quelques jours à voir les monumens de la proſperité & des diſgraces de ſes ancêtres. C'étoit près de cette ville qu'*Auguſte*, ſon grand-Oncle, avoit entierement défait *Marc Antoine*, & en conſideration de cette victoire il avoit changé le nom d'Actium en celui de Nicopolis; afin qu'elle en fût un monument éternel. Il continua enſuite ſon voyage par terre juſqu'à Athènes, & vû l'alliance qu'il y avoit

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) *Ibid.* C. 53.

avoit entre cette ancienne ville & Rome, il ne ſe faiſoit accompagner que d'un ſeul Licteur. (1) Il en agiſſoit de même dans toutes les villes que les Romains honoroient du titre de Villes libres & alliées. (2) *Marc Antoine*, ſon Ayeul, avoit pratiqué la même choſe à Athènes, où il ne ſe faiſoit jamais accompagner que de deux ou de trois Amis. *Germanicus*, à ſon exemple, & d'ailleurs naturellement éloigné du faſte & de l'orgueil, ſe faiſoit un plaiſir de ſe dépouiller des marques de ſa grandeur, & de rendre la domination des Romains aimable par ſon affabilité & ſes manières populaires. Les Athéniens, de leur côté, pour répondre à l'honneur que *Germanicus* leur faiſoit, mirent en œuvre toute la délicateſſe de leur eſprit pour célébrer ſes louanges, & les entremêlerent de celles des Héros que leur ville avoit produit, & de ceux qui s'y étoient diſtingués, ſoit dans les armes, ſoit dans les ſciences.

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) A-

(1) Sueton. *in Caligula* C. 1.
(2) Applan. *Civil. Lib.* 5.

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) APRÈS avoir ſatisfait ſa curioſité à Athènes, & avoir conſideré tous les anciens monumens qui rendoient cette ville célèbre, *Germanicus* en partit, pour continuer ſon voyage par mer. Il côtoya l'Iſle d'Eubée, & s'arrêta quelque tems à Lesbos, où *Agrippine* accoucha de *Julie*, la plus jeune de ſes Filles. De-là il côtoya l'Aſie, & alla voir Périnthe & Byzance, villes conſiderables de la Thrace. Il traverſa la Propontide & l'embouchure du Pont-Euxin, pouſſé du déſir de voir tout ce qu'il y avoit de fameux. Mais en ſatisfaiſant ſa curioſité, il penſoit auſſi au bien des Provinces par où il paſſoit. Il prenoit une exacte connoiſſance de leur état; il ſoulageoit celles qui avoient ſouffert des véxations de leurs Gouverneurs, & rétabliſſoit la tranquillité dans celles qui ſe trouvoient agitées de diviſions inteſtines. Il ſe propoſoit d'aller de-là en Samothrace, & d'y aſſiſter aux miſtères des Corybantes, qui s'y célébroient. On prétendoit, que

(1) Tacit. *ibid.* C. 54.

que les Dieux Pénates ou tutélaires des Romains tiroient leur origine de la Samothrace, & avoient été portés de-là à Troye par *Dardanus*, & de Troye à Rome par *Enée*. Les vents contraires l'empêcherent de ſatisfaire ſa curioſité à cet égard. Il alla donc à Troye, que ſes révolutions, & l'honneur qu'elle avoit d'être le Païs originaire des Romains, rendoient fameuſe. Il continua de côtoyer l'Aſie, & aborda à Colophone, pour y conſulter le fameux Oracle d'Apollon. Ce n'étoit point une Femme, comme à Delphes, qui y rendoit les Oracles, mais un Prêtre, tiré de certaines familles privilegiées de Milet. On lui diſoit le nombre & les noms de ceux qui conſultoient l'Oracle; après quoi il deſcendoit dans une caverne, où ayant bû de l'eau d'une fontaine miſtérieuſe, il rendoit ſa réponſe. Elle étoit en vers, & convenoit à ce que chacun avoit eu dans la penſée, bien que la plupart du tems le Prêtre fût ignorant, & n'eût aucune connoiſſance de la Poëſie. Le bruit ſe répandit, qu'il avoit prédit à *Germanicus*, mais

An de ROME 771. de J. C. 18.

An de ROME 771. de J.C. 18.

en termes ambigus, ſelon la coûtume des Oracles, que ſa fin étoit prochaine.

(1) CEPENDANT *Piſon* étoit parti de Rome pour ſe rendre à ſon gouvernement de Syrie, & pour y exécuter les ordres qu'il avoit contre *Germanicus*. Il vint à Athènes, où ſon entrée fut bien différente de celle de ce Prince. Bien loin de rendre les mêmes honneurs à cette fameuſe ville, il y blâmoit indirectement *Germanicus* dans ſes diſcours, d'avoir avili la majeſté de l'Empire Romain, en traitant ſi honorablement, & avec tant d'égards, un peuple qui ne deſcendoit pas des anciens Athéniens, que tant de guerres avoient détruits, mais un ramas du rebut des autres Nations. Qu'ils étoient les deſcendans de ceux qui s'étoient ligués avec *Mithridate* contre *Sylla*, & enſuite avec *Marc Antoine* contre le divin *Auguſte*. Il rappelloit juſqu'à leurs défaites par les Macédoniens, & l'ingratitude dont ils avoient payé les ſervices de leurs plus illuſtres Ci-

(1) *Ibid. C.* 55.

Citoyens. Il avoit un ſujet particulier qui l'aigriſſoit contre cette ville; c'eſt qu'on avoit refuſé à ſon interceſſion la grace d'un certain *Théophile*, condamné à mort comme fauſſaire par l'Aréopage. An de ROME 771. de J. C. 18.

AU ſortir d'Athènes il preſſa ſon voyage, prenant les routes les plus courtes par les Cyclades, & atteignit *Germanicus* auprès de l'Iſle de Rhodes. Ce Prince n'ignoroit pas les diſcours inſolens qu'il avoit tenus contre lui à Athènes; cependant il continua d'en agir envers lui avec cette bonté qui lui étoit naturelle. Car une tempête s'étant élevée, & voyant ſon ennemi prêt à périr, ſans qu'on en pût rejetter la faute ſur lui, il ne laiſſa pas d'envoyer ſes Galeres à ſon ſecours, qui le tirerent de danger.

UN ſi grand ſervice ne rendit pas *Piſon* plus traitable; & il put à peine ſe réſoudre à reſter un jour avec *Germanicus*. Il partit bruſquement, pour prévenir ſon arrivée en Syrie. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il ne penſa qu'à s'attacher les Légions par des libéralités & par des careſſes. Il

An de ROME 771. de J.C. 18.

flattoit juſqu'au moindre ſoldat, caſſoit les vieux Officiers, ou ceux dont la ſévérité déplaiſoit au ſoldat, & donnoit leurs charges à ſes Cliens, ou aux plus grands vauriens. Par cette conduite il corrompit entierement la diſcipline militaire, & introduiſit l'oiſiveté dans le Camp. Les ſoldats vivoient licencieuſement dans les villes, & couroient & pilloient la campagne. Mais il atteignit ſon but, qui étoit de ſe faire aimer, & les ſoldats l'appelloient le *Pere des Légions*. *Plancine*, ſa Femme, ne gardoit pas ſeulement les bienſéances, elle aſſiſtoit aux exercices des Légions & de la Cavalerie, & parloit avec la derniere inſolence de *Germanicus* & d'*Agrippine*. Il y eut à la vérité quelques braves ſoldats qui déſapprouvoient cette conduite, mais ils furent entraînés par le torrent, parce que *Piſon* & *Plancine* avoient eu ſoin de répandre ſourdement, que tout cela ſe faiſoit du conſentement de l'Empereur. (1) *Germanicus* étoit inſtruit de tout ce qui ſe paſſoit, & il

(1) *Ibid. C. 56.*

il avoit le pouvoir de punir l'insolence de *Pison*; mais il crut devoir donner ses premiers soins aux affaires d'Arménie. An de ROME 771. de J. C. 18.

CE Royaume avoit été de tout tems fort remuant. Le naturel des habitans y contribuoit autant que la situation du Païs, qui se trouvoit enclavé entre l'Empire Romain & celui des Parthes. La jalousie qu'ils avoient contre cette derniere Nation, & la haine qu'ils portoient aux Romains, y entretenoient des discordes presque perpetuelles. Ils étoient alors sans Roi, ayant chassé *Vonones*. Tous les vœux de la Nation se réunissoient en faveur de *Zenon*, fils de *Polémon* Roi du Pont, parce que ce jeune Prince avoit été élevé dès son enfance dans les coûtumes & dans l'habillement des Arméniens, & avoit gagné l'affection de la Noblesse & du peuple par son attachement à la chasse & aux longs repas, passions favorites de cette Nation. Lorsque *Germanicus* fut arrivé à Artaxate, comme il connoissoit le penchant de la Noblesse & du peuple en faveur de *Zenon*, il lui donna le diadême

An de ROME 771. de J. C. 18.

en préſence d'une foule innombrable de peuple, qui donnoit des marques de ſon approbation par ſes applaudiſſemens. Enſuite l'aſſemblée s'étant proſternée devant lui, le ſalua du nom d'*Artaxias*, qui étoit celui du fondateur de la Capitale.

APRÈS avoir heureuſement & ſi promptement appaiſé les troubles de l'Arménie, il tourna ſes ſoins du côté de la Cappadoce. Il la réduiſit dans la forme des Provinces Romaines, & y établit un Gouverneur. Comme il penſoit toûjours à rendre la domination Romaine aimable, & à adoucir la condition des ſujets, il diminua les tributs qu'ils avoient coûtume de payer à leur Roi. La Comagene fut alors auſſi réduite en Province Romaine, & *Germanicus* établit *Servæus* pour la gouverner.

(1) QUELQUE joye que *Germanicus* put reſſentir de la facilité avec laquelle il étoit venu à bout d'appaiſer ces troubles, la fierté & la déſobéiſſance de *Piſon* en empoiſonnoient toute la douceur. Il avoit eu ordre d'amener,

(1) *Ibid. C. 57.*

d'amener, ou d'envoyer ſous la conduite de ſon Fils, les Légions en Arménie, & n'avoit fait ni l'un ni l'autre. Tant de ſujets de plainte ne pouvoient qu'aigrir l'eſprit de *Germanicus* : cependant ce Prince, dans une entrevûë qu'ils eurent à Cyrrhe, où ils en vinrent à un éclairciſſement, évita de prendre un ton menaçant, quoique *Piſon* affectât un air ferme, pour éviter tout ſoupçon de crainte. Il étoit ſi fort porté à la douceur, que, malgré l'inſolence de *Piſon*, malgré les inſtigations de ſes amis, qui exagéroient les ſujets de mécontentement, & l'animoient contre *Piſon*, contre *Plancine* & leurs fils, il ne pouvoit ſe réſoudre à les traiter comme ils le méritoient, & comme il en avoit le pouvoir. Dans l'entretien qu'ils eurent enſemble, *Germanicus* menagea beaucoup ſes termes, & diſſimula une partie de ſon reſſentiment. *Piſon*, à la vérité, fit des excuſes, mais ſi fieres & ſi hautaines, qu'ils ſe ſeparerent plus ennemis que jamais. Depuis ce tems-là *Piſon* paroiſſoit rarement au tribunal de *Germanicus*, & lorſqu'il s'y

An de ROME 771. de J. C. 18.

An de ROME 771. de J. C. 18.

trouvoit, ce n'étoit que pour s'oppoſer ouvertement à ſes déciſions. Un jour qu'ils ſe rencontroient à un feſtin que leur donnoit le Roi des Nabathéens, ce Prince fit donner à *Germanicus* & à *Agrippine* des couronnes d'or d'un poids conſiderable, & en fit diſtribuer de beaucoup plus légeres à *Piſon* & aux autres Convives. *Piſon*, choqué de la différence qu'on mettoit entre *Germanicus* & lui, jetta par terre la couronne qu'on lui offrit, & dit, que ces diſtinctions étoient bonnes à l'égard du Fils d'un Roi des Parthes, mais non à l'égard du Fils du Prince des Romains. Quelque peine que de pareils diſcours fiſſent à *Germanicus*, il les écoutoit avec une patience qui ſurprenoit les aſſiſtans.

(1) SUR ces entrefaites *Germanicus* reçut des Ambaſſadeurs de la part d'*Artaban*, Roi des Parthes. Ils venoient pour renouveller l'alliance qu'il y avoit eu entre les deux Empires, & ils aſſuroient que leur Roi, en conſideration de *Germanicus*, ſe ren-

(1) *Ibid.* C. 58.

rendroit ſur le bord de l'Euphrate pour s'aboucher avec lui. Il le prioit cependant d'éloigner *Vonones* de la Syrie, d'où il lui étoit facile d'entretenir des intelligences avec les Grands du Royaume, & d'y exciter des ſoulevemens. *Germanicus* répondit avec dignité à ce qui concernoit le renouvellement de l'alliance entre les deux Empires ; & avec beaucoup de modeſtie ſur ce qui regardoit l'entrevûë que le Roi propoſoit, & les égards qu'il témoignoit pour ſa perſonne. Cependant il éloigna *Vonones*, & l'envoya à Pompéïopole, ville maritime de la Cilicie. Il le fit cependant bien moins pour obliger le Roi des Parthes, que pour chagriner *Piſon*, auquel *Vonones* étoit très-agréable, à cauſe des préſens qu'il faiſoit à *Plancine*.

An de ROME 771. de J. C. 18.

(1) PARMI les ſoins de ſon gouvernement, il ne negligeoit aucune occaſion de ſatisfaire ſa curioſité, & le déſir qu'il avoit d'augmenter ſes connoiſſances. Dans tous les lieux où il paſſoit, il s'informoit de tout ce

(1) *Ibid. C. 59.*

An de ROME 772. de J. C. 19.

ce qu'il y avoit de digne de ſon attention par la rareté ou par l'antiquité. Ce fut l'unique but qu'il ſe propoſa dans le voyage d'Egypte qu'il entreprit au printems de l'année ſuivante, quoiqu'il prît pour prétexte de ce voyage, la diſette qui régnoit dans cette Province, & le deſſein de la ſoulager. En effet, ſa venue n'apporta pas de médiocres avantages à l'Egypte; car il fit baiſſer le prix des bleds, en faiſant ouvrir les greniers publics, & par-là il prévint la famine dont elle étoit menacée. Il n'avoit garde de croire, que l'héritier préſomptif de l'Empire fût compris dans la défenſe qu'*Auguſte* avoit faite autrefois à tous les Sénateurs, de mettre le pied en Egypte ſans ſa permiſſion. Cependant *Tibere* ſe plaignit avec aigreur en plein Sénat, de ce qu'il avoit violé cet ordre. Il blâma auſſi, mais avec plus de menagement, ſa manière d'agir & de s'habiller, parce qu'en Egypte il avoit toûjours été ſans gardes, habillé & chauſſé à la Grecque; conduite qui, bien loin de mériter le blâme, étoit très-ſage

&

& très-prudente ; car ce Prince affable & populaire, ſe faiſant également aimer & reſpecter, accoûtumoit ainſi les Nations au joug des Romains, & rendoit leur domination aimable. *Scipion l'Africain* en avoit agi de même en Sicile dans le fort de la ſeconde guerre Punique. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) CEPENDANT *Germanicus*, qui ne ſoupçonnoit point que *Tibere* pût déſapprouver ſon voyage d'Egypte, employa tout l'été à ſatisfaire ſa curioſité, & à s'inſtruire de tout ce que l'Egypte avoit de ſingulier. Il viſita d'abord les embouchures du Nil, & les villes qu'on y trouvoit. De-là il remonta cette riviere juſqu'à Thèbes, où il trouva encore des monumens de ſon ancienne puiſſance. Des caractères Egyptiens, gravés ſur les Obeliſques, exprimoient l'ancienne opulence de ce Païs. Il ſe les fit expliquer par l'un des plus âgés d'entre les Prêtres, qui lui dit, que cette ville avoit autrefois renfermé ſept-cens mille habitans en âge de porter les armes ; qu'avec cette

(1) *Ibid. C. 60.*

An de ROME 772. de J. C. 19.

cette Armée le Roi *Ramsés* avoit soûmis la Libye, l'Ethiopie, la Perse, la Médie, la Bactriane, la Scythie, & tous les Païs qu'habitent les Arméniens & les Cappadociens leurs voisins, jusqu'aux mers de Lycie & de Bithynie. On y lisoit, à quoi se montoient les tributs qui avoient été imposés aux Nations vaincues; quelle quantité d'or & d'argent, combien d'armes & de chevaux, la quantité d'ivoire & de parfums, que chacune de ces Nations étoit obligée de fournir aux Temples; comme aussi la quantité de bleds & d'autres denrées. Toutes ces richesses marquoient, que cet Empire avoit été aussi puissant que l'étoit alors celui des Romains, ou celui des Parthes.

(1) GERMANICUS considera avec attention les autres merveilles de ce Païs. La Statue de pierre de *Memnon*, qui, lorsqu'elle est échauffée par les rayons du soleil, rend un son harmonieux: les Pyramides élevées à l'envi par des Rois d'Egypte, pour faire montre de leur grandeur, au

(1) *Ibid.* C. 61.

au milieu de vaſtes & d'arides déſerts, où à peine on peut penétrer. Le lac Mœris, creuſé pour recevoir les eaux du Nil, lorſqu'elles montoient à une trop grande hauteur. De-là *Germanicus* alla à Eléfantine & à Sienne, qui ſervoient alors de bornes à l'Empire Romain du côté de l'Ethiopie. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) TIBERE étoit venu à bout, en fomentant les diviſions des Germains, d'entretenir des guerres continuelles entr'eux, & de faire chaſſer *Mérobode* de ſon Royaume. Il voulut bien en faire tout l'honneur à *Druſus*, ſon Fils; & dans le même tems les nouvelles étant venues, que *Germanicus* avoit établi *Artaxias* Roi d'Armenie, le Sénat lui décerna le petit Triomphe conjointement avec *Druſus*, & fit élever des Arcs de Triomphe avec leurs images auprès du temple de Mars Vengeur.

(2) PENDANT que *Germanicus* étoit encore en Egypte, *Vonones*, Roi détrôné des Parthes, qu'il faiſoit garder

(1) *Ibid.* C. 62. & *ſeqq.*
(2) *Ibid.* C. 68.

An de ROME 772. de J. C. 19.

der à Pompeïopole, ville de Cilicie, ayant gagné une partie de ſes gardes, forma le deſſein de ſe ſauver en Arménie, & de-là en Scythie, où il eſpéroit que le Roi de ce Païs, qui étoit ſon Parent, prendroit les armes en ſa faveur, & le rétabliroit ſur le trône. Etant ſorti, ſous prétexte d'aller à la chaſſe, il s'éloigna des bords de la mer, & s'enfonça dans les bois. Mais le bruit de ſa fuite l'ayant prévenu, il trouva les ponts de la riviere de Pirame rompus, & fut atteint ſur le rivage de ce fleuve par les Romains. L'Officier qui l'avoit eu ſous ſa garde, lui paſſa ſon épée au travers du corps, ſoit qu'il ſe laiſſât tranſporter à la colere, ou qu'il craignît qu'on ne découvrît qu'il l'avoit laiſſé échaper volontairement. (1) D'autres attribuent la mort de *Vonones* à *Tibere*, qui fut bien-aiſe de s'en défaire, pour s'emparer des tréſors qu'il avoit apportés en Syrie.

(1) GER-

(1) Suet. *in Tiberio* C. 49.

(1) GERMANICUS, à ſon retour d'Egypte, trouva que *Piſon* avoit revoqué tous les ordres qu'il avoit donnés dans l'Armée & dans les villes, ou ordonné directement le contraire. Alors *Germanicus*, outré de colere, ne put s'empêcher d'en témoigner ſon reſſentiment, ſans que *Piſon* rabattît rien de ſon inſolence. Cependant il voyoit les choſes portées ſi loin, qu'il ne crut pas pouvoir demeurer en ſureté en Syrie, après avoir offenſé *Germanicus* d'une manière ſi ſenſible. Il ſe préparoit à partir, lorſqu'il apprit que ce Prince étoit tombé malade. Il remit donc ſon voyage, pour attendre quelle ſeroit l'iſſue de cette maladie; & ayant appris quelque tems après, qu'il étoit rétabli, & que le peuple d'Antioche préparoit des ſacrifices en actions de graces pour ſon rétabliſſement, il envoya ſes Licteurs, qui renverſerent l'appareil des ſacrifices, & diſſiperent le peuple. Il ſe retira enſuite à Seleucie, réſolu d'y attendre l'iſſue de la rechute de *Germanicus*. ON

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) *Ibid. C. 69.*

An de ROME 772. de J. C. 19.

ON jugeoit bien, que jamais *Piſon* n'eût oſé pouſſer la témérité & l'inſolence à cet excès contre le Fils de ſon Empereur, s'il ne ſe fût ſenti ſoutenu. En effet, à ſon arrivée en Syrie, il avoit fait courir le bruit, que c'étoit par des ordres ſecrets qu'il en agiſſoit ainſi. (1) Il ne diſſimuloit pas qu'il y avoit une eſpece de néceſſité pour lui, d'offenſer le Pere ou le Fils. Comme perſonne n'en doutoit, cela étoit cauſe qu'on ne s'oppoſoit que légerement à ſes entrepriſes, ſans quoi il n'auroit pas été concevable qu'on ne l'eût pas puni de ſon inſolence.

LE chagrin que la conduite de *Piſon* cauſoit à *Germanicus*, joint à la perſuaſion où il étoit, qu'il l'avoit empoiſonné, contribuoit beaucoup à augmenter ſon mal. Il eſt ſûr qu'il avoit employé les moyens les plus noirs pour s'en défaire. Il avoit eu recours à la magie & aux enchantemens, auxquels les Payens alors ajoutoient beaucoup de foi. On trouvoit des oſſemens de morts dans les

(1) Suet. *in Caligula* C. 2.

les planchers & dans les murailles du Palais de *Germanicus*, ſon nom gravé ſur des lames de plomb, des os à demi brûlés & couverts de pus; enfin on découvrit une infinité de charmes & de ſortiléges, par leſquels on croyoit, dans ces tems-là, conſacrer les ames aux Divinités infernales. Ce qui confirmoit encore les ſoupçons qu'on avoit, c'eſt qu'on voyoit des gens envoyés par *Piſon*, qui s'informoient exactement du progrès de la maladie. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) GERMANICUS n'avoit pas moins d'inquiétude que de colere, quand il penſoit que ſa porte étoit aſſiégée par ſes plus mortels ennemis, & qu'ils auroient le plaiſir de le voir expirer. Il craignoit encore de laiſſer ſa Femme & ſes Enfans en proye à la fureur de gens, qui trouvoient le poiſon même trop lent pour ſe défaire de lui, & qui cherchoient de ſon vivant à ſe rendre maîtres de la Province & des troupes. Il prit donc la réſolution de faire connoître à *Piſon*, qu'il ne manquoit

(1) Tacit. *ibid.* C. 70.

An de ROME 772. de J. C. 19.

quoit ni de vigueur, ni d'autorité, & qu'il ne devoit pas s'attendre de retirer aucun avantage de ſon crime. Il lui écrivit une lettre, par laquelle il ſe declaroit ſon ennemi, & y joignit un ordre de vuider inceſſamment la Province. Quoique *Piſon* le vît aſſez près de ſa fin, il n'oſa déſobéïr. Il s'embarqua peu après pour mettre à la voile; mais il faiſoit le moins de chemin qu'il pouvoit, afin d'être toûjours à portée de rentrer dans la Syrie, dès qu'il recevroit la nouvelle de la mort de *Germanicus*.

L'ÉTAT de ce Prince étoit un peu amelioré, & lui avoit fait concevoir quelque eſpérance de guériſon. Mais enfin, ſe ſentant affoiblir de jour en jour, & voyant que ſa fin approchoit, il fit aſſembler ſes amis, & leur parla en ces termes: „ Si je mourois de mort naturelle, „ j'aurois un juſte ſujet de me plain- „ dre des Dieux, en ce qu'ils m'en- „ leveroient par une mort prématu- „ rée, à la fleur de mon âge, à ma „ famille & à ma patrie. Mais à „ préſent, que je meurs par le cri-

„ me

„ me de *Piſon* & de *Plancine*, c'eſt
„ vous, mes chers amis, que je fais
„ dépoſitaires de mes dernieres vo-
„ lontés. Rapportez à l'Empereur,
„ & à *Druſus* mon Frere, les ſan-
„ glans affronts qu'on m'a fait, par
„ quels moyens on a attenté à mes
„ jours; & enfin, comment j'ai fini
„ cette triſte vie par une mort en-
„ core plus triſte. Tous ceux qui
„ fondoient leurs eſpérances ſur
„ moi, tous mes proches, même
„ ceux qui me portoient envie, ne
„ pourront retenir leurs larmes, lorſ-
„ qu'ils apprendront, que dans une
„ fortune ſi brillante, & après avoir
„ échapé à tant de dangers à la
„ guerre, je meurs par la trahiſon
„ d'une femme. Vous pourrez por-
„ ter vos plaintes devant le Sénat,
„ & implorer le ſecours des Loix.
„ Les larmes & les regrets ne ſont
„ pas ce que j'exige de mes amis,
„ les étrangers même ne me les re-
„ fuſeront pas. Mais je les prie de
„ ſe ſouvenir de mes dernieres vo-
„ lontés, & de les exécuter. C'eſt
„ donc à vous à me venger, & à
„ faire voir, ſi c'étoit à moi, & non

An de ROME 772. de J. C. 19.

An de ROME 772. de J. C. 19.

„ à ma fortune, que vous étiez at-
„ tachés. Montrez au Peuple Ro-
„ main ma Veuve, petite-Fille du
„ divin *Auguſte* ; montrez-lui mes
„ ſix enfans. Votre accuſation
„ ſans doute excitera ſa pitié, & il
„ ne pourra ajouter foi aux cruels
„ ordres que les auteurs de ma mort
„ produiront pour juſtifier leur cri-
„ me ; ou s'il y ajoute foi, il ne pour-
„ ra la leur pardonner ". Ses amis lui ſerrerent la main, & lui promirent avec ſerment, qu'ils perdroient plutôt la vie que le déſir de le venger.

(1) CE Prince s'étant enſuite tourné du côté de ſa Femme, il la conjura par le ſouvenir de leur union, & par l'intérêt de leurs enfans, de dompter cet eſprit hautain, & de le faire plier ſous la fortune qui les perſécutoit, & ſur-tout qu'à ſon retour à Rome elle n'irritât point contr'elle, par une vaine émulation, ceux qui avoient le pouvoir en main. Il lui dit cela en préſence de ſes amis ; mais on croit qu'en particulier

(1) *Ibid.* C. 71.

lier il lui découvrit les ſujets qu'elle avoit de craindre *Tibere.* An de ROME 772. de J. C. 19.

IL mourut peu après entre leurs bras, & ſa mort laiſſa un regret infini dans la Syrie & dans les Païs voiſins. (1) Les Rois mêmes, & les Nations étrangeres en prirent le deuil. Il y eut des Princes qui ſe firent couper la barbe, & firent raſer la tête à leurs Femmes, en ſigne de la plus grande affliction. Le Roi des Parthes même s'abſtint de la chaſſe pendant pluſieurs jours, & ne reçut point les Grands du Royaume à ſa table; ce qui ne ſe pratiquoit chez eux que dans un deuil public. Quelques peuples Barbares, qui étoient en guerre entr'eux ou avec les Romains, convinrent de faire ceſſer tous actes d'hoſtilité, comme dans une calamité générale. Pour Antioche, à peine le bruit de ſa mort s'y fut-il répandu, que le peuple courut aux Temples, en enfonça les portes à coups de pierres, renverſa les ſtatues & les autels; pluſieurs jetterent leurs Dieux domeſtiques dans les

(1) Sueton. *in Calig.* C. 5.

An de ROME 772. de J. C. 19.

les rues, & d'autres y expoſoient les enfans qui venoient de naître. Telles furent les marques de douleur qu'on fit éclater à ſa mort en Aſie.

(1) JAMAIS Prince ne réunit en ſa perſonne tant de belles qualités, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit & du cœur. Il étoit beau, grand & bien fait; il n'y avoit que ſes jambes qui n'étoient pas aſſez groſſes à proportion du reſte du corps; mais il avoit remedié à ce defaut, en prenant toutes les après-dînées de l'exercice à cheval. Sa valeur étoit reconnue, & il en avoit donné des preuves dans différens combats, où il avoit tué des ennemis de ſa propre main. (2) Il y en avoit qui le comparoient à ALEXANDRE LE GRAND, tant pour la beauté, pour l'âge, & pour le genre de mort, que parce qu'ils avoient fini leurs jours dans le même Païs. L'un & l'autre ils étoient d'une naiſſance illuſtre. Ils n'avoient gueres paſſé les trente ans lorſqu'ils étoient morts de

(1) Suet. C. 3.
(2) Tacit. *ibid.* C. 73.

de poiſon, éloignés de leur patrie. Mais on mettoit tout l'avantage du parallèle du côté de *Germanicus*, qui, bien loin de tyranniſer ſes amis, vivoit avec eux dans une parfaite égalité. On rélevoit ſa douceur, ſa modération dans les plaiſirs, ſa chaſteté, & la fidélité réciproque qu'*Agrippine* & lui s'étoient toûjours gardés. Quoique moins teméraire qu'*Alexandre*, on ne le trouvoit pas moins grand guerrier que lui; & on diſoit, qu'il auroit ſubjugué toute la Germanie, s'il n'eût été arrêté au milieu de ſes victoires: qu'il l'auroit même emporté ſur *Alexandre* par cet endroit, s'il eût été le maître, & s'il eût été revêtu de l'autorité Royale; mais que du moins il l'avoit de beaucoup emporté ſur lui par ſa clémence, par ſa ſageſſe, par ſa modération, & enfin par toutes les autres vertus. Egalement poli & affable envers tout le monde, il ſe faiſoit adorer par tout l'Empire; il gagnoit l'affection des Alliés par ſes manières franches & ouvertes, & même celle des ennemis par ſa clémence. An de ROME 772. de J. C. 19.

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) Son air & ſes diſcours imprimoient le reſpect, & conſervant cet air majeſtueux qui convenoit à un Prince de ſon rang, il ſçavoit l'aſſaiſonner de manière qu'il n'y avoit rien de choquant. (2) Il avoit un talent ſingulier de gagner les cœurs de tous ceux qui l'approchoient, & il s'y étoit appliqué avec beaucoup de ſuccès. Mais rien ne le faiſoit plus admirer que ſa patience & ſa douceur envers ceux qui l'avoient offenſé, & la facilité avec laquelle il pardonnoit. Cette vertu éclata ſur-tout dans ſes démêlés avec *Piſon*, qu'il lui eût été facile de prévenir, en le chaſſant d'abord de la Syrie, ou en le faiſant mourir; mais quelques avis qu'on lui donnât, il ſe contenta de remettre à ſes amis le ſoin de le venger, en cas qu'il exécutât ſes mauvais deſſeins.

QUOIQU'employé dès ſa jeuneſſe aux affaires, & dans les Armées, cela ne l'empêcha pas de cultiver les ſcien-

(1) Tacit. *ibid.* C. 72.
(2) Sueton. *in Calig.* C. 3.

ſciences, & de s'orner l'eſprit de pluſieurs belles connoiſſances. (1) On le mettoit au rang des meilleurs Orateurs de ſon tems, & il s'étoit beaucoup appliqué à la Poëſie. On a déja vû qu'il plaida ſouvent des Cauſes lui-même. Suetone dit, qu'on avoit de ſon tems des Comédies Grecques de ſa compoſition; (2) & il nous reſte encore une Traduction qu'il avoit faite en vers Latins des *Phénomènes d'Aratus*. (3) Pline fait mention d'un Poëme qu'il fit à la louange d'un Cheval qu'*Auguſte* avoit beaucoup aimé, & auquel il avoit fait dreſſer un ſuperbe tombeau. Les Hiſtoriens ſe ſont comme à l'envi étendus ſur ſes louanges, & il y a bien de l'apparence que les Poëtes ſe

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) *Ibid.* C. 2.

(2) *Heinſius ſur le* 12. *vers du prem. Liv. des Argonautiques de Valerius Flaccus*, & avant lui *Janus Rutgerſius*, ont diſputé à *Germanicus* la Traduction de l'*Aratea*, & ont voulu qu'elle fût de *Domitien*, qui affectoit auſſi le nom de *Germanicus*. Mais le *Sieur Triſtan, dans ſes Commentaires Hiſtoriques, Tom. I. p.* 320. a demontré d'une manière inconteſtable, & par des preuves tirées de ce Poëme, qu'il eſt véritablement de *Germanicus*.

(3) Pline *Lib.* 8. C. 42.

An de ROME 772. de J. C. 19.

ſe ſeront fait un plaiſir de célébrer un Prince qui aimoit tant les Muſes. Ovide (1), qui lui dédia ſes *Faſtes*, le loue très-ſouvent, & ſur ſes vers, & ſur ſon éloquence. On attribue à Pedo Albinovanus, le même qui a fait une Elégie ſur la mort de *Druſus*, un fragment qui nous reſte d'un Poëme qui avoit été fait ſur l'expédition de *Germanicus* ſur l'Ocean Septentrional.

PUISQUE ſa vertu s'étoit fait regretter juſques chez les ennemis, on peut juger quels furent les regrets du Peuple Romain. La mémoire de ſon Pere l'avoit rendu dès ſa jeuneſſe l'objet des eſpérances de ce Peuple, & les vertus qu'il lui reconnut depuis, redoublerent ſon affection. (2) Les premières nouvelles de ſa maladie cauſerent une conſternation générale, & donnerent lieu à des murmures où *Livie* & *Tibere* étoient peu épargnés. Voilà donc la raiſon, diſoit-on ouvertement,

(1) *Faſt. Lib. vſ.* 19. *& ſeqq. & Epiſt. ex Ponto. Lib.* 4. *Ep.* 8.

(2) Tacit. *ibid.* Ç. 82.

ment, pour laquelle on l'a comme rélegué dans les Provinces les plus éloignées. Voilà pourquoi on a donné le gouvernement de la Syrie à *Piſon*, & c'eſt-là le fruit de ces entretiens ſecrets que *Livie* avoit avec *Plancine*. Les Romains jugeoient, qu'il avoit eu le même ſort que ſon Pere *Druſus*, parce qu'il avoit eu le même deſſein de les rétablir dans leur ancienne liberté, & qu'un pareil deſſein ne pouvoit que déplaire à ceux qui ſe voyoient en poſſeſſion de l'autorité. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) CEPENDANT quelques Marchands Syriens, qui arriverent à Rome ſur ces entrefaites, ayant apporté de meilleures nouvelles de ſa ſanté, on les crut d'abord, & on ſe faiſoit un plaiſir de les répandre. On couroit par la Ville pour ſe l'annoncer, & pour s'en féliciter. Quoiqu'il fût déja nuit, on alla à la lueur des flambeaux aux Temples, & l'impatience en fit enfoncer les portes, tant on s'empreſſoit de rendre graces

(1) Tacit. *ibid.* Sueton. *in Calig.* C. 6.

An de ROME 772. de J. C. 19.

ces aux Dieux. (1) *Tibere* lui-même fut éveillé par les cris du peuple, qui s'écrioit tout d'une voix, que Rome étoit ſauvée, que la Patrie étoit en ſureté, puiſque *Germanicus* vivoit. Mais quand on eut reconnu que ces bruits étoient peu fondés, & qu'on eut reçu la nouvelle de ſa mort, la douleur en fut d'autant plus vive qu'on s'étoit flatté de quelque eſpérance, & qu'il ſembloit qu'il mouroit une ſeconde fois.

DÈS que le bruit de ſa mort ſe fut répandu, on n'attendit pas l'ordre du Magiſtrat pour prendre le deuil. Les maiſons & les boutiques furent d'abord fermées. Il régnoit par toute la Ville un profond ſilence. On n'entendoit que plaintes & que gémiſſemens ; & quoique tout le monde eût pris le deuil, le fort de la douleur étoit dans les cœurs. *Tibere* eut beau faire donner des ordres par les Magiſtrats pour faire quitter les habits de deuil au Peuple ; il s'obſtina à paſſer dans l'affliction les jours des Fêtes de Décembre, qui étoient ordi-

(1) Sueton. *ibid.*

ordinairement pour lui un tems de réjouiſſance. Enfin dans tout le monde il n'y eut peut-être que *Tibere*, & les miniſtres de ſa cruauté, qui eurent de la joye de la mort de *Germanicus*. (1) Les tems malheureux qui la ſuivirent, donnerent encore un nouveau relief à ſes vertus & à ſa gloire, & augmenterent les regrets; tout le monde jugeant, que c'étoit la crainte que *Tibere* avoit de lui, qui l'avoit engagé à exercer ſes cruautés. On ne douta point que *Tibere* & *Livie* n'euſſent machiné ſa mort. (2) Le Peuple Romain en étoit ſi perſuadé, que *Tibere* trouva ſouvent des affiches, par leſquelles on lui redemandoit *Germanicus*. Il entendit même ſouvent crier de nuit ſous ſes fenêtres, *Rendez-nous Germanicus*! La faveur du Peuple & de l'Armée l'auroit indubitablement élevé ſur le trône, s'il n'eut été trop vertueux pour profiter des diſpoſitions qu'il voyoit dans les eſprits. Il

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) Sueton. *ibid.* & Dio Caſſ. *Lib.* 57. p. 700. C.

(2) Sueton. *in Tib.* C. 52.

An de ROME 772. de J. C. 19.

Il preféra d'être fidèle, dans une circonſtance où il n'étoit plus libre de l'être avec ſureté; car avec des Princes du caractère de *Tibere*, il eſt également dangereux de pouvoir les détrôner, ou de le vouloir faire.

(1) SES funérailles ſe firent à Antioche ſans pompe, & ſans qu'on y portât les images de ſes Ancêtres, comme les Romains le pratiquoient. Mais le ſouvenir de ſes belles qualités, & les éloges publics, lui tinrent lieu de magnificence. Son corps, avant que d'être mis ſur le bucher, fut expoſé tout nud ſur la grand' Place d'Antioche. Tacite dit, qu'on ne peut aſſurer ſi l'on trouva des marques bien certaines qu'il eut été empoiſonné, parce que chacun en jugea ſelon qu'il étoit prévenu en faveur de *Germanicus* ou de *Piſon*. (2) Suetone aſſure, qu'il en portoit des marques évidentes, & que l'écume lui ſortoit de la bouche. Il y ajoute une autre circonſtance, qui eſt, que ſon cœur fut retiré tout entier du bu-

(1) Tacit. *ibid.* C. 73.
(2) *In Calig.* C. 1.

bucher, après que le corps eut été consumé. (1) Pline rapporte la même chose; & l'un & l'autre remarquent cela comme une preuve évidente qu'il avoit été empoisonné; parce que dans ce cas-là les flammes n'endommagent jamais le cœur. Ce fut même une des preuves que *Vitellius* employa contre *Pison* dans l'accusation qu'il lui intenta. An de ROME 772. de J. C. 19.

(2) LE Sénat se signala par les honneurs qu'il rendit à sa mémoire. Les Sénateurs en imaginerent à l'envi l'un de l'autre, selon qu'ils avoient l'esprit fertile, ou qu'ils lui avoient été attachés. Le Sénat ordonna donc, que son nom fût inséré dans les vers Saliens; qu'on lui mettroit un siége d'ivoire entre les places des Prêtres d'*Auguste*, & sur ce siége des couronnes de chêne: que son image d'ivoire seroit portée dans les cérémonies des Jeux du Cirque: qu'on ne lui subrogeroit point de Prêtre ni d'Augure qui ne fût de la famille des *Jules*. On lui dressa trois Arcs de

(1) *Hist. Nat. Lib.* 11. C. 37.
(2) Tacit. *ibid.* C. 83.

An de ROME 772. de J. C. 19.

de Triomphe, avec des Inſcriptions qui marquoient ſes exploits, & qu'il étoit mort en ſervant la République. Un de ces Arcs fut élevé à Rome, le ſecond ſur le bord du Rhin, & le dernier ſur le mont Aman, qui ſepare la Cilicie de la Syrie. On lui fit faire un Cenotaphe, ou tombeau vuide, à Antioche, où ſon corps avoit été brûlé, & un tribunal à Epidaphné, un des fauxbourgs d'Antioche, où il étoit mort. Il ſeroit difficile de faire l'énumeration de toutes les ſtatues qu'on érigea à ſon honneur, & auxquelles on rendoit un culte divin. Comme le Sénat lui décernoit un bouclier d'or d'une grandeur extraordinaire, pour être placé parmi ceux qu'on avoit conſacrés aux plus célèbres Orateurs, *Tibere* s'y oppoſa, & ne voulut point permettre qu'on lui en dédiât un différent des autres, diſant, que l'Eloquence ne ſe meſuroit pas à la fortune, & qu'il devoit ſuffire à *Germanicus* d'être mis au rang des anciens Orateurs. L'ordre des Chevaliers voulut, que l'Eſcadron de la Jeuneſſe Romaine portât déſormais le nom de *Germanicus*,

nicus, & que ſon Image fût portée à la tête de leurs Compagnies, lorſqu'elles paſſoient en revûë aux Ides de Juillet. La plupart de ces choſes durerent aſſez long-tems. Il y en eut quelques-unes qui furent negligées dès le commencement, & d'autres qui s'abolirent à la longue. An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) GERMANICUS étoit dans ſa trente-quatrième année lorſqu'il mourut. Il avoit épouſé *Agrippine*, Fille d'*Agrippa* & de *Julie*, & petite-Fille d'*Auguſte*. Cette Princeſſe ſe rendit auſſi célèbre par ſa chaſteté, par ſon attachement à ſon Epoux, & par l'élevation de ſon eſprit, que ſa Mere fut infame par ſes debauches. Mais ſa fierté & ſon humeur peu complaiſante la rendirent odieuſe à *Livie* & à *Tibere*, & furent peut-être cauſe en partie de la mort prématurée de ſon Mari. Du moins l'envelopperent-elles avec ſa famille dans les plus funeſtes malheurs, qui ne finirent pour elle, & pour ſes deux Fils aînés, que par une mort des plus cruelles. De neuf enfans

(1) Sueton. *in Calig.* C. 1.

An de ROME 772. de J.C. 19.

ſans qu'elle avoit eus de *Germanicus*, il y en avoit encore ſix en vie quand il mourut, trois Fils & trois Filles. Les noms des trois Fils étoient *Neron*, *Druſus* & *Caius*, ſurnommé *Caligula*, qui ſucceda à *Tibere*. Les Filles s'appelloient *Agrippine*, *Druſille* & *Julie-Liville*. Mais il eſt tems de paſſer aux ſuites de la mort de *Germanicus*, & aux funeſtes revers qui perſécuterent cette famille.

LIVRE

LIVRE IV.

LES (1) amis de *Germanicus*, après lui avoir rendu les derniers devoirs, penſerent à exécuter ſes dernieres volontés, & à empêcher *Piſon* de rentrer dans la Syrie. Les Lieutenans-Généraux & les Sénateurs de la ſuite de *Germanicus* tinrent Conſeil enſemble, pour décider lequel d'entre eux ſeroit chargé du gouvernement de la Syrie. *Vibius Marſus* & *Cneus Sentius* ſe le diſputerent vivement ; mais enfin *Sentius* l'emporta, parce qu'il étoit le plus âgé. Ce nouveau Gouverneur, à la requiſition de *Vitellius*, de *Veranius*, & des autres amis de *Germanicus*, qui agiſſoient contre *Piſon* & *Plancine* comme s'ils euſſent déja été ajournés devant un tribunal compétent,

An de ROME 772. de J. C. 19.

(1) Tacit. *Lib.* 2. C. 74.

An de ROME 772. de J.C. 19.

tent, envoya à Rome une fameuſe Empoiſonneuſe, qui avoit eu beaucoup de part aux bonnes graces de *Plancine*, & qu'on ſoupçonnoit avoir trempé dans la mort de *Germanicus*.

POUR *Agrippine*, ennemie de tout ce qui retardoit ſa vengeance, elle ne pouvoit ſouffrir les délais. Quoique malade & accablée d'affliction, elle s'embarqua avec ſes Enfans, portant les cendres de ſon Mari dans ſon ſein. Elle arrachoit des larmes à tous ceux qui la voyoient, & qui penſoient qu'une Dame d'une naiſſance ſi illuſtre, qui peu auparavant, dans un heureux mariage, recevoit les hommages & les reſpects de tout le monde, portoit alors dans ſon ſein les cendres de ſon Mari, incertaine ſi elle obtiendroit juſtice à Rome, inquiéte ſur ſon propre ſort, & ſur celui d'une nombreuſe mais malheureuſe famille.

(1) CEPENDANT les nouvelles de la mort de *Germanicus* avoient atteint *Piſon* comme il étoit dans l'Iſle de Cos. Il en témoigna ſa joye à

(1) *Ibid. C. 76.*

à découvert, & ſans garder aucunes meſures, il alla dans les Temples, & offrit des ſacrifices en actions de graces. *Plancine*, qui ſe modéroit encore moins, quitta à cette nouvelle le deuil qu'elle portoit de ſa ſœur, pour prendre un habit qui marquât ſa joye. Les Officiers qui ſe trouvoient-là avec *Piſon*, l'exhorterent d'aller reprendre poſſeſſion du gouvernement de Syrie, dont on l'avoit dépouillé injuſtement, & ils l'aſſurerent de l'obéiſſance des Légions. On tint Conſeil ſur le parti qu'il y avoit à prendre; & *Marcus Piſon*, ſon Fils, fut d'avis que, ſans tarder davantage, il ſe rendît en diligence à Rome. Il diſoit à ſon Pere, qu'il n'avoit encore rien fait dont il ne lui fût facile de ſe juſtifier, & qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on le condamnât ſur des bruits vagues & de foibles ſoupçons: que ſa méſintelligence avec *Germanicus* lui feroit des ennemis, mais qu'elle ne paroîtroit pas mériter de châtiment: qu'il en avoit déja en quelque ſorte été puni, puiſqu'il avoit été chaſſé de ſon gouvernement: que ſi au con- An de ROME 772. de J. C. 19.

An de ROME 772. de J. C. 19.

traire il vouloit s'en remettre en poſſeſſion malgré l'oppoſition des créatures de *Germanicus*, ce ſeroit s'engager dans une guerre civile, dont le ſuccès ne pouvoit tourner à ſon avantage, puiſque les troupes, toûjours dévouées à la maiſon des *Céſars*, ne lui ſeroient pas long-tems fidèles.

(1) DOMITIUS *Celer*, ami intime de *Piſon*, fut d'un avis tout oppoſé, & dit qu'il faloit qu'il ſe ſervît de cette occaſion pour rentrer dans ſon gouvernement : que c'étoit à lui, & non à *Sentius*, que le gouvernement de Syrie avoit été donné : que c'étoit à lui qu'apartenoient les faiſceaux, l'autorité de Gouverneur & le droit de commander aux Légions. „ Si l'on en vient „ aux voyes de fait, continua-t-il, „ votre cauſe ne ſera-t-elle pas toûjours la plus juſte, puiſque vous „ êtes le Lieutenant-Général de „ l'Empereur, & que c'eſt vous qui „ avez reçu les ordres de ſa bouche ? „ Si vous vous préſentez dans le „ tems que la haine eſt dans ſa force,

(1) *Ibid.* C. 77.

„ ce, vous ſuccomberez malgré vo- An de
„ tre innocence; au lieu que ſi vous ROME
„ laiſſez du tems à ces bruits, ils 772. de
„ tomberont d'eux-mêmes. Mais ſi J. C. 19.
„ vous êtes maître d'une Armée, ſi
„ vous augmentez vos forces, le
„ hazard peut tourner à votre avan-
„ tage bien des circonſtances qu'on
„ ne peut pas prévoir. Voulez-vous
„ preſſer votre retour, afin d'arriver
„ dans le méme tems que les cen-
„ dres de *Germanicus*, & qu'une po-
„ pulace animée par les pleurs d'*A-*
„ *grippine* vous faſſe périr avant que
„ vous ayez le tems de vous défen-
„ dre? Vous avez *Livie* pour com-
„ plice; *Tibere* vous favoriſe; mais
„ ils veulent que vous leur gardiez
„ le ſecret, & il n'y a perſonne qui
„ faſſe paroître plus d'affliction de
„ la mort de *Germanicus*, que ceux
„ qui dans le fond en reſſentent le
„ plus de joye.

(1) LES conſeils violens étoient trop du goût de *Piſon*, pour qu'il ne ſe rendît pas à celui de *Domitius*. Il commença par écrire une lettre à *Ti-*

(1) *Ibid.* C. 78.

An de ROME 772. de J. C. 19.

Tibere, dans laquelle il taxoit *Germanicus* d'orgueil & de luxe, & diſoit, qu'il ne l'avoit chaſſé de la Syrie, que de peur qu'il ne traverſât les projets qu'il méditoit. Que puiſqu'il étoit mort, il croyoit devoir reprendre le commandement de l'Armée, & qu'il s'en acquitteroit toûjours avec la même fidélité. Il fit prendre les devants à *Domitius*, avec ordre de ſe rendre en Syrie par le plus court chemin, pendant que lui-même côtoyoit l'Aſie. Il avoit formé des Compagnies des déſerteurs qui s'étoient venus rendre à lui. Il avoit armé les goujats; & ayant ſurpris les recrues qu'on envoyoit en Syrie, il leur avoit fait prendre parti dans ſes troupes. Il écrivit auſſi à quelques petits Rois de la Cilicie, de lui envoyer du ſecours. Perſonne ne lui étoit de plus grand ſecours dans toute cette affaire, que ſon Fils, qui lui avoit déconſeillé de s'y embarquer.

(1) PISON, côtoyant toûjours la Lycie & la Pamphilie, rencontra

(1) *Ibid.* C. 79.

tra la flote qui portoit *Agrippine* à Rome. Comme on étoit également animé de part & d'autre, on ſe préparoit déja au combat. Mais comme on ſe craignoit réciproquement, on n'alla pas au-delà des injures. *Vibius Marſus* ajourna *Piſon* à Rome pour s'y défendre; & *Piſon* répondit en raillant, qu'il comparoîtroit, dès que le Préteur, qui prenoit connoiſſance des empoiſonnemens, l'en auroit ſommé. An de ROME 772. de J. C. 19.

CEPENDANT *Domitius* avoit pris terre à Laodicée, ville de Syrie, & de-là s'étoit rendu au Camp de la ſixième Légion, qu'il croyoit faire entrer facilement dans le parti de *Piſon*. Mais il avoit été prévenu par *Pacuvius*, Lieutenant-Général, qui la contint dans le devoir. *Sentius* écrivit d'abord à *Piſon*, que cette tentative ne lui avoit pas réuſſi; qu'il lui conſeilloit de ne point s'ingérer de venir lui debaucher ſes troupes, & qu'il l'avertiſſoit de ne point mettre le pied dans ſa Province. *Sentius* crut devoir ſe tenir ſur ſes gardes, & ayant aſſemblé tous ceux qui avoient été attachés à *Germani-*

An de ROME 772. de J.C. 19.

manicus, & qui étoient ennemis de *Piſon*, il leur repréſenta, que c'étoit la République & la majeſté de l'Empereur qu'on attaquoit & qu'il s'agiſſoit de défendre. Il les trouva diſpoſés à entrer dans ſes vûës, & ſe vit bientôt à la tête d'une Armée capable de reſiſter à *Piſon*, qui ne fondoit ſes eſpérances que ſur le ſoulevement des troupes de *Sentius*. Il n'avoit encore pû former qu'une ſeule Légion des troupes que les petits Princes de Cilicie lui avoient envoyées, des déſerteurs & des recrues, en y ajoutant même une partie de ſes domeſtiques & de ceux de *Plancine*, qu'il avoit armés. Avec ce petit Corps de troupes il s'empara de Celendris, place forte de la Cilicie. Il ſe plaignoit hautement du procedé de *Sentius*, qui lui fermoit l'entrée d'une Province dont l'Empereur l'avoit établi Gouverneur, & qui, ſous ce prétexte & ſous celui de quelques crimes ſuppoſés, couvroit la haine particuliere qu'il avoit contre lui.

SENTIUS ayant appris que *Piſon* s'étoit emparé de Celendris, ſe mit en

en marche avec ſes troupes pour l'aller déloger. Cette place étoit ſituée ſur une hauteur, & *Piſon* avoit rangé ſa Légion ſur le penchant de la montagne, ſous les murailles du Fort. Il faiſoit aſſez bonne contenance, parce qu'il eſpéroit toûjours qu'une partie des troupes de *Sentius* paſſeroit de ſon côté, & qu'il avoit l'avantage du terrein. Cependant il ne falut aux troupes de *Sentius* qu'autant de tems qu'il en faloit pour arriver à celles de *Piſon*, pour les vaincre, & les obliger de ſe renfermer dans le Fort. *Piſon*, voyant qu'il n'y avoit point d'autre reſſource pour lui que de debaucher les ſoldats de *Sentius*, commença par tâcher de ſurprendre ſa flote, qui n'étoit pas loin de-là. Ce coup lui manqua; mais il avoit déja ébranlé la ſixième Légion par ſes promeſſes, lorſque *Sentius*, qui s'en apperçut, pour lui ôter le tems de ſe reconnoître, fit donner l'aſſaut à la place de tous côtés. *Piſon*, dans la crainte de ne pouvoir tenir, commença à capituler. Il propoſoit de rendre les armes, pourvû qu'on le laiſ-

An de ROME 772. de J. C. 19.

An de ROME 772. de J. C. 19.

laiſſât dans le château juſqu'à ce que l'Empereur eût décidé à qui il donnoit le gouvernement de Syrie. Mais *Sentius* ne voulut entendre à aucune condition de cette nature, & ne lui accorda qu'une retraite libre pour s'embarquer & ſe rendre à Rome. *Piſon*, de crainte d'être forcé, fut obligé de l'accepter.

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) CEPENDANT *Agrippine*, partagée entre la douleur & le déſir de la vengeance, continuoit ſon voyage malgré la rigueur de la ſaiſon. Elle s'arrêta quelques jours à Corcyre, pour ſe remettre des fatigues du voyage, & enſuite vint aborder à Brindes. Dès que la nouvelle de ſa venue s'étoit répandue, tous ceux qui étoient attachés à ſa maiſon, & tous les Officiers qui avoient ſervi ſous *Germanicus*, s'y étoient venus rendre. Il y accouroit auſſi une foule innombrable de peuples de tous les lieux voiſins, que le devoir ou la curioſité y attiroit. Elle mit pied à terre avec ſes enfans, portant elle-même l'urne qui renfermoit

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 3. C. 1.

moit les cendres de ſon Epoux : à un ſi triſte ſpectacle la douleur devint générale, & tous les aſſiſtans fondoient en larmes. Il étoit difficile de diſtinguer ceux qui lui apartenoient, d'avec ceux à qui la ſimple compaſſion arrachoit des larmes, ſi ce n'eſt que l'affliction de ces derniers paroiſſoit plus vive, parce que le tems avoit ralenti celle de ſa ſuite. An de ROME 773. de J. C. 20.

L'EMPEREUR avoit envoyé au devant d'elle deux Cohortes Prétoriennes, & avoit donné ordre à tous les Magiſtrats de Calabre, de la Pouille & de la Campanie, de rendre les derniers devoirs aux cendres de ſon Fils. Elles étoient portées par les principaux Officiers des Légions, & précedées par les Enſeignes ſans parure, & les faiſceaux renverſés. Lorſqu'on paſſoit par quelque ville, le peuple en habit noir, & les Chevaliers en robe, s'avançoient au devant, & on brûloit des parfums & d'autres choſes précieuſes, ſelon les facultés du lieu. Les habitans même des villes qui ne ſe trouvoient pas ſur la route,

An de ROME 773. de J.C. 20.

y accouroient, dreſſoient des autels, & faiſoient des ſacrifices aux Dieux Manes; enfin ils témoignoient par leurs larmes & par leurs gémiſſemens la part qu'ils prenoient à l'affliction publique. *Druſus* avec *Claude*, Frere de *Germanicus*, & les deux Fils qu'il avoit laiſſés à Rome, s'avancerent au devant du convoi juſqu'à Terracine. Les Conſuls, le Sénat, les Chevaliers & le Peuple, ſe trouverent ſur le chemin ſans garder d'ordre. La douleur qu'on voyoit peinte ſur tous les viſages, étoit d'autant plus ſincere, que tout le monde étoit perſuadé que ce n'étoit pas le moyen de faire ſa cour, & que *Tibere* avoit de la peine à cacher la joye que cette mort lui cauſoit en effet. Auſſi ne parut-il point en public, non plus que *Livie*; ſoit qu'ils cruſſent qu'il étoit au deſſous de leur Majeſté qu'on leur vît répandre des larmes en public; ou, ce qui eſt plus vraiſemblable, qu'ils craignîſſent que des regards curieux ne pénétraſſent que leur douleur n'étoit que feinte. Le nom d'*Antonia*, Mere de *Germanicus*, ne ſe trouve pas non

non plus dans aucune des relations de ce tems-là, ni dans les regîtres de la Ville, quoique d'ailleurs on y trouve les noms de tous les Parens, avec ceux d'*Agrippine*, de *Druſus* & de *Claude*. Il n'eſt pas facile d'en decouvrir la raiſon, à moins qu'elle n'ait été malade, ou qu'abbatue par la douleur, elle n'ait craint de ne pouvoir ſoutenir tout le poids de ſon affliction à la vûë des cendres de ſon Fils. Peut-être auſſi que *Tibere* & *Livie* furent bien aiſe qu'elle n'aſſiſtât pas à la cérémonie, afin qu'il parût qu'une égale affliction avoit retenu chez eux la Mere, l'Ayeule & l'Oncle. An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) LE jour qu'on porta ſes cendres dans le Tombeau d'*Auguſte*, il régnoit dans la Ville un morne ſilence, qui n'étoit interrompu que par des lamentations générales. Toutes les ruës de Rome étoient pleines, & le Champ de Mars éclairé d'une infinité de torches. Les ſoldats ſous les armes, les Magiſtrats ſans les marques de leurs dignités, le Peuple

(1) *Ibid. C.* 4.

An de ROME 773. de J. C. 20.

ple partagé en tribus, tous d'une commune voix crioient avec tant de liberté que l'Etat étoit perdu ſans reſſource, qu'on voyoit bien que perſonne ne faiſoit attention aux diſpoſitions de *Tibere*. Auſſi en fut-il choqué: mais il le fut bien davantage de l'ardente affection que tout le monde témoigna à *Agrippine*, qu'on appelloit l'Honneur de la Patrie, l'unique reſte du ſang d'*Auguſte*, & le ſeul modèle de l'ancienne probité; enſuite, élevant leurs yeux vers le Ciel, ils prioient les Dieux de conſerver ſes Enfans, & de les faire ſurvivre à leurs ennemis.

IL y eut bien des gens qui trouverent à rédire à la ſimplicité de la pompe funèbre de *Germanicus*, ſurtout en comparaiſon de la magnificence de celle de ſon Pere *Druſus*, (1) qui, au rapport de Senéque, avoit plus l'air d'un triomphe que d'un enterrement. *Auguſte* lui-même lui avoit rendu les plus grands honneurs. Au cœur de l'hyver il s'étoit avancé au devant du convoi juſqu'à Pavie, &

(1) Seneca *Conſol. ad Marc.* C. 3.

& l'avoit enſuite toûjours accompagné juſqu'à Rome. On avoit porté autour de ſon cercueil les Images des *Claudes* & des *Lives*. On l'avoit poſé dans la grand' Place, & ſon Oraiſon funèbre avoit été prononcée de la tribune aux harangues. Enfin, on n'avoit omis aucune des cérémonies anciennes, ou inventées depuis peu. Au lieu qu'on avoit à peine rendu à *Germanicus* des honneurs ordinaires qu'on ne refuſoit à aucun Noble. Comme il étoit mort dans un Païs éloigné, il avoit été néceſſaire d'y brûler ſon corps, à cauſe de la difficulté de le tranſporter; mais on auroit dû rendre à ſes cendres les mêmes honneurs qu'on avoit rendu à celles de ſon Pere. Au lieu de cela, ſes Freres n'étoient allés au devant que juſqu'à une journée de Rome, & ſon Oncle ne s'étoit pas même avancé juſqu'à la porte de la Ville. Où ſont, diſoient-ils, les cérémonies pratiquées par nos Ancêtres, l'Image portée devant le cercueil, les Vers qu'on chantoit à la louange du défunt, les Panégyri-

An de ROME 773. de J. C. 20.

An de ROME 773. de J: C. 20.

ques, & les autres démonſtrations de douleur?

TIBERE étoit informé de tous ces diſcours. Pour les faire ceſſer, il crut qu'il falloit faire quitter le deuil au Peuple. Pour cet effet il publia un édit, par lequel il remontroit: qu'il étoit mort bien des Hommes illuſtres au ſervice de l'Etat, mais que jamais on n'avoit témoigné de regret auſſi vif que de la mort de *Germanicus*; que cela leur faiſoit honneur, & à lui auſſi, mais qu'il ne faloit pas donner dans l'excès; que ce qui convenoit à des familles particulieres, & à de petits Etats, ne convenoit pas à un Empereur, & à un Peuple qui commandoit à toute la terre; que la douleur avoit été juſte d'abord, mais qu'enfin il falloit ſe conſoler, & s'armer de fermeté, comme avoient fait *Jules Céſar*, après la mort de ſa Fille *Julie*, & *Auguſte* après celle de ſes petits-Fils; qu'il étoit ſuperflu d'alleguer des exemples de la conſtance avec laquelle le Peuple Romain avoit ſupporté la perte de

ſes

ſes Armées, la mort de ſes Généraux, & l'entiere extinction des familles nobles : que les Princes étoient mortels, ainſi que le reſte des hommes, mais que l'Empire étoit éternel ; qu'il étoit tems qu'on quittât le deuil ; & que chacun retournât à ſes occupations ; & que, pour diſſiper leur triſteſſe, ils aſſiſtâſſent aux Jeux Mégaléſiens, qu'on devoit célébrer bientôt. On quitta donc le deuil, & chacun reprit ſes fonctions. An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) CEPENDANT le Peuple, impatient de voir venger la mort de *Germanicus*, ſe plaignoit de ce que *Piſon* ſe promenoit en pleine liberté dans les plus belles contrées de l'Aſie & de la Grece, & éludoit, par des délais affectés & par une déſobéiſſance trop marquée, les preuves de ſon crime. On avoit eſpéré tirer de grandes lumieres d'une Empoiſonneuſe que *Sentius* avoit envoyé à Rome ; mais elle venoit de mourir ſubitement à Brindes. On avoit trouvé du poiſon caché dans un nœud de ſes cheveux, ſans qu'on eût trouvé

(1) *Ibid.* C. 7.

An de ROME 773. de J. C. 20.

vé ſur ſon corps aucune marque qu'elle ſe fût empoiſonnée. *Piſon* avoit fait prendre les devants à ſon Fils, & l'avoit chargé de parler à *Tibere* & à *Druſus*. Il ſe flattoit que ce jeune Prince ſeroit peu touché de la mort de ſon Frere, & qu'il lui ſçauroit gré de l'avoir délivré d'un rival. *Tibere*, pour montrer qu'il vouloit être impartial, regala le jeune *Piſon* du préſent qu'il avoit coûtume de faire aux jeunes gens de qualité. Le jeune *Piſon* s'addreſſa enſuite à *Druſus*, qui lui répondit, que ſi ſon Pere étoit coupable, il ſeroit le premier à pourſuivre ſa condamnation; mais qu'il ſouhaitoit que ces accuſations ſe trouvaſſent fauſſes, & que la mort de *Germanicus* n'entraînât la perte de perſonne. Il lui dit cela en public, & évita toûjours de lui parler en particulier. Comme ce jeune Prince, naturellement franc & ouvert, avoit répondu dans cette occaſion en vieillard ruſé, on conjecturoit que *Tibere* lui avoit ſuggéré cette réponſe.

PISON arriva peu après. Il vint aborder en plein jour au Tombeau des

Cé-

Céſars, qui étoit ſur le bord du Tibre. Son entrée fut preſque triomphante, étant accompagné d'un grand nombre de Cliens, & ſa Femme *Plancine* de quantité de Femmes de condition, pendant que dans leur maiſon on ne penſoit qu'à les recevoir avec magnificence. (1) Le Peuple en fut ſi indigné, qu'il s'en fallut bien peu qu'il ne les mît en piéces ſur le champ. Dès le lendemain *Fulcinius* ſe porta accuſateur contre *Piſon* devant les Conſuls; mais *Vitellius Veranius*, & les autres qui avoient été de la ſuite de *Germanicus*, ſe doutoient que *Trion* n'y intervenoit que pour faire échaper le coupable, & ſoutenoient qu'il n'avoit point droit de s'en mêler; que c'étoit eux que *Germanicus* avoit expreſſement chargés de cette commiſſion, & qu'ils ne ſe portoient pas tant comme accuſateurs, que comme des témoins inſtruits de tout. *Trion* ſe déſiſta donc de ſon accuſation, & obtint que du moins il lui ſeroit permis d'attaquer la conduite précedente de *Pi-*

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) Sueton. *in Calig. C.* 2.

An de ROME 773. de J. C. 20.

Piſon. *Tibere* fut prié de préſider au jugement, & l'accuſé le ſouhaitoit, craignant l'affection du Sénat & du Peuple pour *Germanicus*. Il eſpéroit que *Tibere* ſe mettroit au deſſus des bruits de ville, puiſqu'il avoit concerté lui-même avec ſa Mere les ordres qui avoient été donnés à *Plancine*. Il diſoit, que la verité ſe découvre mieux par un juge ſupérieur, au lieu que la paſſion & l'envie ont d'ordinaire beaucoup d'influence ſur les eſprits d'une aſſemblée. *Tibere*, qui ſçavoit les bruits qui ſe divulguoient ſur ſon compte, ne voulut pas ſe charger de cette affaire, & après avoir oui, en préſence de quelques confidens, les plaintes portées contre *Piſon*, & ſes réponſes, il la renvoya au Sénat.

(1) JAMAIS en effet le Peuple n'avoit parlé auſſi librement, & montré ſi à découvert ſes ſoupçons. Toute la Ville étoit attentive, & avoit les yeux ſur les amis de *Germanicus*, pour voir s'ils lui ſeroient fidèles, ſi l'accuſé tiendroit ferme juſqu'à la fin, ſi *Tibere* continueroit à cacher ſes ſenti-

(1) Tacit. *ibid.* C. 11.

ſentimens, ou ſi enfin il les découvriroit. *Piſon* choiſit quelques Avocats, qui refuſerent, ſous divers prétextes, de ſe charger de ſa Cauſe. Enfin le Sénat lui donna *M. Lepidus*, *L. Piſon* & *Livineïus Regulus*. An de ROME 773. de J. C. 20.

LA première fois que le Sénat s'aſſembla pour connoître de cette affaire, *Tibere* s'y rendit, & fit un diſcours fort étudié. Il dit d'abord, que *Piſon* avoit été ami & le Lieutenant d'*Auguſte*, & que c'étoit avec l'approbation du Sénat qu'il l'avoit donné pour aſſiſter *Germanicus* dans le gouvernement des Provinces de l'Orient. „ Il s'agit, continua-t-il, „ de diſtinguer ſans prévention, s'il „ a offenſé *Germanicus* par ſa déſo- „ béiſſance & par ſes contradictions, „ & s'il a témoigné de la joye à ſa „ mort, ou s'il y a contribué en „ effet. Si, étant le Lieutenant de „ *Germanicus*, il n'a pas eu pour lui „ le reſpect qu'il devoit, s'il s'eſt „ rejouï de ſa mort & de mon af- „ fliction, je me declarerai ſon en- „ nemi, je lui défendrai ma maiſon, „ enfin je me vengerai en particu- „ lier, & non en Empereur. Mais

An de ROME 773. de J. C. 20.

„ s'il eſt coupable du crime dont on
„ le charge, c'eſt à vous à ſatisfai-
„ re à la juſte douleur des Enfans
„ de *Germanicus* & à la mienne. Il
„ faut examiner auſſi, s'il ataché d'ex-
„ citer des ſéditions dans l'Armée,
„ s'il a cherché à s'attacher les ſol-
„ dats, & à rentrer par les armes dans
„ la Province, ou ſi ces imputations
„ ſont fauſſes & exagerées par ſes
„ accuſateurs. La paſſion avec la-
„ quelle ils agiſſent me choque auſſi.
„ Car à quoi ſervoit-il d'expoſer
„ le corps de *Germanicus* aux re-
„ gards curieux du peuple d'Antio-
„ che? A quoi ſervoit-il de publier
„ parmi ces étrangers qu'il avoit
„ été empoiſonné, ſi la choſe eſt
„ encore à prouver? Je pleure, & pleu-
„ rerai toûjours la mort de ce Fils;
„ mais cela ne me doit point empê-
„ cher de permettre à l'accuſé d'em-
„ ployer tous les moyens de prou-
„ ver ſon innocence, ou de pro-
„ duire les griefs qu'il avoit contre
„ *Germanicus*. Je vous conjure donc,
„ que le déſir de me venger ne vous
„ faſſe point recevoir pour avérés,
„ des crimes dont il n'eſt encore
„ qu'ac-

„ qu'accuſé. Vous, que liens du ſang ou de l'amitié ont engagé à prendre la défenſe de *Piſon*, efforcez-vous de le tirer de ce danger par votre induſtrie & par votre éloquence. J'exhorte ſes accuſateurs à travailler avec le même courage. *Germanicus* jouïra de ce ſeul privilége, c'eſt que ſa Cauſe ſera jugée par le Sénat, & non par les juges ordinaires. Que le reſte ſe faſſe dans les formes uſitées; mais ſur-tout que perſonne n'ait égard aux larmes de *Druſus*, ni à mon affliction, ni même aux mauvais bruits qu'on ſeme peut-être contre nous. An de ROME 773. de J. C. 20.

ON accorda deux jours aux accuſateurs pour parler contre l'accuſé, & on lui accorda trois à lui pour ſa défenſe, & ſix entre deux pour avoir le tems de la dreſſer. *Trion* commença le premier; mais comme ſon accuſation ne regardoit pas le principal de l'affaire, à peine y fit-on attention. Après lui *Servæus*, *Veranius* & *Vitellius* entamerent leur accuſation avec beaucoup de feu. *Vitellius* ſur-tout ſe diſtingua par ſon élo-

An de ROME 773. de J. C. 20.

éloquence. Les principaux chefs de leur accuſation furent : que *Piſon*, pour traverſer *Germanicus*, & pour s'appuyer des gens de guerre, les avoit laiſſé vivre dans une entiere licence, & avoit abandonné la Province à leurs rapines ; & que les plus licencieux l'appelloient le *Pere des Légions* : qu'au contraire il avoit perſécuté les meilleurs Officiers, & tous ceux qui étoient attachés à *Germanicus* : qu'il avoit mis en œuvre les ſortiléges & le poiſon pour ſe défaire de ce Prince, & que *Plancine* & lui avoient ouvertement témoigné leur joye de ſa mort, par des ſacrifices abominables: qu'il avoit enſuite excité une guerre civile, & qu'il avoit falu le vaincre, pour l'obliger à comparoître devant ſes juges.

(1) IL ne put ſe juſtifier d'avoir tâché à debaucher l'Armée, & d'avoir abandonné la Province aux pilleries des plus licencieux. Il ne put pas non plus ſe défendre d'avoir fait les plus grands affronts à ſon Général. Il ſe juſtifia mieux de l'avoir

(1) *Ibid.* C. 14.

l'avoir empoiſonné. Il eſt vrai que ſes accuſateurs le prouvoient aſſez mal. Ils diſoient, qu'étant un jour à table à côté de *Germanicus*, il avoit répandu du poiſon ſur les viandes. Il n'y avoit aucune apparence qu'il eût oſé entreprendre rien de pareil en préſence de tant de domeſtiques, de tant d'aſſiſtans, & de *Germanicus* lui-même, auſſi demandoit-il qu'on donnât la queſtion à ſes domeſtiques, & à tous ceux qui avoient alors ſervi à table, mais ſes juges étoient inéxorables par différens motifs. Le Sénat ne pouvoit ſe perſuader qu'il fût innocent de la mort de *Germanicus*, & *Tibere* même avoit de la peine à lui pardonner d'avoir voulu exciter un ſoulevement dans la Syrie, & debaucher l'Armée. Il y en eut même qui murmuroient de ce qu'on ne l'obligeoit pas à produire les Lettres qui lui avoient été écrites de Rome pendant ſon ſéjour en Syrie. Mais *Tibere* n'avoit pas moins d'intérêt à s'y oppoſer que *Piſon*. Cependant on entendoit les cris du Peuple, qui diſoit hautement, que ſi *Piſon* échapoit au Sénat, il n'échape-

An de ROME 773. de J. C. 20.

An de ROME 773. de J. C. 20.

chaperoit pas de ſes mains. Déja on traînoit ſon effigie aux Gémonies, lieu où l'on jettoit les corps des ſuppliciés; mais *Tibere* envoya ſes gardes pour la retirer des mains de la populace. Il falut auſſi faire eſcorter *Piſon*, pour le garantir de la fureur du Peuple, qui le voyant emmener dans une litiere entourée de gardes, s'imagina qu'on le conduiſoit au ſupplice.

PLANCINE n'étoit pas moins chargée de la haine publique, mais comme elle poſſedoit la faveur de *Livie*, on ne ſçavoit encore ſi *Tibere* permettroit qu'on la mît en Juſtice. Tant qu'elle vit qu'il y avoit quelque eſpérance pour ſon Mari, elle feignit de vouloir courir les mêmes riſques que lui, & de vouloir l'accompagner au tombeau; mais dès qu'elle eut obtenu ſa grace par l'interceſſion de *Livie*, elle commença inſenſiblement à ſéparer ſa Cauſe d'avec celle de *Piſon*, & dès lors celui-ci vit bien qu'il étoit perdu. Il vouloit même abandonner ſa défenſe, mais ſes Fils l'ayant encouragé, il comparut encore devant

vant le Sénat. Il y trouva les eſprits extrêmement aigris contre lui, & que tout conſpiroit à ſa perte: mais rien ne le conſterna tant que l'infléxibilité de *Tibere*, qui ſe tenoit inacceſſible à tout mouvement de pitié & de colere. Il retourna donc chez lui, comme s'il eut voulu préparer ſa défenſe pour le lendemain. Lorſqu'il ſe fut retiré, il écrivit une Lettre fort courte, & après l'avoir cachetée, il chargea un de ſes Affranchis de la remettre à *Tibere*.

An de ROME 773. de J. C. 20.

(1) TACITE, de qui je tire tout ce récit, dit, qu'il avoit ouï dire à des gens d'âge de ſon tems, qu'on avoit ſouvent vû entre les mains de *Piſon* des papiers, dont à la vérité il n'avoit pas publié le contenu, mais que ſes amis avoient divulgué, que c'étoient des Lettres de *Tibere*, & qu'elles contenoient les ordres qu'il lui avoit donné contre *Germanicus*; qu'il avoit réſolu de les produire dans le Sénat, mais que *Séjan* l'en avoit empêché en le flattant d'une vaine eſpérance. Ils ajoutoient, qu'il

(1) *Ibid. C.* 16.

An de ROME 773. de J. C. 20.

qu'il étoit faux qu'il ſe fût tué lui-même, & que c'étoit *Tibere* qui l'avoit fait aſſaſſiner. (1) Suetone confirme en partie ce que dit Tacite, & dit qu'il auroit produit en plein Sénat les ordres que *Tibere* lui avoit donnés contre *Germanicus*, ſi l'Empereur n'avoit trouvé moyen de les lui faire enlever par adreſſe.

QUOI qu'il en ſoit, *Piſon*, après avoir fait comme à ſon ordinaire ce qu'il avoit à faire, s'étoit enfermé dans ſa chambre, & on trouva le lendemain qu'il s'étoit coupé la gorge. *Tibere* feignit d'être faché que *Piſon* eût accéléré ſa mort, & ſe plaignit qu'il n'avoit cherché par-là qu'à augmenter les ſoupçons du Sénat. On lui remit en même tems la Lettre que *Piſon* lui avoit addreſſée, qui étoit conçue à-peu-près dans ces termes.

„ JE ſuccombe ſous les fauſſes „ imputations & ſous la haine de mes „ ennemis, ſans qu'on veuille me „ permettre de me juſtifier, ni de „ découvrir la vérité : cependant „ je prens les Dieux immortels à te- „ moins de ma fidélité à votre é- „ gard,

(1) Sueton. *in Tiber.* C. 52.

„ gard, & de mon reſpect envers *Livie*. Je vous recommande mes Fils. Le cadet ne peut avoir eu aucune part à tout ce dont on m'accuſe, puiſqu'il a toûjours été à Rome. L'aîné n'étoit point d'avis que je retournaſſe en Syrie; & plût aux Dieux que le Pere eût plutôt ſuivi les conſeils du Fils, que non pas le Fils les ordres du Pere! Je vous conjure donc, de ne lui point faire porter la peine des fautes de ſon Pere, puiſqu'il en eſt innocent; je vous en conjure par quarante-cinq ans de ſervice, par le Conſulat que nous avons exercé enſemble, enfin par l'amitié que vous avez euë pour un homme qui ne vous demandera plus rien". Il ne faiſoit aucune mention de *Plancine* dans cette Lettre. An de ROME 773. de J. C. 20.

TIBERE, après avoir lû cette Lettre en plein Sénat, dit, que puiſque le Fils n'avoit fait que ſuivre les ordres du Pere, il ſeroit injuſte de l'envelopper dans ſa condamnation. Après avoir rélevé la nobleſſe de cette ancienne maiſon, il plaignit encore

An de ROME 773. de J. C. 20.

core le ſort du Pere, avouant cependant qu'il l'avoit bien mérité. Mais il ne put ſans rougir demander qu'on accordât la grace de *Plancine*, à l'interceſſion de *Livie*. Tous les gens de bien furent indignés, que ce fût l'Ayeule elle-même qui enlevât l'Empoiſonneuſe de ſon petit-Fils aux mains de la juſtice, & qu'on refuſât à *Germanicus* ſeul, ce que les Loix accordoient au moindre Citoyen. Pendant que *Veranius* & *Vitellius*, qui n'avoient que des rélations d'amitié avec *Germanicus*, pourſuivoient avec vigueur les coupables, ils ſe mettoient à l'abri de leur pourſuite ſous la protection de *Livie* & de *Tibere*. Après cela, diſoit-on, *Plancine* n'a qu'à continuer, & ſe défaire d'*Agrippine* & de ſes enfans, pour raſſaſier cette digne Ayeule & ce cruel Oncle du ſang de cette malheureuſe famille.

ON paſſa encore deux jours en recherches, mais ſeulement pour la forme. Car quoique les accuſateurs continuaſſent à déclamer contre *Plancine*, & à alleguer les dépoſitions des témoins, perſonne ne répondoit; ſes Fils même ne ſe chargerent pas de ſa défenſe,

fenſe, quoique *Tibere* les y exhortât. Tout cela augmentoit encore la compaſſion qu'on avoit du ſort de *Germanicus*, & redoubloit la haine qu'on portoit à *Pancine*. An de ROME 773. de J. C. 20.

ENFIN, (1) lorſqu'il s'agit de dreſſer la ſentence de *Piſon*, *Aurelius Cotta*, l'un des Conſuls, qui devoit dire ſon avis le premier, dit, qu'il falloit rayer les noms de *Piſon* des Faſtes, confiſquer une partie de ſes biens, & la donner à *Cneus Piſon*, ſon Fils, qui ſeroit obligé (2) de changer ce premier nom : que *Marcus Piſon* ſeroit dégradé de toutes ſes Charges, rélegué pour dix ans, & qu'on lui donneroit ſept-cens

(1) *Ibid.* C. 8.

(2.) Lorſque quelqu'un déshonoroit ſa famille par ſes crimes, on condamnoit ſon premier nom, & perſonne de la famille ne le prenoit plus. C'eſt ainſi que, quand *Marcus Manlius* eut été précipité du Capitole, pour avoir penſé à envahir la tyrannie, aucun *Manlius* ne prit depuis le nom de *Marcus*. *Auguſte* le fit défendre auſſi dans la famille de *Marc Antoine*, après ſa défaite & ſa mort. Dans la maiſon des *Claudes* on avoit banni le nom de *Lucius*, depuis que de deux qui l'avoient porté, l'un s'etoit rendu coupable de vol, & l'autre de meurtre. Sueton. *in Tiber.* C. 1.

An de ROME 773. de J. C. 20.

cens mille livres des biens de ſon Pere ; & que pour ce qui étoit de *Plancine*, il falloit accorder ſa grace à l'interceſſion de *Livie*.

LA honte d'avoir fait abſoudre *Plancine* rendoit *Tibere* beaucoup plus traitable, de ſorte qu'il adoucit beaucoup la rigueur de cette ſentence. Il ne voulut point que le nom de *Piſon* fût rayé des Faſtes, puiſqu'on n'en avoit pas rayé celui de *Marc Antoine*. qui avoit été declaré ennemi de l'Etat, ni celui de *Jules Antoine*, qui avoit déshonoré la maiſon d'*Auguſte*. Il ne voulut point non plus qu'on déshonorât *Marc Piſon*, & lui accorda ſa part des biens de ſon Pere. Car il ne cherchoit pas encore alors à s'enrichir par les confiſcations.

LE Sénat alloit ſe tourner du côté de la flatterie, ſi *Tibere* ne s'y fût oppoſé. De ſorte qu'il ſe contenta de décerner, qu'on addreſſeroit des remercîmens à l'Empereur, à *Livie*, à *Antonia*, à *Agrippine* & à *Druſus*, pour avoir vengé la mort de *Germanicus*. Quelque tems après, *Veranius*, *Vitellius* & *Servæus* furent revêtus des dignités de Prêtriſe vacantes, pour

pour s'être ſi dignement acquités des dernieres volontés de ce Prince. An de ROME 773. de J. C. 20.

VOILA à quoi ſe termina la vengeance qu'on tira de la mort de *Germanicus*, qui avoit fait beaucoup de bruit, & avoit fourni matière à bien des refléxions. La conduite que *Livie* & *Tibere* tinrent dans toute cette procedure, acheva de convaincre ceux qui en doutoient encore, qu'ils étoient les véritables auteurs de cette mort. De tous les Hiſtoriens qui la rapportent, il n'y a que Tacite qui en parle comme d'une choſe problématique, quoiqu'en quelques endroits il laiſſe entrevoir ce qu'il en penſoit.

DRUSUS, qui avoit différé ſon Triomphe juſqu'à ce que cette importante affaire eût été décidée, fit quelques jours après ſon entrée à Rome. Il perdit dans ce tems-là *Vipſania*, ſa Mere, qui avoit été Femme de *Tibere*, & qu'*Auguſte* l'avoit obligé de répudier pour épouſer *Julie*. Elle s'étoit remariée à *Aſinius Gallus*. Elle fut la ſeule des enfans d'*Agrippa* qui mourut de mort naturelle. Les autres moururent tous,

ou par le fer, ou par le poiſon; du moins on le ſoupçonnoit.

An de ROME 773. de J.C. 20.

(1) SUR la fin de l'année, *Tibere* préſenta au Sénat *Néron*, Fils aîné de *Germanicus*, qui avoit alors dix-ſept ans accomplis, & demanda diſpenſe d'âge pour lui, afin qu'il pût exercer la Queſture cinq ans avant l'âge préſcrit par les Loix. On ne put l'entendre ſans rire alleguer, qu'*Auguſte* avoit obtenu la même grace pour ſon Frere & pour lui. Les circonſtances étoient bien différentes, & il s'en falloit bien que l'autorité encore nouvelle d'*Auguſte* fût auſſi bien établie que l'étoit celle de *Tibere*. On touchoit preſque au tems de la République, où ces ſortes d'exemptions n'avoient pas lieu. D'ailleurs *Auguſte* n'étoit que le Beau-pere de *Tibere*, dont *Neron* étoit petit-Fils, & arriere-petit-Fils d'*Auguſte*. *Neron* fut en même tems fait Pontife, & *Tibere* fit à cette occaſion diſtribuer du bled & de l'argent au Peuple, qui voyoit avec joye un Fils de *Germanicus* dans les charges, Cette joye augmenta

(1) *Ibid.* C. 29.

augmenta encore par le mariage de *Neron* avec *Julie*, Fille de *Druſus*, & petite-Fille de *Tibere*. Car le Peuple portoit à la famille de *Germanicus* la même affection qu'il avoit portée au Pere & à l'Ayeul, & il la pouſſoit juſqu'à s'affliger de voir naître deux Fils jumeaux à *Druſus*, Fils de *Tibere*; parce qu'il craignoit que cette augmentation de la famille de *Druſus* ne fît du tort aux enfans de *Germanicus*. Le Peuple ne put auſſi voir ſans indignation, que *Tibere* deshonorât l'illuſtre maiſon des *Claudes*, en fiançant *Druſus*, Neveu de *Germanicus* & Fils de ſon Frere *Claude*, qui fut depuis Empereur, avec la Fille de *Séjan*. Ce mariage ne s'accomplit cependant pas, parce que ce *Druſus* fut étouffé par une poire qu'il jettoit en l'air, & recevoit enſuite dans ſa bouche. An de ROME 773. de J.C. 20.

(1) TIBERE avoit choiſi *Druſus* pour Collegue dans ſon quatrième Conſulat, & on le tira à mauvais augure pour ce jeune Prince, parce que les Collegues que *Tibere* avoit eu An de ROME 774. de J.C. 21.

(1) *Ibid.* C. 31. Dio Caſſ. *Lib.* 57. *pag.* 707. C.

An de ROME 774. de J. C. 21.

eu dans ſes trois précedens Conſulats, avoient tous péri, ou par le fer, ou par le poiſon. *Quintilius Varus*, qui avoit été ſon Collegue dans le premier, s'étoit tué de ſa propre main après ſa défaite en Germanie : *Piſon*, qui l'avoit été dans le ſecond, venoit d'avoir le même ſort : & enfin le Collegue du troiſième, *Germanicus*, avoit été empoiſonné. *Tibere* fit un voyage dans la Campanie, ſoit qu'il voulût accoûtumer inſenſiblement le Peuple à la longue abſence qu'il méditoit, ſoit qu'il voulût que *Druſus* exerçât ſeul le Conſulat. (1) En effet, la manière dont *Druſus* ſe conduiſit en l'abſence de ſon Pere, lui fit honneur. Il aimoit beaucoup les ſpectacles, les compagnies & le bruit de la Ville, & ce penchant au plaiſir ne déplaiſoit pas au Peuple, qui le preféroit à l'humeur farouche & ſolitaire de *Tibere*. On ne blâmoit point ſon luxe, & on trouvoit qu'il valoit mieux qu'un jeune Prince de ſon âge paſſât le jour aux ſpectacles & la nuit aux feſtins, que

(1) *Ibid.* C. 37.

que de s'abandonner à des penſées noires & mélancoliques dans la ſolitude, ſans ſe diſtraire par quelques plaiſirs, comme faiſoit *Tibere*, qui avoit toûjours l'oreille ouverte aux délateurs. An de ROME 774. de J. C. 21.

(1) DRUSUS ayant eu à la fin de cette année une dangereuſe maladie, *Lutorius Priſcus*, Chevalier Romain, compoſa un Poëme ſur ſa mort, afin de l'avoir prêt à être publié en cas que ce Prince mourût. Il eut l'imprudence de le lire à quelques Femmes, de ſorte que la choſe fut bientôt divulguée. Les délateurs lui en firent un crime. Il fut condamné à mort par un Arrêt du Sénat, & la ſentence exécutée. Mais on ſoupçonnoit que le plus grand crime de *Lutorius* étoit, d'avoir fait un pareil ouvrage ſur la mort de *Germanicus*, qui avoit été fort bien reçu, & que *Tibere* s'étoit vû obligé de bien payer.

(2) TIBERE demanda au Sénat le Tribunat pour ſon Fils *Druſus*. C'étoit

(1) *Ibid.* C. 49. Dio Caſſ. *Lib.* 57. *pag.* 707. D.
(2) Tacit *ibid.* C. 56. & 59.

An de ROME 775. de J. C. 22.

toit une eſpece d'aſſociation à l'autorité ſouveraine, qui aſſuroit la ſucceſſion à l'Empire à celui qui en étoit revêtu. Le Sénat accompagna le décret qu'il en dreſſa de flatteries ſi baſſes & ſi outrées, que *Tibere* lui-même en fut choqué. Le Sénat, de ſon côté, fut choqué auſſi de ce que *Druſus* ne vint pas en perſonne l'en remercier, & ſe contenta de le faire par lettre, bien qu'aucune affaire d'importance l'empêchât de ſe rendre à Rome.

JUSQU'ALORS le régne de *Tibere* avoit été aſſez heureux. (1) Il y avoit, il eſt vrai, quelque froideur entre *Livie* & lui, parce que cette Femme ambitieuſe ſe prévaloit un peu trop de l'obligation que *Tibere* lui avoit de ſon élevation au trône. Elle l'avoit offenſé en mettant ſon nom avant celui de *Tibere* à la baſe d'une ſtatue qu'elle avoit dédiée à *Auguſte*. Mais quelque chagrin que *Tibere* en eût conçu, il le diſſimuloit, & gardoit encore tous les dehors avec elle. (2) Pendant neuf ans

(1) *Ibid.* 64. (2) *Ibid. Lib.* 4. *C.* 1.

ans ſon régne n'avoit été troublé d'aucune adverſité ; car il n'avoit garde de regarder la mort de *Germanicus* comme un malheur ; au contraire, il avoit eu bien de la peine à derober au public la joye qu'il reſſentoit, de ſe voir délivré d'un Rival, que ſes belles qualités, auſſi-bien que l'amour du Peuple & des Armées, lui rendoient redoutable. Mais enfin la fortune ſe laſſa de le favoriſer, & il perdit ſon Fils unique, qui périt par les artifices de *Séjan*. An de ROME 775. de J. C. 22.

(1) LA Fortune aveugla ce Favori, & quelque diſtance qu'il y eût entre lui & le trône, quelque nombreuſe que fût la famille Impériale, il ſe flatta de venir à bout de ſurmonter tous ces obſtacles. Il avoit à faire à un Prince ſoupçonneux & méfiant, qui agiſſant avec beaucoup de retenue envers tous les autres, avoit une ſi grande confiance en lui, qu'il le laiſſoit diſpoſer de tout : la parfaite connoiſſance qu'il avoit du génie de *Tibere*, lui fit former le pro- An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) *Ibid. C. 2.*

An de ROME 776. de J. C. 23.

projet qu'il exécuta en partie. Il ſe ſervit de la défiance même que *Tibere* avoit de tous ſes proches, dont il n'y en avoit aucun qu'il aimât, pour les détruire les uns après les autres. La bonne opinion que ce Prince avoit de lui ſeul, & le peu d'apparence qu'un homme d'auſſi baſſe extraction que lui, penſât à monter ſur le trône, le raſſuroit contre les ſoupçons qu'il auroit pû concevoir de ſes deſſeins. Connoiſſant le penchant que *Tibere* avoit à la cruauté, il l'entretenoit dans ces diſpoſitions, & lui fourniſſoit les moyens de ſacrifier à ſa haine ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. Il avoit travaillé à jetter dans ſon eſprit les ſemences de défiance & de haine contre *Germanicus*, dont il ſçavoit que les effets ne pouvoient manquer d'être funeſtes. Mais après s'être défait de ce Prince, il reſtoit encore des difficultés qui auroient paru inſurmontables à tout autre qu'à lui. (1) L'Empereur avoit un Fils, âgé d'environ trente-ſix ans, & un

(1) *Ibid.* C. 3.

un petit-Fils ; car des deux Jumeaux dont *Liville* étoit accouchée, il en étoit mort un. Il reſtoit trois Fils de *Germanicus*, dont l'aîné approchoit de ſa vingtième année. An de ROME 776. de J. C. 23.

TOUTES ces difficultés ne le rebuterent point ; & comme il ne pouvoit ſe défaire de tant de perſonnes à la fois, il réſolut de mettre de l'intervalle entre ſes crimes, & de ſe ſervir de différens moyens. Il commença par *Druſus*, Fils de *Tibere*, jugeant bien qu'après cela il trouveroit toûjours *Tibere* diſpoſé à ruiner la famille de *Germanicus*, qu'il haïſſoit. D'ailleurs *Druſus* s'impatientoit de voir ſon Pere obſedé par *Séjan*, pendant que lui-même n'avoit preſque aucune part à ſa confiance. Ce Prince, qui étoit d'un naturel emporté & violent, avoit menacé un jour *Séjan*, & des menaces en étoit venu (1) juſqu'à lui don-

(1) Dion, & après lui Zonare, veulent que ce ſoit *Séjan* qui ait frappé *Druſus* ; mais quelque confiance que *Séjan* mît en la faveur de *Tibere*, & quelque perſuadé qu'il fût du peu d'affection que *Tibere* avoit pour ce Fils, il n'y a pas d'apparence qu'il ait pouſſé l'audace juſqu'à

An de RÒME 776. de J. C. 23.

donner un ſoufflet. *Séjan*, irrité de cet affront, & voyant bien que *Druſus* ſeroit toûjours un grand obſtacle à ſa fortune, imagina un moyen bien extraordinaire pour s'en défaire. Il tacha de s'inſinuer dans l'eſprit de *Liville*, Femme de *Druſus* & Sœur de *Germanicus*. Cette Princeſſe avoit été fort laide dans ſa jeuneſſe, mais, par un bonheur des plus extraordinaires, elle étoit devenue d'une rare beauté. Il feignit d'être amoureux d'elle, & cette Princeſſe s'étant livrée à lui, il crut qu'elle ne lui pourroit plus rien refuſer. Il lui propoſa donc de ſe défaire de ſon Mari, & lui fit eſpérer qu'après cela il l'épouſeroit, & l'éleveroit à l'Empire. Il n'eſt preſque pas concevable que *Liville*, qui étoit petite-Niéce d'*Auguſte*, & la Bru de *Tibere*, & dont le Mari étoit appellé de plein droit à la ſucceſſion de l'Empire, ait pû donner dans un projet ſi bizarre, & ſe ſoit livrée à un homme de rien, pour parvenir par

qu'à mettre la main ſur le Fils de ſon Empereur. Dio. *Lib.* 58. *p.* 709.

par le plus noir des crimes, à une dignité qui naturellement ne pouvoit lui manquer ſans cela. Mais ayant fait le premier pas, il n'y eut plus aucune conſideration qui la retint, & ſes autres crimes furent des ſuites du premier. *Séjan* mit dans ſes intérêts *Eudime*, Médecin de *Liville*, qui, à l'ombre de ſa profeſſion, avoit de fréquens entretiens avec elle, (1) & même avoit part à ſes faveurs. *Séjan*, pour ôter tout ſujet d'ombrage à *Liville*, repudia ſa Femme, dont il avoit trois enfans. Les dangers dont une pareille entrepriſe eſt accompagnée, leur en firent remettre ſouvent l'exécution. An de ROME 776. de J. C. 23.

(2) CEPENDANT *Druſus* ne gardoit gueres de meſures avec *Séjan*; & comme il avoit naturellement de la franchiſe, il ſe plaignoit ouvertement, que ſon Pere aſſociât en quelque façon à l'Empire un homme de rien, pendant qu'il avoit un Fils en état de l'aider à ſoutenir le poids des affaires: que *Séjan* avoit été élevé

(1) Plin. *Hiſt. Nat. Lib.* 29. C. 1.
(2) Tacit. *ibid.* C. 7. & 8.

An de ROME 776. de J.C. 23.

levé ſi haut, qu'il faloit lui ſçavoir gré encore de ce qu'il ſe contenoit dans ces bornes. Outre que *Séjan* ne pouvoit ignorer ſes plaintes, qui étoient publiques, il étoit inſtruit par *Liville* des plus ſecrets deſſeins de *Druſus*. C'eſt ce qui le détermina à ne plus différer. Il ſe ſervit d'un poiſon lent, qui, en minant inſenſiblement *Druſus*, pourroit faire croire qu'il étoit mort de mort naturelle ; & en effet *Tibere* crut long-tems que ſes debauches l'avoient uſé. Ce ne fut que huit ans après qu'on découvrit que le poiſon lui avoit été donné par l'Eunuque *Lygdus*. *Tibere* ne témoigna aucune inquiétude pendant ſa maladie, & même il parut ſi peu touché de ſa mort, que tout le monde fut convaincu qu'il ne l'aimoit gueres. Soit indifférence, ſoit fermeté, il parut dans le Sénat avant même qu'il eût été enterré. Il interrompit les larmes & les gémiſſemens des Sénateurs par un aſſez long diſcours, où il les exhortoit à ſupporter cette perte avec conſtance. Il demanda qu'on fît entrer les Fils de *Germanicus*, qui ſeuls fai-

faiſoient la conſolation de ſes malheurs. An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) DES le commencement de cette année, *Druſus*, le ſecond des Fils de *Germanicus*, avoit pris la Robe virile, & le Sénat lui avoit accordé les mêmes honneurs qu'à ſon aîné. *Tibere* avoit fait à cette occaſion un diſcours, où il avoit beaucoup loué ſon Fils *Druſus*, de ce qu'il témoignoit une tendreſſe de Pere aux enfans de *Germanicus*, & il eſt vrai qu'en cela *Druſus* faiſoit une choſe bien difficile ; car il eſt très-rare que la concurrence de l'autorité ne mette la diſcorde entre des perſonnes d'un ſi haut rang. Cependant on étoit perſuadé qu'il étoit bien intentionné pour les enfans de *Germanicus*. Les Conſuls les ayant donc amenés, *Tibere* les préſenta au Sénat, & lui dit : „ Lorſque leur „ Pere fut mort, je les ai recom- „ mandés à leur Oncle, & quoi- „ qu'il eût des enfans lui-même, „ je le priai de les élever comme les „ ſiens, & de les former, afin qu'ils fûſ-

(1) *Ibid.* C. 4.

An de ROME 776. de J. C. 23.

„ fûſſent dignes de lui ſucceder. A „ préſent que la mort me l'a enle- „ vé, c'eſt à vous que je m'addreſ- „ ſe. Je vous conjure par les Dieux „ & par notre Patrie, de vous char- „ ger de la protection des arriere- „ petits-Fils d'*Auguſte*, iſſûs de tant „ de grands hommes. Rempliſſez à „ leur égard votre devoir & le mien". S'addreſſant enſuite à *Neron* & à *Druſus* :„ Voilà, leur dit-il, ceux „ qui vous tiendront lieu de Peres. „ Vous êtes nés dans un rang qui „ fait que rien de ce qui vous arri- „ ve n'eſt indifférent à l'Etat.

(1) A CE diſcours le Sénat ne put retenir ſes larmes, & fit mille vœux pour la proſperité de la famille Impériale. Si *Tibere* en étoit reſté-là, les ſentimens qu'il venoit d'exprimer euſſent rempli tout le monde d'admiration. Mais il en revint encore à ce qu'il avoit rebattu ſi ſouvent, & qu'on ne pouvoit entendre ſans s'en moquer. Il parla encore de ſon deſſein de rendre le Gouvernement aux Conſuls, ou à ceux qui voudroient

(1) *Ibid.* C. 9.

droient s'en charger; ce qui perſuada tout le monde, que ce qu'il avoit dit des enfans de *Germanicus* étoit auſſi peu ſincere que ce qu'il venoit d'ajouter. An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) TIBERE même fut ſoupçonné d'avoir été la cauſe de la mort de ſon Fils; & on répandit, que *Séjan* s'étoit ſervi de l'artifice ſuivant pour le perdre: qu'il avoit fait donner avis à *Tibere* par *Lygdus*, que *Druſus* avoit formé de deſſein de l'empoiſonner, & qu'il faloit qu'il ſe gardât bien du premier breuvage que *Druſus* lui feroit offrir lorſqu'il mangeroit chez lui. Que *Tibere* avoit pris la coupe qu'on lui préſentoit, & avoit obligé *Druſus* de la boire, & qu'il en étoit mort peu après. Mais cela ſe refute aſſez de ſoi-même; & *Tibere*, dans un pareil cas, eût ſans doute bien fait d'autres recherches, & n'eût pas fait mourir ſon Fils ſans l'entendre. L'indifférence que *Tibere* témoigna pendant ſa maladie, & le peu de ſenſibilité qu'il fit paroître à ſa mort, peu-

(1) *Ibid.* C. 10.

An de ROME 776. de J. C. 23.

peuvent avoir donné lieu à ces bruits. Mais dans la ſuite on découvrit, que *Séjan* étoit l'unique auteur de cette mort; & les Hiſtoriens les plus contraires à *Tibere*, & qui ne l'épargnent en aucune occaſion, ne le chargent point de ce crime. (1) Si d'abord ces bruits ſe répandirent, *Tibere* les détruiſit bien dans la ſuite, lorſqu'ayant découvert les auteurs de la mort de ſon Fils, il les punit avec la derniere rigueur. Il eſt vrai que ſon inſenſibilité choqua tout le monde, & qu'il y ajouta même la raillerie. (2) Car les Députés de Troye l'étant venu complimenter un peu tard ſur cette mort, il leur répondit; Qu'il étoit bien fâché auſſi de la perte qu'ils avoient faite d'un auſſi vaillant homme que *Hector*.

(3) TIBERE prononça lui-même de la Tribune aux Harangues l'Oraiſon funèbre de ſon Fils. Le Sénat & le Peuple affecterent un air fort

(1) Dio *Lib.* 57. *p.* 709.
(2) Sueton. *in Tiber.* C. 52.
(3) Tacit. *ibid.* C. 12.

fort triſte, mais ils conſervoient un ſi grand attachement pour la maiſon de *Germanicus*, que dans le fond du cœur ils avoient de la joye de la voir rapprochée du trône. Mais cette faveur même, & l'eſpérance qu'*Agrippine* y fondoit, ſans ſe mettre en peine de la cacher, ne ſervirent qu'à hâter la ruine de cette malheureuſe famille. Car *Séjan* voyant le ſuccès de ſon crime, & qu'on s'étoit peu mis en peine de la mort de *Druſus*, ne penſa plus qu'à trouver d'autres moyens de ſe défaire des enfans de *Germanicus*, dont le droit à la couronne étoit inconteſtable. Il n'étoit pas facile de ſe défaire de trois perſonnes par le poiſon; & d'ailleurs elles étoient ſous la garde de gens affidés, & d'une Mere, dont la chaſteté ôtoit toute eſpérance de ſéduction. Il mit donc en œuvre d'autres artifices, & parlant ſouvent de la fierté d'*Agrippine*, il tâcha de réveiller contre elle l'ancienne haine de *Livie*, & la jalouſie de *Liville*, afin qu'elles travaillaſſent avec lui à exciter les ſoupçons de l'Empereur contre cet eſ-

An de ROME 776. de J. C. 23.

An de ROME 776. de J. C. 23.

prit orgueilleux, qui, ſoutenu d'une nombreuſe famille & de la faveur du Peuple, ne penſoit qu'à dominer. *Livie* ne l'avoit jamais aimée, & craignoit toûjours qu'elle ne lui diſputât ſon autorité. *Séjan* ſe ſervit de divers artifices pour l'entretenir dans ces ſentimens, & l'irriter encore davaantge. Il gagna ceux qui avoient le plus de part à ſa faveur, & par leur moyen il aigriſſoit l'eſprit de *Livie*, & l'animoit contre *Agrippine* par les endroits auxquels il la croyoit plus ſenſible; d'un autre côté, il engageoit tous ceux qui approchoient d'*Agrippine*, à la fortifier dans ſon humeur hautaine.

(1) LES vexations que les Peuples d'Aſie ſouffroient de leurs Gouverneurs, les ayant obligés d'en porter leurs plaintes à l'Empereur, il leur fit bonne juſtice. La reconnoiſſance les engagea à lui demander par leurs Députés la permiſſion de lui élever un Temple, de même qu'à *Livie* & au Sénat. Ce qui leur ayant été accordé, *Neron*, Fils aîné

(1) *Ibid.* C. 15.

aîné de *Germanicus*, fit le remercîment en leur nom à l'Empereur & au Sénat, & prononça ce diſcours avec tant de grace, qu'il fut applaudi de tous les aſſiſtans, qui croyoient voir revivre en lui ſon Pere, & l'entendre parler. Ce jeune Prince en effet joignoit beaucoup de modeſtie à une bonne mine, digne de ſa haute naiſſance, & on le chériſſoit d'autant plus, qu'on voyoit que *Séjan* travailloit ouvertement à le ruiner. Ce Favori ne perdoit aucune occaſion de le rendre odieux à *Tibere*, qui déja n'avoit aucune amitié pour les enfans de *Germanicus*. Les prétextes ne pouvoient lui manquer pour animer un Prince auſſi ſoupçonneux que l'étoit *Tibere*, ſur tout contre une famille à laquelle le Peuple paroiſſoit ſi attaché. An de ROME 776. de J. C. 23.

(1) LES Pontifes, & les autres Miniſtres de la Religion, dans les vœux publics qui ſe faiſoient tous les ans pour le ſalut de l'Empereur, & qui ſe renouvelloient avec plus de ſolemnité à chaque dixième an- An de ROME 777. de J. C. 24.

(1) *Ibid.* C. 17. Suet. *in Tib.* C. 54.

An de ROME 777. de J. C. 24.

année de ſon régne, faiſoient nommément mention de *Neron* & de *Druſus*. Sous le régne de *Tibere* il étoit toûjours également dangereux d'être ſincere, ou de pouſſer la flatterie trop loin. Ce Prince en fut donc piqué au vif, & ſe plaignit hautement de ce qu'on égaloit ces deux enfans à un Prince de ſon âge. Il ſoupçonna *Agrippine* d'avoir, par prieres ou par menaces, obligé les Pontifes à faire mention de ſes Fils dans les vœux publics, & ayant fait venir les Pontifes, il les preſſa de lui avouer ce qui en étoit. Ils ſoutinrent qu'ils l'avoient fait de leur propre mouvement; & *Tibere* les renvoya, après leur avoir fait une reprimande aſſez légere, parce qu'ils étoient tous de ſes parens, ou des premiers de l'Etat. Mais enſuite, dans un diſcours qu'il fit dans le Sénat, il l'avertit de ne point enorgueillir ces jeunes eſprits par des honneurs prématurés. *Séjan* ne manquoit point d'aigrir encore *Tibere*, en lui repréſentant que l'Etat étoit partagé en deux Factions, comme dans une guerre civile: qu'il y en avoit beau-

beaucoup qui ſe diſoient du parti d'*Agrippine*, & que le nombre en augmenteroit bientôt, ſi on n'y remedioit de bonne-heure: que le ſeul moyen qu'il y voyoit, étoit de perdre deux ou trois de ceux qui témoignoient le plus d'attachement pour cette maiſon. *Tibere* l'approuva, & *Séjan* commença par attaquer *Silius*, qui avoit commandé l'Armée de la haute Germanie ſous *Germanicus*, & dont la Femme étoit fort dans la faveur d'*Agrippine*. *Silius* voyant le Sénat, toûjours diſpoſé à ſe conformer aux intentions de *Tibere*, prêt à le condamner, prévint la ſentence par une mort volontaire. Sa Femme fut condamnée à l'exil. An de ROME 777. de J. C. 24.

C'ÉTOIT la coûtume que, pendant les Feries, où les Conſuls étoient obligés de s'abſenter pour aſſiſter aux Sacrifices qui ſe faiſoient ſur le mont d'Albe, on établiſſoit un Préfet de la Ville pour la gouverner en leur abſence. (1) *Auguſte* avoit donné cette Charge, qui ne duroit que peu de jours, An de ROME 778. de J. C. 25.

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 49.

An de R. MB 776. de J. C. 26.

jours, à de jeunes Seigneurs qui n'avoient pas encore ſéance dans le Sénat; (1) & *Tibere* la donna cette année à *Druſus*, ſecond Fils de *Germanicus*, pour faire croire par-là qu'il avoit deſſein de l'avancer dans les Charges.

(2) CEPENDANT *Liville*, veuve de *Druſus*, preſſoit *Séjan* d'exécuter ce qu'il lui avoit promis, & qu'il étoit tems qu'il la demandât en mariage à *Tibere*. *Séjan* ſentoit aſſez combien cette alliance étoit au-deſſus de lui, & que *Tibere* en pourroit prendre ombrage avec juſtice. Cependant, aveuglé par ſa fortune, il hazarda la propoſition, & allegua, pour excuſer ſon ambition, l'exemple d'*Auguſte*, qui avoit penſé à marier ſa Fille à un ſimple Chevalier. *Tibere* éluda cette demande; mais ſans en paroître offenſé, & ſans lui ôter l'eſpérance de l'obtenir un jour, il ſe contenta de lui faire ſentir la diſproportion qu'il y avoit entre la veuve de *Caïus Céſar*, & enſuite du Fils

(1) Tacit. *Lib.* 4. *C.* 36.
(2) *Ibid. C.* 39. *& ſeqq.*

Fils de ſon Empereur, & un ſimple Chevalier Romain, tel qu'étoit *Séjan.* Celui-ci cependant craignoit toûjours quelque revers de fortune, & penſoit que la demande qu'il venoit de faire de *Liville*, ſeroit capable de réveiller l'eſprit ombrageux & défiant de *Tibere*, environné de gens diſpoſés à augmenter ſes ſoupçons, & à le perdre dans ſon eſprit. Il réſolut donc, pour être entierement maître de ſon eſprit, de l'engager à quitter Rome, & à ſe retirer à la campagne. Il lui en vantoit ſouvent les douceurs, & ne parloit que de la tranquillité dont il jouiroit dans ce délicieux ſéjour, au lieu qu'à Rome il étoit continuellement importuné par une foule de gens qui venoient lui faire la cour. An de ROME 778. de J. C. 25.

CE n'étoit pas l'intérêt ſeul qu'il y avoit, qui le faiſoit raiſonner ainſi. Comme il connoiſſoit *Tibere* à fond, il ſçavoit qu'il ſeroit bien-aiſe de s'éloigner de ſa Mere, qui vouloit partager avec lui une autorité, dont elle prétendoit qu'il lui fût toûjours redevable; d'ailleurs il aimoit la ſolitude, & ſon penchant à la debauche

An de ROME 778. de J. C. 25.

bauche le portoit à chercher une retraite, où il pût, dans une entiere liberté, ſatisfaire ſon inclination aux plaiſirs les plus infames. (1) Mais ce qui acheva de déterminer *Tibere*, ce furent les vérités aſſez fâcheuſes qu'on ne laiſſoit pas de lui dire quelquefois : ſur-tout un jour qu'un homme de guerre fort peu politique, qui ne ſongeoit qu'à prouver qu'un certain *Vobienus Montanus* étoit coupable des crimes dont il l'accuſoit, lui reprocha d'avoir dit de *Tibere* tout ce qu'on en diſoit effectivement, mais en ſecret. *Tibere* en fut ſi choqué, qu'il ne put le diſſimuler, & proteſta avec chaleur qu'il s'en juſtifieroit. Cependant il réſolut de ne ſe

An de ROME 779. de J. C. 26.

plus expoſer à entendre de pareilles vérités, & de ſuivre les conſeils de *Séjan* en quittant Rome. Il ſe retira dans la Campanie, & de-là dans l'Iſle de Caprée, où, ſe croyant hors de la vûë de tout le monde, il s'abandonna aux plus grands excès. Il promit ſouvent de revenir à Rome, & revint en effet quelquefois juſ-

(1) *Ibid. C. 46.*

juſques aux portes de la Ville, mais il n'y rentra pas depuis durant onze ans qu'il vécut encore. An de ROME 779. de J. C. 26.

(1) CEPENDANT *Séjan* ne perdoit pas de vûë le deſſein de perdre *Agrippine* & les enfans de *Germanicus*, qui étoient les principaux obſtacles à ſon élevation. Il continuoit à détruire peu-à-peu, & ſous divers prétextes, toutes les perſonnes puiſſantes, attachées à cette maiſon. *Agrippine* n'avoit que trop remarqué, que la principale cauſe de la condamnation de *Silius* & de ſa Femme, n'avoit été que leur attachement pour la perſonne & pour les enfans de *Germanicus*. Elle vit bien auſſi que c'étoit elle qu'on attaquoit dans la perſonne de *Claudia Pulchra*, ſa parente & ſon amie. *Domitius Afer*, Orateur, qui n'avoit pas encore grande réputation, & à qui tous les moyens d'en acquérir paroiſſoient légitimes, appella *Claudia* en juſtice, & l'accuſa d'adultère, de ſorcellerie, & d'avoir fait des imprécations contre l'Empereur. *Agrippine*, incapa-

(1) *Ibid. C. 5.*

An de ROME 779. de J. C. 26.

pable de diſſimuler, ſe rendit auprès de *Tibere*, qu'elle trouva occupé à ſacrifier à *Auguſte*. „ Il vous con-„ vient bien, lui dit-elle, de ſacri-„ fier à *Auguſte*, pendant que vous „ perſécutez ſa poſterité. Ce n'eſt „ pas dans ſes Statues qu'il faut l'ho-„ norer, c'eſt dans ſes deſcendans, „ qui en ſont une image vivante, & „ qui ſont dans le danger & dans „ l'affliction. Je ne comprens que „ trop, que c'eſt moi qu'on attaque „ dans la perſonne de *Claudia*, & „ que ſon crime n'eſt que d'être at-„ tachée à *Agrippine*, ſans ſonger aux „ dangers auxquels ſa faveur expo-„ ſe ". *Tibere* (1) ne lui répondit que par un vers Grec, qui ſignifioit: „ Ma Fille, à moins que vous ne „ régniez, vous n'êtes pas contente". Ce furent les ſeules paroles qu'elle put tirer de lui, & peu de jours après elle eut le chagrin de voir condamner *Claudia*.

AGRIPPINE, qui étoit naturellement emportée, en conçut un ſi violent chagrin, qu'elle en tomba ma-

(1) Sueton. *in Tib. C.* 53: Tacit. *ibid.*

malade. *Tibere* la vint voir, & ils garderent quelque tems le ſilence de part & d'autre. Enfin *Agrippine*, après avoir répandu bien des larmes, commença à ſe plaindre, & le pria d'avoir pitié de ſa ſolitude, & de lui donner un Mari: qu'elle étoit encore jeune, & qu'une Femme chaſte ne pouvoit trouver de conſolation que dans le mariage: qu'il ſe trouveroit aſſez de gens à Rome qui ne refuſeroient pas d'épouſer la Veuve de *Germanicus*, & de tenir lieu de Pere à ſes enfans. *Tibere* ne ſentoit que trop à quoi tendoit une pareille demande, & qu'il trouveroit dans un ſecond Mari d'*Agrippine* un Rival bien plus redoutable encore que celui qu'il avoit cru avoir dans le premier. Comme il ſçavoit aſſez que ce n'étoit pas par paſſion qu'*Agrippine* penſoit au mariage, mais ſeulement pour avoir un appui, il en conçut encore plus d'éloignement pour elle, & cette demande contribua ſans doute à avancer ſa ruine. Il ſentoit trop bien à quelle conſequence une pareille affaire tiroit pour lui, & quelque inſtance qu'elle lui fît, elle n'en

An de ROME 779. de J. C. 26.

An de ROME 779. de J. C. 26.

n'en put tirer de réponſe. Il ne penſa qu'à lui cacher ſon reſſentiment & ſes ſoupçons, & ſe retira C'eſt *Agrippine* ſa Fille, Mere de l'Empereur *Neron*, qui rapportoit ce fait dans ſes Mémoires, où elle avoit écrit l'hiſtoire de ſa vie & des malheurs de ſa famille.

(1) AGRIPPINE cachoit ſi peu qu'elle étoit perſuadée que c'étoit *Tibere* ſeul qui ſuſcitoit ſous main des affaires à ſes amis pour les perdre, qu'ayant un jour rencontré *Domitius Afer*, qui s'étoit porté accuſateur de *Claudia Pulchra*, ſa parente, & cet Orateur ayant voulu ſe détourner, elle crut que la honte qu'il en avoit lui faiſoit éviter ſa vûë. Elle le fit donc rappeller, & parodiant un vers d'Homere, elle le lui appliqua. „ Ne craignez rien, *Domitius*, „ lui dit-elle, je ſçais bien que ce n'eſt „ pas vous qui êtes cauſe de cela, mais „ Agamemnon.

(2) SEJAN mettoit outre cela divers artifices en œuvre pour aigrir de

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 59. *p.* 752.
(2) Tacit. *ibid.* C. 54.

de plus en plus l'eſprit de *Tibere* contre cette malheureuſe Princeſſe. Ce ſcelérat lui fit donner avis par des gens apoſtés, que *Tibere* avoit deſſein de l'empoiſonner. Suetone (1) dit, que ce fut *Tibere* lui-même qui lui fit donner ces avis, & que ce Prince ne cherchoit que des prétextes pour aſſouvir la haine qu'il lui portoit. Elle crut ces avis véritables, & ne ſçachant ce que c'eſt que de feindre, un jour qu'elle mangeoit chez *Tibere*, elle demeura ſans parler & ſans manger. *Tibere*, pour pouſſer la choſe juſqu'au bout, lui donna de ſa main de fort beaux fruits : .mais prévenue contre l'Empereur par de faux avis, elle n'y toucha point. Alors *Tibere* ſe tournant du côté de ſa Mere *Livie*, qui étoit à table avec eux, lui dit, qu'on ne devoit plus trouver étrange, s'il traitoit avec ſévérité une perſonne qui le prenoit pour un Empoiſonneur. Depuis ce tems-là elle ne fut plus invitée à manger chez lui; & le bruit ſe répandit, que ſa per-

An de ROME 779. de J. C. 26.

(1) *In Tiber. C. 53.*

An de ROME 779. de J. C. 26.

perte étoit réſoluë, & que *Tibere*, n'oſant pas s'en défaire ouvertement, cherchoit à le faire en ſecret.

(1) IL arriva, peu après que *Tibere* fut parti de Rome, une choſe qui contribua beaucoup à augmenter le crédit de *Séjan* ſur ſon eſprit, & qui en effaça toutes les impreſſions que la demande qu'il avoit faite de *Liville* eut pû y laiſſer. Un jour qu'ils mangeoient enſemble dans une grotte naturelle, l'entrée s'écroula tout d'un coup, écraſa une partie de ceux qui ſervoient à table, & fit prendre la fuite aux autres. *Séjan* ſeul ſe courbant ſur *Tibere*, & le couvrant de ſon corps, ſoutint de ſes mains les pierres qui tomboient, juſqu'à ce que les gardes fûſſent accourus à ſon ſecours. Depuis ce tems-là *Tibere* eut une entiere confiance en lui, & ſuivit aveuglément ſes conſeils, perſuadé qu'il étoit prêt à ſacrifier ſa vie pour lui.

CE ſcelérat ne ſe ſervit de l'aſcendant qu'il avoit pris ſur ſon eſprit, que pour perdre d'autant plutôt les enfans de *Germanicus*, & ſubornoit des gens qui

(1) Tacit. *ibid.* C. 59.

qui venoient les accuſer de divers crimes. Il en vouloit particulierement à *Neron*, comme à celui qui étoit le plus proche du trône. Quelque moderé & ſage que fût ce jeune Prince, il s'oublioit quelquefois, moins par ſa faute, que par celle de ſes Affranchis & de ſes Domeſtiques, qui ne ceſſoient de lui dire, qu'il falloit qu'il ſe montrât ferme & réſolu; que c'étoit ce que demandoit le Peuple Romain & les Armées, & que *Séjan* lui-même changeroit bientôt de conduite avec lui, ne le traiteroit plus en enfant, & n'abuſeroit pas de la facilité de l'Empereur. Ce Prince, à qui on repétoit tous les jours de pareils diſcours, ne formoit à la vérité point de mauvais deſſeins, mais il laiſſoit ſouvent échaper par imprudence quelques menaces, que les eſpions qu'on tenoit autour de lui ne manquoient pas de rapporter, & d'envenimer encore. Il étoit impoſſible qu'à ſon âge il eût toute la prudence néceſſaire pour une ſituation auſſi délicate que la ſienne; & il ignoroit lui-même les raiſons qu'on avoit de le traiter tous les jours plus mal. Il

An de ROME 779. de J. C. 26.

An de ROME 779. de J. C. 26.

voyoit que tout le monde évitoit sa rencontre, & il n'y avoit que les créatures de *Séjan* qui s'arrêtaſſent autour de lui, encore n'étoit-ce que pour l'inſulter. *Séjan* faiſoit épier ſes actions les plus ſecretes par ſa Femme *Julie*, qui rapportoit tout à *Liville*, & celle-ci le découvroit à *Séjan*. Il avoit engagé *Druſus* même à travailler à la perte de ſon Frere aîné, en lui faiſant eſpérer que ſa ruine lui feroit tenir le premier rang. *Druſus* étoit d'un naturel ambitieux & violent, qu'il ne fut pas difficile de faire ſuccomber ſous l'eſpoir de régner; outre que la jalouſie que lui cauſoit la preférence qu'*Agrippine* donnoit aſſez ouvertement à *Neron*, dont elle connoiſſoit le bon naturel, lui faiſoit haïr ſon Frere. *Séjan* étoit bien ſûr, qu'après avoir perdu *Neron*, il lui ſeroit très-facile d'en faire autant à *Druſus*, qui étant naturellement bouillant & emporté, donneroit aſſez de priſe ſur lui.

Il n'y avoit preſqu'aucune action de *Neron* à laquelle on ne donnât un tour odieux en la rapportant à *Tibere*. *Séjan*, pour l'aigrir davantage

ge contre ce jeune Prince, lui en parloit comme un juge ſans paſſion, quoique ce fût lui qui fit agir tous les reſſorts. Toutes les fois que *Neron* venoit au Palais, *Tibere* ne le recevoit qu'avec un air ſévère, ou avec un faux ſoûrire, & jamais il ne lui parloit des choſes dont on l'accuſoit. Soit que ce jeune Prince parlât, ſoit qu'il ſe tût, il lui faiſoit des crimes de tout. Enfin, lorſque *Tibere* ſe fut retiré à Caprée, *Séjan*, qui voyoit qu'en travailler à la ruine de la maiſon de *Germanicus*, c'étoit ſervir la haine de ce Prince, ne ſe mit plus en peine de diſſimuler ſes mauvais deſſeins. Il fit donc donner des gardes à *Agrippine* & à *Neron*, qui, en leur laiſſant beaucoup de liberté, avoient ſoin de tenir un journal exact de tout, ce qui ſe paſſoit chez eux. Il leur tendoit divers piéges, & leur faiſoit conſeiller par des gens apoſtés, tantôt de s'enfuir vers les Légions de Germanie, tantôt d'implorer le ſecours du Sénat & du Peuple, en embraſſant dans la Place publique la Statue d'*Auguſte*, qui étoit un azile inviolable. Quoiqu'ils rejettaſ-

An de ROME 779. de J. C. 26.

An de ROME 780. de J. C. 27.

An de ROME 780. de J. C. 27.

ſent tous ces conſeils, on leur en faiſoit des crimes, comme s'ils euſſent eu en effet le deſſein de les ſuivre. (1) Enfin il n'y avoit point de moyen ni de mauvais traitement qu'on n'employât pour les engager dans quelque fauſſe démarche, ſi-non pour les perdre, du moins pour les exciter à des plaintes qui en pûſſent fournir un prétexte.

An de ROME 781. de J. C. 28.

(2) Le ſort de *Silius*, celui de ſa Femme, celui de *Claudia Pulchra*, & de quelques autres perſonnes attachées à la maiſon de *Germanicus*, avoient écarté tous ceux qui juſqu'alors avoient fait leur cour à *Agrippine* & à *Neron*. Le ſeul dont la conſtance eût été à l'épreuve du péril, étoit un Chevalier Romain, nommé *Titius Sabinus*, qui continuoit à ſe declarer ouvertement leur partiſan. Quatre Sénateurs, qui avoient été Préteurs, mais qui ne voyoient aucune apparence pour eux de parvenir au Conſulat que par la faveur de *Séjan*, crurent que le meilleur moyen de

(1) Sueton. *in Tiber.* C. 54.

(2) Tacit. *Lib.* 4. C. 68. & *ſeqq.* Dio Caſſ. *Lib.* 58. *p.* 711.

de la mériter, ſeroit de chercher à perdre ce fidèle ſerviteur. Un d'entre eux, nommé *Latinus Latiaris*, s'inſinua dans ſon eſprit, en lui parlant ſouvent avec éloge de *Germanicus*, en plaignant *Agrippine* & *Neron*, enfin en louant ſa conſtance, de ce qu'il ne les avoit pas abandonnés dans l'adverſité. Il blâmoit le Gouvernement, & n'épargnoit ni *Tibere* ni *Séjan*, afin d'engager *Sabinus* à lui parler avec la même liberté. *Sabinus* eut bientôt une entiere confiance en lui, & charmé d'avoir trouvé un homme qui entrât dans ſes ſentimens, il l'alloit ſouvent voir chez lui, pour ſe plaindre des injuſtices, de la cruauté & de l'ambition de *Séjan*.

An de ROME 781. de J.C. 28.

CE ſcelérat plaça un jour ſes trois complices ſur le plafond de ſa chambre, & y ayant attiré *Sabinus*, il lui fit repéter tout ce qu'il lui avoit ſouvent dit de *Séjan* & de *Tibere*. Dès qu'il eut de quoi le convaincre, il envoya ſon accuſation par écrit à *Tibere*, confirmée par les trois témoins, avec un détail de leur fourbe & de leur perfidie. Jamais on ne vit régner une conſternation plus généra-

An de ROME 781. de J. C. 28.

le dans Rome, que lorſqu'on y fut inſtruit de l'infame procedé de ces Sénateurs. On n'oſoit plus ſe fier à perſonne, & chacun ſe défioit de ſes plus intimes amis. Les murailles mêmes & les toits étoient ſuſpects. L'effroi fut encore plus grand, quand on vit que *Tibere* prenoit le premier jour de l'année pour faire conduire *Sabinus* au ſupplice. Dans la Lettre qu'il écrivit au Sénat à l'occaſion de la ſolemnité de ce jour, après les ſouhaits ordinaires, il demanda qu'on lui fît juſtice de *Sabinus*. Il fut condamné à l'inſtant, conduit en priſon, chargé de chaînes, nonobſtant la ſolemnité de ce jour, deſtiné à une réjouiſſance univerſelle, & on le fit mourir quelques jours après.

DANS la Lettre que *Tibere* écrivit au Sénat, pour le remercier de la prompte juſtice qu'il lui avoit faite, il ajoutoit, qu'il vivoit dans une inquiétude perpétuelle, à cauſe des embûches que lui dreſſoient ſes ennemis. Là-deſſus *Aſinius Gallus*, qui avoit épouſé *Vipſania*, Sœur de pere d'*Agrippine*, fut d'avis qu'on priât *Tibere* de declarer ceux qui lui étoient

toient ſuſpects, afin que le Sénat l'en delivrât. Cela irrita extrêmement *Tibere*, parce que la diſſimulation étoit ſa qualité favorite, & qu'il ne haïſſoit rien tant que ceux qui vouloient penétrer ſes penſées. Mais *Séjan* l'adoucit, non pas qu'il aimât *Gallus*, mais parce qu'il ſçavoit aſſez qu'il n'échaperoit pas à *Tibere*, qui ne pardonnoit jamais, & qui puniſſoit d'autant plus cruellement, qu'il avoit été long-tems à prendre ſa réſolution. An de ROME 781. de J. C. 28.

(1) PENDANT toutes les perſécutions que *Tibere* ſuſcitoit à cette famille infortunée, il maria *Agrippine*, fille aînée de *Germanicus*, à *Cneus Domitius*. Il la lui fiança dans la Campanie, mais il voulut que le mariage ſe fît à Rome. (2) La naiſſance de *Domitius* ne le rendoit pas indigne de cette Alliance. Sa famille, quoique Plébeïenne, étoit très-illuſtre, & le Conſulat y avoit paſſé, comme par ſucceſſion, de Pere

(1) *Ibid. C. ult.*

(2) Vellej. Pat. *Lib.* 2. C. 29. Sueton. *in Nerone* C. 1. *& ſeqq.*

An de ROME 781. de J. C. 28.

re en Fils. *Lucius Domitius*, ſon Pere, avoit épouſé une des Filles de *Marc Antoine* & d'*Octavie*, de ſorte que par cette alliance ſon Fils étoit petit-Fils de *Marc Antoine*, petit-Neveu d'*Auguſte*, & Couſin-germain de *Germanicus* (1). Mais d'ailleurs c'étoit un homme ſanguinaire, ſouillé de toutes ſortes de crimes, de meurtres, d'adultère & d'inceſte, & qui diſoit lui-même, que d'*Agrippine* & de lui il ne pouvoit rien naître que de déteſtable & de funeſte au genre humain. Il dit cela à l'occaſion de la naiſſance de *Neron*, qui fut le fruit de ce mariage, & qui, étant dans la ſuite devenu Empereur, remplit merveilleuſement cette prédiction. (2) *Agrippine*, après la mort de *Domitius*, épouſa *Paſſienus Criſpus*, célèbre Orateur, dont elle ſe défit, pour être plutôt en poſſeſſion de ſes grands biens. Elle épouſa en troiſièmes nôces l'Empereur *Claude*, ſon Oncle, contre les

(1) Sueton. *ibid.* C. 5.

(2) Lipſius *in Excurſ. A. ad Tacit. Lib.* 12. *Ann.*

les Loix Romaines, qui declaroient inceſtueux les mariages contractés entre l'Oncle & la Niéce. Elle engagea par ſes artifices l'Empereur *Claude* à adopter le Fils qu'elle avoit eu de *Domitius*, & l'éleva à l'Empire, au préjudice de *Britannicus*, Fils de *Claude*, qui en étoit le légitime héritier. An de ROME 781. de J.C. 28.

(1) La quinzième année du régne de *Tibere* mourut l'Impératrice *Livie*, dans un âge fort avancé. On a vû qu'elle a été ſoupçonnée d'avoir eu part à la mort de *Germanicus*, & la protection ouverte qu'elle donna à *Plancine*, confirme bien ces ſoupçons. Ce crime la fait juger capable de tous ceux dont on la charge, quoiqu'à la vérité on ne les fonde que ſur de ſimples ſoupçons; mais puiſqu'elle put étouffer la voix de la nature, & employer les voyes les plus odieuſes pour hâter la mort de *Germanicus*, ſon petit-Fils, ce crime ſeul rend vraiſemblable tous ceux qu'on lui impute. Comme elle haïſſoit *Agrippine*, à cauſe que cette Prin- An de ROME 782. de J. C. 29.

(1) Tacit. *Ann. Lib.* 5. C. 1. *& ſeqq.*

An de ROME 782. de J. C. 29.

Princeſſe étoit fiere, & n'avoit pas aſſez de déférence pour elle, elle fut apparemment bien-aiſe de lui voir eſſuyer tant de mauvais traitemens. Cependant on la regretta encore après ſa mort, parce que ſa protection mettoit bien des gens à couvert de la haine & de la cruauté de *Tibere*. On crut auſſi qu'elle l'avoit empêché d'éclater contre *Agrippine* & *Neron*, parce que d'abord après ſa mort on lut dans le Sénat une Lettre, où l'Empereur accuſoit *Agrippine* & *Neron*. Peut-être en effet que *Livie*, contente de voir *Agrippine* humiliée, ne pouſſoit pas l'inhumanité juſqu'à demander ſa mort, ou celle de ſes enfans. Quoi qu'il en ſoit, ſa mort donna encore un nouvel accroiſſement à la cruauté de *Tibere*. Dans les Lettres qu'il écrivit au Sénat contre *Agrippine* & *Neron*, qui étoient remplies d'aigreur, il ne les accuſoit d'aucun crime d'Etat. Il ne reprochoit à *Neron* que quelques vices de jeuneſſe, & à *Agrippine* ſon orgueil & des paroles altieres. Le Sénat, plein de frayeur & d'étonnement, gardoit un profond ſilence, lorſ-

lorſque ceux qui fondoient toute l'eſpérance de leur fortune ſur le crime & ſur les maux publics, demanderent qu'on allât aux voix. Les Magiſtrats & les principaux du Sénat ne ſçavoient à quoi ſe réſoudre, parce que *Tibere* ne declaroit pas bien clairement ſes intentions, lorſqu'enfin ils ſe déterminerent à ſuivre l'avis de *Junius Ruſticus*, Sénateur qu'on croyoit bien inſtruit des ſentimens de *Tibere*, parce qu'il l'avoit choiſi lui-même pour dreſſer le regître des déliberations du Sénat. Il avertit les Conſuls, de remettre à une autre fois à opiner ſur cette affaire; que les choſes pouvoient changer de face d'un inſtant à l'autre, & qu'il faloit donner du tems à la clémence de l'Empereur. On ne ſçait ce qui le porta à parler avec tant de liberté, n'ayant jamais donné aucune marque de généroſité. Peut-être qu'oubliant le danger préſent, il ne penſa qu'à celui qu'il couroit, ſi une mort ſubite enlevoit *Tibere*, & mettoit ſur le trône les enfans de *Germanicus*. An de ROME 782. de J. C. 29.

CEPENDANT le bruit s'étoit répandu à Rome, que le Sénat alloit con-

An de ROME 782. de J. C. 29.

condamner *Agrippine* & *Neron*. Le Peuple allarmé s'attroupoit autour du Sénat, portant leurs images, & faiſant des vœux pour l'Empereur, il crioit, que ces Lettres étoient ſuppoſées, & que c'étoit malgré lui qu'on travailloit à perdre la maiſon de *Germanicus*. On répandit grand nombre de ſatyres contre *Séjan*, qui étoient d'autant plus libres, que les auteurs ſe croyoient bien cachés. Il en fut ſi irrité, qu'il ne penſa qu'à aigrir l'eſprit de *Tibere* contre le Sénat & le Peuple, en diſant que le Sénat s'étoit peu mis en peine de le ſatisfaire, & que la démarche du Peuple étoit une révolte ouverte.

TIBERE, ſur l'eſprit duquel ces ſortes d'inſinuations faiſoient d'autant plus d'effet, qu'elles flattoient ſon penchant à la rigueur & à la cruauté, fit afficher un Edit à Rome, par lequel il reprimandoit le Peuple. Il écrivit auſſi des Lettres au Sénat, où il ſe plaignoit de ce que la ſupercherie d'un Sénateur étoit cauſe qu'on avoit joué impunément la Majeſté Impériale. Il y ajoutoit de nou-

nouvelles invectives contre *Neron* & contre ſa Mere, & demandoit qu'on lui renvoyât le jugement de cette affaire en entier. Le Sénat, dans ſa réponſe, proteſta qu'il étoit prêt à tout décerner contre ceux qui auroient le malheur de lui déplaire, & qu'il les auroit condamnés à mort, ſi lui-même ne l'avoit défendu. An de ROME 782. de J. C. 29.

TACITE eſt le ſeul Hiſtorien qui nous ait tranſmis le détail des malheurs qui perſécuterent l'infortunée famille de *Germanicus*, & des artifices dont *Tibere* & l'indigne Miniſtre de ſa barbarie ſe ſervirent pour la perdre. Mais comme nous n'avons plus preſque tout le cinquième Livre de ſon Hiſtoire, où il rapportoit la ſuite de ces malheurs, la diſgrace & la mort de *Séjan*, avec celle d'*Agrippine* & de *Neron*; on eſt obligé de ramaſſer le peu de circonſtances qui s'en trouvent répandues de côté & d'autre dans différens Auteurs.

(1) TIBERE, après que le Sénat l'eût laiſſé maître du ſort d'*Agrip-*

(1) Sueton. *in Tiber.* C. 53.

An de ROME 782. de J. C. 29.

grippine & de *Neron*, relégua cette Princeſſe dans Pandataire, petite Iſle connue aujourd'hui ſous le nom de Sainte-Marie, vis-à-vis de Gaëte & de Terracine. Cette Princeſſe, naturellement hautaine, ne put ſouffrir un traitement ſi indigne ſans faire à *Tibere* les reproches les plus ſanglans. Ce Prince barbare, qui ne mettoit point de bornes à ſa haine, la fit tellement battre par un Officier, qu'un de ſes yeux lui ſortit de la tête.

DRUSUS, qu'on avoit fait ſervir d'inſtrument à la ruine de ſon Frere, fut enveloppé dans la même diſgrace. Dès que *Séjan* vit qu'il ne lui étoit plus néceſſaire pour perdre *Neron*, il trouva des prétextes pour le faire condamner avec lui. Il ne pouvoit en manquer avec un jeune Prince fougueux & emporté, qui ne ſçavoit pas encore l'art de diſſimuler les ſujets de plainte qu'on lui fourniſſoit tous les jours. (1) *Tibere* écrivit au Sénat des Lettres remplies des reproches les plus aigres contre les

(1) Sueton. *ibid.* C. 54. & *in Calig.* C. 7.

les deux Freres, & les fit condamner comme ennemis de l'Etat. *Neron* fut rélegué dans l'Iſle de Ponce, tout près de celle de Pandataire. *Druſus* fut mis en priſon dans quelque ſoûterrein du Palais à Rome. (1) Depuis ce tems-là *Tibere* ne les faiſoit jamais tranſporter d'un lieu à un autre que chargés de chaînes, dans une litiere bien fermée & environnée de gardes, qui empêchoient ceux qu'ils rencontroient de s'arrêter, ou même de regarder. *Neron* mourut quelque tems avant *Séjan*, & dans le tems même que *Tibere* penſoit à précipiter ce Favori qu'il avoit élevé ſi haut. (2) Il y en a qui diſent, que *Tibere* fit mourir *Neron* de faim. D'autres diſent qu'il lui envoya le Bourreau, qui étala à ſes yeux les inſtrumens du ſupplice, comme ayant ordre du Sénat de le faire ſouffrir. Ce Prince infortuné, frappé d'un ſi funeſte ſpectacle, aima mieux ſe tuer lui-même, que de ſubir une mort infâme.

An de ROME 782. de J. C. 29.

TEL2

(1) Sueton. *in Tib. C.* 64.
(2) *Ibid. C.* 54.

An de ROME 782. de J.C. 29.

TELLE fut la fin de ce jeune Prince, digne d'un ſort plus heureux. Tacite nous le repréſente ſage, modeſte, d'un eſprit doux, & ayant toutes les bonnes qualités de ſon Pere, auquel il reſſembloit. Mais ſes vertus, & l'affection que le Peuple lui témoigna, contribuerent beaucoup à hâter ſa mort. Elle termina une courte & triſte vie, pendant laquelle il avoit toûjours été en bute aux calomnies de *Séjan* & de ſes créatures, & avoit enſuite langui dans une dure priſon. Il avoit épouſé *Julie*, petite-Fille de *Tibere*; ſa perfidie envers ſon époux fait aſſez juger de ſon caractère.

(1) DANS le tems que *Tibere* fit mourir *Neron*, *Séjan* commençoit déja à lui être ſuſpect, & dans la lettre qu'il écrivit au Sénat au ſujet de la mort de *Neron*, il s'exprimoit d'une manière qui fit juger à bien des gens, que la perte de *Séjan* étoit réſolue; ce qui le fit abandonner de la plupart de ſes créatures. (2) Ce fut *Anto-*

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 58. *pag.* 718.
(2) Joſeph. *Ant. Jud. Lib.* 18. C. 8.

Antonia, Mere de *Germanicus*, qui ayant découvert juſqu'où *Séjan* portoit ſes vûës ambitieuſes, en donna avis à *Tibere*, & lui envoya par un de ſes Affranchis une lettre qui contenoit un détail de tout ſon plan. (1) *Tibere* convaincu qu'il avoit tout à craindre de lui, étoit bien réſolu de le perdre; mais il l'avoit élevé ſi haut, qu'il ſe l'étoit rendu rédoutable à lui-même. Il fallut donc s'y prendre par des voyes couvertes, pour le ruiner plus ſûrement. Il y employa ſes artifices ordinaires, & jamais *Séjan* ne fut plus près de ſa fin, que lorſqu'il ſe croyoit le plus aſſuré de la faveur de l'Empereur. *Tibere* le choiſit pour Collegue dans ſon cinquième Conſulat, & le berçoit même de l'eſpérance qu'il l'aſſocieroit à la puiſſance du Tribunat, & qu'il l'honoreroit de ſon alliance; ſoit qu'il lui eût promis *Liville*, Veuve de *Druſus*, ou l'une des Filles de *Germanicus*.

An de ROME 782. de J. C. 29.

(2) CEPENDANT *Séjan* ne ſçavoit

(1) Dio Caſſ. *ibid.*

(2) Dio Caſſ. *Lib.* 58. *p.* 717. Sueton. *in Calig.* C. 10. & 12.

An de ROME 784. de J. C. 31.

voit preſque que penſer de la conduite que tenoit *Tibere*: car pendant qu'il élevoit quelques-uns de ſes amis, il abaiſſoit & maltraitoit les autres. Il conçut auſſi quelque défiance lorſqu'il vit que *Tibere* avoit fait venir *Caïus Céſar*, ſurnommé *Caligula*, troiſième Fils de *Germanicus*, qui juſqu'alors avoit été élevé ſous les yeux de *Livie*, ſa Bis-ayeule, & depuis ſa mort par ſon Ayeule *Antonia*. Il lui fit prendre la Robe virile, le fit Augure & Pontife, & ajouta à cela des paroles obligeantes, témoignant avoir deſſein de le declarer ſon ſucceſſeur. Dion remarque, que les bons traitemens que *Tibere* fit à *Caïus*, porterent preſque *Séjan* à ſe révolter ouvertement; mais *Tibere* dans le même tems lui accordoit tant de graces, qu'il le tenoit encore en ſuſpens. Enfin il frappa le coup fatal: *Séjan* ſe vit accuſé tout d'un coup, & condamné à mort lorſqu'il s'y attendoit le moins. Tous ceux qui avoient eu part à ſa faveur, ou qui avoient obtenu des graces par ſon canal, furent envelopés dans ſa diſgrace. Ses enfans même,

même, entre leſquels étoit une petite Fille, qui n'avoit pas encore l'âge de raiſon, ſouffrirent la mort & furent jettés dans les Gémonies. An de ROME 784. de J. C. 31.

(1) PENDANT que *Tibere* remettoit ainſi ſa vengeance au Sénat, il étoit agité de cruelles inquiétudes : il attendoit les nouvelles du ſuccès dans ſon Iſle de Caprée. Il n'ignoroit pas que *Séjan* s'étoit fait un grand nombre de créatures, & que les Gardes Prétoriennes lui étoient fort attachées, de ſorte qu'il avoit ſujet de craindre qu'il ne ſe fît quelque ſoulèvement. Il avoit ordonné en ce cas-là à *Macron*, à qui il deſtinoit la place de *Séjan*, de retirer *Druſus*, Fils de *Germanicus*, de la priſon où il le tenoit enfermé à Rome, de le préſenter au Peuple & au Sénat, & de le proclamer Empereur. Apparemment il croyoit, que ſi les choſes en venoient à l'extrêmité, il auroit encore moins à craindre de ſon petit-Neveu que de *Séjan* : car la manière cruelle

(1) Dio Caſſ. *ibid. pag.* 722. Tacit. *Ann. Lib.* 6. C. 23. Sueton. *in Tiber.* C. 65.

An de ROME 784. de J. C. 31.

cruelle dont il le fit mourir deux ans après, fait assez voir que ce n'étoit par aucune affection particuliere qu'il le preferoit à son Favori. Un Prince qui trouvoit *Priam* heureux d'avoir survécu à la mort de tous ses enfans & à la ruine de sa Patrie, devoit avoir dépouillé tout sentiment d'humanité. Cependant les choses n'allerent pas comme il avoit sujet de le craindre, & ce Prince dissimulé avoit si bien pris ses mesures, que *Séjan* se vit terrassé avant que de pouvoir rien entreprendre.

(1) LA Femme de *Séjan*, qu'il avoit répudiée afin de pouvoir épouser *Liville*, Veuve de *Drusus*, ayant vû ses enfans traités avec la même rigueur que leur Pere, decouvrit à *Tibere* tout le secret de la mort de *Drusus*. (2) *Tibere* s'étoit toûjours persuadé qu'il ne faloit attribuer sa fin prématurée qu'à ses debauches; mais lorsqu'il sçut que c'étoit de poison qu'il étoit mort, il en fut si irrité, qu'il

(1) Dio Cass. *Lib.* 58. *p.* 720. Tacit. *Ann. Lib.* 4. C. 11.

(2) Sueton. *in Tiber.* C. 62.

qu'il n'épargna ni ſupplice, ni tourment contre ceux qui ſe trouverent engagés dans cette affaire. Néanmoins Dion dit, qu'il étoit diſpoſé à pardonner à *Liville*, en conſideration d'*Antonia* ſa Mere; mais que cette Dame, ne trouvant pas que ſon crime méritât de grace, la renferma dans une chambre, où elle la fit mourir de faim. J'ajouterois plutôt foi à ceux qui diſent, que ce fut *Tibere* lui-même qui la fit mourir. En effet, il ne me paroît pas naturel que *Tibere*, ſévère & cruel à l'excès, qui ne pardonnoit jamais, ait été diſpoſé à la clémence, dans l'unique occaſion où cette vertu n'étoit pas de ſaiſon. Quelque conſideration qu'on ſuppoſé qu'il ait eu pour *Antonia*, je ne crois pas qu'elle allât aſſez loin pour l'engager à pardonner à ſa Fille un crime ſi noir, pendant qu'il perſécutoit d'une manière ſi barbare la Bru & les petits-Fils de cette Princeſſe, ſans qu'ils fûſſent coupables d'aucun crime. Si cette Dame avoit eu autant de pouvoir qu'on le dit ſur l'eſprit de *Tibere*, ne l'eut-elle pas employé tout entier en faveur de ces miſéra-

An de ROME 784. de J. C. 31.

An de ROME 784. de J. C. 31.

bles victimes de la haine de *Tibere*? Mais puiſque nous ne voyons pas que ſon crédit ait rien operé pour des innocens, on en doit conclure qu'il ne s'entendoit pas fort loin. D'ailleurs cette Princeſſe, qui avoit l'ame grande & les ſentimens nobles, auroit-elle eu aſſez de pouvoir ſur elle-même pour diſſimuler tout le reſſentiment qui devoit l'animer contre l'auteur de la mort de ſon Fils *Germanicus*, & le cruel perſécuteur de ſa Veuve & de ſes Fils, pour ſe conſerver encore ſa confiance? Il eſt difficile de ſe le perſuader; du moins ſans rabattre beaucoup de la bonne opinion que les Hiſtoriens nous donnent de ſon mérite & de ſa vertu.

(1) DANS le tems que *Tibere* exerçoit les plus grandes cruautés contre tous ceux qui tenoient à *Séjan*, ſoit par parenté ou par amitié, il y eut quelques troubles dans l'Aſie & dans la Grece, à l'occaſion d'un bruit qui s'y étoit répandu, que *Druſus*, Fils de *Germanicus*, étoit écha-

(1) Tacit. *Lib.* 5. *C.* 10.

échapé de priſon, & qu'il alloit en Syrie & en Egypte, pour faire declarer en ſa faveur les Armées que ſon Pere avoit commandé autrefois. C'étoit un jeune-homme à-peu près de l'âge de *Druſus*, ſuivi de quelques Affranchis de *Tibere*, qui donnoient encore du poids à la fourbe, quoiqu'ils ne l'accompagnaſſent que pour le trahir. Il ſe fit d'abord un grand concours de Peuple autour de lui, mais *Poppæus Sabinus*, Gouverneur d'Achaïe, ne croyant pas devoir negliger une affaire qui pouvoit avoir des ſuites, ramaſſa quelques troupes, avec leſquelles il ſe mit à ſes trouſſes. Il l'atteignit, mais il étoit déja abandonné de tous ceux qui l'avoient ſuivi au commencement, parce qu'ils avoient découvert l'impoſture. (1) Dion met ce même évenement trois ans plus tard: mais j'ai mieux aimé ſuivre Tacite, qui a été plus à portée de s'aſſurer de ce fait.

An de ROME 784. de J. C. 31.

LA mort de *Séjan* fit un peu lever

(1) Dio Caſſ. *Lib.* 58. *p.* 530.

An de ROME 784. de J. C. 31.

ver la téte aux partiſans de la maiſon de *Germanicus*. Le Peuple ſurtout, qui croyoit que ce n'étoit qu'à l'inſtigation de ce Favori que *Tibere* l'avoit ſi cruellement perſecutée, commençoit à eſpérer pour elle un ſort plus heureux. Mais on fut bientôt convaincu que *Séjan* n'avoit été en effet que le miniſtre des cruautés de ce Prince; puiſqu'après ſa mort *Tibere* fut plus cruel que jamais. Mais comme peu avant la mort de *Séjan* il avoit fait venir *Caïus* auprès de lui, l'avoit careſſé, & lui avoit fait eſpérer de le declarer ſon ſucceſſeur, on en avoit bien auguré pour la famille de *Germanicus*. *Séjan*, qui penſoit tout de bon à la détruire, (1) avoit déja mis auprès de *Caïus* un nommé *Paconianus*, qui devoit machiner ſa perte, & chercher les occaſions de le faire traiter de la même manière que ſes Freres l'avoient été ſous de pareils prétextes, qui ne pouvoient gueres manquer de produire leur effet auprès d'un Prince auſſi-défiant que *Tibere*.

(1) IL

(1) Tacit. *Lib.* 6, C. 3.

(1) IL y avoit encore deux Filles de *Germanicus*, que *Tibere* penſoit à marier; mais il avoit de la peine à ſe déterminer ſur le choix de leurs Epoux. Enfin il maria la ſeconde, nommée *Druſille*, à *L. Caſſius Longinus*, qui étoit d'une ancienne & illuſtre famille, mais Plébeïenne. Il avoit été Conſul trois ans auparavant. Quoiqu'on regardât cette alliance comme au deſſous de la Fille de *Germanicus*, on n'en murmura pas tant que de celle de *Julie*, la cadette des Filles de *Germanicus*, avec *Vinicius*, qui avoit été Collegue de *Caſſius* dans ſon Conſulat. Il s'en falloit bien qu'il fût d'une famille auſſi ancienne que celle de *Caſſius*. Elle étoit originaire de Cales, & ſon Ayeul étoit le premier qui fût parvenu au Conſulat. Il avoit une éloquence aiſée, & un eſprit doux; & cette derniere qualité fut peut-être la ſeule raiſon qui détermina le choix de *Tibere* en ſa faveur, de même qu'en faveur de *Caſſius*, qui ſe rendoit plus recommandable par ſa

An de ROME 786. de J. C. 33.

(1) Tacit. *ibid.* C. 15.

An de ROME 786. de J. C. 33.

ſa complaiſance que par ſon génie.

(1) C'EST dans la même année que Tacite met le mariage de *Caligula* avec *Junie Claudille*, Fille de *M. Silanus*. (2) Elle ne vécut pas long-tems, & ſa mort donna occaſion à *Caligula* de lier commerce avec la Femme de *Macron*, qui tenoit alors la place de *Séjan* auprès de *Tibere*. *Caligula* débaucha cette Femme, & lui promit de l'épouſer dès qu'il ſeroit parvenu à l'Empire, afin que ce motif d'ambition la portât à engager ſon Mari à le favoriſer. (3) Ce jeune Prince avoit depuis deux ans toûjours tenu compagnie à *Tibere* dans l'Iſle de Caprée, & avoit ſçu cacher ſes vices ſous une fauſſe modeſtie. Il avoit une adreſſe admirable à s'accommoder à l'humeur de *Tibere*, y conformant ſon air, ſes manières & ſes diſcours. Quoiqu'environné de perſonnes qui tâchoient de lui arracher quelque plainte, jamais il n'en profé-

ra

(1) *Ibid.* C. 20.
(2) *Ibid.* C. 45. Sueton. *in Calig.* C. 12.
(3) Tacit. *ibid.* C. 20. Sueton. *ib.* C. 10.

ra aucune, quelques mauvais traitemens qu'on lui fît. Il ſupporta l'exil & la mort de ſa Mere & de ſes Freres, ſans donner la moindre marque de chagrin, & comme s'il n'en eut jamais rien ſçu. Ce qui fit dire depuis à l'Orateur *Criſpus Paſſienus*, ſon Beau-frere, que jamais il n'avoit vû de meilleur Valet, ni de plus méchant Maître. An de ROME 786. de J. C. 33.

LES careſſes que *Tibere* faiſoit à *Caïus* n'adouciſſoient en rien la rigueur dont il en uſoit à l'égard d'*Agrippine* & de *Druſus*. On eut même lieu de regretter en quelque façon *Séjan*, malgré les noirs deſſeins qu'il avoit formés contre les reſtes de cette illuſtre mais infortunée maiſon. (1) Car après qu'ils eurent ſurvécu deux ans à *Séjan*, *Tibere* les ſacrifia enfin à ſa haine. On avoit répandu le bruit qu'il alloit ſe reconcilier avec *Agrippine* & *Druſus*; mais ces diſcours ne firent que l'irriter de nouveau, & il ſembla que c'étoit l'offenſer, que de le croire capable de

(1) Tacit. *ibid. Cap.* 24. & *ſeq.* Sueton. *in Tiber. C.* 54.

An de ROME 786. de J.C. 33.

de pardonner. Cela ne fit que hâter leur fin. Il fit refuſer les alimens à *Druſus*, & ce Prince infortuné ſoutint pendant neuf jours ſa triſte vie en mangeant la bourre de ſon matelas. La haine de *Tibere* ne fut pas encore aſſouvie par une mort ſi cruelle, & il n'eut pas honte de lui reprocher de s'être proſtitué, de n'avoir eu que de la haine pour ſes proches, & d'avoir conſpiré contre l'Etat. Il fit encore lire en plein Sénat un Journal, qui contenoit tout ce que ce jeune Prince avoit dit & fait chaque jour, les mauvais traitemens qu'on lui avoit faits, les coups de poing & de baton qu'on lui avoit donnés lorſqu'il vouloit ſortir de ſa chambre, les injures qu'on lui avoit dites, les refus qu'on lui avoit fait d'un morceau de pain, & enfin les imprécations qu'il avoit proféré contre *Tibere* lorſqu'il s'étoit vû ſans eſpérance d'obtenir grace. Tout le Sénat étoit ſaiſi d'horreur & d'indignation à ce triſte récit. On étoit encore ſurpris comment *Tibere*, qui autrefois avoit caché ſes crimes avec tant de précaution, levoit enfin le maſ-

masque, & ne se faisoit point de peine de déclarer publiquement, que son petit-Fils avoit été assommé de coups de baton par un Centurion, frappé par des Esclaves, & enfin qu'il avoit inutilement supplié pour un morceau de pain. An de ROME 786. de J. C. 33.

TELLE fut la malheureuse fin de *Drusus*, second Fils de *Germanicus*. La part qu'il eut à la ruine de son aîné *Neron*, & son caractère violent & ambitieux, font juger que le Peuple Romain ne perdit pas beaucoup par sa mort. (1) Il avoit épousé *Emilie*, Fille de *Lepidus*, l'un des premiers de Rome par sa naissance & par son mérite. Son credit, & la consideration que *Tibere* avoit pour lui, mirent pendant sa vie sa Fille à couvert des recherches. Mais dès qu'il fut mort, elle fut accusée d'adultère avec un Esclave. Comme il y avoit des preuves très-fortes contre elle, & que d'ailleurs elle n'ignoroit pas qu'elle étoit l'objet de l'exécration publique, pour avoir trahi son Mari *Drusus*, & avoir été sa principale délatrice, elle prévint sa con-

(1) Tacit. *Lib.* 6. C. 40.

An de ROME 786. de J. C. 33.

condamnation par une mort volontaire.

(1) LA conſternation & la douleur qu'avoit cauſé la mort de *Druſus* n'étoient pas encore paſſées, lorſqu'on apprit la mort d'*Agrippine*. Cette Princeſſe infortunée avoit conçu quelque eſpérance à la mort de *Séjan*; mais voyant enfin qu'on ne relachoit rien de la rigueur avec laquelle elle étoit traitée, elle prit le parti de ſe laiſſer mourir de faim. Mais *Tibere*, cet implacable tiran, ayant appris ſa réſolution, montra qu'il n'y avoit point de ſupplice capable d'aſſouvir ſa haine; car il lui fit ouvrir la bouche de force, pour lui faire prendre des alimens malgré qu'elle en eut, mais on ne put vaincre ſon obſtination, & il eſt ſûr qu'elle mourut de faim. Sa mort n'appaiſa pas *Tibere*. Il s'efforça encore de ternir ſa mémoire par d'infames calomnies. Il l'accuſoit d'avoir eu commerce avec *Aſinius Gallus*, & qu'ayant été informée de ſa mort, elle n'avoit pas voulu lui ſurvivre.

(1) *Ibid.* C. 25. Sueton. *in Tiber.* C. 53.

vivre. Mais *Agrippine* étoit au-deſſus de pareils ſoupçons : l'ambition & l'envie de dominer avoient étouffé en elle tous les vices dont une ame moins grande eut été capable. *Tibere* eut la lâcheté de faire remarquer au Sénat, que ſa mort étoit arrivée le même jour que celle de *Séjan*, qui avoit été exécuté deux ans auparavant. Il voulut encore qu'on lui ſçut gré de ne l'avoir pas fait étrangler, & de n'avoir pas fait jetter ſon corps dans les Gémonies, où l'on jettoit ceux des ſuppliciés. Il eut le front de ſouffrir que le Sénat l'en remerciât par un décret, & qu'il ordonnât que tous les ans le 17 d'Octobre, jour de la mort d'*Agrippine* & de *Séjan*, on fît une offrande à Jupiter Capitolin. (1) Il témoigna encore au Sénat, qu'il ſouhaitoit que ſon jour de naiſſance fût mis au nombre des jours malheureux. Mais à quelque excès que le Sénat ait pouſſé ſa baſſe condéſcendance aux volontés de *Tibere*, il ne paroît pas qu'il

An de ROME 786. de J. C. 33.

(1) Sueton. *ibid.*

An de ROME 786. de J. C. 33.

qu'il ait fait de décret pour cela. (1) Si *Tibere* ne fit pas jetter les corps d'*Agrippine* & de ſes Fils dans les Gémonies, il ne voulut pas non plus qu'ils fûſſent mis dans le Tombeau des Céſars. Il fit tellement démembrer leurs corps, qu'il étoit difficile d'en raſſembler les morceaux, & les fit enterrer dans des lieux cachés, afin que perſonne ne pût leur rendre les devoirs de la ſepulture.

(2) CE qui eſt à peine croyable, c'eſt que la mort d'*Agrippine* entraîna celle de *Plancine*. *Tibere* ne l'avoit laiſſé vivre que pour faire de la peine à *Agrippine*: dès que cette raiſon ne ſubſiſta plus, il l'abandonna à la juſtice. Accuſée de divers crimes, elle prévint, en ſe tuant de ſa propre main, le ſupplice qu'elle méritoit.

LE reſte de la poſterité de *Germanicus* ſe plongea dans des excès ſi affreux, que leur Hiſtoire ne ſeroit qu'un tiſſu d'impudicités, d'inceſtes, de

(1) Sueton. *ibid.* C. 54. Dio Caſſ. *Lib.* 58. *p.* 728.

(2) Dio *ibid. p.* 729. Tacit. *Lib.* 6. C. 26.

de meurtres, d'empoiſonnemens, & enfin des crimes les plus abominables. Le nom ſeul de *Caligula*, l'unique des Fils de *Germanicus* qui conſerva la vie aſſez long-tems pour monter ſur le trône, reveille les idées de la méchanceté la plus noire, & des crimes les plus déteſtables; & l'on a peine à ſe perſuader qu'un pareil monſtre ait pû exiſter. Auſſi n'occupa-t-il pas long-tems le trône. *Agrippine*, ſa Sœur, parvint par ſes artifices à épouſer l'Empereur *Claude*, ſon Oncle. On ſçait que, pour aſſurer le trône à *Neron*, Fils de ſon premier Mari *Domitius*, elle ſe défit de *Claude* par le poiſon. *Neron* lui-même, dont le nom eſt encore plus en horreur que celui de *Caligula*, l'en punit: car ce Prince renonça aux ſentimens de la Nature au point de tremper ſes mains dans le ſang de ſa Mere. Au reſte, le ſort des deſcendans de *Germanicus* que *Tibere* immola à ſa haine & à ſa défiance, paroîtra moins malheureuxque le ſort de ceux qui lui ſurvécurent, ſi l'on fait attention que ceux-ci ſe ſouil-

An de ROME 786. de J. C. 33.

An de ROME 786. de J. C. 33.

lerent par des infamies & les crimes les plus affreux, & finirent leur vie d'une manière également tragique.

FIN.
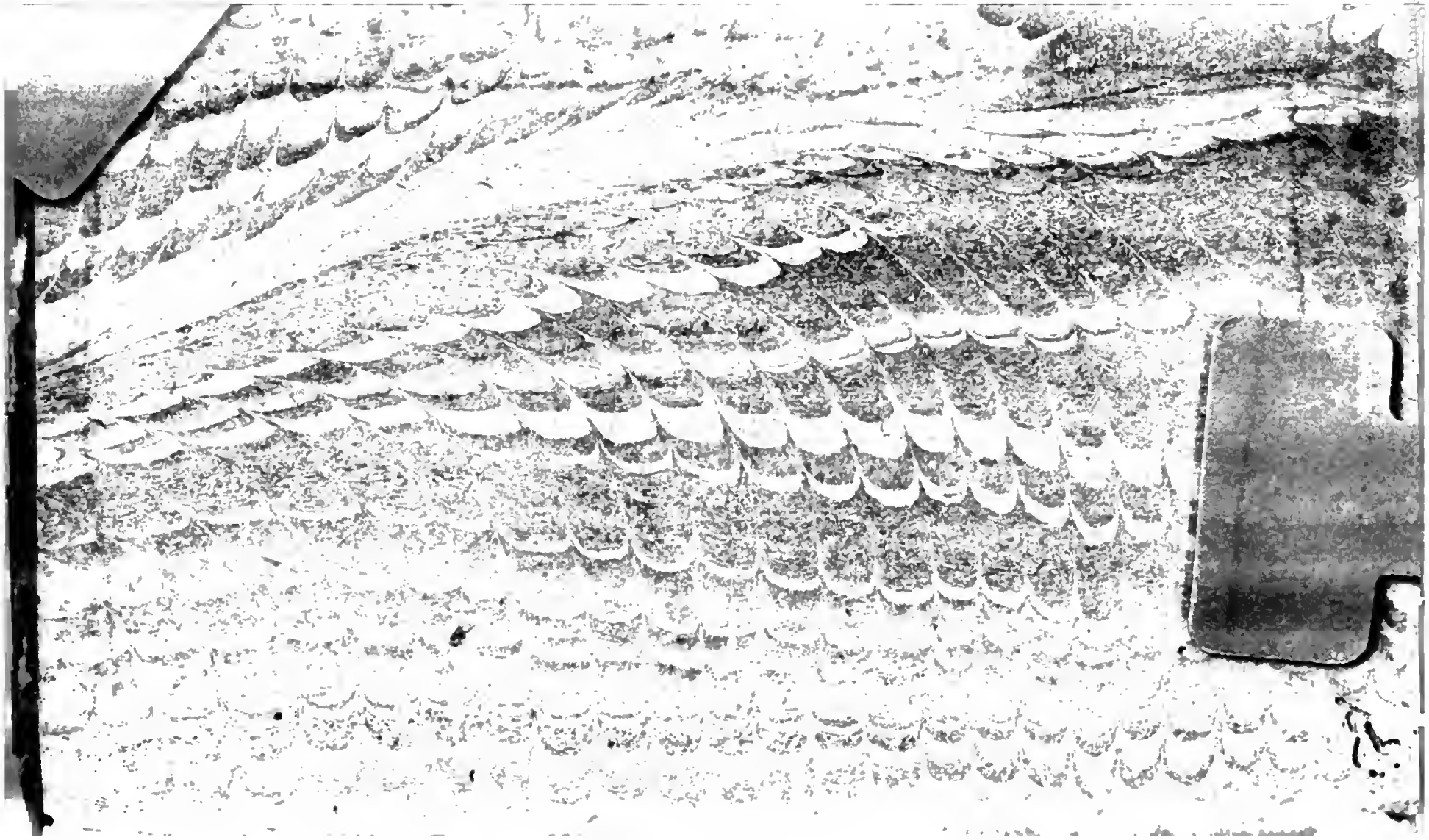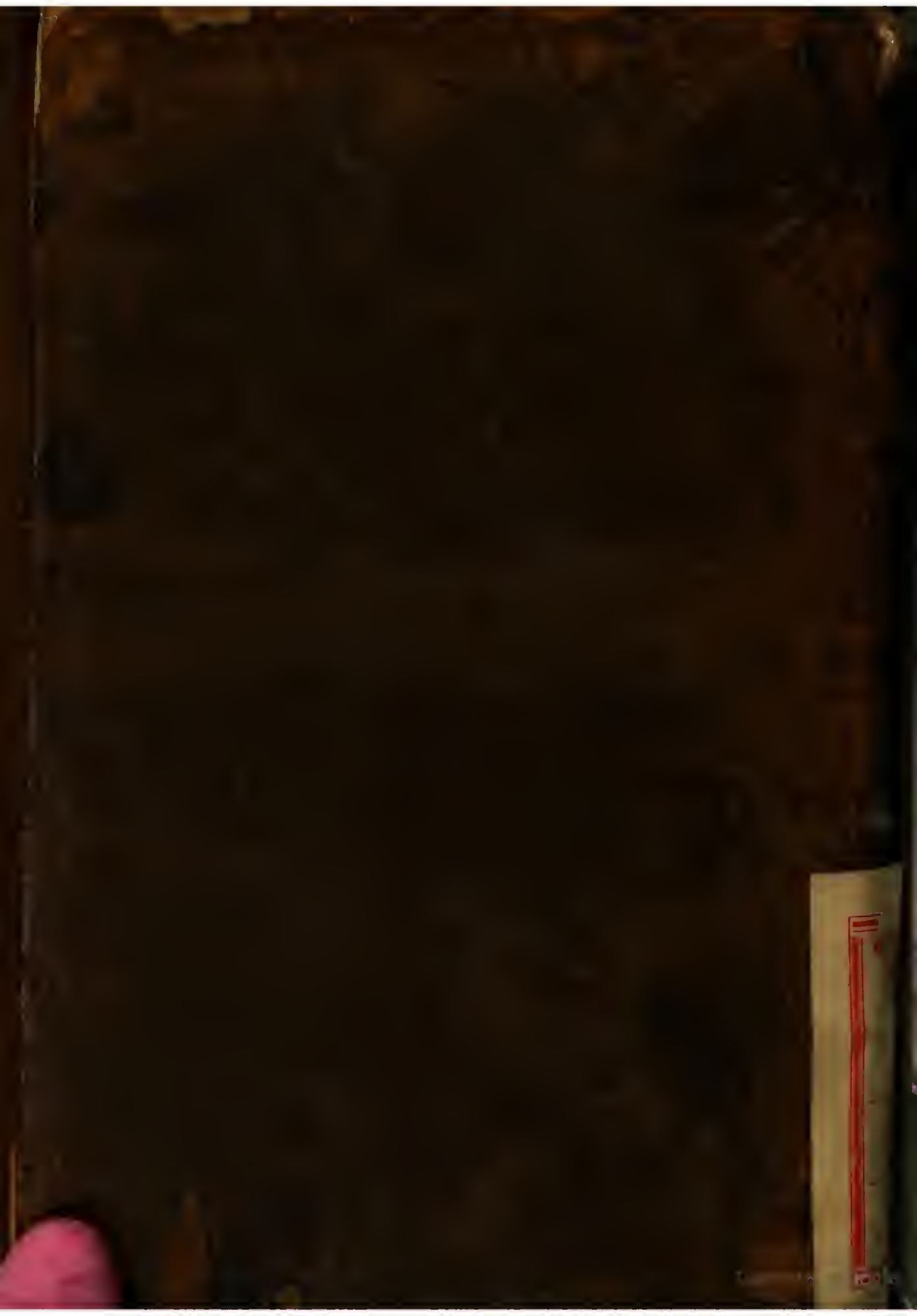
L471754